
Informations internes sur L'AGRICULTURE

La consommation du vin
et les facteurs qui la déterminent

II. Belgique

COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES

DIRECTION GÉNÉRALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION : ÉCONOMIE AGRICOLE – DIVISION « BILANS, ÉTUDES, INFORMATIONS STATISTIQUES »

*La reproduction, même partielle, du contenu de ce rapport est subordonnée
à la mention explicite de la source*

APERÇU DES PRINCIPAUX ÉLÉMENTS DE L'ÉTUDE

LA CONSOMMATION DU VIN ET LES FACTEURS
QUI LA DÉTERMINENTII. BELGIQUE

Série : "Informations Internes sur l'Agriculture"

n° 112

Cette étude vient de paraître en langue néerlandaise.
La version française est en préparation.

Cette étude fait partie d'une série d'études concernant la consommation de vin dans les Etats membres à faible niveau de consommation.

Sur base de données statistiques ainsi que de deux enquêtes sur des échantillons représentatifs de la population belge ont été analysés les facteurs dominant pour le vin.

Dans un premier chapitre sont esquissées les tendances générales de l'importation et de la consommation de vin en Belgique ainsi qu'à titre comparatif la consommation des autres boissons importantes. Il est procédé ensuite à une analyse qui détermine l'importance de la partie de la population belge consommant régulièrement du vin et celle qui n'en consomme guère. Les motifs de ces attitudes sont examinés. Pour cette partie de la population qui consomme régulièrement du vin, une série de chapitres procède ensuite à

- l'analyse des dépenses consacrées à la consommation de vin et des attitudes lors de l'achat de vin
- l'analyse de la structure de la consommation de vin selon le pays d'origine, selon la région de provenance et selon la qualité et le type de vin
- l'analyse des attitudes de consommation
- l'analyse des habitudes d'achat de vin et des critères appliqués
- l'analyse de la consommation de vin compte tenu du niveau de revenu et des prix et des variations saisonnières.

./.

Un chapitre essaie d'établir une estimation de l'évolution future de la consommation de vin en Belgique selon différentes méthodes et indique les possibilités et les moyens qui pourraient être appliqués pour stimuler l'augmentation de la consommation.

En annexe figurent les éléments de base de l'enquête ainsi que de façon détaillée le dépouillement des réponses aux différentes questions.

Informations internes sur L'AGRICULTURE

La consommation de vin
et les facteurs qui la déterminent

II. Belgique

COMMISSION DES COMMUNAUTES EUROPEENNES

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE

DIRECTION : ECONOMIE AGRICOLE – DIVISION « BILANS, ETUDES, INFORMATIONS STATISTIQUES »

AVANT-PROPOS

Le présent document, réalisé dans le cadre du programme d'études de la direction générale de l'agriculture, est la seconde série d'études concernant certains Etats membres de la Communauté où la consommation du vin est relativement faible (1).

La présente étude a été effectuée par le "Centrum voor Bedrijfseconomisch onderzoek" de l'Université de Louvain sous la direction du professeur V. Van Winckel. Les divisions "Vin, alcools et produits dérivés" et "Bilans, études, informations statistiques" ont participé aux travaux.

Elle ne doit pas être considérée comme reproduisant les opinions de la Commission des Communautés Européennes et ne préjuge donc pas l'attitude future de la Commission dans ce domaine.

(1) L'étude concernant la République fédérale d'Allemagne a été publiée, en allemand et en français, dans le n° 46 des "Informations internes sur l'agriculture".

INTRODUCTION

La présente étude part de la constatation que la consommation du vin est faible en Belgique par rapport à d'autres pays de la CEE. Par ailleurs, l'augmentation continuelle de la consommation de vin en Belgique depuis 1953 permet de prévoir une nouvelle progression dans les prochaines années.

La présente étude n'a pas la prétention d'être une étude de marché d'intérêt commercial; elle a pour but de donner une idée des structures de la consommation en Belgique de vin, où elle est relativement faible, et de préciser les facteurs fondamentaux de cette consommation ainsi que ceux qui détermineront son augmentation à l'avenir.

A cet effet, nous avons soumis les statistiques du vin dont nous disposons à une analyse approfondie et utilisé toutes les études consacrées au "phénomène vin". Pour atteindre notre objectif, nous ne pouvions nous contenter de cette analyse, d'autant plus que les ouvrages sur ce sujet sont relativement peu nombreux.

Nous avons donc procédé à une vaste étude de marché parmi les consommateurs belges, sur la base d'un échantillon représentatif de 1.550 personnes. Pour préciser certains aspects de la consommation du vin, nous avons effectué une autre enquête, moins vaste sur la base d'un second échantillon (500 personnes).

On trouvera plus de détails sur les méthodes statistiques utilisées (structure et fiabilité de l'échantillon, modalités de l'enquête, questionnaires, pourcentage des "pas de réponse", etc...) aux annexes 1 et 2 de la présente étude.

A l'aide des informations ainsi obtenues, nous avons essayé de prévoir l'accroissement possible de la consommation de vin en Belgique jusqu'en 1980.

Nous nous sommes servis de variables quantatives telles que le revenu, la région, l'âge, la situation familiale des personnes enquêtées, mais aussi de certains aspects qualitatifs de leur consommation, tels que la préférence pour un type de vin déterminé et ses raisons. Nous avons aussi examiné les motifs invoqués par ceux qui déclarent ne pas boire de vin.

SOMMAIRE

	Pages
Avant-propos	I
Introduction	II
CHAPITRE I. Importations, exportations, productions et consommation	1
I.A. Importation	1
I.B. Exportations	4
I.C. Production	4
I.D. Consommation	5
CHAPITRE II. Distinction entre buveurs de vins et non-buveurs de vin et leurs motivations	21
II.A. Distinction entre buveurs de vin et non-buveurs de vin	21
II.B. Motivations des non-buveurs de vin	23
CHAPITRE III. Dépenses et comportement de l'acheteur	27
III.A. Dépenses	27
III.B. Comportement de l'acheteur	34
CHAPITRE IV. Structure de la consommation de vin	44
IV.A. Pays d'origine	44
IV.B. Crus	58
IV.C. Vins de qualité et de consommation courante	67
IV.D. Ventilation de la consommation de vin par types de vins	71
CHAPITRE V. Habitudes des consommateurs	79
V.A. Occasions de consommation	79
V.B. Consommation de vin au cours des repas	81
CHAPITRE VI. Habitudes d'achat	85
VI.A. Décision d'achat du vin	85
VI.B. Principaux lieux d'achat du vin	87

	Pages
CHAPITRE VII. Critères d'achat du vin	93
VII.A. Critères principaux	93
VII.B. Critères auxiliaires	100
CHAPITRE VIII. Consommation de vin, prix et variations saisonnières	105
VIII.A. Influence du revenu des consommateurs et du prix du vin sur la consommation	105
VIII.B. Variations saisonnières	106
CHAPITRE IX. Avenir de la consommation de vin	110
IX.A. Prévision de l'évolution future de la consommation de vin	110
IX.B. Possibilités et moyens d'augmenter la consommation de vin en Belgique	122
Annexe 1 : Enquêtes	130
Annexe 2 : Questionnaires utilisés pour les enquêtes	134
Annexe 3 : Tableaux	156

C H A P I T R E I

IMPORTATIONS, EXPORTATIONS, PRODUCTION ET CONSOMMATION

I.A. IMPORTATIONS

Il n'y a pas de statistiques des importations de vin en Belgique. Aussi, devons-nous nous contenter des chiffres concernant l'U.E.B.L. (Union Economique Belgo-luxembourgeoise). Le chiffre des importations de vin en Belgique s'obtient en soustrayant du chiffre total des importations de vin de l'U.E.B.L., les importations du Grand-Duché de Luxembourg et en y ajoutant les exportations de vin de ce pays vers la Belgique. Comme les importations du Grand-Duché de Luxembourg sont généralement compensées par les exportations de ce pays vers la Belgique, il n'y a qu'un faible écart entre les importations de vin de l'U.E.B.L. et celles de la Belgique. En 1970, les exportations de vin du Grand-Duché de Luxembourg vers la Belgique représentaient 49.070 hl, les importations de vin du Grand-Duché de Luxembourg représentant 63.571 hl ⁽¹⁾. L'écart le plus important entre ces deux valeurs a été enregistré en 1952 et représentait 5 % du chiffre total des importations de vin de l'U.E.B.L. ⁽²⁾. Compte tenu de ce faible écart et de l'impossibilité d'obtenir des chiffres précis pour la Belgique, nous ne considérerons, dans l'exposé ci-après, que les données concernant l'U.E.B.L.

Le tableau 1⁽³⁾, en annexe, présente l'évolution des importations de vin de l'U.E.B.L. en quantité et en valeur pour la période 1950-1970.

-
- (1) H. BROCHIER : "De invoer van wijn in 1970", (Importations de vin en 1970), Revue Belge des vins et spiritueux, juin 1971.
 - (2) L. STAMPA : Vins et spiritueux en Belgique, Bruxelles, Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, p. 21
 - (3) Sauf indication contraire, les tableaux mentionnés sont ceux de l'annexe III.

Il en ressort que, depuis 1953, les importations de vin ont augmenté de 173,4 % et la valeur de ces importations de 236,2 %. Les importations augmentent donc plus vite en valeur qu'en quantité. Ce phénomène peut s'expliquer soit par l'augmentation du prix, soit par une modification du rapport entre vin cher et vin bon marché. La proportion de l'un et de l'autre sera commentée dans le chapitre traitant des vins de qualité et des vins de consommation courante. Il en ressortira que la proportion des vins de consommation courante s'accroît de plus en plus au détriment des vins de qualité, d'où il résulterait normalement que les importations augmenteraient plus rapidement en quantité qu'en valeur. Or, comme on constate précisément l'inverse, le phénomène ne peut s'expliquer que par l'augmentation des prix.

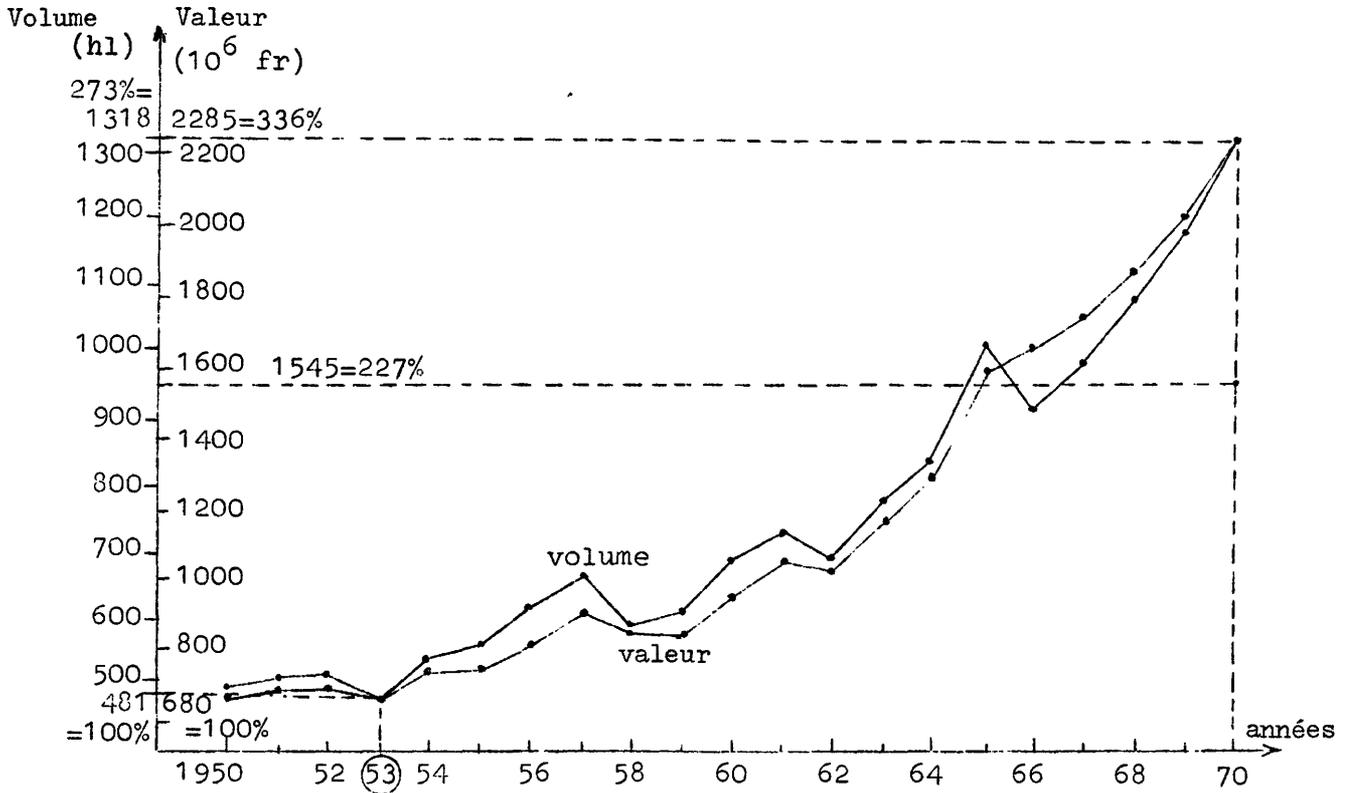
Le tableau 2 indique la valeur de l'hectolitre de vin importé en prix courants et sa valeur en prix constants. Comme l'augmentation de la première au cours de la période considérée a été plus lente que l'augmentation générale des prix, la valeur en prix constants a diminué. Cette diminution, de 17 % environ entre 1953 et 1970, est davantage la conséquence d'un renforcement relatif de la position des vins bon marché que d'un retard de l'augmentation du prix du vin sur l'évolution générale des prix.

Le graphique I.1. (p. 3) illustre l'évolution des importations de vin.

Les diverses courbes ont un caractère nettement exponentiel. Les écarts quadratiques de la courbe de régression exponentielle sont faibles. Le taux d'accroissement est de 6,1 % par an en moyenne pour le volume des importations, de 7,4 % pour la valeur des importations en prix courants et de 4,9 % pour la valeur des importations en prix constants.

Graphique I.1.

Importations de vins dans l'U.E.B.L.



- Sources :
- jusqu'en 1963 : L. STAMPA, "Vins et spiritueux en Belgique", Bruxelles, Confédération Nationale Belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, p. 20
 - après 1963 : chiffres calculés à l'aide des données de la "Revue belge des Vins et spiritueux".
 - la valeur en prix constants est calculée sur la base de l'indice d'augmentation générale des prix depuis 1953.

I.B. EXPORTATIONS

Les exportations de l'U.E.B.L. comprennent, d'une part, les réexportations de vin importé et, d'autre part, les exportations de vin luxembourgeois. Le vin importé par l'U.E.B.L. est essentiellement destiné aux pays de la CEE et en particulier aux Pays-Bas qui en absorbent environ les deux tiers. Les exportations concernent essentiellement du vin titrant moins de 13°.

Le tableau I.1. représente l'évolution des exportations de vin, d'une part pour le Luxembourg, d'autre part pour la Belgique.

Tableau I.1. - Exportations de vin ⁽¹⁾

Année	Total U.E.B.L. hl	G.D.de Luxembourg hl	Belgique hl
1966	104.000	17.052	86.948
1967	82.000	14.332	67.668
1968	71.000	9.663	61.337
1969(1)	140.000	9.928	130.072
1970	101.000	11.183	89.817

Source : Le marché des vins en Belgique, Bruxelles, Ambassade de France, 1972, p. 9

I.C. PRODUCTION

La production de vin belge est très limitée et pratiquement sans effet sur le marché belge. On ne produit guère que du vin mousseux et du vin pétillant. Le tableau 3, indique les chiffres de cette production à partir de 1956. Elle représente moins de 2 % de la consommation totale de vin.

(1) On peut supposer que les négociants belges en vins ont accru leurs importations en provenance des pays tiers dans la période précédant immédiatement l'entrée en vigueur de l'organisation commune du marché des vins, qui prévoit des dispositions concernant le niveau des prix, ce qu'on appelle les prix de référence. Cette situation a eu pour conséquence que les exportations de vin ont également connu une progression anormale.

Ces dernières années, la production de vin belge a été légèrement stimulée pour atténuer les difficultés d'écoulement du raisin de table cultivé en serre. A proximité de Bruxelles, on compte 29.000 serres qui produisent environ 12.000 t de raisin de table par an. Les difficultés de vente de ces produits ont provoqué l'intervention des pouvoirs publics, qui ont notamment favorisé l'utilisation des excédents de raisin de table pour la production de vin.

La production de vin en Belgique est surtout assurée par deux coopératives, I.S.C.A. et S.E.R.C.O., la dernière étant la plus importante avec 800 membres ⁽¹⁾.

La production de vin de fruits ou de boissons alcoolisées provenant de jus de fruits, de cidre et de poiré mousseux s'accroît fortement. Il ne s'agit pas de vin, mais d'un produit de substitution qui concurrence fortement le vin. Les vins de fruits bénéficient d'un important avantage fiscal, étant donné qu'ils ne sont pas frappés de droits d'accise. Les chiffres relatifs à la production belge de vin de fruits, de cidre et de poiré mousseux figurent aux tableaux 4 et 5. A part une petite quantité de cidre et de poiré mousseux, les vins de fruits ne sont pas exportés.

I.D. CONSOMMATION

D.1. Consommation de vin par habitant

Le tableau 6 trace l'évolution de la consommation de vin par habitant depuis 1900. Les chiffres ont été calculés à partir des importations, des exportations et de la production. Il n'a pas été tenu compte des variations des stocks, ce qui fausse les chiffres de certaines années.

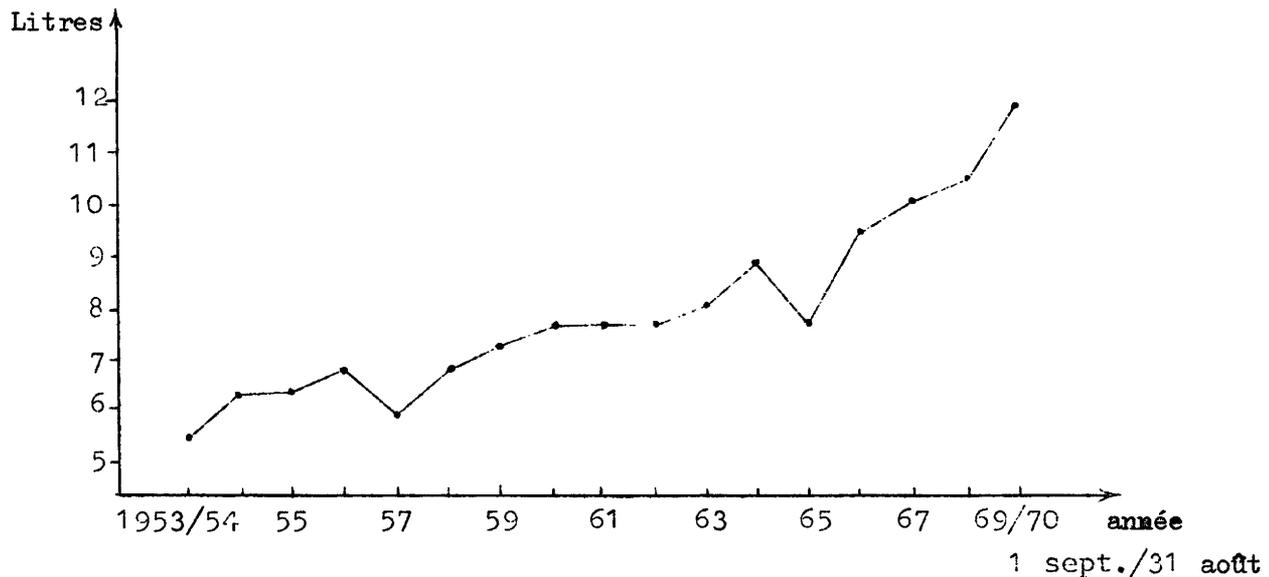
(1) Statistique agricole, Office statistique des Communautés européennes, 1971, n° 1, p. 137.

C'est ainsi que la consommation anormalement élevée de 1965 s'explique par les importations anormalement massives avant l'augmentation du tarif douanier au 1er janvier 1966.

Des données plus précises, tenant compte des variations des stocks, ne sont disponibles que depuis 1953. Elles figurent au tableau 7. Nous signalons que l'année statistique divisée va du 1er septembre au 31 août. Le graphique I.2. a été établi sur la base de ces données.

Graphique I.2.

Consommation de vin par habitant en Belgique



Source : Statistique agricole, Office statistique des Communautés Européennes, 1971, n° 1, p. 137

Il ressort de ce graphique que la consommation par habitant a augmenté presque chaque année, ce qui, pour l'ensemble de la période, représente environ 118 %. La tendance est largement exponentielle, bien qu'une régression linéaire donne aussi de bons résultats. Le taux d'accroissement moyen est de 5 % par an.

D.2. Consommation de boissons autres que le vin

Pour avoir une idée de l'évolution du buveur/consommateur, nous considérerons également les tendances caractérisant la consommation d'autres boissons. A cet effet, nous utiliserons les statistiques existantes et les résultats de l'enquête.

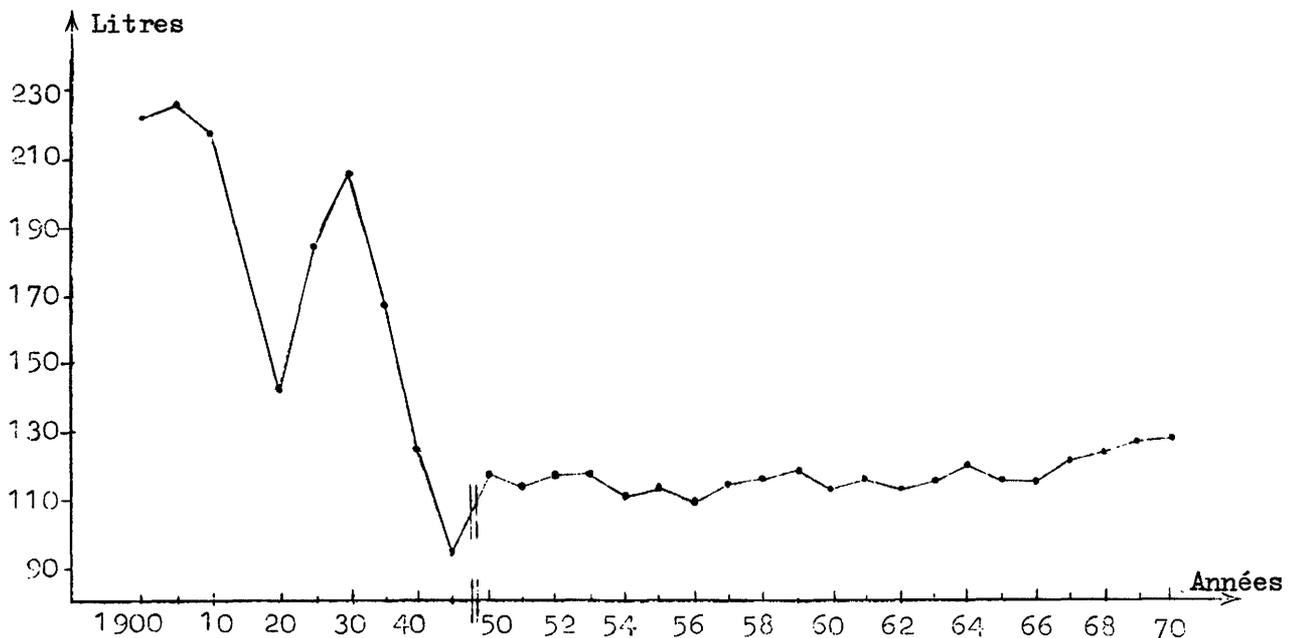
2.a. Statistiques existantes

a.1. Bière

Le tableau 8 indique l'évolution de la consommation de bière par habitant en Belgique. Il apparaît d'emblée que le belge est par tradition un consommateur de bière. La consommation est très élevée pour chaque année considérée, bien qu'une nette évolution se dessine. Le graphique I.3. la retrace.

Graphique I.3.

Consommation de bière par habitant en Belgique



Sources :

- 1900 à 1958 : E. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique, 1900-1958", Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'U.C.L., n° 2, mars 1960, pages 118 et 119.
- 1959 à 1969 : L'industrie brassicole belge, Bruxelles, Société générale de banque, 1970, p. 12.
- 1970 : I.N.S., communication.

On constate une tendance descendante couvrant largement la première moitié de notre siècle avec un creux au début des années 60. Cette évolution est interrompue, avec une reprise pendant chacune des deux guerres mondiales, la chute ayant été particulièrement rapide pendant la grande crise économique des années 30. Ces cinq dernières années, la consommation par habitant a progressé de nouveau légèrement. Nous estimons que la cause essentielle de cette diminution est la concurrence croissante de produits de substitution tels que les limonades, les eaux gazeuses, le vin et l'alcool de bouche. Il se serait également produit un certain glissement de la consommation de bière vers la consommation de vin en fonction des classes de revenus des consommateurs. La reprise récente semble avoir été provoquée par l'accroissement de la consommation à domicile et la préférence pour la bière de qualité.⁽¹⁾ Ces deux phénomènes sont étroitement liés à l'élévation du niveau de vie. Signalons encore que la qualité moyenne de la bière et son titre alcoolique étaient bien plus élevés après la seconde guerre mondiale qu'avant.

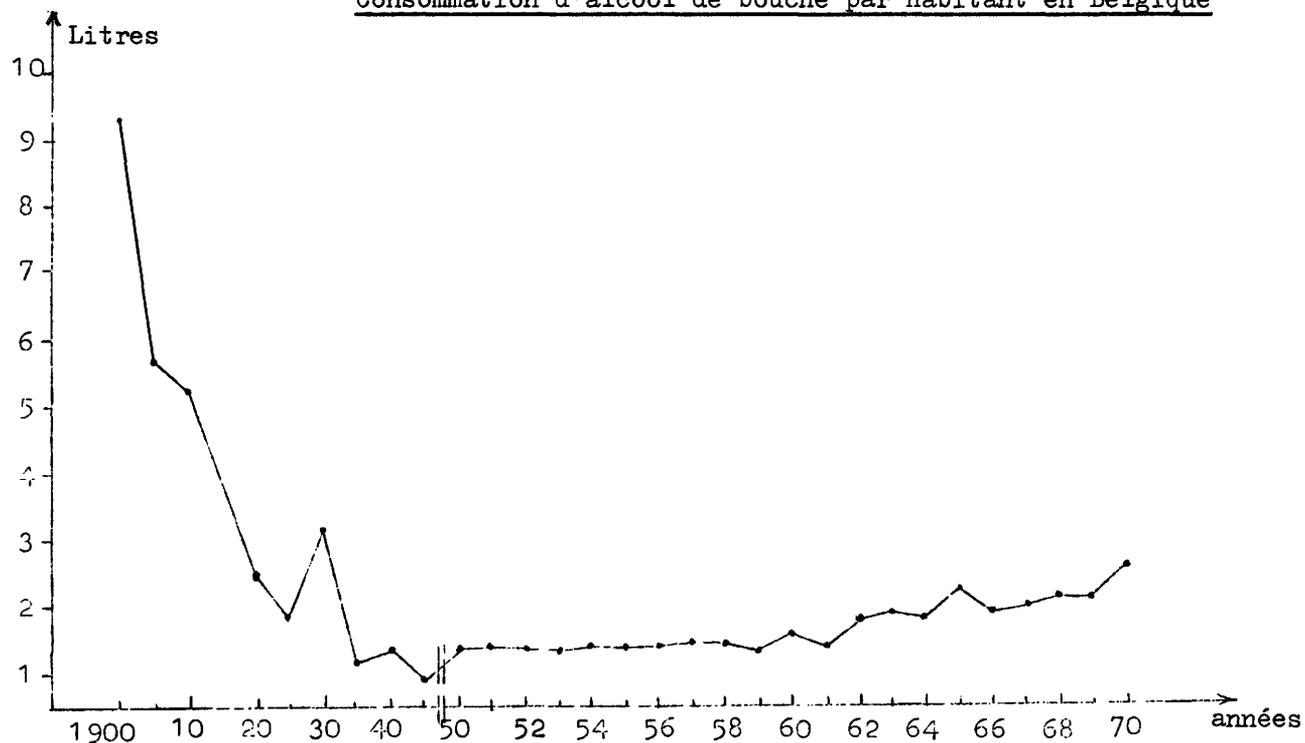
(1) L'industrie brassicole belge, Bruxelles, Société générale de banque, 1970, pages 11 et 12.

a.2. Alcool de bouche

L'évolution de la consommation d'alcool de bouche depuis l'année 1900 est représentée au tableau 9. Le graphique I.4. en illustre la tendance :

Graphique I.4.

Consommation d'alcool de bouche par habitant en Belgique



Sources : 1900 à 1944 : C. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique 1900-1958", Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales de l'U.C.L., n° 2, mars 1960, pages 118 et 119

1950 à 1970 : "Revue des Vins et Spiritueux", septembre 1971, page 53

Depuis le début du siècle, la consommation d'alcool a fortement diminué. Une importante diminution est apparue en 1919 par suite de l'entrée en vigueur de la loi Vandervelde interdisant la vente d'alcool dans les débits de boissons publics. Une seconde et importante diminution a été provoquée par la crise des années 30. Après la guerre, la consommation a stagné de 1950 à 1959. A partir de 1960, elle a de nouveau progressé, mais elle reste pourtant inférieure à la moyenne de la période antérieure à la première guerre mondiale.

L'augmentation de la consommation ces dix dernières années est allée de pair avec un accroissement de la proportion des importations. Les causes de cette évolution sont probablement une qualité supérieure et la gamme plus étendue de produits offerts par les pays étrangers ⁽¹⁾.

Le tableau 10, fait apparaître la place des différentes variétés de spiritueux par rapport au vin. Celle du whisky est particulièrement frappante. La progression du whisky a largement contribué à l'augmentation de la consommation d'alcool depuis 1960. La consommation d'alcool est presque aussi fréquente que celle du vin si l'on ne comprend pas les apéritifs de vin dans cette dernière catégorie.

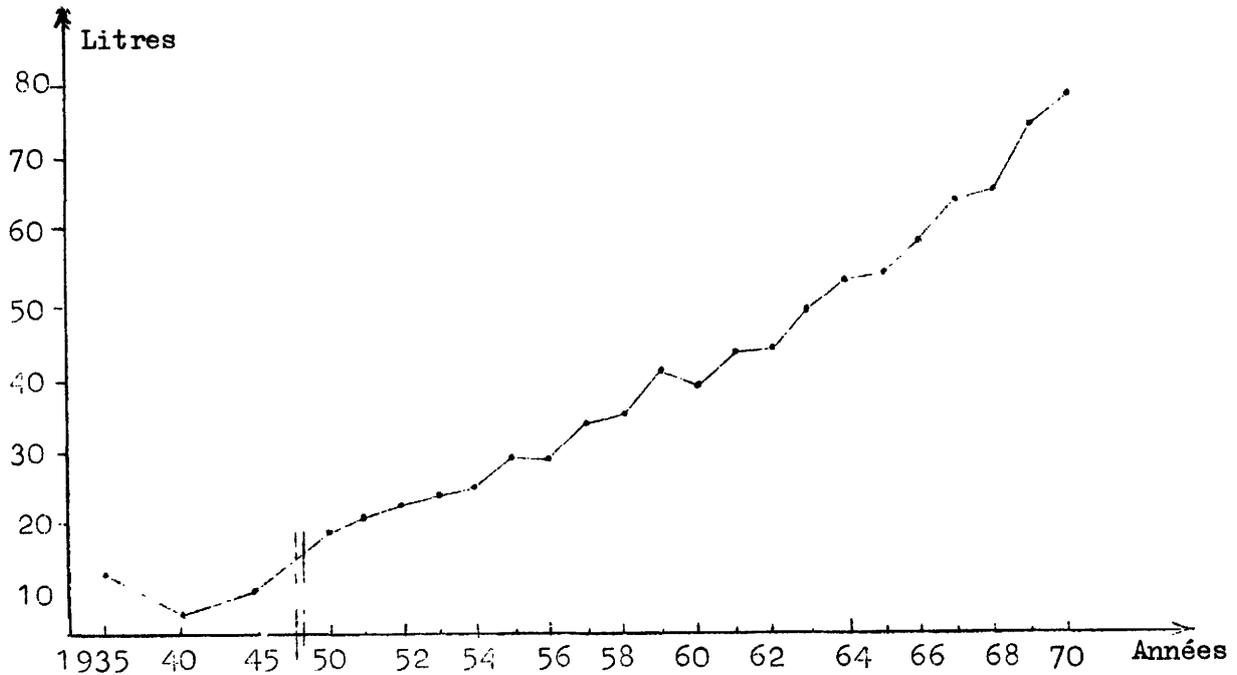
a.3. Boissons non-alcooliques

Le tableau 11 donne l'évolution de la consommation d'eau minérale et de limonade par habitant depuis 1935. Les données correspondantes sont représentées dans le graphique I.5 (voir page 11).

(1) L. STAMPA : "Vins et Spiritueux en Belgique ", Bruxelles Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, pages 43 et 44.

Graphique I.5.

Consommation d'eau gazeuse et de limonade par habitant en Belgique



Sources :

- 1935 à 1958 : C. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique, 1900-1958", Bulletin de l'Institut de recherches économiques et sociales de l'U.C.L., n° 2 mars 1960, pages 118 et 119.
- 1959 : L. STAMPA : "Vins et spiritueux en Belgique", Bruxelles, Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, page 46.
- 1960 à 1964 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1965, partie 86, Bruxelles, I.N.S., 1965, p. 291
- 1965 à 1970 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1971, partie 91, Bruxelles, I.N.S., 1971.

Depuis la seconde guerre mondiale, la consommation d'eau et de limonade a fortement augmenté. Les raisons de cette progression sont le succès qu'elles rencontrent auprès des jeunes, dont le pouvoir d'achat a augmenté, et l'augmentation de la consommation de boissons à domicile.

D'après une étude de l'Université Libre de Bruxelles (U.L.B.)⁽¹⁾, on peut s'attendre à ce que l'augmentation de cette consommation dans les pays de la CEE continue à progresser de 8 % par an jusqu'en 1975, ce qui amènerait la consommation d'eau gazeuse et de limonade approximativement au niveau de la consommation de bière.

Une étude effectuée par le Reader's Digest ⁽²⁾ établit une distinction entre les différents types de boissons non-alcooliques. Le résultat de cette étude figure au tableau 12. Les jus de fruits, la limonade, l'eau de Selz, les boissons à base de cola et les sirops concentrés sont distingués de l'eau minérale et des boissons toniques. La limonade et les jus de fruits occupent une place prépondérante dans le premier groupe. 75 % des personnes interrogées avaient consommé une des boissons du premier groupe au cours de la dernière semaine, ce qui porterait à conclure que la consommation de ces boissons est encore plus répandue que celle de la bière. Les quantités consommées sont toutefois moins importantes, si bien que la consommation de bière reste supérieure. Le groupe formé par l'eau minérale et les boissons toniques occupe aussi une place importante (31 % de la population en ayant consommé au cours de la dernière semaine).

a.4. Vins de fruits

Ce type de boisson est le premier produit de substitution du vin. Comme il ressort du tableau 4, la consommation de ces boissons a plus que doublé depuis 1960 (85.059 hl en 1970).

Cette forte augmentation est due aux avantages fiscaux dont elles bénéficient. Elles sont exonérées des droits d'accise. Cette disposition ne protège pas seulement la production intérieure mais aussi les importations, étant donné que les droits de douane ont été supprimés.

(1) Cahiers Economiques de Bruxelles, n° 30, 2ème trimestre 1966, page 162

(2) Radioscopie de l'Europe, 325.000.000 d'Européens. Une enquête conçue et réalisée sous le patronage du Reader's Digest, 1970.

a.5. Cidre et poiré

De même que les vins de fruits sont les premiers produits de substitution du vin non mousseux, les cidres sont les premiers produits de substitution du vin mousseux. Comme il ressort du tableau 5, la consommation de cette boisson a plus que triplé au cours de la période 1960 à 1970, pour atteindre 46.090 hl en 1970. Ceci est essentiellement dû au fait que les droits d'accise frappant ces boissons sont peu élevés par rapport à ceux qui grèvent le vin et le vin mousseux : les droits d'accise sur le cidre et le poiré mousseux ne s'élèvent qu'à 150 francs par hl alors qu'ils sont respectivement de 2.100 frs et 600 frs par hl pour le vin mousseux et le vin non mousseux titrant 12 ° au maximum.

2.b. Interprétation des résultats de l'enquête

Dans une enquête au cours de laquelle 1.552 personnes réparties sur l'ensemble du territoire national ont été interrogées, on a essayé de déterminer la fréquence de consommation d'un certain nombre de boissons. Le tableau I.2. donne les résultats de cette enquête ventilés au tableau 13, selon le sexe, la région démographique, le revenu et l'âge des personnes interrogées.

Le café est en tête des boissons consommées en Belgique. Le café n'est pas une boisson occasionnelle et il est bu quotidiennement ou presque par tout le monde ou presque (93,6 % de la population). La fréquence de consommation du café ne présente pas d'importants écarts entre consommateurs masculins et féminins, non plus qu'entre régions démographiques, classes de revenus et classes d'âges.

A côté du café, le lait constitue aussi pour de nombreuses personnes une boisson quotidienne : 50,6 % des personnes interrogées boivent du lait chaque jour ou presque. Il n'y a pas d'importante différence selon le sexe. Pour les femmes, la fréquence de consommation de lait s'accroît avec l'âge.

Tableau I.2.

Fréquence de consommation de boissons sélectionnées en pourcentage d'un échantillon représentatif de la population belge en 1971

Boissons	quotidienne ment ou presque (1)	au moins 1 fois par semaine (2)	au moins 1 fois par mois (3)	au moins 1 fois par trimestre (4)	au moins 1 fois par an (5)	Jamais (6)	Total
Lait, cacao	50.6	11.5	3.0	1.3	1.7	31.8	100
Café	93.6	1.7	0.3	0.1	0.1	4.2	100
Thé	14.2	14.8	7.5	3.0	3.0	57.5	100
Bière	46.1	22.4	5.1	2.0	1.9	22.5	100
Eau minérale	45.2	15.3	4.5	1.7	1.5	31.7	100
Limonade, boissons à base de cola	25.1	17.9	5.8	2.4	2.1	46.5	100
Jus de fruits	11.0	19.7	9.3	4.8	3.9	51.2	100
Liqueurs	2.1	11.1	12.8	9.5	14.5	49.9	100
Genièvre, spiritueux	3.1	10.9	9.1	7.0	11.2	58.6	100
Vin rouge	6.9	19.1	10.8	5.1	18.4	39.6	100
Vin blanc	1.4	10.2	12.1	6.4	19.7	50.1	100
Vin rosé	0.6	6.7	7.5	5.8	15.8	63.2	99,6
Vin mousseux	0.2	3.0	6.8	6.2	21.8	61.7	100
Apéritifs	2.5	15.1	9.5	5.0	18.8	48.8	99,6

Base : 1.552 personnes interrogées

Source : enquête directe

Pour les hommes, c'est exactement l'inverse : à mesure que l'âge augmente, la fréquence de consommation de lait diminue tandis qu'augmente le nombre d'hommes ne buvant pas de lait. La fréquence de consommation de lait est plus importante dans la région wallonne que dans les Flandres, sauf dans le Hainaut. La fréquence de consommation de lait dans le Brabant se situe exactement entre celle de la région flamande et celle de la région wallonne. Le niveau des revenus n'a aucune influence sur la fréquence de consommation de lait.

Pour les autres boissons non alcooliques (thé, eau minérale, boissons à base de cola et limonade, jus de fruits), la fréquence de consommation est plus élevée chez les femmes que chez les hommes. Les hommes ont plutôt tendance à remplacer ces boissons non alcooliques par des boissons alcooliques. La fréquence de consommation de jus de fruits, de thé et d'eau minérale augmente à mesure que l'on passe dans une classe de revenu supérieure. En ce qui concerne les boissons à base de cola et la limonade, la fréquence de consommation augmente en même temps que le revenu jusqu'à la classe de 15.0000 à 20.000 frs; au-delà, elle baisse de nouveau. Près de la moitié des personnes interrogées (45, 2 %) boit de l'eau minérale quotidiennement ou presque quotidiennement. La consommation d'eau minérale a fortement progressé ces dernières années. La fréquence de consommation d'eau minérale dans le Limbourg est nettement inférieure à la moyenne. A cette exception près, il n'y a pas de différence importante entre les diverses régions géographiques. La fréquence de consommation d'eau minérale est plus faible chez les femmes de moins de 25 ans que dans les autres classes d'âge. Ce phénomène n'apparaît pas chez les hommes. La fréquence de consommation diminue notamment tant chez les hommes que chez les femmes lors du passage de la classe d'âge de 46 à 55 ans à celle de 56 à 65 ans. Il en est de même lors du passage de la catégorie d'âge de 56 à 65 ans à celle de plus de 66 ans. Cela s'explique probablement par le fait que l'eau minérale est une boisson relativement récente et que les personnes âgées préfèrent conserver leurs habitudes.

Un quart des personnes interrogées boit des boissons à base de cola et/ou de la limonade quotidiennement ou presque quotidiennement. Près de la moitié (46,1 %) des personnes interrogées ne boit jamais de cola ou de limonade. La ventilation par classes d'âge fait nettement apparaître que ces boissons sont essentiellement consommées par les jeunes. Si l'on passe à une classe d'âge supérieure, la fréquence de consommation diminue tandis qu'augmente le nombre de personnes ne buvant pas de boissons à base de cola et/ou de limonade. La fréquence de consommation de ces boissons est la plus élevée dans l'Est du pays (Anvers, Limbourg, Liège). Elle est la moins élevée dans les provinces de Flandre occidentale et de Namur. Environ 1/7ème des personnes interrogées (14,2 %), boit du thé quotidiennement. On en boit plus fréquemment dans la région flamande et dans le Brabant que dans la région wallonne, la province de Luxembourg exceptée. C'est surtout dans la province d'Anvers que la fréquence de consommation de thé est nettement supérieure à la moyenne. Cette fréquence est très faible chez les hommes de moins de 25 ans.

Onze pourcents des personnes interrogées boivent quotidiennement du jus de fruit. Dans la province de Luxembourg, la fréquence de consommation est bien supérieure à la moyenne. Dans la région flamande, à l'exception de la province d'Anvers, la fréquence de consommation est inférieure à la moyenne. Elle diminue, et le nombre d'hommes ne buvant pas du jus de fruit augmente quand on passe dans une classe d'âge supérieure. La fréquence de consommation augmente chez les femmes jusqu'à la classe d'âge de 46 à 55 ans. Au-delà, elle diminue fortement.

La bière est la boisson alcoolique la plus consommée. Près de la moitié des personnes interrogées boivent de la bière quotidiennement ou presque quotidiennement. Les autres boissons alcooliques sont consommées beaucoup moins fréquemment. Toutefois, le vin est consommé plus fréquemment que les liqueurs et les alcools secs. Toutes les boissons alcooliques sont consommées plus fréquemment par les hommes que par les femmes. La consommation de boissons alcooliques dépend aussi directement du revenu.

Pour la bière, la fréquence de consommation est plus élevée dans l'ouest et le sud du pays que dans l'est. En ce qui concerne les hommes, la fréquence est la plus élevée dans la classe d'âge de moins de 25 ans. La fréquence de consommation de bière diminue dans les classes d'âge plus élevées. Chez les femmes toutefois, la fréquence de consommation est la plus élevée dans la classe d'âge de 25 à 35 ans; au-delà, elle diminue.

En ce qui concerne les liqueurs et les alcools secs, la consommation journalière est peu élevée et la consommation hebdomadaire est plus significative. C'est au Limbourg que la consommation tant de liqueurs que d'alcools secs est la moins fréquente. Les liqueurs sont consommées plus fréquemment dans la région wallonne que dans la région flamande du pays. En ce qui concerne les alcools secs, il n'y a pas de différence notable entre les deux régions, exception faite du Limbourg. Les liqueurs sont bues plus fréquemment par les femmes de la classe d'âge de 25 à 35 ans, le nombre de femmes ne buvant pas de liqueurs étant le plus élevé dans la classe d'âge de 36 à 45 ans. Chez les hommes, la consommation de liqueurs et d'alcools secs est la plus importante dans les classes d'âge les moins élevées. Pour les femmes, c'est aussi dans ces classes d'âge que la consommation d'alcools secs est la plus fréquente.

Les divers types de vins peuvent être classés comme suit, par ordre d'importance : vins rouges, apéritifs, vins blancs, vins rosés et vins mousseux. Le chapitre 4 donnera des précisions dans ce domaine.

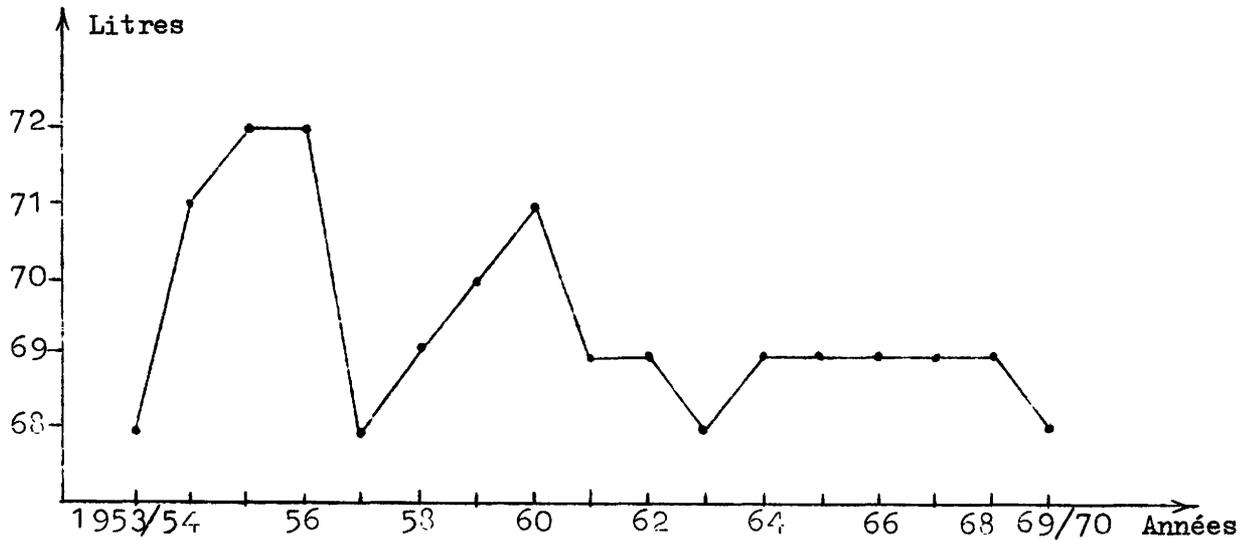
Les boissons consommées le plus fréquemment sont des boissons non alcooliques, notamment le café et le lait. Parmi les boissons alcooliques, la bière prend nettement la première place. La consommation de vins, de liqueurs et d'alcools secs est bien moins fréquente. La consommation de vin est cependant plus importante que celle de liqueurs et d'alcools secs.

D.3. Consommation de boissons alcooliques dans les pays de la CEE

Les tableaux 14 et 15 donnent respectivement la consommation de vin et la consommation de bière par habitant dans les pays de la CEE. L'illustration de ces consommations figure aux graphiques I.6. et I.7. :

Graphique I.6.

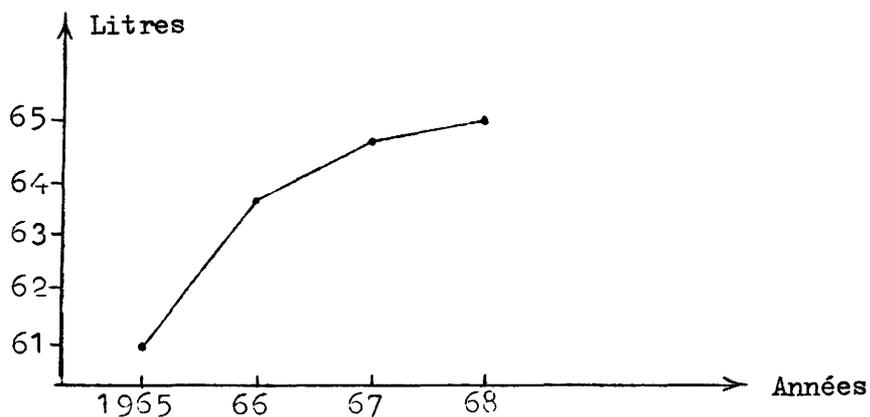
Consommation de vin par habitant dans les pays de la CEE



Source : Statistique agricole, Office statistique des Communautés Européennes, 1971, n° 1, page 137.

Graphique I.7.

Consommation de bière par habitant dans les pays de la CEE



Source : L'industrie brassicole belge, Bruxelles, Société générale de banque, 1970, page 12.

Il apparaît que c'est dans les pays producteurs que la consommation de vin est la plus importante.

En France, la consommation de vin a atteint un sommet en 1956/57 ⁽¹⁾ (139 litres par habitant) pour diminuer ensuite et s'établir à la fin des années 60 au-dessous du niveau italien (108 litres par habitant en France contre 115 litres en Italie en 1969/70). En revanche, la consommation de bière en France a augmenté ces dernières années (40 litres par habitant en 1968).

En Italie, c'est entre 1967 et 1970 que la consommation de bière a été la plus importante, le maximum s'établissant à 116 litres par habitant en 1968. Depuis lors, la consommation semble quelque peu stagner. Bien que minime encore, la consommation de bière progresse (10,4 litres par habitant en 1968). Les italiens et les français sont les consommateurs de vin par excellence de la CEE.

En Allemagne, en Belgique, aux Pays-Bas et au Luxembourg, la consommation par habitant augmente tant en ce qui concerne la bière que le vin. Les allemands et les belges sont les plus grands buveurs de bière (129,4 litres par habitant en Allemagne et 121,8 dans l'U.E.B.L. en 1968).

Alors que la consommation de bière augmente encore légèrement dans ces pays, la consommation de vin connaît une progression notable. Dans la période de 1954 à 1970, cette consommation a doublé pour atteindre 16 litres par habitant en Allemagne et 12 litres en Belgique en 1969/70.

La consommation globale de bière et de vin est faible aux Pays-Bas (45,4 litres de bière par habitant en 1968 et 4,1 litres de vin en 1969/70). Dans le Grand-Duché de Luxembourg, la consommation de vin s'établissait à 37 litres par habitant en 1969/70.

En résumé, nous pouvons dire que malgré les différences encore importantes qui caractérisent la consommation de vin et de bière dans les pays de la CEE, on dénote une certaine tendance à l'uniformisation.

(1) Par 1956/57, on entend la période du 1er septembre 1956 au 31 août 1957. Les autres indications d'années se réfèrent à la même durée.

Ceci confirme l'opinion de M. Biset : "A l'intérieur du Marché commun, il se produit une tendance logique à l'égalisation et à l'uniformisation de la consommation de boissons". (1)

Le tableau 16 donne les résultats d'une étude réalisée par le "Reader's Digest". Cette étude indique le pourcentage des personnes interrogées qui, dans un pays déterminé, ont consommé une boisson déterminée au cours de la dernière année. La Belgique n'occupe la première place que pour la bière. Elle n'occupe les premières places ni pour les vins, le champagne, les autres vins mousseux et les apéritifs, ni pour la plupart des spiritueux. La Belgique n'est au premier rang que pour la fréquence de consommation de whisky, si l'on ne tient pas compte de la Grande-Bretagne qui en est le producteur.

(1) W. Biset : "Le vin ... Demain", Revue belge des vins et spiritueux, juillet 1969, page 263.

C H A P I T R E I I

DISTINCTION ENTRE BUVEURS DE VIN ET NON-BUVEURS DE VIN ET
LEURS MOTIVATIONS

II.A. DISTINCTION ENTRE BUVEURS DE VIN ET NON-BUVEURS DE VIN

Par buveur de vin, nous entendons une personne qui boit du vin au moins une fois tous les trois mois. L'enquête comporte une série de questions qui visent à déterminer les motivations des non-buveurs de vin. Il va de soi que nous n'avons posé aux non-buveurs de vin aucune question ayant spécifiquement trait à la consommation de vin.

Les résultats de l'enquête indiquent que plus de la moitié de la population (51,8 %) appartient au groupe des non-buveurs de vin. Le nombre de personnes ne buvant jamais de vin ou en buvant rarement est donc important. Pour promouvoir la consommation de vin, il faudra essayer de réduire ce nombre (sic ! n.d.t.).

Le tableau II.1. indique la proportion des diverses catégories de consommateurs (ventilation par sexe, province, revenu et âge) qui boit du vin et celle qui n'en boit pas. Les consommateurs de vin sont plus nombreux chez les hommes (52,7 %) que chez les femmes (47,3 %).

En ce qui concerne la ventilation entre les classes d'âge, le nombre de buveurs de vin est plus important dans les classes d'âge de moins de 35 ans. Au-dessus de 55 ans, le nombre de buveurs de vin diminue sensiblement. La "limitation de la consommation de vin", pour raisons de santé, est, à cet égard, le facteur le plus important.

C'est dans le Hainaut (58 %) et dans la Flandre occidentale (54 %) que les buveurs de vin sont le plus nombreux. Il sont peu nombreux dans la province de Liège (39 %) et surtout dans la province du Limbourg (27 %).

Tableau II.1.
Distinction entre buveurs de vin et non-buveurs de vin (en pourcentage d'un échantillon de la population belge en 1971)

	Moyenne	Sexe		Provinces								
		Femme	Homme	Fl.oc.	Fl.or.	Anv.	Limb.	Brab.	Namur	Liège	Hein.	Lux.
Buveurs de vin	48,2	45,2	52,7	54,3	45,1	52,1	27,5	48,7	47,2	39,2	58,1	51,3
Non-buveurs de vin	51,8	54,8	47,3	45,7	54,9	47,9	72,5	51,3	52,8	60,7	41,9	48,7
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100

	Revenu (en milliers de F.B.) par mois											Classes d'âge				
	< 7	7 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 et plus	< 25	25 à 35	36 à 45	46 à 55	56 à 65	> 66				
Buveurs de vin	24,6	37,0	48,3	63,4	71,4	77,1	55,5	60,9	51,7	51,8	44,2	26,2				
Non-buveurs de vin	75,4	63,0	51,7	36,6	28,6	22,9	45,5	39,1	48,3	48,2	55,9	73,7				
Total	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100	100				

Base : 1.552 personnes interrogées

Source : enquête directe

Il y a une corrélation très nette entre le nombre de buveurs de vin et le niveau de revenu. Dans la classe de revenus inférieure (moins de 7.000 F.B. par mois), il n'y a qu'un quart de buveurs de vin (24,6 %), alors que dans la classe de revenus la plus élevée (plus de 25.000 F.B. par mois), plus des trois quarts des personnes interrogées (77,1 %) boivent du vin.

II.B. MOTIVATION DES NON-BUVEURS DE VIN

Etant donné l'importance de la catégorie des non-buveurs de vin, nous avons étudié leur motivation.

A la question "Pourquoi buvez-vous si peu de vin ?", les réponses reçues sont celles qui figurent au tableau II.2. Soulignons que nous n'avons admis qu'une seule raison, la principale.

Tableau II.2.	
Motivation des non-buveurs de vin en % d'un échantillon de la population belge en 1971	
Raisons indiquées	% des non-buveurs de vin
Goût	41,1
Santé	21,9
Trop cher	7,8
Difficulté d'achat	0,2
Je ne bois pas d'alcool	4,7
Je ne connais pas les vins	18,9
Privilège des classes supérieures	1,1
Sans opinion	4,1

Base : 807 non-buveurs de vin

Source : enquête directe

Les raisons principales invoquées le plus souvent par les non-buveurs de vin sont le goût, la santé et le manque de connaissances en la matière. Le niveau trop élevé des prix et le refus, par principe, de toute consommation d'alcool semblent moins déterminants, les difficultés d'achat et les obstacles d'ordre social devant être considérés comme des motifs négligeables.

Les résultats obtenus doivent toutefois être interprétés avec la prudence qui s'impose, car, en l'occurrence, il s'agit chaque fois de la "première" raison, alors que dans la pratique il peut y avoir plusieurs raisons qui incitent à ne pas boire de vin.

Il ne fait pas de doute que l'on sous-évalue considérablement l'influence du fait que le prix du vin est supérieur à la plupart des autres boissons. De nombreuses personnes d'abstiennent d'indiquer ce motif pour sauvegarder leur prestige social. En outre, le prix doit être considéré comme une explication partielle des motifs : "Ne correspond pas à mes goûts" et "Ne suis pas connaisseur en vins". En effet, on n'apprend à apprécier le vin et on n'apprend à le connaître qu'en en buvant régulièrement, dans les règles et avec les plats auxquels il convient. Or, le niveau élevé du prix constitue ici l'obstacle majeur.

Le motif de la "difficulté d'achat" est aussi plus important que les résultats ne l'indiquent. Il est probable que la vente des vins peut être sensiblement accrue par une meilleure distribution. Beaucoup de vendeurs sont maladroits parce qu'ils sont incompetents en matière de vins. Une certaine formation professionnelle paraît ici souhaitable. Le vendeur doit être suffisamment familiarisé avec le langage du vin, connaître son assortiment et être à même d'informer le client sur le goût du vin, sa provenance, la manière de le servir et les mets qu'il accompagne. Il faut qu'il soit lui-même connaisseur et, de préférence, amateur de vins. Seul un vendeur compétent et motivé peut persuader le client. Une liste des vins peut être un précieux auxiliaire de la vente. Elle donne aux clients un aperçu de l'assortiment, ce qui facilite le choix.

L'indication des mets avec lesquels un vin donné est servi de préférence peut également faciliter considérablement le choix et prévenir des erreurs. L'amélioration de la distribution réduira fortement le nombre des réponses du motif "Ne correspond pas à mes goûts".

Encore un mot sur ce dernier motif, principal selon l'enquête : il faut essayer de faire connaître le goût des vins à un nombre de consommateurs aussi grand que possible. La promotion du vin dans notre pays n'en est encore qu'à la phase initiale. De même, il faut faire comprendre à la masse, dans son ensemble, que boire du vin n'est en aucune manière préjudiciable à la santé. Ceci est d'ailleurs confirmé par des recherches médicales effectuées dans ce domaine aux Etats-Unis.

Le questionnaire révèle qu'on a également essayé de déterminer l'importance des différents motifs dans les diverses catégories de consommateurs.

Comme il faut s'y attendre, le "prix" n'est plus guère mentionné dans les classes de revenu supérieures; mais la "santé" (52 %) est un motif très fréquemment invoqué, ce qui s'explique puisque le nombre de non-buveurs de vin est plutôt faible dans cette catégorie, précisément parce que l'importance de tous les autres motifs est atténuée.

La ventilation en fonction du sexe fait apparaître que l'argument de la "santé" est plus souvent mentionné par les femmes que par les hommes. (23,4 contre 19,5 %). Il y a parmi les non-buveurs de vin plus d'hommes que de femmes qui invoquent la méconnaissance des vins.

Les différences géographiques sont plutôt faibles. Seule la proportion des personnes interrogées qui ne boivent pas de vin parce qu'elles "ne boivent pas d'alcool" est beaucoup plus élevée dans le Limbourg (11,4 %) que dans les autres provinces (4,7 % en moyenne).

Les différences les plus frappantes se trouvent dans la ventilation par classes d'âge. Le tableau 17 donne les détails se rapportant à cet aspect.

Le "goût" revêt une importance bien plus grande dans les classes d'âge les plus jeunes que dans les autres (62,5 % dans le groupe des personnes de moins de 25 ans contre 28,4 % dans le groupe des personnes de plus de 65 ans). Les jeunes ne sont pas moins familiarisés avec le vin. La promotion pourrait donc aussi viser les plus jeunes pour leur faire apprécier le goût du vin. A cet effet, on peut choisir des circonstances appropriées et leur offrir du vin. Le motif "santé" est naturellement invoqué dans les classes d'âge supérieures.

Faisons encore remarquer que le motif "Je ne bois pas d'alcool" est mentionné le plus fréquemment dans la plus jeune et la plus âgée des classes d'âge.

C H A P I T R E I I I

DEPENSES ET COMPORTEMENT DE L'ACHETEUR

III.A. DEPENSES

Le présent paragraphe est consacré à l'étude de l'évolution des dépenses globales faites pour le vin et d'autres boissons, puis à la place de ces dépenses dans le budget total du ménage.

A.1. Dépenses globales consacrées au vin

Le tableau 18 indique les dépenses de boissons en prix de 1963. Il en ressort que la valeur absolue des dépenses de vin ont augmenté de 124,3 % au cours de la période 1953-1969. Ce pourcentage d'augmentation des dépenses est sensiblement supérieur à celui de la consommation privée, qui est de 75,1 %. Les deux tendances sont représentées par le graphique III.1.

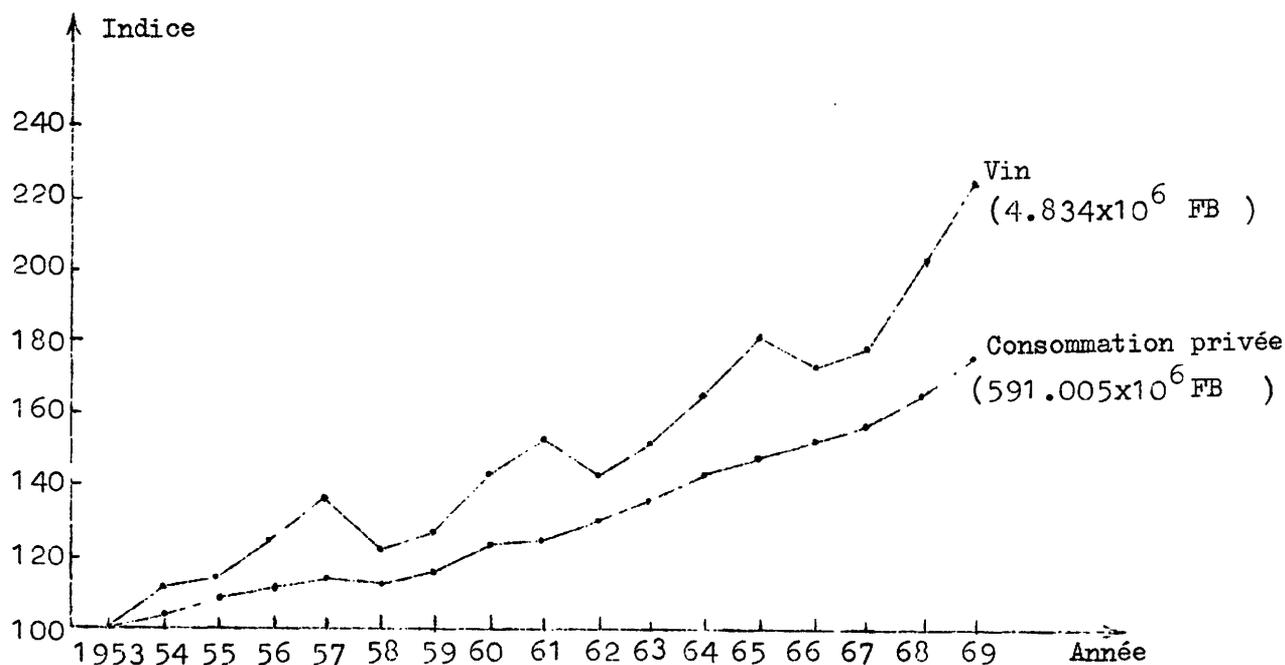
Bien que le vin ait amélioré sa position, celle-ci reste modeste. Le rapport entre les sommes consacrées au vin et les dépenses totales de consommation privée s'établissait à 8 contre 1.000 en 1969.

A.2. Dépenses globales consacrées aux boissons

Les données du tableau 18 permettent d'étudier l'évolution des dépenses consacrées aux diverses boissons. Le graphique III.2. illustre ces données :

Graphique III.1.

Indice des dépenses consacrées au vin et à la consommation
privée totale 1953 = 100



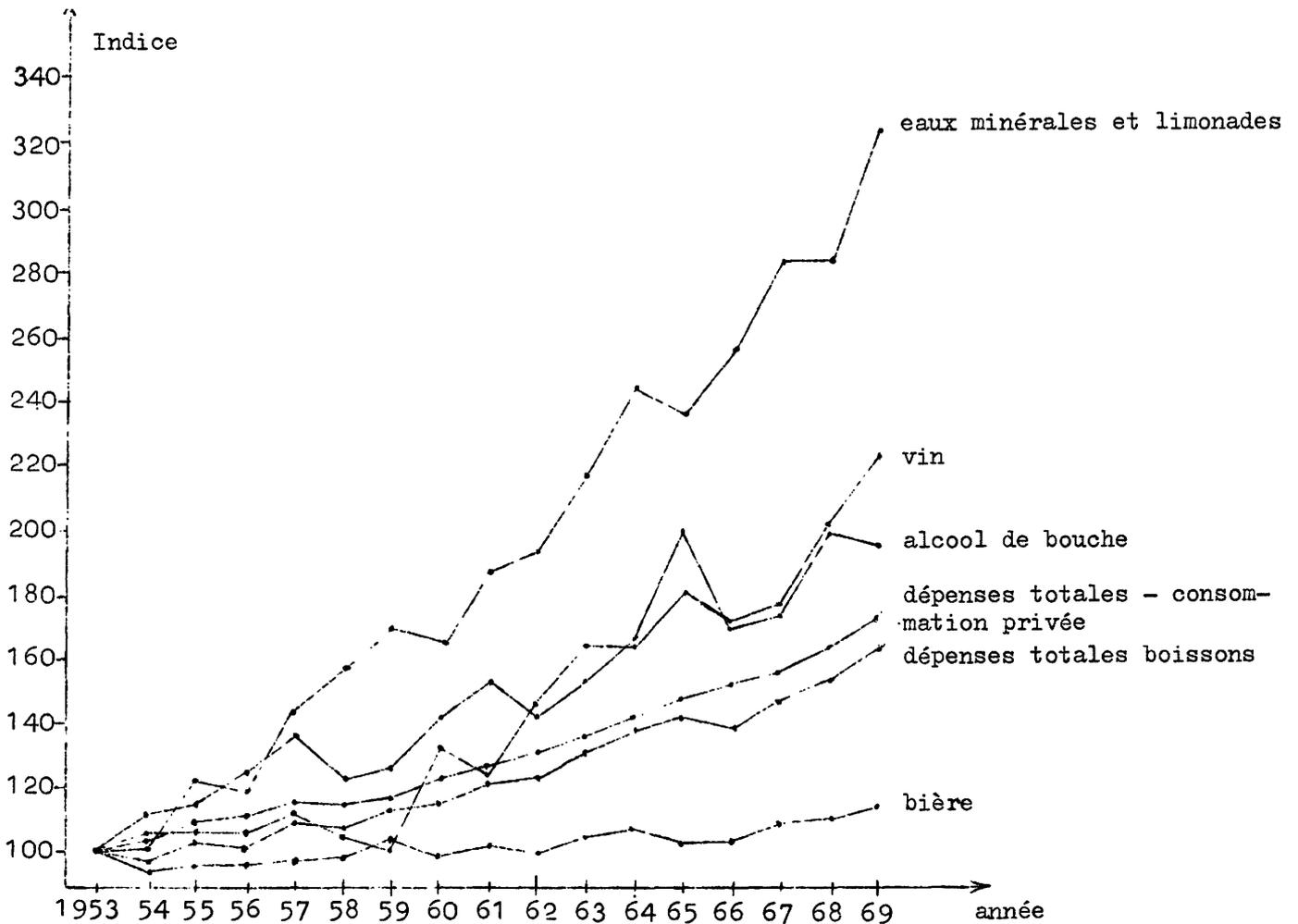
Source : Annuaire statistique de la Belgique, tome 90, 1970, Bruxelles
INS 1971.

Pour compléter, nous donnons ci-après la structure des dépenses
de consommation de boissons en 1969 en prix courants.

	Chiffre abs. 10^9 FB	%
Eau minérale et limonade	7,736	22,14
Bière	15,752	45,08
Alcool	5,526	15,82
Vins et autres boissons	5,927	16,96
Dépenses totales consa- crées aux boissons	34,941	100,00

Graphique III.2.

Indice des dépenses consacrées aux boissons, ventilées par
catégorie, et à la consommation privée totale
1953 = 100



Source : Annuaire Statistique de la Belgique, tome 90, 1970,
Bruxelles, INS 1971.

Le tableau 18 fait clairement apparaître que la bière reste
la boisson la plus consommée (44,5 % du total des dépenses de boissons),
mais que les autres boissons ont amélioré leur position.

C'est ainsi qu'en 1953, 63,9 % des dépenses totales de boissons étaient consacrées à la bière contre 44,5 seulement en 1969. La consommation de bière est restée à peu près stable, avec cependant une légère progression ces dernières années. Ce fait est confirmé par l'évolution de la consommation par habitant (voir tableau 8), les dépenses relatives à la bière ayant aussi légèrement augmenté; mais cette augmentation est insignifiante par rapport à l'augmentation des dépenses consacrées à d'autres boissons.

Ce sont l'eau minérale et la limonade qui ont le plus progressé. Les dépenses relatives à ces boissons ont en effet augmenté de 225 % de 1953 à 1969. En 1969, les dépenses relatives à ces boissons représentaient 22,5 % des dépenses totales de boissons, contre 11,4 % en 1953 (voir tableau 19).

Comme nous l'avons dit, les sommes consacrées au vin ont augmenté de 124,3 % au cours de la période considérée. Pour l'alcool la croissance est plus modérée (97,8 %).

Les dépenses de boissons n'ont été en 1969 que de 4,3 % des dépenses totales de consommation privée, contre 5,2 % en 1953. Les dépenses totales en prix constants ont augmenté de 75,1 % au cours de la période 1953-1969, alors que les dépenses de boissons, en prix constants, n'augmentaient que de 64,1 %. Ceci est dû à la stagnation des dépenses de bière. L'augmentation des dépenses concernant toutes les autres boissons est plus importante que l'augmentation des dépenses totales; c'est ce qui ressort d'ailleurs clairement du tableau 19 et du graphique III.2. correspondant.

Les dépenses de bière restent encore les plus importantes dans l'ensemble des dépenses de boissons, mais la position de la bière s'est fortement détériorée au profit de l'ensemble des autres boissons (voir tableau 19).

En somme, nous pouvons dire que les dépenses de vin ont augmenté plus fortement que les dépenses totales de consommation privée et les dépenses totales consacrées aux boissons.

Parmi l'ensemble des dépenses de boissons, à l'exception de l'eau minérale et de la limonade, ce sont les dépenses consacrées au vin qui ont le plus progressé. Toutefois, leur place, tant dans l'ensemble de la consommation privée que dans la consommation totale de boissons, reste plutôt faible.

A.3. Dépenses consacrées aux boissons dans le budget familial

En 1961, l'INS a effectué une enquête sur les budgets ⁽¹⁾, dont les résultats figurent aux tableaux 20 et 21. L'enquête a porté sur trois groupes socio-économiques, ouvriers, employés et inactifs ⁽²⁾. Chacun de ces groupes a encore été subdivisé par catégories de revenus.

En 1963-64, une enquête sur les budgets familiaux, dont les résultats figurent aux tableaux 22 et 23, a été effectuée auprès de familles d'ouvriers, d'employés et d'agriculteurs ⁽³⁾.

Le tableau 20 fait clairement apparaître que les dépenses absolues effectuées par les différents groupes pour toutes les boissons, tant alcooliques que non alcooliques, ont tendance à augmenter avec le revenu. Ce n'est que pour le vin et les spiritueux que les dépenses relatives ⁽⁴⁾ augmentent aussi avec le revenu.

(1) "Enquête sur les budgets des ménages en 1961", Etudes statistiques et économétriques, n° 5, Bruxelles, INS, pages 48 et suivantes.

(2) Les inactifs comprennent les groupes suivants : retraités, chômeurs, etc...

(3) Enquête sur les budgets familiaux, 1963-64, Belgique, Statistiques sociales - série spéciale n° 2 - Bruxelles.
Office statistique des Communautés européennes

(4) L'expression "Dépenses relatives pour ..." ou "importance relative ..." signifie ici "part des dépenses pour ... dans les dépenses totales" par opposition aux dépenses en valeur absolue.

Ce n'est pas toujours le cas pour la bière et les boissons non alcooliques. Cela est probablement dû au fait que ces boissons sont consommées quotidiennement ou en tout cas, très souvent, et que, par conséquent, les dépenses dépendent moins du revenu.

Plus on s'élève dans les catégories de revenu, plus la part de la bière de table diminue et plus s'accroît celle des "bières de qualité supérieure". De même pour l'eau minérale dont la consommation augmente par rapport aux autres boissons non alcooliques (voir tableau 24). Ceci s'explique probablement par l'opinion, prédominante dans les classes de revenu les moins élevées, que l'eau minérale peut facilement être remplacée par de l'eau ordinaire.

La consommation de vin dépend dans une large mesure du revenu et ce degré de dépendance est plus marqué dans les ménages d'employés que dans les ménages d'ouvriers. Les classes les plus fortunées consacrent au vin les sommes les plus élevées et aussi le pourcentage le plus élevé de leurs dépenses totales. Nous pourrions en conclure que le vin, bien plus que les autres boissons, est considéré comme un produit de luxe. L'enquête sur les budgets remonte toutefois à 1961. Or, il se peut que cette opinion ait évolué depuis cette époque ⁽¹⁾.

Nous pouvons déduire des tableaux 20 et 21 que les spiritueux prennent la place la moins importante chez les ouvriers (3,5 0/00 en moyenne). Les employés, les agriculteurs, les inactifs consacrent environ la même part de leur budget aux spiritueux (\pm 5 0/00), bien que le tableau 23 donne l'impression que la part des spiritueux dans les dépenses totales est plus faible chez les agriculteurs que chez les employés. Ceci est dû au fait que les apéritifs et les spiritueux sont groupés sous une même rubrique. Comme il ressort du tableau 21, les dépenses d'apéritif sont relativement importantes chez les employés (1,5 0/00), alors que, chez les agriculteurs, elles sont probablement minimales. La place importante des spiritueux dans le budget de l'agriculture et de l'inactif peut s'expliquer par le fait que l'on buvait beaucoup plus de spiritueux autrefois (voir tableau 9).

(1) Pauwels J.C.Ludo, De wijnhandel in België, thèse, Anvers 1968-1969, page 34

Nous estimons que cette habitude a partiellement subsisté dans ces deux catégories de personnes. Les ouvriers, par contre, considèrent plutôt les spiritueux comme un produit de luxe.

Le tableau 23 établit une distinction entre les ménages d'ouvriers habitant dans des communes de moins de deux mille habitants et les ménages d'ouvriers habitant dans des communes de plus de 100.000 habitants. Dans les ménages ouvriers habitant dans les communes les plus importantes, les boissons non alcooliques tiennent une place plus importante (8,3 0/00 contre 6,2 0/00, les boissons alcooliques, à l'exception du vin, (3,5 0/00 contre 4 0/00) une place moins importante (15,7 contre 17,7 0/00)

Le tableau 23 fait également apparaître une différence frappante de consommation de vin entre les familles d'ouvriers de la région néerlandophone et celles de la région francophone. La part des boissons alcooliques dans les dépenses de consommation globales est bien plus importante dans les familles d'ouvriers de la région francophone (20,5 contre 15,4 0/00). Il s'agit surtout du vin, des apéritifs et des spiritueux. En revanche, la bière tient une place un peu plus importante dans la région néerlandophone (10 contre 9,4 0/00).

Les familles d'employés de deux et trois enfants sont réparties au tableau 23 suivant que leur revenu total est supérieur ou inférieur à 180.000 francs belges. Dans les familles d'employés de la catégorie supérieure, la part du vin, des apéritifs et des spiritueux dans la consommation totale augmente, alors que celle de la bière et des boissons non alcooliques diminue.

Quelques remarques s'imposent à ce sujet :

1. Les chiffres figurant aux tableaux 20, 21, 22 et 23, en annexe, concernent exclusivement les dépenses consacrées aux boissons consommées dans le ménage et non les dépenses consacrées aux boissons consommées hors du ménage. La consommation hors du domicile est surtout importante pour la bière.

2. Les pourcentages figurant aux tableaux 21 et 23 ne correspondent pas au pourcentage des dépenses réellement consacrées aux boissons.

Ceci peut s'expliquer en partie par la première remarque : les dépenses consacrées aux boissons consommées hors du ménage ne sont pas comprises dans ce chiffre. Cela peut aussi s'expliquer par le fait qu'il s'agit de chiffres basés sur une enquête. L'échantillon n'est jamais une image parfaite de la population ⁽¹⁾.

L'analyse des budgets familiaux indique les différences d'habitudes suivant les classes, les régions, etc... La part des dépenses totales consacrée au vin s'accroît avec le revenu. La consommation de vin chez les ouvriers semble être bien plus importante dans la région francophone que dans la région néerlandophone. La consommation de vin est aussi bien plus importante dans les grandes villes que dans les petits villages.

III.B. COMPORTEMENT DE L'ACHETEUR

Après avoir étudié la place prise par les différentes boissons dans le budget familial et dans les dépenses totales, nous nous intéresserons plus particulièrement au comportement de l'acheteur de vin. C'est pourquoi l'enquête contenait des questions telles que : combien dépense-t-on pour une bouteille de vin ? Combien de bouteilles achète-t-on d'un coup ? Quelle est la fréquence des achats de vin ? Les réponses reçues seront commentées dans les paragraphes suivants.

(1) L. Stampa, Vins et spiritueux en Belgique, Bruxelles, Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, page 57.

B.1. Importance des achats

La quantité unitaire moyenne de vin achetée par le consommateur a fortement diminué au cours de la dernière décennie. Auparavant, seules les classes les plus fortunées de la société achetaient du vin et le mettaient dans leur cave. Aujourd'hui, l'habitude d'installer une cave à vins s'est largement perdue : les provisions domestiques de vin et la quantité achetée en une fois sont bien inférieures à celles d'avant-guerre.

Il y a diverses raisons à cette diminution de l'intérêt porté aux vins et du nombre des caves à vins et à la réduction des achats unitaires. L'habitat a changé; la forte concentration de la population dans les villes fait que de nombreuses personnes vivent dans des appartements. Ceux-ci ne sont pas suffisamment spacieux pour permettre de garder un important stock de vins. Dans de nombreuses villas neuves aussi la place réservée à la cave à vins est minime.

En outre, les possibilités de détente et de consommation sont devenues plus nombreuses. A cet égard, songeons à la multiplicité des produits et des besoins nouveaux, tels que la télévision, la radio, la voiture, les vacances. C'est pourquoi, on préfère souvent consacrer moins d'argent au vin en limitant les dépenses aux besoins immédiats.

L'enquête porte aussi sur le nombre de bouteilles achetées en une fois. Les réponses sont groupées au tableau III.3.

Il apparaît que, abstraction faite des achats pour lesquels les circonstances déterminent les quantités, plus de la moitié des personnes interrogées (64,5 %) achètent moins de 12 bouteilles. Il est évident que des commandes de cet ordre ne sont pas livrées à domicile. Elles correspondent essentiellement à des achats effectués dans de grands magasins, des super-marchés et des commerces de détail ordinaires et spécialisés.

Tableau III.3. Achats unitaires de vin en 1971	
Désignation	Pourcentage des réponses
moins de 3 bouteilles	22,3
de 3 à 6 bouteilles	23,3
de 7 à 12 bouteilles	18,9
de 13 à 24 bouteilles	8,6
de 25 à 72 bouteilles	10,0
plus de 72 bouteilles	4,4
en fût	2,8
suivant les circonstances	9,6

Base : 730 consommateurs de vin

Source : enquête structure

Les commandes de plus de 12 bouteilles et surtout de plus de 24 bouteilles sont habituellement livrées à domicile. La plupart de ces livraisons sont probablement effectuées par le négociant de vins et aussi par des détaillants spécialisés. Elles représentent environ 25 % de l'ensemble des commandes si l'on admet que les commandes de 13 à 24 bouteilles sont toujours livrées à domicile, ce qui n'est manifestement pas le cas.

Peut-être le nombre de commandes importantes augmentera-t-il à l'avenir, puisqu'on peut s'attendre à ce que le nombre des connaisseurs en vins augmente et par conséquent aussi la tendance à faire vieillir soi-même le vin.

La commande de vin en fût est plutôt rare (2,8 % des commandes). Ceci paraît normal si l'on songe que la différence de prix n'est pas tellement importante et qu'une bouteille se manipule beaucoup plus facilement qu'un tonneau. En outre, il est plus difficile de garantir la qualité d'un vin en fût. De surcroît, on achète obligatoirement d'importantes quantités d'un seul et même vin.

Le tableau 25 ventile les données du tableau III.3. entre les différentes catégories de consommateurs.

La distinction par sexe ne révèle aucune différence. Le seuil de probabilité n'est guère supérieur à 0,5 .

La ventilation par catégories de revenu (tableau 25 b) fait apparaître que les achats en grandes quantités sont plus souvent le fait de ménages à revenu élevé, ce qui paraît normal. Le vin en fût n'est pour ainsi dire acheté que par des familles dont le revenu est supérieur à 25.000 F.B.

La répartition géographique (tableau 25 c) fait apparaître quelques différences intéressantes. Dans la province de Namur, les achats en quantités importantes sont plus fréquents que dans les autres provinces (31 % contre 23 % en moyenne). L'achat de vin en fûts y serait également plus fréquent (5,9 % contre 2,9 % en moyenne). Dans la province de Limbourg, les achats porteraient essentiellement sur de petites quantités, souvent inférieures à 3 bouteilles. Dans celle d'Anvers, ils portent essentiellement sur des quantités de 3 à 6 bouteilles. En Flandre occidentale et dans la province de Liège, les quantités de 7 à 12 bouteilles sont bien plus fréquentes que dans les autres provinces. Dans la province de Luxembourg, on achète fréquemment par 13 à 24 bouteilles.

La ventilation par classes d'âge (tableau 25 d) fait apparaître que les jeunes achètent surtout en petites quantités. Ceci s'explique par le fait que la plupart des jeunes ne disposent pas de moyens suffisants pour effectuer des achats plus importants. Les achats de moins de 3 bouteilles diminuent avec l'âge, jusqu'à 55 ans, puis augmentent de nouveau au-delà. Ce sont surtout les personnes de 25 à 55 ans qui achètent par 7 à 24 bouteilles. Les achats en quantités de 24 à 72 bouteilles augmentent jusqu'à l'âge de 55 ans : cependant, bon nombre de personnes interrogées de plus de 65 ans achètent d'un coup plus de 72 bouteilles (13,3 % contre 4,4 % en moyenne).

B.2. Dépenses par bouteille de vin

Pour avoir un aperçu de la dépense consentie par bouteille de vin, il a été demandé aux consommateurs dans quelle catégorie de prix et en quelle quantité ils avaient acheté la dernière fois. Les réponses à cette question figurent au tableau III.4. (voir page 39).

La majeure partie des buveurs de vin interrogés n'achète pas de vin à moins de 30 F (88,5 %), ni à plus de 70 F (plus de 80 %). Le vin acheté le plus fréquemment se situe dans la catégorie de prix de 30 à 70 F et surtout dans celle de 30 à 50 F (50,6 %). Pour l'ensemble des catégories de prix, les quantités de vins achetées sont le plus souvent inférieures à 12 bouteilles (plus de 60 % des achats). Dans la catégorie de prix de plus de 100 F et de moins de 30 F, les achats effectués en quantités de 3 bouteilles au maximum sont plus nombreux que ceux effectués en quantités de 4 à 6 bouteilles et de 7 à 12 bouteilles. Pour la catégorie de prix de 30 à 100 F, les achats en quantités de 4 à 6 bouteilles et de 7 à 12 bouteilles sont encore relativement importants.

L'incidence du sexe, de la catégorie de revenu, de la répartition géographique et de la classe d'âge sur l'achat de vin de diverses catégories de prix a été étudiée par ventilation des réponses du tableau III.4. entre ces rubriques. La présente étude n'a pas repris tous les tableaux obtenus, au nombre de 24. Nous nous sommes bornés à reproduire les 4 tableaux concernant la catégorie de prix la plus importante, de 30 à 50 F.B. (tableau 26); mais l'analyse ci-après utilisera des données empruntées à d'autres tableaux.

La ventilation par sexe ne fait pas apparaître de différences importantes.

Tableau III.4.
Achats de vin en Belgique en 1971, en fonction de la catégorie de prix et
du volume de l'achat (pourcentage)

Volume de l'achat Catégorie de prix	Volume de l'achat										en fût	néant	
	1 à bouteilles	3 à bouteilles	4 à bouteilles	6 à bouteilles	7 à bouteilles	12 à bouteilles	13 à bouteilles	24 à bouteilles	25 à bouteilles	72 bouteilles			plus de 72 bouteilles
moins de 30 FB	5.3		2.1	1.6	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.7	0.3	0.7	88.5
30 - 50 FB	15.5		13.0	9.9	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	4.7	1.7	0.3	49.4
51 - 70 FB	8.9		8.9	7.3	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.8	2.4	0.8	64.7
71 - 100 FB	4.7		4.0	3.3	2.4	2.4	2.4	2.4	2.9	2.9	1.6	0.8	80.2
101 - 200 FB	3.4		1.6	1.1	0.8	0.8	0.8	0.8	1.1	1.1	1.0	0.3	90.5
plus de 200 FB	1.8		0.4	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.3	0.1	0.1	97.0

Base : 696 buveurs de vin
Source : enquête directe

Nous constatons que c'est dans la province de Luxembourg que le nombre des personnes interrogées qui achètent du vin de moins de 30 FB la bouteille, de 30 à 50 FB et de plus de 200 FB est le plus élevé, mais le nombre d'habitants de cette province qui achète du vin à un prix de 50 FB à 200 FB la bouteille est inférieur à la moyenne.

Dans le Hainaut, aussi, bon nombre de personnes achètent du vin de moins de 30 FB la bouteille. Le nombre des personnes interrogées qui achètent du vin à un prix de 70 à 200 FB la bouteille dans le Hainaut est bien inférieure à la moyenne.

Dans la province de Liège, ce sont les personnes qui achètent du vin de moins de 30 FB la bouteille et de 30 à 50 FB la bouteille qui sont le moins nombreuses. Le nombre des personnes qui achètent du vin à un prix de 50 à 100 FB la bouteille y est en revanche bien supérieur à la moyenne.

Dans la province de Namur, la proportion de personnes interrogées qui achètent du vin à des prix de 50 à 100 FB la bouteille est inférieure à la moyenne.

Le prix payé à l'achat d'une bouteille de vin dans le Brabant et dans la province d'Anvers correspond pratiquement à la moyenne.

Le nombre des personnes interrogées qui ont acheté récemment du vin dans une catégorie de prix indifférente est toujours le moins élevé dans la province de Limbourg, si l'on exclu la catégorie de prix de 70 à 100 FB la bouteille.

Le pourcentage d'habitants de Flandre orientale qui achètent du vin de moins de 30 FB la bouteille est inférieur à la moyenne; ce pourcentage est supérieur à la moyenne pour le vin de 30 à 50 FB la bouteille. Le vin de plus de 70 FB la bouteille est acheté plus fréquemment par les habitants de la Flandre orientale que par la moyenne de la population.

C'est en Flandre occidentale qu'on trouve le plus grand nombre de buveurs de vins de 70 à 100 FB.

Ce sont surtout les personnes interrogées les plus jeunes et celles qui ont de 55 à 65 ans qui achètent du vin de moins de 30 FB la bouteille. Ce sont surtout les personnes de la classe d'âge de 45 à 55 ans qui achètent les bouteilles de 30 à 50 FB, tandis que les buveurs de vin de 25 à 35 ans sont ceux qui achètent le moins de vin de 30 à 50 FB la bouteille. Le vin de 50 à 100 FB est le plus fréquemment acheté par des personnes de 25 à 45 ans.

Remarquons, enfin, que les vins chers font l'objet de commandes relativement importantes et sont essentiellement achetés par les catégories de revenu supérieures.

B.3. Fréquence des achats

Dans l'enquête, il a été demandé aux buveurs de vin quand ils avaient acheté du vin la dernière fois et quelle était la fréquence de leurs achats. Les réponses sont groupées dans les tableaux III.5. et III.6.

Tableau III.5. Date du dernier achat de vin en Belgique en 1971	
Réponses	Pourcentage
Il y a moins de 7 jours	23,6
Il y a de 7 à 14 jours	15,2
Il y a de 15 à 30 jours	12,4
Il y a de 1 à 3 mois	18,8
Il y a plus de 3 mois	28,9
N'achète pas de vin	3,3
Ne sait pas	2,9

Base : 736 buveurs de vin

Source : enquête directe

Tableau III.6. Fréquence des achats de vin en Belgique en 1971	
Réponses	Pourcentages
Une fois par semaine	11,8
Une fois par mois	15,5
Une fois par trimestre	15,1
Une fois par an	16,9
Irrégulièrement	37,7
A l'occasion d'offres spéciales	2,2
Suivant l'année de production	0,7

Base : 727 buveurs de vin

Source : enquête directe.

Nous déduisons du tableau III.5. que ceux qui achètent irrégulièrement (37,7 %) constituent le groupe le plus nombreux. Les données des deux tableaux indiquent que pour une grande partie, les achats sont fréquents. Les offres spéciales et l'année de production ne semblent exercer qu'un effet limité sur la fréquence des achats.

Pour connaître la relation entre les différents groupes de consommateurs et la fréquence des achats de vin, nous avons ventilé de nouveau les données figurant au tableau III.6.

La ventilation par sexe, classes d'âge et catégories de revenu, ne fait pas apparaître de différences notables. Les tableaux correspondants n'ont pas été repris dans la présente étude. Il apparaît cependant, dans une certaine mesure, que les achats les moins fréquents sont plutôt le fait des catégories d'âge et de revenu supérieures.

La ventilation par provinces figure au tableau 27. Cette fois-ci, les écarts sont plus importants, ce que montre le faible seuil de probabilité.

On remarque immédiatement que les buveurs de vin qui achètent cette boisson une fois par semaine sont bien moins nombreux dans la région flamande du pays (de 1 % au minimum en Flandre orientale à 10,3 % au maximum dans la province du Limbourg) qu'en Wallonie et dans le Brabant (de 16 % dans le Brabant à 25 % dans la province de Luxembourg). Dans les provinces flamandes ainsi que dans le Hainaut, les achats sont souvent trimestriels.

C H A P I T R E I V

STRUCTURE DE LA CONSOMMATION DE VIN

Les vins sont répartis en différents types en fonction de divers critères. Sont souvent utilisés, le pays d'origine, le cru et la qualité.

Dans le présent chapitre, nous analyserons successivement l'importance de ces trois critères.

Enfin, nous tenterons de déterminer la fréquence de consommation et le volume des réserves privées de vins rouge, blanc, rosé, d'apéritifs et de vin mousseux.

IV.A. PAYS D'ORIGINE

Dans un premier paragraphe, nous considérerons la place des différents pays d'origine à l'aide des statistiques existantes. Nous considérerons surtout certains facteurs externes comme le T.D.C.⁽¹⁾, le prélèvement compensatoire, etc... qui influencent fortement le volume des livraisons de vin assurées par un pays donné. Dans un second paragraphe, nous nous attacherons surtout au consommateur sur la base des résultats de l'enquête.

A.1. Etudes statistiques

Les tableaux 28 et 29 indiquent respectivement le volume et la valeur des importations de vin de l'U.E.B.L. en fonction des divers pays d'origine. Les principaux fournisseurs sont la France, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, la Grèce et l'Algérie.

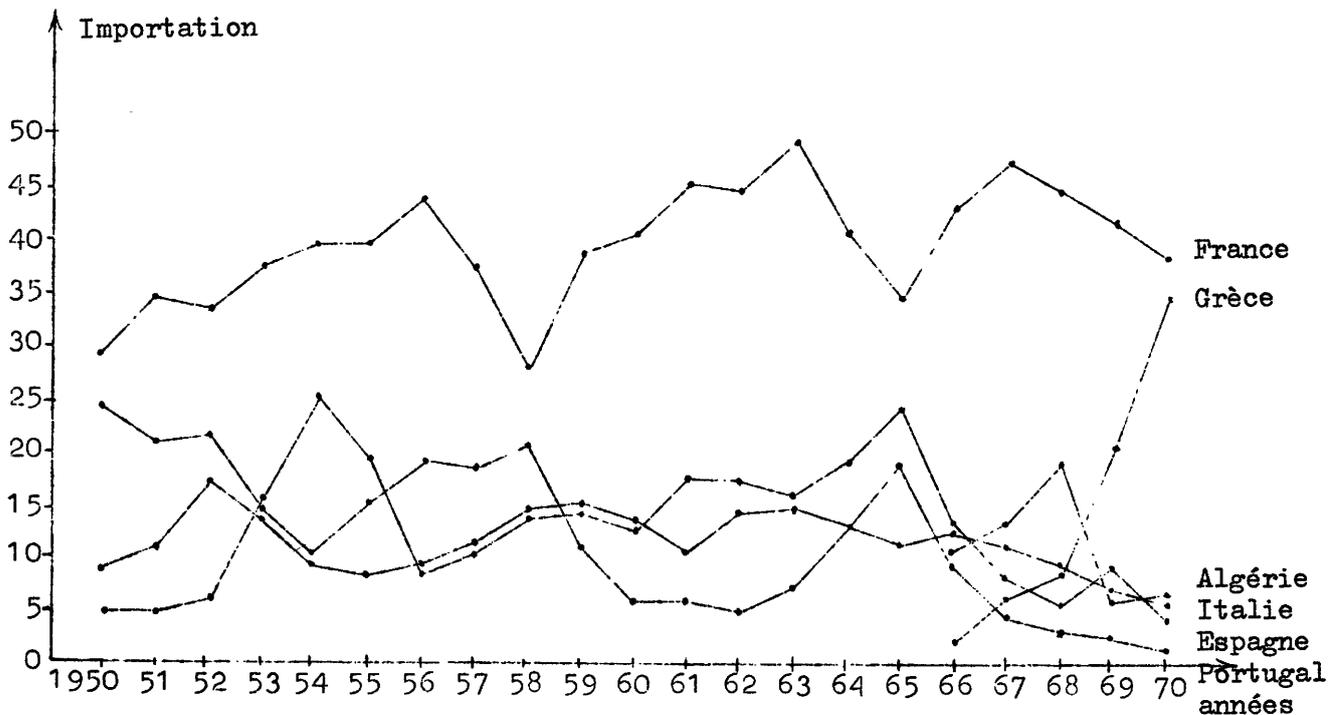
(1) T.D.C. - Tarif douanier commun

Les tableaux 30 et 31 indiquent la part des différents pays fournisseurs dans les exportations de vin vers l'U.E.B.L.

Les graphiques IV.1 et IV.2 en illustrent l'évolution.

Graphique IV.1.

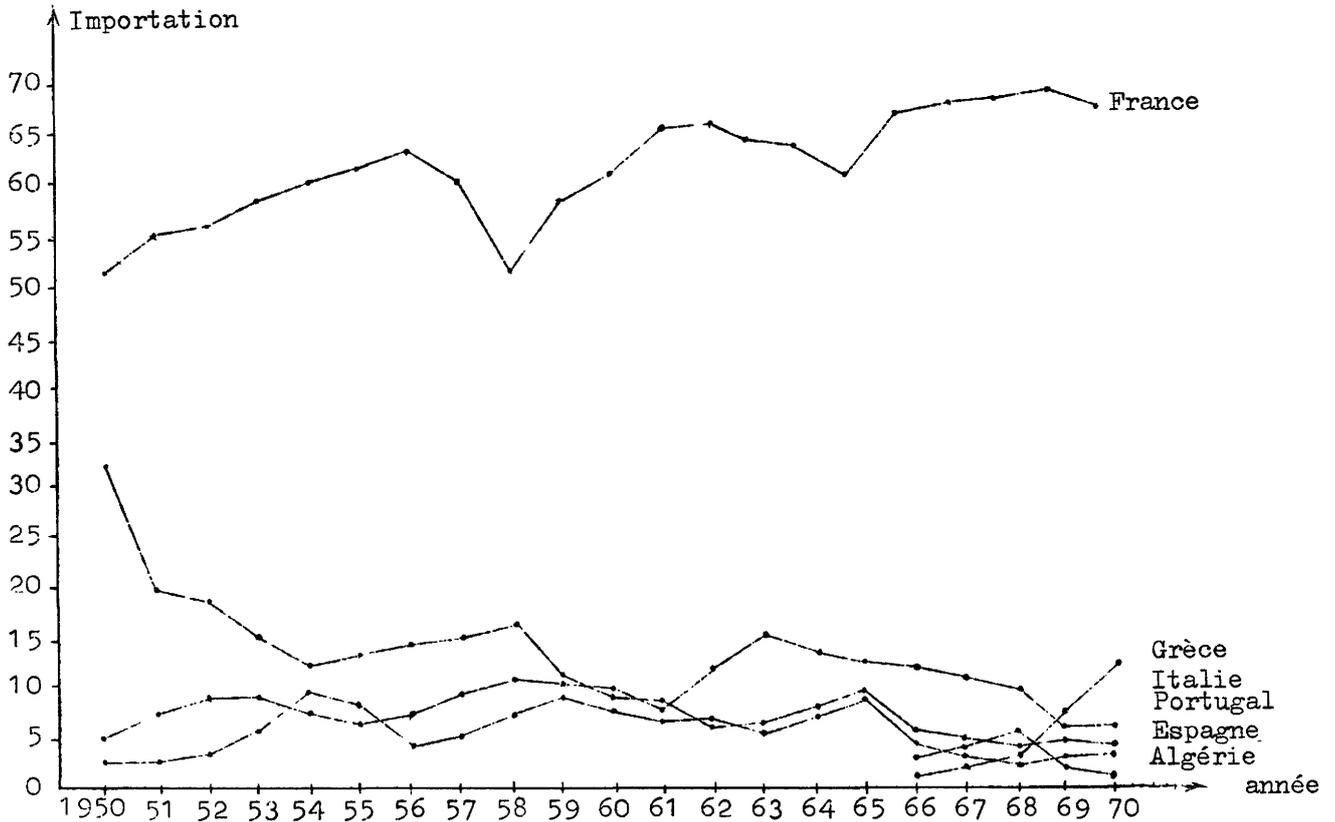
Importation, en volume, de tous les types de vin par l'U.E.B.L. (pourcentage des importations totales)



Sources : - jusqu'en 1963 : Revue belge des vins et spiritueux, avril 1963
- de 1964-1970 : courbe calculée à l'aide du tableau 28

Graphique IV.2.

Importation, en valeur, de tous les types de vin par l'UEBL
(pourcentage des importations totales)



Sources : - jusqu'en 1963 : Revue Belge des vins et spiritueux, avril 1963
- de 1964-1970 : courbe calculée à l'aide du tableau 29.

Jusqu'en 1965, la France, l'Italie, l'Espagne et le Portugal étaient nos principaux fournisseurs de vin. A partir de 1966, la Grèce et l'Algérie se sont aussi placées sur notre marché, surtout grâce à leurs bas prix et aux tarifs préférentiels dont ils bénéficient. La part de l'Espagne, de l'Italie et du Portugal diminue très nettement au bénéfice de la Grèce et de l'Algérie.

La part de la France dans les livraisons de vins à l'UEBL est également soumise à certaines fluctuations qui sont dues surtout au régime appliqué à certains pays et au niveau des prix. En 1965, par exemple, la part de la France a diminué en raison du fait que les importations de vins en provenance de pays tiers ont augmenté en prévision du relèvement du T.D.C. le 1er janvier 1966. A partir de 1969, la part de l'Algérie a fortement diminué à cause de la limitation de l'application des tarifs préférentiels à un contingent de 70.000 hl pour l'UEBL.

Le tableau 32 indique l'évolution de la part des pays de la CEE dans l'ensemble des importations de vin de l'UEBL. Cette part a sensiblement diminué. Ceci ne signifie pas que le volume absolu des fournitures des pays de la CEE ait régressé. Toutefois, les exportations de vins des pays de la CEE ont progressé beaucoup plus lentement que la consommation de vin dans l'UEBL.

L'accroissement de vin dans l'UEBL représente essentiellement des vins bon marché. Dans la partie qui traite de la distinction entre les vins de qualité et les vins de consommation courante, l'attention est attirée sur l'augmentation de la part des pays tiers dans la fourniture de vins de table à l'UEBL. Cette augmentation est sans doute imputable aux prix plus bas auxquels les pays tiers peuvent livrer lorsqu'ils ne sont pas soumis à des tarifs douaniers élevés.

Nous étudierons ci-après la place occupée par certains pays dans les importations de vin de l'UEBL.

1.a. Pays de la CEE

1. France

En 1970, la France était encore le principal fournisseur de vin de l'U.E.B.L. Pourtant, d'après les statistiques françaises, la Grèce aurait exporté, en 1970, vers l'UEBL, une quantité de vin supérieure à celle exportée par la France. Les statistiques de notre pays concernant les importations de vin français comprennent probablement aussi des vins algériens transitant par la France.

Dans la période 1961-1970, les importations de vin français dans l'UEBL ont augmenté de 47,9 %, la valeur correspondante augmentant de 122,4 %. La part de la France dans l'ensemble des importations a pourtant diminué, tombant de 46,6 à 38,5 %. Cette diminution est essentiellement attribuable aux importations massives en provenance de la Grèce en 1970. Si nous comparons la part de la France dans la valeur totale des importations de vin dans l'UEBL à sa part dans le volume total des importations, nous voyons clairement que les vins français sont, en moyenne, plus chers que les autres vins (voir tableaux 30 et 31). En 1970, les vins français représentaient seulement 38,5 % de la quantité et 67,4 % de la valeur des vins importés. Nous reviendrons plus loin sur la place des vins de qualité et des vins de consommation courante dans les importations de vins français.

2. Italie

Comme il ressort des graphiques IV. 1 (p. 45) et IV.2 (p. 46), la part des vins italiens dans les importations de l'UEBL a diminué ces dernières années.

L'Italie bénéficie pourtant de certains privilèges grâce à l'organisation commune du marché du vin et surtout de celui du vin de consommation courante. Le problème est bien davantage un problème de qualité qu'un problème de prix : les producteurs de vins italiens doivent essayer de mieux connaître le goût belge en la matière ⁽¹⁾. Le tableau 33 indique la composition des exportations de vins italiens vers l'UEBL. Il en ressort que les vins mousseux ont progressé; les vermouths conservent leur position ainsi que les vins non mousseux de faible degré alcoolique : les autres types de vins semblent perdre totalement leur ancienne position sur le marché. Soulignons toutefois qu'il ne s'agit, en l'occurrence que d'une part réduite des importations de l'UEBL.

(1) H. Brochier, "Veoruitzichten voor de Italiaanse wijn", Revue belge des vins et spiritueux, septembre 1970, page 18.

1.b. Pays non membres de la CEE

1. Grèce

Les importations de vins grecs étaient insignifiantes jusqu'en 1965. A partir de 1966, les importations de vins grecs dans l'UEBL ont fait des progrès spectaculaires. En 1970, elles ont atteint 466.134 hl, ce qui représente 35,3 % de l'ensemble des importations de vin de l'UEBL.

Cette progression spectaculaire de la Grèce est due à divers facteurs. La Grèce est un pays associé à la CEE, exonéré de droits de douane, ce qui lui confère naturellement une position bien plus avantageuse que celle de certains autres pays tiers. En outre, la Grèce mène une politique de bas prix.

Pourtant, depuis la fin de 1970, les montants compensatoires frappant les vins et liqueurs sont devenus applicables aux vins et liqueurs grecs à l'exception du vin muscat de Samos. Des négociations sont en cours en vue d'appliquer les prix de référence aussi à la Grèce. Ces deux derniers facteurs freineront probablement les importations de vins grecs à l'avenir.

A côté de l'aspect des prix, il faut signaler d'autres causes expliquant la progression de vins grecs. Leur qualité s'est sensiblement améliorée. A l'initiative du ministère de l'agriculture de la Grèce, des organismes comme par exemple l'Institut du vin ont été créés en vue de contrôler les vins et d'en prendre des échantillons. Les vins destinés à l'exportation sont analysés dans les laboratoires de l'Etat et surtout dans ceux du ministère des finances. La nature du contrôle tient compte de la législation du pays importateur. Les échantillons sont pris à même le bateau par les représentants du ministère et le vin ne peut pas être exporté s'il ne remplit pas les conditions fixées par la législation du pays destinataire et des Communautés européennes.

S'il n'existe aucune normes de qualité dans la législation pertinente des pays importateurs, les vins exportés vers ces pays doivent répondre à celles de la législation grecque ⁽¹⁾. Voilà qui prouve les efforts accomplis par le gouvernement grec. L'avenir des importations de vins grecs dépendra dans une large mesure de l'application par les autorités belges des règles communautaires à l'égard des importations de ces vins. L'importation de vins grecs est toutefois freinée par le fait que le vin provenant d'un pays non membre de la CEE ne peut pas être coupé ni avec des vins d'un autre pays non membre de la CEE ni avec des vins d'un pays membre de la CEE.

Si les vins grecs se remarquent moins dans le commerce, c'est probablement qu'ils sont utilisés comme apéritifs et comme vins de distillation et qu'une grande partie de ces vins est importée en transist.

2. Espagne

Les importations de vin espagnol ont augmenté jusqu'en 1966. La forte progression en 1965 s'explique elle aussi par la constitution de stocks en prévision de l'augmentation du tarif douanier, le 1er janvier 1966. A partir de 1967, les importations de vins espagnol dans l'UEBL ont fortement régressé. Cette régression est probablement attribuable à la concurrence des vins de consommation courante d'autres pays tiers et à l'évolution des goûts. Dans le courant de 1969, les importations de vin espagnol ont de nouveau progressé. Cette augmentation s'explique peut-être par la constitution de stocks en prévision de l'augmentation du T.D.C. le 1er janvier 1970. En 1970, les importations se sont bien maintenues.

(1) H. Brochier, "Vooruitzichten voor de Italiaanse wijn",
Revue belge des vins et spiritueux, septembre 1970, p. 11 à 13.

3. Algérie

Les exportations de vins algériens vers l'UEBL ont enregistré, à partir de 1966, des progrès considérables dus au tarif préférentiel dont bénéficie ce pays. A partir de 1969, le tarif préférentiel a été limité à un contingent (70.000 hl pour l'UEBL) auquel ont été appliqués des droits de douane réduits. Le reste des importations a été soumis aux réglementations communes aux autres pays tiers. Nous constatons effectivement que les importations dans l'UEBL en 1969 et 1970 ne dépassent guère 70.000 hl. Le 31 octobre 1971, ce régime prenait fin. La proposition suivante était faite à ce pays : les droits de douane applicables à l'importation dans la Communauté de vins d'origine algérienne ou en provenance de ce pays représenteraient 60 % des droits correspondants du tarif douanier commun à condition que les prix de référence soient respectés. Ce règlement, entré en vigueur le 1er novembre 1971, le restera jusqu'au 31 août 1972. Etant donné que jusqu'à présent l'Algérie ne remplit pas la condition posée, le vin importé est considéré comme provenant d'un pays tiers. Il en résultera probablement une diminution des importations de vins algériens en 1972.

4. Portugal

A partir de 1959, les importations de vin portugais dans l'UEBL ont fortement diminué. Cette crise est surtout due au manque de compétitivité des prix des vins de consommation courante. En outre, la mode dans la consommation de vins étrangers et le changement des goûts ont aussi leur importance. De 1964 à 1966, les importations de vin portugais ont progressé. La situation s'est rétablie surtout pour les vins de consommation courante. Une fois de plus, la forte progression de 1965 est attribuable à la constitution de stocks en prévision du relèvement du T.D.C. au 1er janvier 1966. Après cette reprise, les vins portugais ont subi de nouveau un recul.

En ce qui concerne les importations de vins portugais, une place spéciale doit être attribuée au Porto.

TABLEAU IV.1			
Importation de Porto			
Année	Importation (hl)	Année	Importation (hl)
1960	23.504	1966	21.800
1961	23.687	1967	19.341
1962	18.967	1968	22.856
1963	20.376	1969	20.400
1964	20.368	1970	20.549
1965	22.013		

Source : Statistique des importations (I.N.S.)

Le recul et la stagnation des importations de porto s'explique par l'évolution des goûts et par le succès d'apéritifs comme le Cinzano, le Martini, etc..., bénéficiant d'une large publicité.

Le porto ne pourrait renforcer sa position que par une publicité efficace. L'application du T.D.C. n'a pas une très grande incidence dans le cas présent, puisque les vins de liqueur et les vin à appellation d'origine contrôlée font l'objet d'une réglementation spéciale.

A.2. Résultats de l'enquête

Le problème de la place des différents pays dans les exportations vers la Belgique a également été analysé directement dans le cadre de l'enquête. Il a été demandé à tous les buveurs de vin interrogés d'indiquer la fréquence de leur consommation de vin en provenance de ces pays. Les réponses à cette question sont groupées au tableau IV.2. (page 53).

TABLEAU IV.2

Fréquence de consommation de vins de différents pays d'origine en 1971 en Belgique

Pays	Fréquence (1) (pourcentage)						
	Quotidienne ou presque	au moins une fois par semaine	au moins une fois par mois	au moins une fois par trimestre	au moins une fois par an	Jamais	ne sait pas
France	13.1	39.8	21.1	9.2	1.5	8.4	6.9
Allemagne	1.1	4.0	11.7	8.8	6.1	56.9	11.2
Italie	3.2	5.6	4.1	5.2	7.1	64.3	10.4
Espagne	1.3	1.6	3.6	3.2	4.9	75.2	10.0
Luxembourg	0.8	3.4	7.2	6.4	6.3	64.5	11.3
Belgique	1.7	3.4	3.9	2.9	3.3	73.2	11.4

Base : 750 buveurs de vin

Source : enquête directe

(1) Bien que ceux qui boivent du vin quotidiennement ou presque en boivent aussi évidemment au moins une fois par semaine, il ne sont pas recomptés. De même pour les pourcentages des classes consommant du vin moins souvent.

On remarque immédiatement que les belges boivent surtout des vins français : 83,2 % des buveurs de vin boivent au moins une fois par trimestre du vin français. Les pourcentages correspondants pour les vins d'autres pays sont : 25,6 % pour l'Allemagne, 18,1 % pour l'Italie, 9,7 % pour l'Espagne, 17,8 % pour le Grand-duché de Luxembourg et 11,9 pour la Belgique. Presque tous les buveurs de vin consomment des vins français (91,6 %) et seule une petite partie d'entre eux boivent des vins provenant d'autres pays (entre 43 et 25 %). Seuls les vins français sont consommés fréquemment (par 52,9 % des buveurs de vin au moins une fois par semaine, le pourcentage correspondant pour les vins d'Italie étant de 8,8 % et inférieur pour les vins d'autres pays).

Nous avons l'impression que certains des pourcentages calculés doivent être interprétés avec la prudence qui s'impose. D'abord les chiffres concernant la Belgique, pays de provenance, sont manifestement très exagérés. Il est probable qu'une partie des personnes interrogées a considéré comme vin belge du vin importé, mis en bouteille et étiqueté en Belgique. En outre, des entretiens avec les buveurs de vin ont montré qu'en général on est moins familiarisé en Belgique avec les vins espagnols et, jusqu'à un certain point, aussi avec les vins italiens. Il est donc évident que les pourcentages concernant ces pays sont inférieurs aux chiffres réels.

Bien que le nombre de consommateurs buvant des vins allemands et luxembourgeois soit égal ou supérieur à celui des consommateurs de vin italien, la fréquence de consommation pour le vin italien est supérieure. Les vins italiens sont plutôt des vins de consommation courante et sont donc consommés plus fréquemment. Il en va de même pour les vins espagnols. C'est ce qui explique d'ailleurs que les importations de vins espagnols et italiens soient plus abondantes que celles de vins allemands et luxembourgeois. Ces derniers sont toujours des vins de qualité et aussi des vins blancs dont la consommation est moins fréquente que celle des vins rouges.

Les tableaux 34 représentent une ventilation des données du tableau IV.2 selon les divers groupes de consommateurs. Aucun de ces 24 tableaux n'a été repris dans la présente étude. Seuls les tableaux faisant apparaître des différences notables y figurent. Toutefois, nos commentaires s'appliquent à l'ensemble des résultats.

Dans le Brabant et en Wallonie, à l'exception de la province de Luxembourg, le pourcentage de buveurs de vin consommant du vin français quotidiennement et hebdomadairement est supérieur à la moyenne (13,1 %). C'est surtout dans les provinces de Liège (26,6 %) et de Namur (20,6 %) que l'écart est important. Les chiffres les moins élevés concernant la consommation quotidienne de vins français sont ceux des provinces de Luxembourg (5,3 %), d'Anvers (6,6 %) et du Limbourg (6,7 %). La consommation hebdomadaire dans les provinces de Namur (58,8 %), de Luxembourg (57,9 %) et du Hainaut (52,4 %) est sensiblement supérieure à la moyenne (39,9 %). Si nous groupons sous la rubrique "consommation fréquente", la consommation journalière et la consommation hebdomadaire, les pourcentages relatifs à l'ensemble des provinces wallonnes sont nettement supérieurs à la moyenne (53 %). Ils sont de 79,4 % pour la province de Namur, 68,3 % pour le Hainaut, 67,2 % pour celle de Liège et 63,2 % pour celle de Luxembourg. La province du Brabant atteint la moyenne (55,6 %), mais toutes les provinces flamandes se situent sensiblement en-dessous, leurs pourcentages allant de 33 à 48. En conséquence, nous pouvons conclure que les vins français sont bus plus fréquemment par les francophones que par les néerlandophones.

La consommation de vins allemands est caractérisée par une distribution assez régulière sur l'ensemble des provinces. Le seuil de probabilité est faible (0,81). Le nombre de buveurs de vin n'ayant jamais bu de vin allemand est particulièrement élevé dans la province de Namur (82,4 % contre 57 % en moyenne) et dans une certaine mesure aussi dans le Hainaut (67,5 %).

Les vins italiens sont consommés fréquemment dans la province de Liège (18,7 % au moins une fois par semaine contre 8,8 % en moyenne) et dans le Hainaut (16,7 % au moins une fois par semaine).

L'importance du nombre des travailleurs italiens dans ces provinces peut partiellement expliquer cette consommation. De même, nous remarquons une fréquence de consommation relativement élevée dans la province du Limbourg. En revanche, la consommation de vin italien est très faible dans les provinces de Flandre orientale et d'Anvers. Soulignons encore qu'une grande partie des buveurs de vin de la province de Namur ne consomme jamais de vins italiens (85,3 % contre 64,4 % en moyenne).

Les vins espagnols, luxembourgeois et belges sont bus dans tout le pays. Les différences géographiques sont minimes. On peut observer peut-être que les vins du Grand-duché de Luxembourg sont bus plus fréquemment dans la province de Luxembourg (26,3 % au moins une fois par mois contre 11,5 % moyenne).

Il serait logique que la fréquence de consommation de vin augmente avec le revenu. Cette tendance se vérifie effectivement pour l'ensemble du vin de consommation offert en Belgique, mais nullement pour tous les vins d'une origine déterminée. D'après les données de l'enquête, la règle générale vaut pour les vins français, allemands et luxembourgeois, mais pas pour les vins italiens et espagnols. Le nombre des consommateurs de vins espagnols et italiens, à savoir ceux qui consomment ces vins au moins une fois par trimestre, est le plus élevé dans les catégories de revenu moyennes (revenus de 10 à 20.000 FB par mois). Cette tendance s'explique par le fait que, comme nous l'avons déjà fait remarquer, les vins italiens et espagnols sont surtout des vins de consommation courante, alors que les vins français, allemands et luxembourgeois sont surtout des vins de qualité. Dans les catégories de revenu supérieures, on boit davantage de vins de qualité; aussi les consommateurs de vins espagnols et italiens y sont-ils moins nombreux.

Il est frappant de constater que la consommation journalière de vin est souvent très élevée dans les catégories de revenu inférieures. C'est ainsi que le nombre de personnes consommant journellement du vin français dans la catégorie de revenu inférieure (revenu mensuel inférieur à 7.000 FB) est égal à 22,9 % contre 13,2 % en moyenne).

Ce pourcentage est même supérieur au pourcentage correspondant des catégories de revenu supérieures (17,5 %). Faisons toutefois remarquer que ces questions ont été posées uniquement à des buveurs de vin. Le pourcentage est faible pour la catégorie de revenu la plus basse : moins d'un quart des personnes interrogées dans cette catégorie boivent du vin, mais un grand nombre d'entre elles sont de "gros" buveurs de vin. Ce fait apparaîtra encore plus loin, notamment pour la consommation du vin à table. Cela s'explique partiellement par le phénomène sociologique général selon lequel les boissons alcooliques sont souvent consommées fréquemment dans les catégories de revenu inférieures, et en partie par l'hypothèse selon laquelle un certain nombre de travailleurs étrangers provenant de pays à forte consommation de vin appartiennent à ces catégories.

Les consommateurs de vin français sont moins nombreux dans les classes d'âge les plus jeunes. Dans les classes d'âge les plus élevées, le nombre de consommateurs de vin français est bien supérieur à la moyenne. La fréquence de consommation chez les personnes qui boivent du vin français est la plus élevée dans la classe d'âge la plus basse et dans les deux classes les plus élevées. Dans la classe d'âge la plus élevée, la consommation de vin allemand n'est pas très courante. Le nombre de consommateurs de vins italiens est le plus élevé chez les jeunes. Pour les vins espagnols, le groupe de 25 à 35 ans représente la catégorie de consommateurs la plus importante. Il n'existe pas de différence importante entre les différentes classes d'âge en ce qui concerne la consommation de vins luxembourgeois. C'est dans la classe d'âge la plus élevée que la consommation de vins belges est le moins répandue.

Une ventilation par sexe fait apparaître enfin que, pour tous les types de vin, la fréquence de consommation est la plus élevée chez les hommes que chez les femmes. Les écarts sont toutefois plutôt minimes.

B. CRUS

B.1. Etude statistique

Il n'existe de statistiques détaillées sur les exportations de vins vers l'UEBL que pour la France. Il s'agit de statistiques françaises indiquant les quantités, dédouanées ou non, exportées vers l'UEBL. Les chiffres concernant les années antérieures à 1967 sont pratiquement les mêmes que ceux des statistiques de l'I.N.S. concernant les importations de l'UEBL en provenance de la France. Depuis 1967, il y a divergence et les exportations relevées par l'INS dépassent sensiblement celles figurant dans les statistiques françaises. Cet écart serait dû au fait que d'importantes quantités de vin transitent par la France. Il s'agirait essentiellement de vins algériens qui sont considérés par la douane belge comme des vins français⁽¹⁾.

Le tableau 35 indique les importations de vins français dans l'UEBL, suivant les principaux types.

En 1970, les vins à A.O.C. représentaient 70,3 % des exportations françaises de vin vers l'UEBL. Il s'agit en effet de vins de qualité, pourvus de label A.O.C. qui est l'abréviation de "Appellation d'origine contrôlée". Les importations de ces vins ont augmenté de 39 % de 1961 à 1970.

Le tableau 36 indique la part des divers types de vin à A.O.C. dans l'ensemble des vins importés dans l'UEBL en 1970.

(1) H. Brochier, "De wijninvoer in 1969", Revue belge des vins et spiritueux, mai 1970, page 17.

Le vin de Bordeaux est le vin à A.O.C. le plus exporté par la France vers l'UEBL. En 1970, le vin de Bordeaux représentait 39 % des exportations de vins français à A.O.C. vers l'UEBL. Entre 1961 et 1970, les livraisons de ce vin n'ont augmenté que de 12,7 % en volume alors que les livraisons de vin de Bordeaux augmentaient de 27,3 %. En 1970, les importations de vin de Bordeaux ont considérablement diminué en raison d'une augmentation de prix. Le prix moyen du vin de Bordeaux importé a augmenté de 12,5 % cette année-là, les rendements de 1969 n'atteignant que la moitié du rendement normal. Comme la qualité était bonne, le prix du vin de 1969, importé surtout en 1970, était élevé.

En 1970, le vin de Bourgogne représentait 22,6 % des importations de l'UEBL de vin français à A.O.C. Le volume des importations de vin de Bourgogne n'a augmenté que de 11,3 % de 1961 à 1970. Le principal vin de Bourgogne est le Beaujolais, qui figure sur une liste séparée à partir de 1969 et représentait, en 1970, 44,7 % des exportations françaises de vins de Bourgogne vers l'UEBL.

Le tableau 35 fait clairement apparaître que les importations de vin de Bordeaux et de Bourgogne sont soumises à des fluctuations irrégulières qui sont dues aux variations de la qualité, de l'importance de la récolte et, par conséquent, aux variations de prix.

En 1970, le vin d'Anjou représentait 11 % des exportations de vins français à A.O.C. vers l'UEBL. Ces vins ne figurent sur une liste séparée qu'à partir de 1969, si bien qu'il nous est impossible de nous représenter leur progression. Le vin d'Anjou ayant été enregistré séparément, la rubrique "autres vins à A.O.C." a fortement diminué.

En 1970, le vin des Côtes-du-Rhône représentait 7,9 % des exportations de vin français à A.O.C. dans l'UEBL. Au cours de la période de 1961-1970, ce vin a connu la plus forte expansion en volume (107,8 %) par rapport aux autres vins à A.O.C., non mousseux. Les importations de ces vins ont augmenté continuellement à partir de 1961, contrairement à celles des vins de Bordeaux et de Bourgogne, qui ont subi des fluctuations irrégulières.

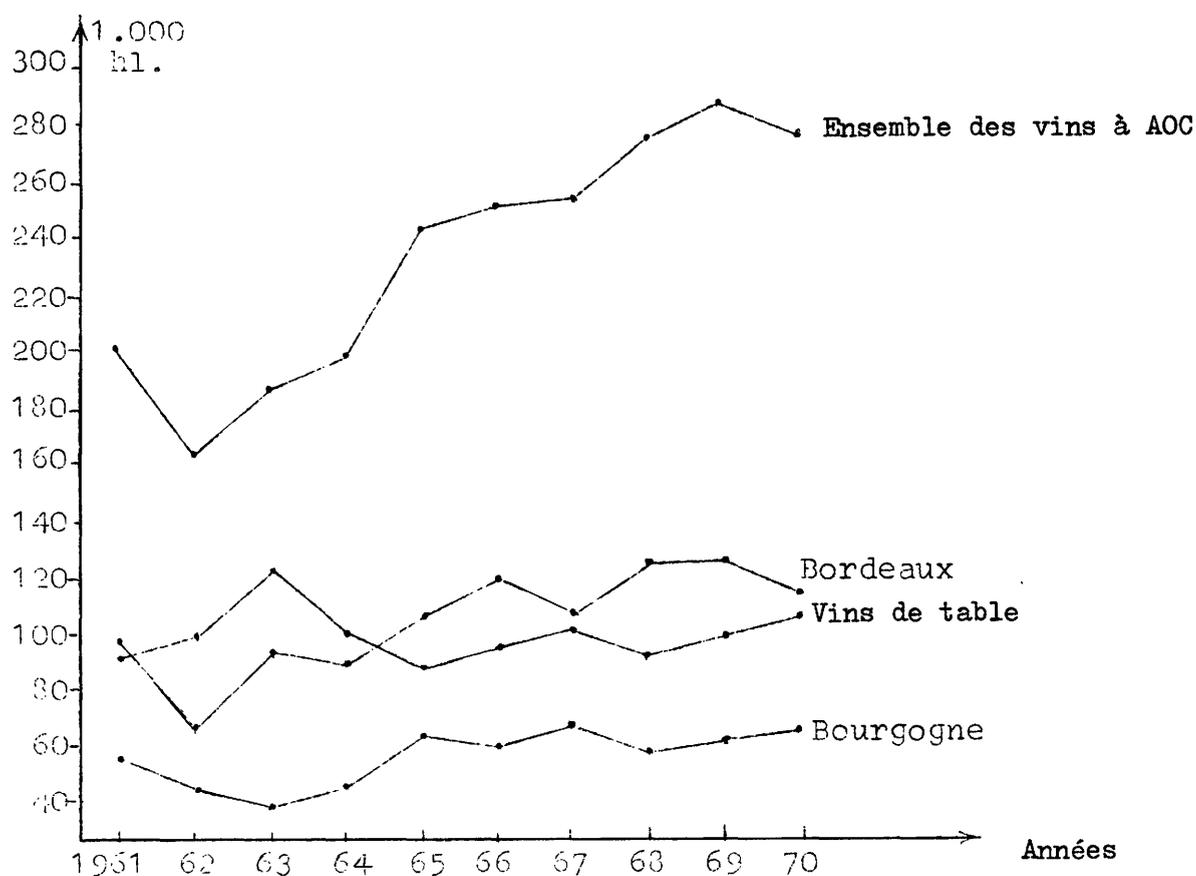
Les vins à A.O.C. non mousseux le moins importés sont les vins d'Alsace, qui ne représentent que 2,7 % de l'ensemble des importations de vins français à A.O.C. Ces vins ont cependant enregistré une progression remarquable en volume (91,3 % entre 1961 et 1970).

Le champagne est le principal vin mousseux français à A.O.C. En 1970, ce vin représentait 8,9 % des importations de vins français à A.O.C. Les ventes de champagne dans l'UEBL ont enregistré une progression continue. C'est de 1961 à 1970 que le champagne a connu la plus forte progression (135,6 %) par rapport aux autres vins à A.O.C. Les autres vins mousseux occupent une position bien moins importante et ne représentent que 1,5 % de l'ensemble des exportations de vins français à A.O.C. vers l'UEBL.

Le graphique IV.3. illustre l'évolution des importations de vin français à A.O.C. et des vins de table français :

Graphique IV.3.

Importations de vins français à A.O.C. et de vins de table français



Source : Statistiques françaises relatives aux exportations

En ce qui concerne les vins de table français, on constate une augmentation des importations de près de 15 % de 1961 à 1970. L'évolution du rapport entre les importations de vins de qualité à A.O.C. et de vins de table français sera examinée plus loin dans le paragraphe consacré à la place des vins de qualité et de consommation courante en Belgique.

A côté des vins à A.O.C., la France exporte aussi des V.D.Q.S. La qualité de ces vins se situe entre les vins à A.O.C. et les vins de table. D'une façon générale, on peut dire qu'il s'agit encore de vins de qualité. V.D.Q.S. est l'abréviation de "vin délimité de qualité supérieure". Les Côtes de Provence" appartiennent à ce groupe, mais les importations dans l'UEEBL restent peu élevées.

B.2. Résultats de l'enquête

Comme nous l'avons déjà mentionné, seule la France possède des statistiques officielles sur les exportations de vin, ventilées par crus. C'est pourquoi au cours de l'enquête, il a été demandé aux buveurs de vin quels étaient les principaux types de vin des différents pays de la CEE qu'ils consommaient. Il leur a été présenté en même temps une liste d'importantes appellations et sous-appellations et il leur a été demandé d'indiquer celles qu'ils connaissaient et celles qu'ils avaient déjà bues.

2.a. France

Le tableau suivant indique le pourcentage des buveurs de vin interrogés ayant bu un type déterminé de vin français au cours du dernier trimestre. Pour éviter toute exagération le nombre de types pouvant être cités a été limité à 3.

TABLEAU IV.3	
Nombre de buveurs de vin ayant bu un type de vin français déterminé au cours du dernier semestre	
Type de vin	Pourcentage des buveurs de vin
Bordeaux	16,0 ¹
Médoc	4,2
Pomerol	4,3
St. Emilion	12,7
Entre-deux-mers	2,8
Bourgogne (Beaujolais excepté)	9,2
Beaujolais	16,9
Côtes-du-Rhône	13,1
Vins de la Loire	8,2
Autres vins français	10,2
Ne sait pas	2,5

Source : enquête directe

Base : 692 buveurs de vin.

Les résultats correspondent dans une large mesure aux statistiques officielles.

Les vins de Bordeaux sont les plus consommés. Quelques sous-appellations de vin de Bordeaux paraissent bien connues et ont été mentionnées séparément. La plus connue est le St-Emilion, mais il y a aussi le Médoc, le Pomerol et l'Entre-deux-mers. Parmi les vins de Bourgogne, une sous-appellation, le Beaujolais, a été plus souvent citée que le Bourgogne en général. Ceci ne reflète pas exactement la réalité : en effet, on importe plus "d'autres" Bourgognes que de Beaujolais. Il est probable que cette sous-appellation Beaujolais est mieux connue que l'appellation Bourgogne. D'autres sous-appellations de Bourgogne n'ont été citées que rarement.

Les Côtes-du-Rhône sont les vins les plus consommés après les Bordeaux et les Bourgogne (Beaujolais compris). Viennent ensuite les vins de Loire, dont le vin d'Anjou, région des pays de Loire. C'est surtout le Rosé d'Anjou qui est connu en Belgique. Tous les autres types de vins français ne sont cités que rarement et sont groupés sous la rubrique : "autres types de vin français".

Le tableau IV.4. indique les crus français connus et les types de vin qui n'ont jamais été bus. Les chiffres indiquent le pourcentage de buveurs de vin qui connaissent le nom et ont déjà bu de ce vin, de ceux qui connaissent le nom, mais n'ont pas bu de ce vin et enfin, de ceux qui ne connaissent pas le nom et n'ont jamais bu de ce vin. Les tendances découlant des données du tableau IV.3 se manifestent également ici.

La place importante occupée par les vins de Bordeaux (connus et bus par 82,9 % des buveurs de vin interrogés) apparaît immédiatement et il se confirme que le St-Emilion est le plus souvent bus (72,9 %). L'Entre-deux-mer (52,9 %) arriverait en seconde position, ce qui ne correspond pas aux données du tableau IV.3 qui attribue la seconde et la troisième places respectivement au Pomerol et au Médoc. On peut expliquer ces résultats en supposant que le nombre des personnes qui ont déjà but de l'Entre-deux-mers est plus élevé, mais que le Pomerol et le Médoc sont consommés plus fréquemment, si bien qu'un nombre plus élevé de personnes a consommé ces vins au cours du dernier trimestre. Cette hypothèse est vraisemblable étant donné que l'Entre-deux-mers est un vin blanc et le Pomerol et le Médoc sont des vins rouges.

Dans les vins de Bourgogne, le Beaujolais (que connaissent et boivent 86,7 % des buveurs de vin interrogés) paraît être mieux connu que les autres Bourgogne (73,6 %). Environ la moitié des consommateurs de vin connaissent le Mâcon. Le Côte d'Or n'est connu que de 34,5 % des personnes interrogées.

TABLEAU IV.4.			
Consommation et connaissance des vins français			
Types de vin	Pourcentage des buveurs de vin qui		
	ne connaissent ni ne boivent	connaissent et boivent	connaissent mais ne boivent pas
Bordeaux	9,5	82,9	7,6
Médoc	47,1	37,9	15,0
Pomerol	49,3	34,3	16,0
St. Emil ion	19,0	72,9	8,1
Entre-deux-mers	29,5	52,9	17,6
Bourgogne (Beaujolais Côte d'Or excepté)	16,2	73,6	10,2
Macon	53,1	31,7	15,2
Beaujolais	8,3	66,7	5,0
Côtes-du-Rhône	35,7	53,1	11,2
Chateauneuf du Pape	21,4	67,4	11,2
Vin de la Loire	63,1	22,4	14,5
Rosé d'Anjou	20,5	61,7	17,9
Vin d'Alsace	57,1	30,5	12,4

Base : 502 buveurs de vin

Source : enquête directe.

Les sous-appellations Châteauneuf-du-Pape (67,4 %) et Rosé d'Anjou (61,7 %) sont respectivement plus connues et plus consommées que les appellations Côtes-du-Rhône et Vins de Loire.

Le vin d'Alsace (30,7 %) semble plus connu et davantage consommé que les vins de Loire, ce qui est contraire à la réalité. Seul le Rosé d'Anjou parmi les vins de Loire est connu en Belgique : les 4/5 des personnes interrogées connaissent le Rosé d'Anjou. Les Vins de Loire n'évoquent rien chez la plupart des personnes.

2.a. Italie

Le tableau ci-dessous donne une idée de l'importance de quelques types de vins italiens.

TABLEAU IV.5	
Nombre de buveurs de vin ayant bu un type de vin italien déterminé au cours du dernier trimestre	
Type de vin	Pourcentage des buveurs de vin
Chianti	6,0
Autres	3,8
Ne sait pas	3,6
Aucun	86,6

Base : 692 consommateurs de vin

Source : enquête directe.

Des données complémentaires figurent au tableau 37.

Ce qui précède a déjà fait apparaître que les vins français sont les plus connus et les plus bus. La connaissance d'appellations et de sous-appellations de types de vin d'autres pays producteurs est plutôt réduite chez le Belge buveur de vin.

Parmi les pays producteurs de vin de la CEE, l'Italie est notre principal fournisseur après la France. Les tableaux IV.5 et 37 font apparaître que le Chianti est presque le seul vin connu et bu fréquemment en Belgique. Ont aussi une certaine renommée, le Lacrima Christi, le Valpolicella, le Marsala et le Bardolino.

2.c. Allemagne

La situation pour ce pays est illustrée par le tableau ci-dessous ainsi que par le tableau 38.

TABLEAU IV.6	
Nombre de buveurs de vin ayant bu un type de vin allemand déterminé au cours du dernier trimestre	
Type de vin	Pourcentage de buveurs de vin
Vin du Rhin	11,7
Vin de la Moselle	12,1
Liebfraumilch	4,5
Autres	0,2
Ne sait pas	5,0
Aucun	66,4

Base : 692 buveurs de vin

Source : enquête directe.

Environ la moitié des personnes interrogées a déjà consommé des vins allemands ou les connaît. Sont surtout connus et bus, les vins de la Moselle et les vins du Rhin. De nombreuses personnes connaissent ainsi le "Liebfraumilch". Les vins du Palatinat et les autres vins allemands sont apparemment moins connus du Belge buveur de vin.

2.d. Luxembourg

La situation pour ce pays est illustrée par le tableau ci-dessous et le tableau 39.

TABLEAU IV.7	
Nombre de buveurs de vin ayant bu un type de vin luxembourgeois déterminé au cours du dernier trimestre	
Type de vin	Pourcentage des buveurs de vin
Riesling	11,9
Sylvaner	4,1
Rivaner	3,2
Autres	0,1
Ne sait pas	6,0
Aucun	74,8

Source : enquête directe

Base : 692 consommateurs.

Une petite fraction des personnes interrogées a déjà bu du vin luxembourgeois ou du moins les connaît. Le Riesling, le Sylvaner et le Rivaner semblent être les types de vin luxembourgeois les plus connus.

C. VINS DE QUALITE ET DE CONSOMMATION COURANTE

La meilleure façon de distinguer les vins de qualité des vins de consommation courante est de se reporter à la distinction faite en France entre les vins à AOC et les VEE⁽¹⁾. Les appellations correspondantes en Italie, en Allemagne et dans le Grand Duché du Luxembourg, ainsi que la signification de ces termes, figurent au chapitre VII.

(1) AOC : Appellation d'origine contrôlée

VCC : Vins de consommation courante

Remarquons que la classification traditionnelle des vins prévoit des vins de qualité et des vins de consommation courante. Seuls les vins provenant de pays de la CEE, qui ne sont pas de qualité, peuvent être appelés vins de table. Pour ces pays, on peut considérer que vin de table et vin de consommation courante sont synonymes.

Le tableau 40, représente l'évolution de la position des vins de consommation courante et des vins de qualité. Il en ressort clairement que l'expansion des vins de consommation courante est bien plus forte que celle des vins de qualité. La part des vins de consommation courante dans l'ensemble des importations de 1969 représentait 75 %.

On assiste à une évolution dans la vente des vins. Avant-guerre, seules les classes sociales les plus élevées achetaient du vin. Elles constituaient, dans leur cave, des stocks de vins fins et chers. Actuellement, les personnes d'un certain niveau social s'en procurent encore. Ils possèdent encore des caves, mais celles-ci sont généralement moins vastes qu'autrefois. Le nombre et l'importance du groupe des consommateurs traditionnels ont tendance à diminuer. Dans ce groupe, les fils sont moins traditionalistes et ont tendance à rejoindre le groupe des consommateurs modernes.

Depuis la seconde guerre mondiale, la consommation de vin s'est démocratisée (1).

Ce phénomène s'explique de plusieurs façons. La distribution elle-même est l'une des causes principales. La politique des grandes entreprises de distribution, des grossistes et des établissements à succursales multiples est de vendre de grandes quantités moyennant de faibles marges bénéficiaires.

(1) L. Stampa, o.c., p. 61 à 63.

Des vins de qualité moyenne sont vendus à des prix relativement peu élevés, ce qui augmente leur attrait et leur permet d'atteindre un nombre de consommateurs plus élevé. L'augmentation du niveau de vie a sensiblement accru la part du pouvoir d'achat affectée au vin. Le tourisme a développé les contacts avec d'autres pays et contribué au changement des habitudes.

Ces nouveaux consommateurs ne sont pas des connaisseurs en vins et s'orientent plutôt vers des vins bon marché. Ils ne constituent pas non plus de cave, mais achètent le vin par petites quantités. A leurs yeux, le prix est plus important que le service ⁽¹⁾.

Le tableau 41 prévoit une liste des principaux fournisseurs de vin de consommation courante pour la période de 1962 à 1969. En 1962, les pays membres de la CEE nous fournissaient plus de la moitié de nos importations de vin de consommation courante. A partir de 1964, notre orientation s'est complètement modifiée en ce qui concerne ce type de vin. En 1969, la part des pays de la CEE ne représentait plus que 37 %.

Il faut préciser que les tableaux 40 et 41 ne représentent qu'une approximation de la réalité. Le principal exportateur de vins de qualité vers l'UEBL est la France. L'Allemagne, l'Italie et d'autres pays encore exportent aussi des vins de qualité vers la Belgique. Cependant, il n'existe que pour la France des statistiques officielles permettant de calculer la part des vins de qualité et des vins de consommation courante.

Le tableau 42 indique les proportions de vins de qualité et de vins de consommation courante qui composent les exportations françaises de vin vers l'UEBL. Nous constatons une progression des vins de consommation courante jusqu'en 1963; à partir de là, la tendance se renverse et ce sont de nouveau les vins de qualité qui progressent.

(1) BISET W., "Le vin demain", Revue belge des vins et spiritueux, juillet 1969, page 262.

Les vins de consommation courante français régressent, bien qu'ils bénéficient de la protection du TDC ⁽¹⁾. Dès que les exportations ne sont plus subventionnées, ils cessent d'être compétitifs, bien que, selon les négociants français en vin, ils soient au prix coûtant. La France n'est pas en mesure de concurrencer les vins de table bon marché de pays tiers, tels que l'Algérie, la Grèce, etc... Comme nous l'avons déjà dit, la France sera probablement en mesure d'améliorer sa position en matière de vins de consommation courante lorsque les tarifs préférentiels en faveur de certains pays non membres de la CEE auront été supprimés. Ces statistiques sont toutefois quelque peu trompeuses. Les exportations françaises vers l'UEBL ne comprennent qu'un quart de vins de table environ. On pourrait en déduire que la France exporte surtout des vins chers. Or, on importe bon nombre de vins français à A.O.C. ⁽²⁾ dont le prix se situe dans la moyenne.

L'enquête ne fait ^{pas} de distinction entre les vins de qualité et les vins de consommation courante parce que cela reviendrait à donner à ces termes un sens trop subjectif. En revanche, une distinction est faite en fonction du prix. Les résultats de cette enquête seront commentés plus loin .

L. Stampa a constaté, à la suite de certaines interviews, que pour certains types de distribution, la vente de vins bon marché et surtout de vins très bon marché ainsi que de vins moyens progressait rapidement. Dans ces deux catégories de vins, le vin à AOC semble progresser plus rapidement que le vin de consommation courante, mais cela dépend des distributeurs. Dans la catégorie des vins chers, on note un progrès dans certains cas, une stagnation dans d'autres cas, puis encore un léger recul dans une troisième série de cas ⁽³⁾.

(1) THD : Tarif douanier commun

(2) AOC : Appellation d'origine contrôlée

(3) L. Stampa, o.c. p. 41 à 43.

En somme, nous pouvons dire que l'augmentation de la consommation des vins courants est nettement plus importante que celle des vins de qualité. De boisson occasionnelle, le vin devient de plus en plus une boisson courante. Toutefois, nous sommes encore loin du jour où le vin sera véritablement considéré comme une boisson de table, comme en France et en Italie, par exemple.

D. VENTILATION DE LA CONSOMMATION PAR TYPES DE VIN

D.1. Fréquence de consommation

Dans l'enquête, il était demandé à toutes les personnes interrogées de préciser la fréquence de leur consommation de vin rouge, de vin blanc, de vin rosé, de vin mousseux et d'apéritif. Les réponses à ces questions sont groupées au tableau IV.8.

TABLEAU IV.8. Fréquence de consommation de quelques types de vin dans un échantillon de la population belge en 1971	
Types de vin	Pourcentage de consommateurs buvant du vin de ce type au moins une fois tous les trimestres
Vin rouge	42,0
Vin blanc	30,2
Vin rosé	20,7
Vin mousseux	16,3
Apéritif (1)	32,2

Base : 1548 personnes interrogées

Source : enquête directe.

(1) Bien qu'il ne soit à proprement parler un vin, mais seulement une boisson "vineuse", l'apéritif a été inclus dans le tableau dans un souci d'exhaustivité.

Il apparaît immédiatement que le vin rouge est le plus fréquemment consommé. Il n'en reste pas moins qu'une petite moitié de la population (42 %) boit du vin rouge plus ou moins régulièrement. Le nombre de personnes consommant d'autres types de vin est nettement inférieur. Notons encore que la consommation d'apéritif est très fréquente.

La fréquence de consommation des divers types de vin est représentée au tableau IV.9.

Fréquence de consommation	Vin rouge	Vin blanc	Vin rosé	Vin mousseux	Apéritif
Quotidiennement ou presque	16,5	4,7	2,8	1,2	7,8
Au moins une fois par semaine	45,5	34,0	32,5	18,7	47,1
Au moins une fois par mois	25,8	40,2	36,6	42,1	29,6
Au moins une fois par trimestre	12,2	15,5	21,2	28,1	38,1
	100%	100%	100%	100%	100%

La fréquence de consommation du vin rouge est essentiellement hebdomadaire. Ce vin constitue une boisson quotidienne pour seulement 1/6 environ des buveurs de vin rouge et pour 6,8 % du nombre total des personnes interrogées. Il apparaît très clairement que, pour la plupart des gens, le vin est encore une boisson occasionnelle. Comme pour le vin rouge, la fréquence de consommation est surtout hebdomadaire pour les apéritifs. La consommation quotidienne est encore moins répandue que pour le vin rouge. La fréquence de consommation mensuelle l'emporte pour le vin blanc. Cependant, un grand nombre de buveurs de vin blanc en boivent chaque semaine. Il est très rare que ce vin soit consommé quotidiennement. Pour le vin rosé aussi, la consommation est surtout hebdomadaire ou mensuelle; il est très rare qu'elle soit quotidienne.

La consommation hebdomadaire de vin mousseux est bien moins fréquente. Elle est surtout mensuelle et trimestrielle.

Les tableaux 43 et 44 constituent une ventilation des résultats figurant aux tableaux ci-dessus entre les divers groupes de consommateurs. Dans chaque cas, une distinction est faite suivant le sexe, la répartition entre les provinces, les classes de revenu et d'âge. Nous n'avons pas publié chaque tableau ($2 \times 5 \times 5 = 50$ tableaux). Nous n'avons repris que les cas faisant apparaître des différences caractéristiques, ce qui a toujours été vérifié par un test.

Le nombre de personnes consommant plusieurs types de vin, à l'exception de vin mousseux, est nettement moins élevé au Limbourg que dans les autres provinces. Les consommateurs de vin rouge et de vin blanc sont relativement peu nombreux dans la province de Liège. Le nombre de consommateurs d'apéritifs dépasse nettement la moyenne surtout dans les provinces du Hainaut et de Flandre Occidentale. C'est dans le Hainaut que les consommateurs de vin rosé et de mousseux sont les plus nombreux.

Dans le Brabant et la Wallonie, la fréquence de consommation du vin rouge, du vin blanc et du vin rosé est considérablement plus élevée que dans les Flandres. On boit très fréquemment du vin rosé dans la province de Liège. Pour les vins mousseux et les apéritifs, la fréquence de consommation est plus irrégulièrement distribuée dans le pays. Surtout dans le Hainaut et la province de Luxembourg, la fréquence de consommation d'apéritif se situe largement au-dessus de la moyenne, tandis que les provinces de Namur et du Hainaut se distinguent pour les vins mousseux.

Pour l'ensemble des vins, les consommateurs masculins sont plus nombreux que les consommateurs féminins, mais la différence est très faible. Pour les vins rouges, les vins mousseux et les apéritifs, la fréquence de consommation est également plus élevée chez les hommes que chez les femmes.

Le nombre de consommateurs de vin rouge est le plus élevé dans la classe d'âge de 25 à 35 ans. Ce nombre est le moins élevé chez les personnes âgées de plus de 65 ans. Pourtant, la fréquence de consommation du vin rouge est la plus élevée chez les personnes de plus de 65 ans.

Le nombre de consommateurs tant de vin blanc que de vin rosé est le plus faible chez les personnes de moins de 25 ans et de plus de 55 ans. Le nombre de consommateurs de vin mousseux et d'apéritif, de moins de 25 ans, n'est guère différent de la moyenne. C'est surtout parmi les personnes de plus de 55 ans que le nombre de consommateurs d'apéritif et de vin mousseux est nettement inférieur à la moyenne.

La fréquence de consommation du vin rouge est la plus élevée chez les personnes de plus de 65 ans. Il en va de même pour les consommateurs de vin blanc et de vin rosé. La fréquence de consommation du vin blanc et du vin rosé est très faible chez les personnes de moins de 25 ans. La fréquence de consommation d'apéritif diminue avec l'âge jusqu'à 45 ans, puis reste relativement constante. Le nombre de personnes qui consomment du vin mousseux au moins une fois par mois est le plus élevé parmi les jeunes. Ceci s'expliquerait par le fait qu'ils assistent souvent à des réunions de jeunes ou à des mariages.

En ce qui concerne les catégories de revenus, les tendances sont les mêmes que celles qui ont été constatées plus haut.

D.2. Importance des réserves de vin des divers types détenues par les ménages

Dans l'étude de la structure de la consommation du vin, il est également intéressant de connaître l'importance des réserves de vin des divers types.

Les résultats de l'enquête effectuée à ce sujet sont groupés au tableau IV.10.

TABLEAU IV.10							
Ventilation des réserves par types de vin, détenues par les Belges buveurs de vin en 1971							
Types de vin	Quantité						
	Néant	Moins de 3 bouteilles	De 3 à 6 bouteilles	De 7 - 12 bouteilles	De 13-24 bouteilles	Plus de 24 bouteilles	Ne sait pas
Vin rouge	24.8	11.3	15.5	11.2	10.4	22.5	4.2
Vin blanc	41.8	10.9	12.9	11.1	9.0	9.7	4.5
Vin rosé	68.8	7.5	8.2	5.5	3.0	2.6	4.5
Apéritif	46.4	23.9	15.9	5.5	2.3	1.3	4.6
Vin mousseux	64.8	9.1	9.7	5.9	3.0	2.5	4.8

Base : 773 consommateurs

Source : Enquête directe

Une grande partie des consommateurs de vin n'a pas de réserves, surtout pas de vin rosé et de vin mousseux. Un quart d'entre eux n'a pas de réserves de vin rouge. Néanmoins, plus d'un cinquième des buveurs de vin dispose de plus de 24 bouteilles. Ce pourcentage est vraisemblablement exagéré, certaines personnes ayant indiqué un chiffre exagéré pour des raisons de prestige. Les réserves, pour les autres types de vin sont bien moins importantes chez la plupart des personnes interrogées, étant donné que ces vins sont beaucoup moins consommés que le vin rouge. Cependant, les réserves pour le vin blanc et les apéritifs sont plus importantes que pour les rosés et les mousseux (il y a une réserve de plus de 12 bouteilles de vin blanc chez 18,7 % des buveurs de vin; 41,8 % n'en ont pas du tout).

Il y a des apéritifs en réserve chez 46,4 % des personnes interrogées. Il s'agit le plus souvent de quantités moindres que pour le vin blanc : 23, 9 % des personnes interrogées ont moins de 3 bouteilles en réserve. Rares sont les stocks de plus de 12 bouteilles.

Plus de la moitié des buveurs de vin (respectivement 68,8 et 64,8 %) ne stockent pas les vins rosés et les mousseux, consommés moins fréquemment. Seuls quelques-uns ont des stocks de plus de 12 bouteilles (5,6 % pour le rosé et 5,5 pour le mousseux).

Le tableau 45 ventile les réponses par province et par classe de revenu.

Il est évident que le nombre de buveurs de vins disposant d'un stock et l'importance de ces stocks augmentent avec le revenu. Les stocks de plus de 24 bouteilles se rencontrent essentiellement dans les catégories de revenu les plus élevées. Environ la moitié des consommateurs de vin dans les catégories de revenu les plus élevées a plus de 24 bouteilles de vin rouge en réserve. Dans les catégories de revenu inférieures, près de la moitié des consommateurs de vin n'a pas de vin rouge en stock, les petits stocks de vin rouge étant les plus nombreux.

Les réserves importantes de vin blanc sont bien moins nombreuses que celles de vin rouge. Evidemment, c'est ici aussi, la catégorie de revenus supérieures qui a le quasi-monopole des stocks de vin blanc de plus de 24 bouteilles. Cependant, un quart seulement des consommateurs de vin de la catégorie de revenus supérieure détient un tel stock de vin blanc.

Les buveurs de vin qui ont de l'apéritif en stock sont un peu moins nombreux que ceux qui ont du vin blanc. Cependant, les stocks d'apéritifs sont bien moins importants que les stocks de vin blanc. Nous avons pourtant constaté que la consommation d'apéritifs est plus fréquente que celle de vin blanc. Nous pouvons en conclure que les achats d'apéritif sont effectués pour la consommation immédiate bien plus que les achats de vin blanc.

Le nombre de consommateurs ayant du vin rosé et du vin mousseux en réserve est bien inférieur à celui des personnes ayant des stocks d'autres vins. Les réserves sont limitées et, même dans les catégories de revenus supérieures, elles dépassent rarement 12 bouteilles.

Dans la province de Luxembourg, les stocks sont très rares, quel que soit le type de vin. Dans le Limbourg aussi, les stocks ne sont que peu nombreux; toutefois, pour les vins mousseux et les apéritifs, le nombre des buveurs de vin qui ont des réserves est supérieur ou égal à la moyenne.

Les stocks de vin rouge de plus de 12 bouteilles sont nombreux surtout dans les provinces de Namur et de Flandre Orientale. Les stocks de plus de 72 bouteilles sont les plus fréquents en Flandre (Flandre Occidentale et Flandre Orientale). Dans le Brabant, les stocks de plus de 12 bouteilles de vin rouge sont plus nombreux que dans le Limbourg, quoique moins nombreux que la moyenne. Comme nous l'avons déjà dit, un grand nombre de consommateurs de vin des provinces du Limbourg et du Luxembourg n'ont pas de stock de vin rouge.

Dans le Limbourg, la plupart des buveurs de vin qui ont un stock de vin rouge se limitent à moins 13 bouteilles et la plupart d'entre eux à moins de 7 bouteilles. Les stocks de vin rouge de plus de 12 bouteilles sont rares dans cette province. En revanche, c'est dans la province du Luxembourg que les stocks de 13 à 24 bouteilles sont les plus répandus.

Comme pour le vin rouge, les stocks de vin blanc sont les moins répandus dans les provinces du Luxembourg et du Limbourg. Dans le Limbourg, les stocks de vin blanc de plus de 12 bouteilles semblent toutefois ne pas être aussi rares que les stocks de vin rouge de la même importance. Ce sont les stocks de moins de 3 bouteilles qui sont les plus répandus au Limbourg alors qu'il est pratiquement impossible d'y trouver un stock de 3 à 12 bouteilles. Dans les provinces du Luxembourg et du Limbourg, il n'y a pratiquement pas de consommateurs de vin qui détiennent plus de 24 bouteilles de vin blanc. Dans les provinces de Namur, du Hainaut et du Luxembourg, les stocks de vin blanc de moins de 3 bouteilles sont rares.

Les réserves de vin rosé de 3 à 12 bouteilles, contrairement aux stocks de plus de 12 bouteilles, ne sont pas nombreux dans le Limbourg. Dans la province de Namur, aucun consommateur n'a de stock de vin rosé de moins de 3 bouteilles, ni non plus de 7 à 12 bouteilles. Dans la province de Liège, en revanche, les stocks de 3 à 12 bouteilles sont plutôt exceptionnels.

Les réserves d'apéritifs sont bien plus répandues dans la partie flamande du pays que dans le Brabant et la Wallonie. Dans le Limbourg, il s'agit le plus souvent de moins de 3 bouteilles. Comme pour les vins rosés, les stocks d'apéritifs de 3 à 6 bouteilles sont plus nombreux dans la province de Namur que les stocks de moins de 3 bouteilles ou de 7 à 12 bouteilles.

Pour les vins mousseux également, aucun consommateur de la province de Namur ne disposerait d'un stock inférieur à 3 bouteilles. Dans le Limbourg aussi, les stocks de vin mousseux de moins de 3 bouteilles sont rares. Le nombre de consommateurs du Limbourg et de Flandre Orientale ayant plus de 24 bouteilles de vin mousseux en stock est largement supérieur à la moyenne.

C H A P I T R E V

HABITUDES DES CONSOMMATEURS

V.A. OCCASIONS DE CONSOMMATION

Dans l'enquête, il a été demandé aux personnes interrogées d'indiquer sur une liste trois occasions auxquelles elles boivent le plus fréquemment du vin. Les réponses à cette question sont groupées au tableau V.1.

TABLEAU V.1	
Occasions auxquelles le Belge buveur de vin a bu le plus fréquemment du vin en 1971.	
Occasion	Pourcentage des buveurs de vin
- Invitation d'amis ou de membres de la famille	24.7
- Visite à des amis ou à des membres de la famille	17.8
- Fête familiales ou jours fériés, à la maison	21.5
- Au café	1.5
- Repas au restaurant	9.7
- Repas à la maison	13.5
- Repas au snack-bar	1.1
- Devant le poste de télévision	8.1
- Autres circonstances	2.0

Base : 2.046 réponses multiples

Source : enquête directe.

Les occasions les plus fréquentes sont surtout des visites de membres de la famille et d'amis et les visites rendues aux membres de la famille et aux amis à l'occasion de fêtes et de jours fériés.

Il en ressort une fois de plus que le vin est essentiellement une boisson occasionnelle. Le vin est surtout consommé lors de réunions de personnes de connaissance, de membres de la famille et d'amis. Ceci est probablement dû au fait qu'il contribue à créer une ambiance agréable. Des raisons de prestige jouent également un rôle dans ce domaine. Le bon vin est offert par le connaisseur et est un signe de niveau de vie élevé.

Il apparaît pourtant aussi que le vin est très fréquemment servi aux repas. A cet égard, il constitue déjà une boisson ordinaire et quotidienne.

N'oublions pas que les pourcentages obtenus sont vraisemblablement trop élevés, ce qui est dû à des raisons de prestige. Aussi, est-il évident qu'une publicité bien orientée peut encore faire progresser sensiblement la consommation de vin lors des diverses circonstances.

En ce qui concerne la consommation de vin au restaurant, il faut faire une distinction entre restaurants de luxe et restaurants meilleur marché.

Depuis longtemps, les restaurants de luxe mettent un point d'honneur à faire figurer des vins fins sur leur carte. Les gérants attachent une importance particulière à leurs achats de vins et constituent d'importants celliers, quoique moins grands qu'auparavant. Les affaires de ces restaurants ont d'ailleurs aussi tendance à stagner.⁽¹⁾

Les restaurants bon marché, les snacks, les libres-services, représentent un nouveau débouché pour le commerce du vin. Ces établissements proposent le plus souvent des vins de consommation courante.

(1) J.C.L. PAUWELS, o.c., page 68

Les prix pratiqués par les restaurants sont toujours sensiblement supérieurs à ceux du marché de consommation. Aussi, bon nombre de personnes hésitent-elles à consommer du vin dans les restaurants. C'est pourquoi leurs exploitants demandent parfois une présentation spéciale pour les types de vins courants.

V.B. CONSUMMATION DE VIN AU COURS DES REPAS

Il ressort des résultats de l'enquête que 66 % environ des buveurs de vin en ont consommé le dernier mois au cours d'un repas. Le tableau 46 fait clairement apparaître que, abstraction faite de la classe de revenu la plus basse, la consommation de vin aux repas augmente avec le revenu. Une ventilation par sexe et classes d'âge ne fait pas apparaître de différences notables. La répartition régionale porte à conclure qu'on boit plus souvent du vin à table en Wallonie qu'en Flandre.

La consommation de vin à table est un phénomène important auquel il faut accorder l'attention qu'il mérite. C'est vraisemblablement la meilleure façon de faire augmenter le plus fortement la consommation de vin. En effet, dès lors qu'on boit fréquemment du vin à table, le vin n'est plus une boisson occasionnelle, mais devient une boisson quotidienne. Un tel changement est plutôt rare si l'on considère les autres circonstances où l'on consomme du vin.

Lorsqu'on consomme du vin à table, il est essentiel que le vin soit bien adapté aux mets. C'est seulement à cette condition qu'il sera bu avec plaisir et que l'on sera de plus en plus tenté d'en prendre à tous les repas. Aussi est-il nécessaire d'éviter toute mésaillance entre vins et mets. Les consommateurs doivent être conseillés dans leurs achats. A cet effet, il est nécessaire de donner aux vendeurs la formation appropriée.

Dans l'enquête, on a également étudié avec quels mets les personnes interrogées buvaient essentiellement du vin. Les réponses à cette question sont groupées au tableau V.1. :

TABLEAU V.1.				
Mets avec lesquels on boit du vin				
Mets	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par classe de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralem.	Toujours
Entrée	43.8	30.5	12.3	13.4
Poisson	33.2	30.1	17.9	18.4
Viandes	12.1	35.9	29.2	22.5
Spaghetti et macaroni	67.2	11.7	7.3	13.8
Dessert	70.6	18.4	5.8	5.2
Plats froids	52.9	27.8	11.2	8.0

Base : 480 consommateurs

Source : enquête directe.

Les réponses à ces questions concernent uniquement les personnes ayant bu du vin aux repas au cours du dernier mois.

Les vins accompagnent surtout les viandes et assez fréquemment aussi le poisson. Environ un tiers seulement des consommateurs interrogés boivent du vin avec des spaghetti et des macaroni. La moitié des consommateurs en boivent avec les entrées et les plats froids.

Nous remarquons que la majeure partie des personnes interrogées consomment du vin avec les divers mets, en consomment "parfois". Une partie non négligeable a répondu "généralement" ou "toujours". Pour ces dernières personnes, le vin n'est plus une boisson occasionnelle, mais une boisson quotidienne. Une partie importante des personnes interrogées a probablement donné cette réponse pour des raisons de prestige social. Quoi qu'il en soit, cette tendance est importante.

Les tableaux 47 résultent d'une ventilation des données du tableau V.1. en fonction des catégories de consommateurs. Seuls les tableaux caractéristiques ont été repris dans la présente étude, mais les commentaires portent sur l'ensemble.

Dans la province de Namur, la consommation de vin au cours des repas paraît surtout être occasionnelle. Cela est surtout manifeste pour la consommation de vin avec des viandes ou du poisson. En ce qui concerne ces plats, plus de la moitié des personnes interrogées ont répondu "parfois". Le phénomène est exactement inverse pour la province du Limbourg. Une faible proportion seulement des personnes interrogées répond "parfois". Ou bien on boit "le plus souvent" ou "toujours" du vin avec un mets déterminé, ou bien on n'en boit jamais. D'une façon générale, le nombre de personnes interrogées qui ne boivent "jamais" de vin avec un met déterminé est inférieur à la moyenne dans la partie flamande du pays, à l'exception de la Flandre Orientale. Dans le Brabant, la Flandre Orientale et en Wallonie, sauf dans la province de Namur, le pourcentage des personnes interrogées répondant "toujours" ou "le plus souvent" est supérieur à la moyenne.

Il va de soi que les personnes appartenant aux classes de revenus supérieures boivent plus fréquemment du vin en accompagnement des divers plats que les personnes appartenant aux classes de revenus inférieures. Cette tendance se remarque nettement pour les entrées et le poisson, alors qu'elle est difficilement décelable, voire indécélable, pour les autres plats, notamment les spaghettis et les desserts.

La distinction établie en fonction des sexes fait apparaître que pour tous les plats, un nombre plus élevé de femmes que d'hommes a répondu "jamais". Cette différence n'est toutefois pas importante.

La classification par âge fait apparaître un léger écart dans la consommation de vin avec les entrées, à l'avantage des personnes de moins de 35 ans et au détriment des autres.

Ce sont surtout les personnes interrogées de 55 à 65 ans qui boivent du vin avec le poisson. Comme pour la classe d'âge la plus jeune, la plupart de ces personnes boivent "parfois" du vin avec le poisson. Dans les deux premières classes d'âge (moins de 25 ans et de 25 à 35 ans), le nombre de personnes qui boivent "le plus souvent" ou "toujours" du vin avec le poisson est moins élevée que dans les classes d'âge supérieures.

Dans la classe d'âge la plus jeune, ce sont également les personnes qui boivent "parfois" du vin avec la viande qui sont le plus nombreuses. Le nombre de personnes interrogées de cette catégorie d'âge buvant "le plus souvent" ou "toujours" du vin avec une viande est bien inférieure à la moyenne. La classe d'âge supérieure compte le plus grand nombre de personnes buvant du vin avec la viande. Les personnes buvant du vin avec des spaghetti se trouvent surtout dans la classe d'âge de moins de 35 ans. Le nombre de personnes buvant du vin au dessert augmente avec l'âge. Les personnes de la classe d'âge la plus élevée et celles qui sont âgées de 35 à 45 ans déclarant boire "parfois" du vin au dessert sont beaucoup plus nombreuses qu'en moyenne, alors que le nombre de personnes de ce groupe buvant "le plus souvent" ou "toujours" du vin au dessert est bien inférieur à la moyenne. Ce sont les personnes âgées de 45 à 65 ans qui consomment le moins de vin avec des plats froids.

C H A P I T R E V I

HABITUDES D' ACHATS

Pour avoir un aperçu des habitudes d'achats, on a inclus dans l'enquête certaines questions concernant la décision d'achat de vin et les principaux lieux d'achat. Les résultats de l'enquête sont commentés dans les deux paragraphes suivants.

VI.A. DECISION D'ACHAT

Les résultats ayant trait à la décision d'achat de vin figurent au tableau VI.1 :

TABLEAU VI.1					
Décision d'achat de vin en Belgique en 1971					
Différents aspects de l'achat	Personnes qui décident				
	plutôt homme que femme	homme et femme	plutôt femme que homme	tiers	pas d'opinion
Type de vin acheté	39.3	26.6	30.0	2.6	1.5
Lieu d'achat	35.3	28.2	32.3	2.3	1.8
Catégorie de prix	34.5	28.2	32.3	1.9	2.2
Pays d'origine du vin	36.2	28.9	29.6	2.1	3.3
Quantité achetée	34.4	29.5	32.5	1.8	1.6

Base : 730 consommateurs

Source : enquête directe

Il apparaît clairement que pour les différents aspects de l'achat, l'homme décide plus que la femme. C'est un fait dont il faut tenir compte dans la publicité. C'est surtout dans le choix du type de vin et du pays d'origine que la décision de l'homme l'emporte sur celle de la femme.

Les résultats obtenus ont été ventilés en fonction du lieu où les personnes interrogées achètent habituellement des vins de qualité et des vins de consommation courante. Les résultats ont été introduits dans les tableaux 48.

Si le vin, qu'il s'agisse de vin de qualité ou de vin de consommation courante, est acheté dans les grands magasins ou dans de petits commerces, la femme semble avoir un pouvoir de décision plus important que celui de l'homme. Il y a autant d'hommes que de femmes qui décident d'acheter du vin chez le petit commerçant spécialisé. Pour l'achat de vin chez l'importateur, le grossiste et le producteur, les hommes ont une plus grande influence que les femmes dans la détermination du lieu d'achat. Il est probable que cela provient du fait que les achats de vin visés ci-dessus concernent généralement des quantités plus importantes. Ce sont surtout les hommes qui décident lorsqu'il s'agit de sommes importantes. Nous voyons ainsi à qui les différents lieux de vente doivent s'adresser essentiellement dans leur publicité.

Les résultats concernant la décision sur le prix du vin et l'importance de l'achat sont présentés dans les tableaux 49.

Pour les différentes catégories de prix, nous voyons que l'homme a généralement un pouvoir de décision plus important que la femme dès que les quantités achetées dépassent 12 bouteilles. Même pour un achat moins important, la décision de l'homme l'emporte parfois sur celle de la femme. Pour des achats de trois à six bouteilles de vin, d'un prix unitaire de 70 à 200 F, la décision de l'homme est prépondérante.

Les tableaux 49 précisent qui décide de l'achat dans les diverses catégories de prix, selon l'importance de l'achat. On note de nouveau que l'avis de l'homme a de plus en plus de poids à mesure qu'augmentent les prix et les quantités achetées.

VI.B. PRINCIPAUX LIEUX D'ACHAT

Le secteur de la distribution des produits alimentaires a subi une transformation fondamentale au cours des dernières années. Le nombre de points de vente diminue sensiblement chaque année. Le nombre de petits magasins d'alimentation régresse fortement tandis que le nombre des grands centres de distribution (supermarchés, "superettes", hypermarchés) augmente. En 1966, le secteur de l'alimentation comptait 45.000 points de distribution, alors qu'en 1970, il n'en comptait plus que 35.000. En l'espace de cinq ans à peine, le nombre des magasins d'alimentation a diminué de 10.000. En 1970, le nombre des magasins ayant fermé est de 1.857, dont 1.689 étaient de petits magasins d'alimentation indépendants. Une enquête réalisée par Nielsen à la demande du "Comité belge de distribution" fait apparaître que la répartition du secteur alimentaire au 1er janvier 1971 était la suivante :

- secteur intégré de grande distribution	: 896 unités
- grands magasins intégrés	: 3.882 unités
- sociétés anonymes	: 11.416 unités
- indépendants	: <u>18.900 unités</u>
TOTAL	34.900 unités

A ce propos, il nous faut remarquer que le nombre de commerces d'alimentation était de 300.000 immédiatement après les années de crise. En 1970, le nombre des points de vente dans le secteur de la grande distribution a augmenté de 79, et le chiffre de vente de 27 %. Actuellement, le secteur de la grande distribution représente 40 % du chiffre d'affaire du secteur alimentaire ⁽¹⁾.

(1) Le marché des vins en France, Bruxelles, Ambassade de France, 1972, p. 13.

Le secteur de la vente du vin a également été soumis à une évolution rapide. Auparavant, la distribution du vin était presque exclusivement assurée par des négociants en vins. La seule classe sociale qui consommait alors du vin était la classe aisée, pour laquelle la qualité du vin et du service était essentielle. Depuis lors, les classes sociales les moins élevées sont également devenues consommateurs de vin et les couches les plus jeunes de la classe aisée ont également manifesté de l'intérêt pour les vins de consommation courante. Ces facteurs expliquent la naissance des grands magasins, des petits commerces ordinaires et des petits commerces spécialisés dans la vente des vins. D'après une enquête réalisée à la demande du Comité belge de distribution⁽¹⁾, les achats de vins se répartissaient comme suit en 1967 :

- épicerie	: 61 %
- grands magasins	: 17 %
- autres points de vente	: 22 %
- magasins spécialisés	: 10 %
- importateurs et autres	: 12 %

L'importance des lieux d'achat est calculée en pourcentage du nombre total de magasins fréquentés pour le groupe d'article considéré, sans tenir compte du nombre de visites faites aux magasins ou de l'importance des achats individuels.

Le volume des achats effectués auprès des importateurs de vin est généralement bien plus important que le volume moyen des achats effectués dans d'autres lieux de vente, si bien que les importateurs de vin assurent plus de 12 % du volume total des ventes de vin.

Depuis 1967, les grands magasins se sont certainement développés au détriment des épicerie.

L'enquête comportait aussi une question sur le lieu d'achat. Les résultats ventilés entre les vins de qualité et les vins de consommation courante figurent au tableau VI.2 (p.89).

(1) Comité belge de distribution, op.cit., page 15.

TABLEAU VI.2
Lieux d'achat du vin e Belgique en 1971

Lieu d'achat	Personnes achetant du	
	Vin de qualité %	Vin de consommation courante %
Grand magasin et supermarché	21.7	31.6
Détaillant	14.5	19.4
Importateur et grossiste	27.7	19.2
Producteur	3.0	1.4
Détaillant spécialisé	13.4	10.3
Autres	5.5	4.7
Selon les circonstances	2.5	2.1
N'achètent pas de vin	11.6	11.3

Base : 661 buveurs de vin

Source : enquête directe

La vente des vins de consommation courante est essentiellement assurée par les grands magasins et les supermarchés. L'importance de ces points de vente augmentera encore à l'avenir. Le petit commerce de détail vend davantage de vins de consommation courante que de vins de qualité. Le cas est exactement inverse pour les importateurs, les négociants et les détaillants spécialisés : on se rend le plus souvent chez eux pour acheter des vins de qualité que pour acheter des vins de consommation courante. Les principaux vendeurs de vins de qualité sont l'importateur et le négociant en gros. Les achats de vins de qualité s'effectuent souvent aussi dans des grands magasins et des supermarchés ainsi que dans des commerces de détail spécialisés.

Les tableaux 50 constituent une ventilation du tableau VI.2, par groupes de consommateurs.

Les personnes faisant partie des classes de revenu les moins élevées, achètent plutôt dans les grands magasins (environ 25 % des achats contre 21,7 % en moyenne), même s'il s'agit de vins de qualité. Ce sont surtout les personnes faisant partie de la catégorie de revenus la plus élevée qui font appel à l'importateur (39,2 % contre 28,6 % en moyenne) et au grossiste (7,2 % contre 3,3 % en moyenne). Pour cette catégorie de personnes, en effet, le service et la qualité sont essentiels, le prix étant secondaire. Elles achètent aussi fréquemment en assez grandes quantités. Ce sont surtout le grossiste et l'importateur qui sont en mesure de les satisfaire. Pour les personnes des autres catégories de revenus, le prix est le critère essentiel; aussi préfèrent-elles acheter dans les grands magasins. Ceux-ci vendent beaucoup de vin bon marché (31,6 % des achats), tant à ceux qui ont un revenu élevé qu'aux autres. Les personnes de la catégorie de revenus la plus élevée ne font guère appel au détaillant qui joue un rôle relativement important dans la vente de vins ordinaires; elles s'adressent surtout au commerce spécialisé.

Treize pourcents des achats de vin auraient été livrés à domicile en 1967 ⁽¹⁾ et probablement surtout par les importateurs. La livraison à domicile joue un rôle important dans la vente du vin, étant donné qu'il s'agit d'un produit relativement lourd, conditionné en emballages fragiles. Le développement de cette formule pourrait favoriser la vente.

Il est vraisemblable qu'à côté des épiceries, des grands magasins, des négociants en vins et des commerces spécialisés, un nouveau distributeur, la brasserie, fera son apparition à l'avenir sur le marché belge. Cette évolution peut s'accélérer, le marché belge de la bière étant saturé, alors que le niveau de la consommation de vin est encore très bas en Belgique, comparativement à la plupart des pays voisins.

(1) Comité belge de distribution, o.c., p. 15.

En Angleterre et en Allemagne, cette formule de vente est déjà appliquée. Certaines brasseries belges envisagent également de distribuer du vin de consommation courante.

Il est évident que l'apparition de ce nouveau distributeur sur le marché fera augmenter la consommation de vins courants, ce qui intensifiera aussi la concurrence sur ce marché.

La répartition par âge nous indique que les consommateurs de vin de moins de 25 ans achètent surtout des vins de qualité dans des grands magasins, des supermarchés et des commerces de détail et n'achètent que peu de vin de qualité chez le grossiste ou l'importateur. Le nombre de consommateurs de vin de plus de 65 ans, achetant des vins de qualité chez le grossiste ou l'importateur, est également inférieur à la moyenne. Ces personnes achètent surtout des vins de qualité dans des commerces de détail spécialisés; d'autres lieux d'achat aussi sont surtout mentionnés par les personnes appartenant à cette classe d'âge. Le petit commerçant vend surtout du vin bon marché aux personnes de 45 à 65 ans. Pour le grossiste aussi, la classe d'âge moyenne (25 à 55 ans) constitue sa meilleure clientèle en vins constants. Le petit commerce spécialisé vend beaucoup des deux catégories de vin.

Les différences selon le sexe sont négligeables (aucun tableau y afférent n'a été repris).

Dans le Hainaut, on recourt le plus souvent aux grands magasins et aux supermarchés pour l'achat tant de vin de qualité que de vin de consommation courante, alors que dans la province de Namur, ces formes de distribution ne sont guère sollicitées pour la vente de vin. En Flandre orientale aussi, les achats de vin bon marché sont souvent effectués dans les grands magasins.

Dans la province du Luxembourg, les petits commerçants jouent un rôle important dans la vente de vin (vins de qualité et de consommation courante). Dans les provinces de Namur et du Hainaut, le nombre de consommateurs de vin achetant dans des commerces de détail est bien inférieur à la moyenne. Le grossiste occupe la première place pour la vente de vin de qualité et de vin de consommation courante dans la province d'Anvers. Il joue aussi un rôle important en Flandre Orientale, surtout pour la vente de vins de qualité. En Flandre Occidentale, les consommateurs n'achètent que rarement du vin de consommation courante chez le grossiste ou chez l'importateur.

Dans la province de Namur, le commerce de détail spécialisé semble se substituer aux grands magasins et aux supermarchés. Dans le Hainaut et la province du Luxembourg, on n'achète que très rarement du vin dans des commerces de détail spécialisés. En Flandre Occidentale et dans la province d'Anvers, le commerce de détail spécialisé tient une place normale pour la vente de vin bon marché, mais très limitée pour la vente de vin de qualité.

C H A P I T R E V I I

CRITERES D'ACHAT DU VIN

La décision du consommateur d'acheter un vin déterminé est influencée par de nombreux facteurs. La diversité des types de vin gêne le choix de la plupart des consommateurs. Cette même diversité donne au connaisseur la possibilité de choisir dans une gamme étendue le type de vin qui correspond le mieux à ses goûts.

En poussant l'analyse, nous avons constaté que le type de vin et le pays d'origine sont les critères essentiels. Nous les appellerons les critères principaux, tous les autres étant accessoires.

VII.A. CRITERES PRINCIPAUX

Le choix du vin se fait généralement en fonction d'un pays d'origine et d'un type de vin déterminés. Ces deux éléments surtout sont déterminés par la préférence individuelle et la circonstance dans laquelle le vin sera consommé.

Nous étudierons ci-après les préférences générales concernant les pays producteurs et les types de vins, sans tenir compte de la circonstance dans laquelle le vin est bu.

A.1. Types de vin

La consommation de vin, ventilée par types de vin, a déjà été analysée au chapitre III. Il en est ressorti que la consommation de vin rouge était nettement la plus importante.

L'enquête porte aussi sur le type de vin préféré, indépendamment de la circonstance dans laquelle il est bu. Les résultats sont groupés au tableau VII.1 :

TABLEAU VII.1	
Préférence du Belge buveur de vin en 1971, par type de vin	
Types de vin	Préférence(%)
Vin blanc	20.7
Vin rouge	55.3
Vin rosé	9.5
Vin mousseux	5.2
Apéritifs	4.4
Aucune préférence particulière	4.7

Base : 878 réponses multiples

Source : enquête directe.

Plus de la moitié des buveurs de vin (55,4 %) préfèrent le vin rouge et 20,7 % le vin blanc. La préférence pour le vin rosé, le vin mousseux et l'apéritif est limitée.

Les tableaux 51 résultent d'une ventilation des résultats du tableau VII.1 entre les divers groupes de consommateurs.

Le vin blanc, le vin rosé et l'apéritif semble être essentiellement consommés par les femmes. En revanche, le vin rouge est préféré surtout par les hommes.

En Flandre, la préférence pour le vin blanc est plus fréquente que dans le Brabant et en Wallonie, à l'exception de la province du Luxembourg. Le vin blanc est rarement préféré surtout dans la province de Namur. Le vin rouge est préféré surtout dans le Brabant et en Wallonie. En Flandre Occidentale aussi, on préfère souvent le vin rosé. Dans les provinces de Flandre Occidentale et du Luxembourg, pratiquement personne ne préfère le vin mousseux.

C'est surtout dans les provinces du Limbourg et de Flandre Occidentale qu'on aime l'apéritif. Toutefois, la préférence pour l'apéritif est très rare dans les provinces de Flandre Orientale, d'Anvers, de Namur et du Luxembourg.

Le vin blanc est préféré par la classe d'âge de 35 à 45 ans. En revanche, le vin rouge est essentiellement préféré par les personnes de plus de 55 ans et celles qui ont entre 25 et 35 ans. Peu de personnes de moins de 65 ans préfèrent le rosé. Ceci est probablement dû au fait que la consommation de vin rosé est aujourd'hui plus importante qu'auparavant, de sorte que les personnes plus âgées sont moins familiarisées avec ce type de vin. L'apéritif est surtout une boisson de jeunes. Le vin mousseux est le moins fréquemment cité par la classe d'âge de 25 à 45 ans.

La préférence pour le vin rouge est la plus nette dans les classes de revenu les plus élevés. En revanche, la préférence pour le vin blanc, le vin rosé et le vin mousseux est la plus forte dans la classe de revenu moyenne, tandis que l'apéritif est préféré surtout dans la classe de revenus la moins élevée.

A.2. Pays d'origine

Le pays d'origine du vin est aussi un critère d'achat aux yeux de nombreuses personnes. Comme nous l'avons déjà indiqué, les 3/4 environ des consommateurs de vin préfèrent des vins français. Sept pourcents seulement préfèrent des vins allemands et 5 % seulement indiquent l'Italie comme pays d'origine préféré. Les résultats exacts figurent au tableau VII.2 (voir page 96).

Faisons encore observer que les vins allemands et italiens sont préférés aux vins espagnols et luxembourgeois. Personne n'a de préférence pour les vins grecs, bien que la Grèce soit un important fournisseur.

TABLEAU VII.2	
Préférence du Belge buveur de vin pour un pays producteur déterminé en 1971	
Pays producteurs	Préférence (pourcentage)
Allemagne	7.0
Espagne	1.5
Italie	5.1
France	74.2
Luxembourg	0.9
Autres pays	1.3
Aucune préférence	9.8

Base : 742 buveurs de vin

Source : enquête directe.

Les tableaux 52 ventilent les résultats entre les groupes de consommateurs.

La ventilation par sexe fait apparaître que les hommes plus que les femmes préfèrent les vins français (77,7 % contre 71,7 %). En revanche, les femmes préfèrent plus souvent les vins allemands. Les écarts sont toutefois faibles et sans signification.

La ventilation démographique fait apparaître une préférence indéniable pour les vins français dans les provinces de Namur (93,9 %) et du Luxembourg (84,2 %). Les vins allemands sont préférés surtout dans la province d'Anvers (16,9 % contre 7 % en moyenne). Les vins italiens sont préférés davantage dans les provinces du Limbourg, du Hainaut et dans une certaine mesure aussi dans celle de Liège (environ 10 % dans ces provinces contre 5,1 % en moyenne). La présence de nombreux travailleurs italiens en est manifestement l'une des causes.

Dans les classes de revenus supérieures on accorde une préférence encore supérieure aux vins français (89,1 % dans les classes supérieures contre 74,4 % en moyenne). Les vins italiens et allemands semblent davantage appréciés dans les classes de revenus moyennes.

La ventilation par classes d'âge fait apparaître une préférence plus marquée pour les vins français chez les personnes âgées et pour les vins allemands et italiens chez les jeunes.

Après avoir indiqué leur préférence pour un pays producteur déterminé, les buveurs de vin ont été priés de donner la raison de leur préférence. Ces réponses ont été groupées au tableau VII.3 :

TABLEAU VII.3	
Préférence du Belge buveur de vin en 1971 pour certaines qualités typiques de vins	
Caractéristiques	Préférence (pourcentage)
Vin fort	1,5
Très sucré	2,3
Vin léger	6,1
Bon marché	2,5
Sain	1,9
Correspond à mes goûts	40,3
La plupart des gens boivent du vin de ce pays	11,2
Autres raisons	24,5
Ne sait pas	9,7

Base : 689 buveurs de vin

Source : enquête directe.

Dans les tableaux 53, on trouvera une ventilation des résultats du tableau VII.3 entre les divers groupes de consommateurs.

Nous constatons que chez la plupart des consommateurs de vin, les raisons de goût prédominent dans le choix d'un pays vinicole déterminé. L'argument général : "correspond à mes goûts" est le plus souvent mentionné. La réponse : "est plus sucré" n'est mentionnée que rarement.

L'argument impersonnel suivant : "la plupart des gens boivent du vin de ce pays" est cité assez fréquemment (11,2 %). Il s'agit, dans ce cas, de consommateurs qui ne sont pas connaisseurs et dont le choix est plutôt déterminé par les conseils du vendeur.

Dans le choix d'un pays producteur, le prix du vin ne constitue un élément déterminant que pour un petit nombre seulement des personnes interrogées (2,5 %). Il est toutefois apparu que le prix a de l'importance, mais que diverses autres caractéristiques correspondent à différents prix.

On attache apparemment plus d'importance à la légèreté du vin qu'à sa teneur en alcool. Cependant, il n'y a que peu de personnes pour se référer à ces deux caractéristiques. De même, les motifs de santé ne sont guère déterminants dans le choix du pays producteur. Le choix du pays d'origine est expliqué différemment par 24,5 % des personnes interrogées. Il est apparu à l'occasion de contacts personnels avec les personnes interrogées qu'elles aussi invoquent d'autres raisons" très vagues.

En ce qui concerne la répartition par sexe, les hommes plus que les femmes décident en fonction du goût. Les femmes préfèrent plus souvent un pays d'origine déterminé parce que : "la plupart des gens boivent du vin de ce pays". Nous pouvons en conclure que l'homme connaît mieux les vins que la femme ou du moins qu'il veut donner cette impression.

Les motifs diffèrent aussi suivant les classes d'âge. Il est frappant de constater que la classe d'âge la plus jeune invoque moins souvent que les autres le critère du goût et davantage tous les autres critères.

Par contre, ce critère est cité fréquemment dans la classe d'âge de 25 à 35 ans; il est de nouveau cité moins souvent dans les classes d'âge suivantes qui allèguent plus souvent d' "autres" motifs. Au-dessus de 55 ans, le goût est déterminant. Ces classes d'âge sont plus portées que les autres à préférer des vins légers.

La ventilation en fonction des revenus fait apparaître que les classes de revenus les plus élevées sont les plus enclines à choisir un pays d'origine déterminé pour des raisons de goût. Dans les classes de revenu les moins élevées, on préfère souvent un pays d'origine parce que les vins y sont légers. Dans la classe de revenus la plus élevée, il est rare qu'on retienne un pays déterminé "Parce que la plupart des gens boivent du vin de ce pays". Dans cette classe, le nombre de connaisseurs est probablement beaucoup plus élevé que dans les autres, si bien que le choix est déterminé par l'appréciation personnelle du consommateur plutôt que par le comportement d'autrui.

Il ressort de la ventilation par provinces que dans le Hainaut et surtout dans la province du Luxembourg, le goût ne détermine que rarement le choix d'un pays d'origine. Dans la province du Luxembourg, le principal critère est le suivant : "La plupart des gens boivent des vins de ce pays". Dans le Hainaut et le Limbourg, on invoque essentiellement d' "autres" raisons. Le critère : "vin léger" est le plus répandu dans le Brabant et en Wallonie, à l'exclusion de la province du Luxembourg et n'est presque jamais cité dans la partie flamande du pays.

Le tableau 54 donne, à la fois, le pays d'origine préféré et la raison de cette préférence. La fréquence suivant laquelle l'Italie est citée comme pays d'origine préféré pour des raisons de "goût" est très inférieure à la moyenne. Ce sont surtout les "autres" motifs qui sont invoqués tant pour les vins italiens que pour les vins luxembourgeois.

Les vins luxembourgeois sont souvent préférés aussi pour des raisons de santé et non parce qu'ils sont légers. Ce sont surtout les vins allemands et espagnols qui sont préférés parce qu'ils sont "plus sucrés".

L'argument du bon marché joue un rôle surtout pour les vins espagnols et les "autres vins". Il est évident que le critère : "La plupart des gens boivent des vins de ce pays" est le plus souvent cité pour les vins français, étant donné que la consommation de ces vins est effectivement la plus importante.

VII.B. CRITERES ACCESSOIRES

A côté de la préférence pour certains types de vins et certains pays d'origine, d'autres critères influencent la décision du consommateur. Le tableau VII.4 donne un aperçu des différents critères que nous appellerons accessoires.

TABLEAU VII.4	
Principaux critères accessoires déterminant l'achat de vins	
Critères	Préférence (pourcentage)
Marque (appellation)	21.5
Année de production	14.9
Offres spéciales	4.9
Cru	13.2
Négociant en vins	5.2
Prix	11.6
Vin recommandé par un "connaisseur"	10.1
Age du vin	8.6
Réclame	3.1
Teneur en alcool	1.6
Ne sait pas	5.5

Base : 1.684 réponses multiples

Source : enquête directe

L'acheteur se décide surtout en fonction de la marque, de l'année de production, du cru et du prix. Les recommandations du connaisseur jouent aussi un grand rôle. Les critères les moins importants sont le négociant en vins, la réclame, les offres spéciales et la teneur en alcool. Remarquons toutefois que la réclame se trouve implicitement dans la marque, le pays d'origine, le cru et autres détails.

Le plus important de ces critères est la marque. Par "vin de marque", nous entendons le vin qui remplit les diverses conditions généralement imposées à un article de marque.

La ventilation par catégories de consommateurs, figurant aux tableaux 55 fait apparaître que les hommes, plus que les femmes, se déterminent en fonction de la marque. Les personnes interrogées de 25 à 45 ans et de plus de 65 ans sont les moins influencées par la marque. Les personnes appartenant à la classe de revenus la moins élevée, c'est-à-dire surtout des personnes âgées et des retraités se déterminent, comme celles de la classe d'âge correspondante de plus de 65 ans, davantage en fonction du cru que de la marque. Les personnes appartenant aux classes de revenus les plus élevées sont aussi moins portées à choisir en fonction de la marque. Ceci est probablement dû au fait que ces personnes connaissent mieux les vins. La ventilation par provinces nous montre qu'on attache de l'importance à la marque surtout dans les provinces du Luxembourg et du Hainaut. La marque revêt le moins d'importance dans les provinces d'Anvers et de Flandre Occidentale.

L'année de production ou l'âge du vin est aussi un critère important en matière d'achat. Les hommes qui attachent de l'importance à l'année de production sont plus nombreux que les femmes. Ce sont surtout les consommateurs de vin de moins de 35 ans qui tiennent compte de l'âge du vin lors de leurs achats. L'année de production est plus déterminante pour les personnes appartenant à la classe de revenus la plus élevée que pour celles appartenant aux classes de revenus les moins élevées. Comme nous l'avons déjà dit, les connaisseurs sont plus nombreux dans cette classe de revenus et, par conséquent, on y apprécie mieux les différences de qualité et de goût des vins des diverses années de production.

L'année de production est le critère d'achat le plus fréquent dans la province de Liège et le moins fréquent dans les provinces d'Anvers et du Limbourg. L'âge du vin est un critère plus important dans la province du Luxembourg que dans les autres. Dans celle de Namur, par contre, aucune importance n'est attachée à l'année de production.

Le cru est également un important critère d'achat, le plus important d'ailleurs pour les personnes de plus de 65 ans. On en déduit logiquement que c'est aussi le critère d'achat le plus important pour la classe de revenus la plus basse composée essentiellement de personnes âgées. C'est dans les provinces du Hainaut et du Luxembourg que le cru joue le rôle le moins important.

Le prix constitue aussi un critère d'achat déterminant. Nous avons déjà parlé du prix de la bouteille de vin dans un chapitre précédent. Pour des raisons de prestige, la fréquence avec laquelle le critère du "prix" a été mentionné ne correspond probablement pas à l'importance qu'on lui accorde dans la réalité. La ventilation par sexe ne fait apparaître qu'une légère différence. Le prix ne joue pas un rôle important pour les personnes de plus de 65 ans. Contrairement à toute attente, ce sont les personnes appartenant à la classe de revenus la moins élevée qui se déterminent le moins en fonction du prix. Comme nous l'avons déjà dit, cette classe de revenus comprend essentiellement des personnes âgées, qui, vraisemblablement, ne consomment du vin que rarement, de sorte que le prix ne joue pas non plus un rôle important dans leur choix. Il va de soi que le prix est également un critère moins important dans la classe de revenus la plus élevée. En Flandre Orientale, le prix est rarement considéré comme un critère d'achat.

Les consommateurs de vin tiennent aussi compte des recommandations des connaisseurs; ils se sentent ainsi plus confiants pour effectuer un choix difficile dans une vaste gamme de vins. Une proportion moins importante suit les recommandations du marchand de vins. Ceci est tout à fait logique, parce que le client est enclin à se défier des recommandations du marchand, parfois inspirées, comme il est naturel, par le souci du gain ou d'autres objectifs. Cette attitude pourrait évoluer grâce à une information honnête.

La réclame et les offres spéciales n'ont guère d'influence sur les décisions d'achats. Le fait de tenir compte dans ses achats des quatre derniers critères mentionnés est un indice de la difficulté du choix. Une meilleure aide à la clientèle pour éclairer son choix, aide qui fait souvent défaut, aurait sans doute une influence favorable sur la consommation de vin. A ce propos, il ne faut pas perdre de vue que l'influence des quatre derniers critères a probablement été sous-estimée dans l'enquête. En effet, se laisser guider par de tels critères, c'est reconnaître que l'on est embarrassé par les problèmes du choix d'un vin et que l'on n'est pas connaisseur.

La ventilation par sexe ne fait apparaître qu'une légère différence pour ces divers critères accessoires. Les offres spéciales et la réclame attirent davantage l'attention de la femme que celle de l'homme. Ceci est probablement dû au fait que la femme achète habituellement la plupart des produits alimentaires. Dans ses achats, les offres spéciales et la réclame jouent un rôle important. La femme a l'habitude de tenir compte des offres spéciales et des réclames. Les offres spéciales et les recommandations des marchands de vins et des connaisseurs ont une plus grande influence sur les personnes appartenant aux classes d'âge de 25 à 55 ans. Les réclames exercent la plus grande influence sur la classe d'âge la plus jeune. Les personnes de 25 à 35 ans et celles de plus de 65 ans ne tiennent pas grand compte des réclames.

La classe de revenus de 7.000 à 10.000 francs constitue une exception dans la ventilation en fonction des revenus. Ces personnes attachent beaucoup plus d'importance aux réclames, au détriment des offres spéciales et les recommandations ont le moins de prise sur la classe de revenus de 20 à 25.000 francs, contrairement à ce qui se passe pour la classe de revenus de 7 à 10.000 francs. A notre grand étonnement, l'importance de ces critères augmente quand on passe dans la classe de revenus supérieure à 25.000. On supposerait normalement que l'importance de ces critères diminue à mesure que les revenus augmentent, du fait que la connaissance du vin est meilleure dans une classe de revenus supérieure.

Plusieurs explications sont possibles. Dans cette classe de revenus, la fréquence de consommation de vin est plus élevée, si bien que certains consommateurs de cette classe se laissent guider par des offres spéciales pour l'achat du vin qu'ils consomment fréquemment. Le fait que les recommandations du négociant en vin et du connaisseur sont suivies dénote que tous les consommateurs de vin de cette classe de revenus ne sont pas des connaisseurs. En se fiant aux recommandations de personnes compétentes, le client s'efforce de son mieux de perfectionner ses méthodes de choix. Ceux qui appartiennent à la classe de revenus la moins élevée attachent parfois plus d'importance au prix qu'au choix judicieux d'un vin en fonction de la circonstance. Les deux classes de revenus supérieures sont nettement moins influencées par la réclame.

La ventilation par provinces fait apparaître que les offres spéciales jouent le rôle le moins important dans les provinces du Brabant, de Namur et de Liège et apparemment le plus important dans le Hainaut. Il ne faut toutefois pas sous-estimer le rôle des offres spéciales. Ce rôle est important surtout dans les grands magasins et les supermarchés. Les offres spéciales sont un moyen de faire connaître au public un type de vin déterminé. Il est probable que les offres spéciales ne sont pas mentionnées par certaines personnes pour des raisons de prestige. Les recommandations du négociant sont plus suivies dans les Flandres que dans le Brabant et la Wallonie. L'importance que prennent les recommandations du connaisseur est inégale en Belgique. L'influence du connaisseur est la plus grande dans la province de Namur et la moins grande dans celle du Luxembourg. La réclame semble avoir plus d'effet dans les Flandres que dans le Brabant et en Wallonie, sauf dans la province de Liège. Elle influence les achats de vin surtout dans les provinces d'Anvers et du Limbourg.

La teneur en alcool exerce rarement une influence sur les achats de vin. Il est d'ailleurs très difficile de se fonder sur ce critère, étant donné que, le plus souvent, la teneur en alcool ne figure pas sur l'étiquette.

C H A P I T R E V I I I

CONSOMMATION DE VIN, PRIX ET VARIATIONS SAISONNIERES

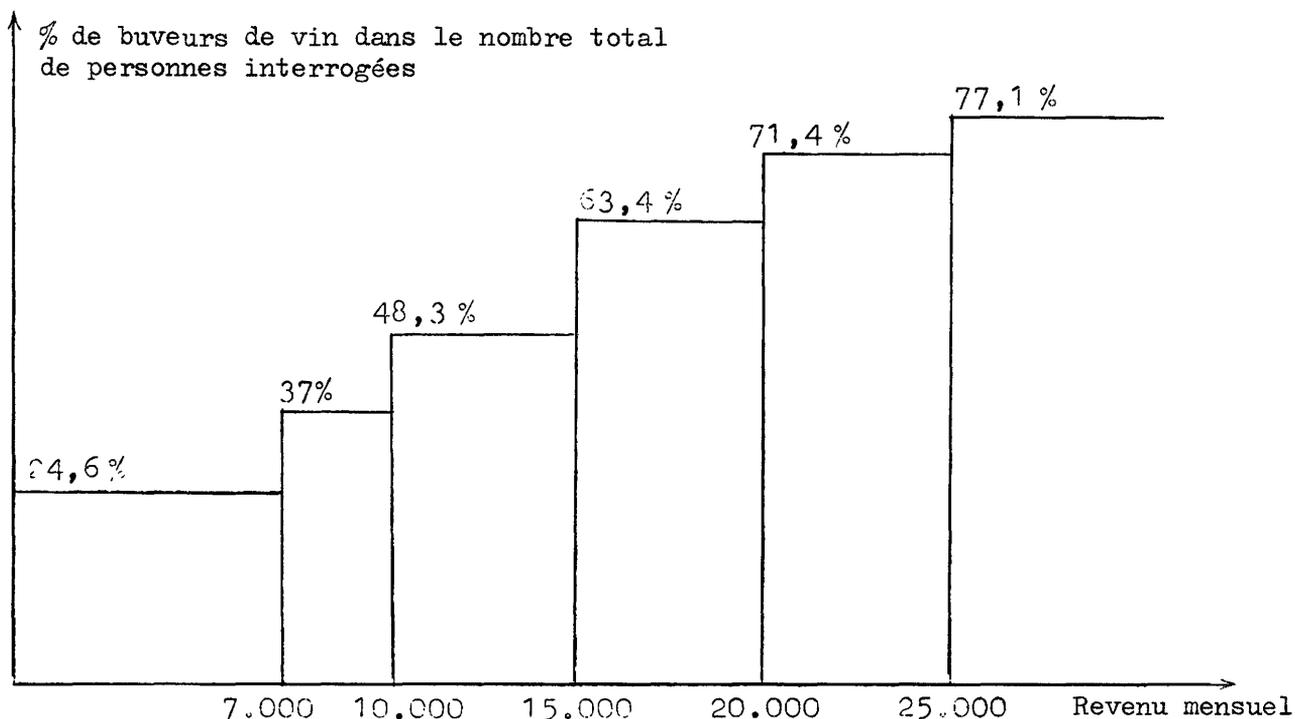
Dans ce chapitre, nous étudierons l'influence du revenu et du prix du vin sur la consommation ainsi que les variations de consommation saisonnières.

VIII.A. INFLUENCE DU REVENU DES CONSOMMATEURS ET DU PRIX SUR LA CONSOMMATION DE VIN

Le graphique ci-dessous indique le pourcentage des consommateurs de vin dans le nombre total des personnes interrogées, ventilées par niveaux croissants de revenus.

Graphique VIII.1

Pourcentage de consommateurs de vin dans un échantillon de la population belge en fonction du revenu mensuel



Base : 1.542 personnes interrogées

Source : enquête directe

Il ressort des chapitres précédents que la tendance du graphique VIII.1 (page 105) vaut non seulement pour le vin en général, mais aussi pour les divers types de vin en particulier. Le prix est sans aucun doute un critère important, toujours sous-estimé dans les réponses de l'enquête. Le lien étroit entre prix et consommation explique notamment dans une large mesure la forte expansion de la consommation de vin ces dernières années. Nous ne disposons malheureusement pas de données statistiques permettant de calculer les élasticités par rapport aux prix.

VIII.B. VARIATIONS SAISONNIERES

Pour avoir un aperçu des variations saisonnières de la consommation de vin, nous avons demandé dans l'enquête si la consommation de vin est supérieure à certaines périodes de l'année et, dans l'affirmative, quand.

TABLEAU VIII.1	
Moment de consommation de vin	
Epoque	Consommation (pourcentage)
Fêtes de fin d'année	21.1
Jours de fête	17.1
Hiver	15.8
Aucune préférence	40.4
Autres	5.6

Base : 628 consommateurs de vin

Source : enquête directe.

Un grand nombre de personnes interrogées consomme du vin surtout dans des circonstances spéciales, par exemple, pendant les fêtes de fin d'année et les jours de fête. Il en ressort clairement que le vin n'est pas encore une boisson quotidienne.

Pendant l'hiver, la consommation de vin est plus importante que pendant le reste de l'année : 15,8 % des personnes interrogées boivent du vin surtout en hiver. Les réponses indiquent rarement que le vin est bu surtout en été. L'été, il est souvent remplacé par des boissons rafraîchissantes. Même si ce n'était pas le cas, la consommation de vin en Belgique serait quand même inférieure l'été par suite des nombreux départs en vacances à cette saison. A cet égard, il convient de ne pas oublier que les personnes des classes de revenus les plus élevés consomment le plus de vin et que c'est surtout ce groupe aussi qui passe ses vacances à l'étranger bien qu'il y ait, dans ce domaine aussi, une tendance à la démocratisation.

Il serait possible d'atténuer les variations saisonnières en freinant la tendance au remplacement du vin, bu en hiver, par des boissons rafraîchissantes ne contenant pas de vin. A cet effet, on peut essayer de promouvoir la consommation de vin en tant que boisson rafraîchissante. Le vin blanc et le vin rosé se boivent très bien l'été. La réclame devrait davantage attirer l'attention du consommateur sur ce fait. Il existe aussi certaines préparations à base de vin connues dans d'autres pays, mais non en Belgique qui peuvent parfaitement être consommées comme boissons rafraîchissantes. Par exemples les boissons appelées : "bowle" (vin mousseux, fruits et vin), "Schorle" (mélange de vin et d'eau gazeuse), "Kalte Ente" (mélange de vin, d'eau gazeuse et de cognac). Nous connaissons dans notre pays quelques préparations à base de vin : le grog (boissons chaude à base de vin, d'eau et de sucre) est connu depuis longtemps, mais est surtout consommé l'hiver pour combattre les rhumes. Depuis quelques années, une autre préparation, le "punch" connaît aussi un certain succès. Le punch se boit surtout lors de réunions et a contribué ainsi à augmenter la consommation de vin. En lançant la mode d'une préparation à base de vin servant essentiellement de boisson rafraîchissante et de la consommation de vin blanc et de vin rosé comme boissons rafraîchissantes, on pourrait accroître la consommation de vin.

Une proportion importante des personnes interrogées n'a toutefois aucune préférence en ce qui concerne le moment de la consommation de vin, ce qui tend à indiquer que le vin devient une boisson "plus habituelle" pour bon nombre de personnes.

Dans l'enquête, à la suite de la question : "Quand buvez-vous du vin ?", on a aussi posé la question : "Quand achetez-vous surtout du vin ?". Les réponses figurent au tableau VIII.2.

TABLEAU VIII.2	
Moment de l'achat de vin	
Epoques	Achats (pourcentage)
Fêtes de fin d'année	13,6
Jours de fête	11,9
Hiver	6,4
Aucune préférence	62,0
Autres	6,0

Base : 628 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Une comparaison du tableau VIII.1 et du tableau VIII.2 fait apparaître que la répartition des achats sur l'année est plus régulière que celle de la consommation. Ce facteur est favorable pour le négociant en vin, pour lequel les variations saisonnières de la vente sont plus faibles que les variations saisonnières de la consommation réelle.

La ventilation par groupes de consommateurs figure aux tableaux 56 et 57. La distinction par sexe ne fait pas apparaître de différences importantes. Ce sont surtout les personnes interrogées de plus de 65 ans qui n'ont aucune préférence particulière pour une méthode donnée tant en ce qui concerne l'achat du vin que sa consommation et il est rare que ce groupe choisisse de préférence la période hivernale.

Dans les provinces de Flandre Occidentale et de Namur, le nombre de personnes interrogées qui n'ont pas de préférence pour une période d'achat déterminée est bien supérieur à la moyenne. Dans les provinces du Hainaut et du Luxembourg, ce nombre est beaucoup plus réduit, et la majorité des personnes préfèrent acheter en hiver. Dans la province du Luxembourg, on achète surtout les jours de fête d'une façon générale, sans préférence particulière pour les fêtes de fin d'année. Dans les provinces de Namur et de Liège, on n'a pas de préférence pour une période déterminée en ce qui concerne la consommation et les personnes qui préfèrent la période hivernale et les fêtes de fin d'année sont peu nombreuses. En Flandre Orientale, par contre, le nombre de personnes interrogées n'ayant aucune préférence est plutôt réduit, et la période choisie est surtout celle des fêtes de fin d'année. Dans les provinces du Luxembourg et d'Anvers, on préfère essentiellement boire du vin en hiver. Dans la province du Luxembourg, surtout, on préfère aussi consommer du vin les jours de fête, et les fêtes de fin d'année ne sont que rarement indiquées comme période de consommation préférée.

La ventilation en fonction des revenus nous montre que ce sont surtout les personnes des classes de revenus les plus basses qui n'ont aucune préférence pour une période d'achat déterminée. C'est dans la classe de revenus de 20 à 25.000 que le nombre de personnes interrogées n'ayant aucune préférence pour une période d'achat déterminée est la plus faible, la période d'achat préférée étant celle des fêtes de fin d'année. La préférence de l'hiver comme période d'achat augmente en proportion directe du revenu jusqu'à ce que celui-ci atteigne 20.000 Fr; au-delà, la préférence pour cette période diminue de nouveau. Il est compréhensible que ce soient surtout les classes de revenus les plus élevées, où il y a le plus de personnes pour qui le vin est une boisson quotidienne et non une boisson occasionnelle, qui n'aient aucune préférence pour une période de consommation déterminée. Au-delà de ce niveau de revenus, il n'est pas possible de déterminer l'influence d'une augmentation du revenu sur la période de consommation préférée.

C H A P I T R E I X

LA CONSOMMATION DE VIN A L'AVENIR

A. Prévisions de l'évolution de la consommation future de vin

La consommation de vin en Belgique a fortement augmenté ces vingt dernières années et surtout au cours de la dernière décennie. Les importations de vin qui correspondent pratiquement à la consommation ont augmenté de 200 % environ au cours de ladite période, ce qui représente 20 % par an en moyenne.

Dans le présent paragraphe, nous avons appliqué un certain nombre de méthodes d'extrapolation statistiques pour prévoir la consommation de vin dans les prochaines années.

1. Régression linéaire appliquée à la période de 1950 à 1970

Les données relatives à l'importation de vin dans la période de 1950 à 1970 permettent d'établir une régression linéaire. Les calcul ont été effectués à l'aide de la méthode des totaux cumulés.

En appliquant les tableaux de Marchesi, on trouve pour les coefficients de l'expression linéaire $Y = A + bx'$:

$$a = 749.063,37 \text{ et}$$

$$b = 37.583,75$$

La courbe de régression est donc la suivante :

$$Y = 928.951,09 + 37.632,37 x'.$$

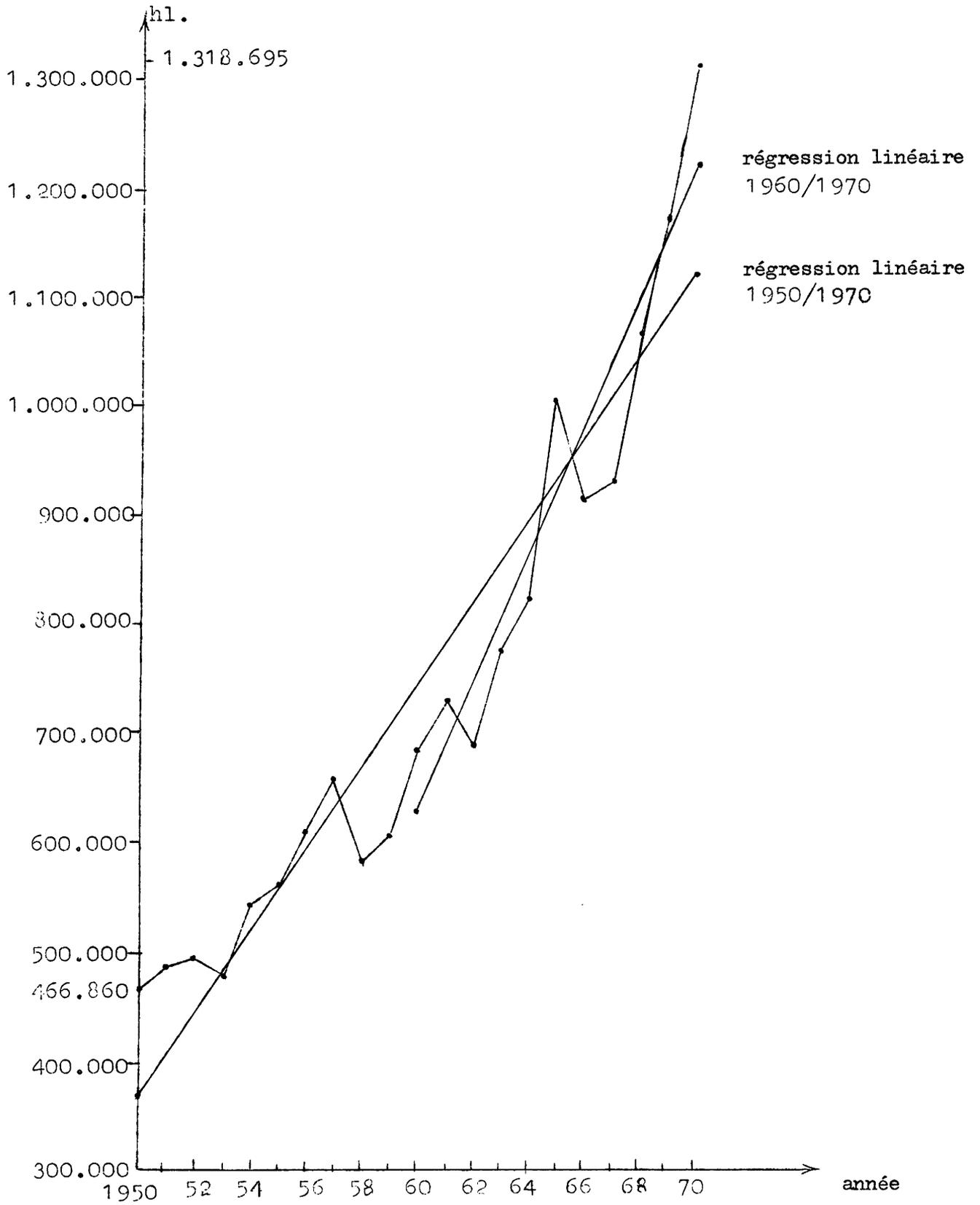
Sa représentation graphique figure plus loin.

TABLEAU IX. 1

Régression linéaire concernant les importations de vin en Belgique

x_i Année	x_i	y_i Volume des importations de vin (hl)	E' Totaux cumulés
1950	-10	466.860	466.860
1951	-9	488.320	955.180
1952	-8	496.750	1.451.930
1953	-7	481.690	1.933.620
1954	-6	543.497	2.477.117
1955	-5	560.176	3.037.293
1956	-4	613.320	3.650.613
1957	-3	660.403	4.311.016
1958	-2	587.502	4.898.518
1959	-1	613.350	5.511.868
1960	0	688.554	6.200.422
1961	1	737.549	6.937.971
1962	2	694.529	7.632.500
1963	3	780.084	8.412.584
1964	4	832.650	9.245.234
1965	5	1.007.960	10.253.194
1966	6	923.694	11.176.888
1967	7	987.675	12.164.563
1968	8	1.070.239	13.234.802
1969	9	1.176.833	14.411.635
1970	10	1.318.695	15.730.330
		$K_1 = 15.730.330$	$K_2 = 144.094.138$

GRAPHIQUE IX.1
Volume des importations de vin de l'UEBL



L'augmentation calculée équivaut à 37.632 hl par an; ce qui porterait les importations ou la consommation de vin en 1980 à 1.503.398 hl.

On remarque que la régression linéaire pour la période de 1950 à 1970 ne fait pas bien ressortir l'augmentation plus nette des dix dernières années. Le chiffre obtenu pour la consommation en 1980 est donc sous-estimé.

L'erreur moyenne de cette régression est calculée au tableau IX.2 pour la période 1960/1970.

TABLEAU IX.2			
Erreur moyenne sur la période 1960/1970, pour la régression linéaire correspondant à la période 1950/1970			
x_i Année	y_i Volume des importations de vin (hl.)	\hat{y}_i Estimation du volume des importations de vin (hl.)	$(y_i - \hat{y}_i)^2$
1960	688.554	749.063	3.661.339.081
1961	737.549	786.647	2.410.613.604
1962	694.529	824.231	16.822.608.804
1963	780.084	861.815	6.679.956.361
1964	832.650	899.399	4.455.429.001
1965	1.007.960	936.983	5.037.734.529
1966	923.694	974.567	2.588.062.129
1967	987.675	1.012.151	599.074.576
1968	1.070.239	1.049.735	420.414.016
1969	1.176.833	1.087.319	8.012.756.196
1970	1.318.695	1.124.903	37.555.339.264
			$\Sigma =$ 88.243.327.561

Cette erreur, exprimée sous forme de racine en valeur relative des écarts quadratiques est la suivante :

$$\text{Erreur moyenne} = \sqrt{\frac{\frac{1}{11} 88.243.327.561}{936.983}} = \frac{89.566}{936.983} = 0,095$$

Une erreur de 9,5 % est trop grande pour qu'on puisse considérer la régression obtenue comme suffisamment sûre.

2. Régression quadratique appliquée à la période de 1950 à 1970

Pour avoir un meilleur aperçu, nous avons calculé une régression quadratique pour la période de 1950 à 1970. Ces calculs sont groupés au tableau IX.3.

TABLEAU IX.3							
Régression du second degré pour les importations de vin en Belgique							
x_i (Année)	x_i^1	y_i (importations) (hl.)	x_i^2	x_i^3	x_i^4	$y_i x_i^1$	$y_i x_i^2$
1950	0	466.860	0	0	0	0	0
1951	1	488.320	1	1	1	488.320	488.320
1952	2	496.750	4	8	16	993.500	1.987.000
1953	3	481.690	9	27	81	1.445.070	4.335.210
1954	4	543.497	16	64	256	2.173.988	8.695.952
1955	5	560.176	25	125	625	2.800.880	14.004.400
1956	6	613.320	36	216	1.296	3.679.920	22.079.520
1957	7	660.403	49	343	2.401	4.622.821	32.359.747
1958	8	587.502	64	512	4.096	4.700.016	37.600.128
1959	9	613.350	81	729	6.561	5.520.150	49.681.350
1960	10	688.554	100	1.000	10.000	6.885.540	68.855.400
1961	11	737.549	121	1.331	14.641	8.113.039	89.243.429
1962	12	694.529	144	1.728	20.736	8.334.348	100.012.176
1963	13	780.084	169	2.197	28.561	10.141.092	131.834.196
1964	14	832.650	196	2.744	38.416	11.657.100	163.199.400
1965	15	1.007.960	225	3.375	50.625	15.149.400	226.791.000
1966	16	923.694	256	4.096	65.536	14.779.104	236.465.664
1967	17	987.675	289	4.913	83.521	16.790.475	285.438.075
1968	18	1.070.239	324	5.832	104.976	19.264.302	346.757.436
1969	19	1.176.833	361	6.859	130.321	22.359.827	424.836.713
1970	20	1.318.695	400	8.000	160.000	26.373.900	527.478.000
$\Sigma =$	210	15.730.330	2.870	44.100	722.666	186.242.792	2.772.143.116

Les coefficients de l'expression quadratique
 $y = ax^2 + bx + c$
sont la solution du système :

$$\sum x_i! y_i^2 = a \sum x_i!^4 + b \sum x_i!^3 + c \sum x_i!^2$$

$$\sum x_i! y_i = a \sum x_i!^3 + b \sum x_i!^2 + c \sum x_i!$$

$$\sum y_i = a \sum x_i!^2 + b \sum x_i! + NC$$

dans lequel :

$$a = 8,41$$

$$bb = 37.413,80$$

$$c = 373.775,73.$$

La valeur a étant très faible, cette courbe ne diffère guère de la courbe de régression linéaire. L'erreur par rapport aux valeurs initiales est encore sensible. La consommation de vin en 1980, calculée par extrapolation de cette régression, serait de 1.503.398 hl.

3. Régression linéaire appliquée à la période de 1960 à 1970

Si l'on se fonde uniquement sur la période 1960/1970, le chiffre des importations pour 1960 est bien plus optimiste. Les calculs sont groupés au tableau IX.4

TABLEAU IX.4			
Régression linéaire pour les importations de vin en Belgique			
x_i (année)	$x_i!$	y_i Volume des importations de vin (hl.)	Totaux cumulés
1960	-5	688.554	688.554
1961	-4	737.549	1.426.103
1962	-3	694.529	2.120.632
1963	-2	780.084	2.900.716
1964	-1	832.650	3.733.366
1965	0	1.007.960	4.741.326
1966	1	923.694	5.665.020
1967	2	987.675	6.652.695
1968	3	1.070.239	7.722.934
1969	4	1.176.833	8.899.767
1970	5	1.318.695	10.218.462
		$K_1=10.218.462$	$K_2=54.769.575$

Après avoir déterminé les coefficients au moyen des tableaux de Marchesi, on obtient la courbe de régression suivante :

$$y = 928.951,09 + 59.465,44 x'$$

L'erreur moyenne pour cette régression est de 6 %.

La consommation estimative pour 1980 est de 1.820.933 hl.

4. Régression exponentielle pour la période 1960-1970

La courbe de régression exponentielle a la forme suivante :

$$y = a e^{bx'}$$

dans laquelle a et b sont des paramètres et e la base du logarithme normal. Par application du logarithme, nous obtenons

$$\log y = \log a + (0,4343) b \log x'$$

d'où il ressort que la régression exponentielle peut être calculée de la même manière que la régression linéaire. Les calculs sont groupés au tableau IX.5

TABLEAU IX.5				
Régression exponentielle pour les importations de vin				
x_i année	x'_i	y_i Volume des importations de vin (hl.)	$\log y_i$	E' Totaux cumulés
1960	-5	688.554	5,83790	5,83790
1961	-4	737.549	5,86776	11,70566
1962	-3	694.529	5,84167	17,54733
1963	-2	780.084	5,89209	23,43942
1964	-1	832.650	5,92044	29,35986
1965	0	1.007.960	6,00303	35,36289
1966	1	923.694	5,96548	41,32837
1967	2	987.675	5,99458	47,32295
1968	3	1.070.239	6,02938	53,35233
1969	4	1.176.833	6,07041	59,42274
1970	5	1.318.695	6,11992	65,54266
			$K_1 = 65,54266$	$K_2 = 390,22211$

Suivant la manière habituelle, nous trouvons pour les coefficients a et b :

$$\log a = 5,95842$$

$$b = \frac{1}{0,4343} 0,02722$$

Le calcul de l'erreur moyenne pour la période 1960/1970 figure au tableau IX.6

TABLEAU IX.6					
Erreur moyenne sur la période 1960/1970 pour la régression exponentielle correspondant à 1960/70					
x_i année	$x_i!$	y_i Volume des importations de vin	$\log \hat{y}_i$ Valeur log.estimative du volume des importations de vin	\hat{y}_i Valeur estimative des importations de vin	$(y_i - \hat{y}_i)^2$
1960	-5	688.554	5,82232	664.200	593.117.316
1961	-4	737.549	5,84954	707.200	921.061.801
1962	-3	694.529	5,87676	752.900	3.407.173.641
1963	-2	780.084	5,90398	801.400	454.371.856
1964	-1	832.650	5,93120	853.500	394.022.500
1965	0	1.007.960	5,95842	908.700	9.852.547.600
1966	1	923.694	5,98564	967.400	1.910.214.436
1967	2	987.675	6,01286	1.030.000	1.791.405.625
1968	3	1.070.239	6,04008	1.096.000	663.629.121
1969	4	1.176.833	6,06730	1.167.000	96.687.889
1970	5	1.318.695	6,09452	1.243.000	5.729.733.025
					$\Sigma =$ 25.813.964.810

L'erreur moyenne trouvée est de 5,3 %. Par extrapolation, on trouve que la consommation de vin en 1980 s'établit à 2.327.000 hl. Ceci correspond à un coefficient d'expansion global de 6,5 % par an.

Nous estimons pouvoir faire remarquer que la valeur obtenue pour 1980 est peut-être légèrement trop élevée. Il semble difficile de prévoir si une certaine saturation apparaîtra ces prochaines années. L'évolution des prix du vin et la tendance du pouvoir d'achat de la population seront sans aucun doute des éléments déterminants à cet égard.

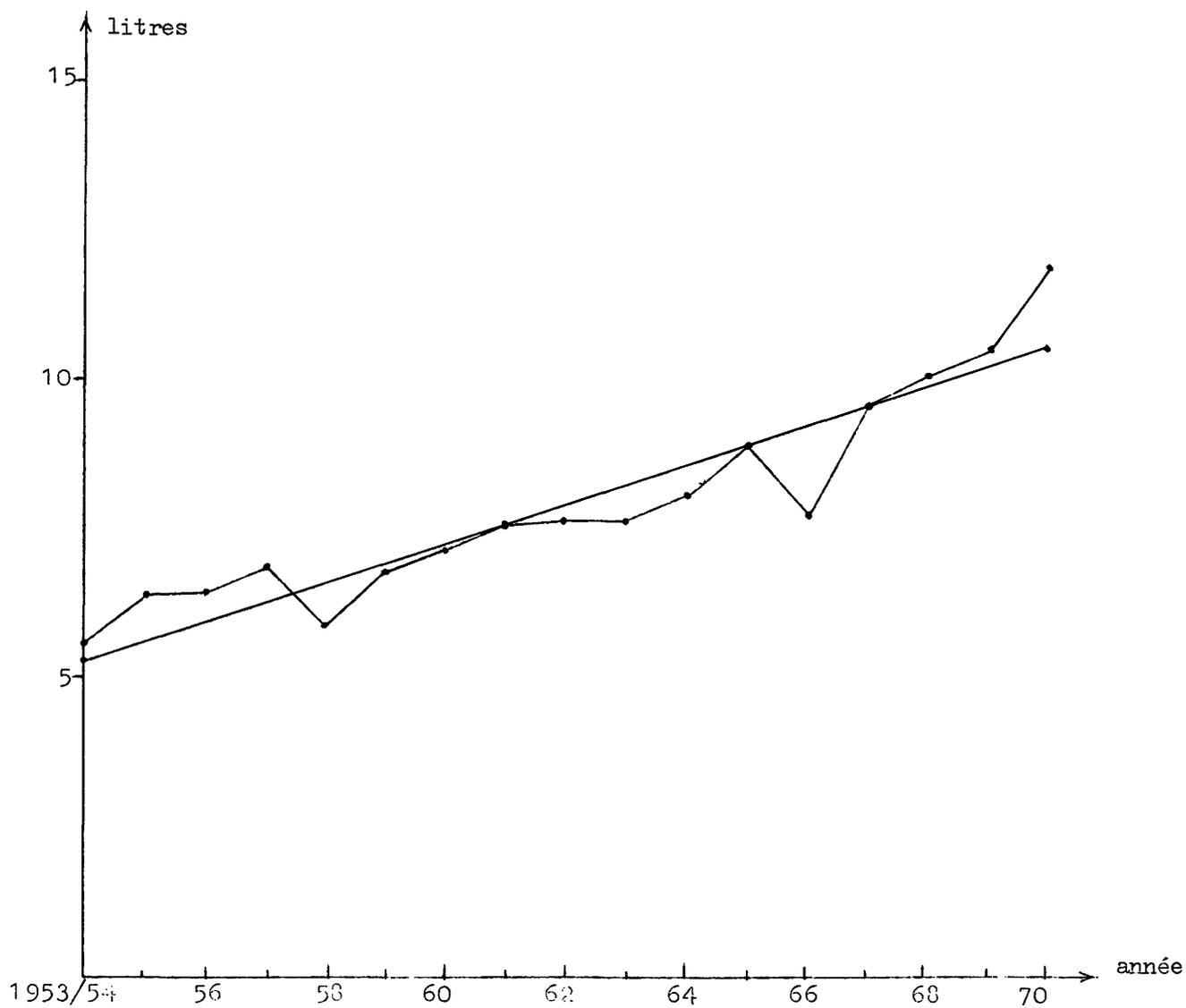
5. Régression linéaire appliquée à la consommation de vin par habitant pour la période 1953-1970

A côté de la courbe de régression de l'ensemble des importations de vin, nous avons aussi calculé la courbe de régression de la consommation de vin par habitant. Les calculs sont groupés au tableau IX.7. Le graphique IX.2 présente l'évolution de la consommation de vin par tête.

TABLEAU IX.7			
Régression linéaire pour la consommation de vin par habitant en Belgique			
x_i année	x_i^2	y_i (1) Consommation de vin par habitant	Totaux cumulés
1953/54	-8	5,5	5,5
1954/55	-7	6,3	11,8
1955/56	-6	6,4	18,2
1956/57	-5	6,8	25,0
1957/58	-4	5,9	30,9
1958/59	-3	6,8	37,7
1959/60	-2	7,2	44,9
1960/61	-1	7,6	52,5
1961/62	0	7,7	60,2
1962/63	1	7,7	67,9
1963/64	2	8,1	76,0
1964/65	3	8,9	84,9
1965/66	4	7,7	92,6
1966/67	5	9,6	102,2
1967/68	6	10,1	112,3
1968/69	7	10,5	122,8
1969/70	8	12,0	134,8
		$K_1 = 134,8$	$K_2 = 1.060,2$

GRAPHIQUE IX.2

Consommation de vin par habitant en Belgique (1)



La courbe de régression obtenue est la suivante :

$$y = 7,292 = 0,326 x'.$$

Il s'ensuit que la consommation prévisible par habitant en 1980 est de 13,8 litres. Etant donné qu'il s'agit, en l'occurrence, d'une extrapolation linéaire, on peut admettre que cette valeur sera probablement dépassée.

Compte tenu d'une augmentation même faible de la population (10,4 millions en 1980), une consommation de 13,8 litres par habitant en 1980 correspondrait à une consommation totale de plus de 1.435.000 hl.

6. Discussion des résultats

Le tableau ci-dessous groupe les résultats des diverses estimations.

TABLEAU IX.8		
Estimation de la consommation de vin en Belgique en 1980		
Méthode	Erreur moyenne %	Consommation de vin en 1980 %
Régression linéaire sur la période 1950/1970	9,5	1.503.398
Régression quadratique sur la période 1950/1970	9,5	1.503.398
Régression linéaire sur la période 1960/1970	6,0	1.820.933
Régression exponentielle sur la période 1960/1970	5,3	2.327.000

L'importance des erreurs moyennes fait clairement apparaître que la période 1950-1970 est moins représentative pour l'estimation de la consommation future. L'aspect de la courbe de consommation pour la décennie 1950-1960 est très différent de celui de la courbe correspondant aux années 1960-1970. L'utilisation d'une régression quadratique n'apporte aucune amélioration.

Bien que la tendance exponentielle, appliquée aux dix dernières années, donne des valeurs théoriquement meilleures que la tendance linéaire, il nous semble toutefois abusif de considérer les estimations ainsi obtenues pour 1980 comme plus sûres. La première raison en est que les erreurs moyennes diffèrent peu. En outre, toute hypothèse de croissance exponentielle pour une période relativement longue est dangereuse compte tenu des nivellements possibles.

Nous estimons pouvoir affirmer que si la structure des prix des vins ne subit pas de grandes modifications et que le revenu national brut continue à augmenter ces prochaines années, une consommation de 2.000.000 hl en 1980 peut être considérée comme une prévision réaliste. Il ne nous surprendrait d'ailleurs pas que ce chiffre soit largement dépassé.

B. Possibilités et moyens d'accroître la consommation de vin en Belgique

Il ressort des résultats de la présente étude qu'il serait possible de relancer la consommation grâce aux mesures suivantes ⁽¹⁾:

1. Amélioration de la structure de la consommation de vin

La structure de la consommation de vin en Belgique est relativement hétérogène. L'élimination des variations saisonnières et des différences régionales offre un premier moyen d'augmenter la consommation. La province de Liège et surtout celle du Limbourg compte le moins de consommateurs. Ce sont donc essentiellement ces provinces qui offrent la possibilité d'accroître la consommation du vin et de l'encourager.

La fréquence de consommation semble être plus élevée dans le Brabant et en Wallonie que dans les Flandres.

(1) Dans le présent chapitre, nous avons essentiellement suivi la classification suivante : Commission des Communautés Européennes : La consommation de vin et les facteurs qui la déterminent. République fédérale d'Allemagne : édité par la Direction générale de l'agriculture, direction Economie et législation agricole. Division "Bilans, études et information". Informations internes sur les marchés agricoles, n° 46, juin 1969, pages 109-117.

La fréquence de consommation peut augmenter aussi si l'on fait disparaître l'idée assez répandue que le vin est une boisson occasionnelle. L'enquête révèle clairement que le vin est essentiellement consommé les jours de fête et pendant l'hiver. Il serait possible d'atténuer ces variations saisonnières en accentuant le caractère quotidien de la consommation.

La consommation de vin, réduite en été, pourrait être stimulée si l'on attirait l'attention sur les mélanges de boissons à base de vin, qui sont particulièrement rafraîchissantes. En outre, le consommateur pourrait aussi être orienté vers les vins blancs et rosés qui conviennent bien comme boissons rafraîchissantes.

2. Augmentation des achats unitaires ou de la fréquence des achats.

Comme nous l'avons vu au chapitre 4, une partie importante des consommateurs de vin ne détient guère ou point de stocks. Il faut aussi savoir que les stocks mentionnés par certaines personnes sont encore exagérés pour des raisons de prestige.

D'une façon générale, l'augmentation des stocks de produits alimentaire et de stimulants entraîne une augmentation de la consommation. Ceci étant, une augmentation des stocks de vin entraînerait une augmentation de la consommation. Dans le cadre d'une campagne publicitaire axée sur l'accroissement des stocks, il ne faut pas oublier le fait que la cave à vins est considérée comme un signe de niveau de vie élevé. La constitution d'un important stock de vin n'est pas fréquente non plus, comme nous l'avons dit d'ailleurs au chapitre III. C'est seulement dans les classes de revenus élevées qu'il est possible de constituer un important stock de vin, étant donné la charge financière que cela représente. Toute publicité devrait essentiellement s'adresser à ces classes sociales.

Le chapitre VI indique qu'il est possible d'encourager la consommation de vins meilleurs marché par l'accroissement des stocks. L'entrée en scène d'un nouveau mode de distribution, la brasserie, favoriserait très fortement l'achat de plus grandes quantités de vins meilleur marché. La livraison à domicile peut en effet être un élément très important pour la vente du vin. Il s'agit, en effet, d'un produit relativement lourd, conditionné en emballages fragiles. En outre, l'achat de vin en caisse n'entraînerait pas une charge financière trop lourde, car cette formule n'est applicable qu'aux vins assez bon marché. En l'occurrence, il s'agit essentiellement de vins de consommation courante qui se consomment surtout aux repas, si bien que l'opération stimulerait le passage de la consommation occasionnelle à la consommation quotidienne.

Si la place ou l'excès de la charge financière limitent les possibilités de stockage, il est possible d'encourager la consommation de vin en augmentant la fréquence d'achats. En effet, 35 et 51 % des consommateurs de vin interrogés achètent respectivement du vin de qualité et du vin de consommation courante, surtout dans des magasins non spécialisés (petits commerçants, grands magasins et super-marchés). Il importe d'ailleurs peu d'accroître la fréquence des achats des personnes interrogées (qui achètent surtout à l'importateur, au négociant en gros et au producteur), car celles-ci achètent généralement en quantités relativement importantes et détiennent des stocks de vins. Dans les magasins non spécialisés, l'attention pourrait être davantage attirée par le vin, notamment par l'indication du type de vin qui convient avec certains produits alimentaires. Ceci permet d'une part, de gagner la clientèle de certains consommateurs qui, en d'autres circonstances, n'auraient pas songé à boire du vin à table, et d'autre part, d'aider les acheteurs dans leur choix. Le choix d'un type de vin est assez difficile et freine la consommation dans certains cas.

3. Amélioration de l'organisation du magasin et de l'information du vendeur

Etant donné que le choix du vin est difficile, il est essentiel que le client puisse compter sur l'aide d'un vendeur compétent. A cet égard, la compétence de nombreux vendeurs pourrait encore être bien améliorée.

Dans ce domaine, le négociant en gros peut parfois apporter son aide en indiquant lui-même, par exemple, le type de vin qui convient le mieux à un repas déterminé. C'est une solution si le vendeur ne connaît pas lui-même les vins ni même toute la gamme disponible. Toutefois, pour être suffisamment persuasif, le vendeur doit connaître personnellement l'assortiment des vins.

Dans le cas du libre service, il conviendrait d'organiser l'étagage de manière à guider l'acheteur dans son choix. Les vins de la même classe de prix et du même type pourraient être groupés. En outre, on pourrait indiquer pour chaque vin, le repas auquel il convient le mieux et procéder à un certain groupement en fonction des mets. Certains grands magasins ont abandonné la formule du libre service aux rayons des vins et ont engagé un vendeur, ce qui stimule la vente.

4. Promotion de la consommation du vin dans les cafés, restaurants et snack-bars

Comme nous l'avons vu au chapitre V, la consommation de vin dans ces établissements est faible. La raison essentielle en est vraisemblablement le coût. En améliorant l'offre de vin en carafe, dont le prix est compétitif avec celui de la bière, on pourrait stimuler la consommation de vin dans ces établissements. Le fait de ne pas consommer du vin en public constitue pour de nombreuses personnes une habitude qui ne peut être modifiée que progressivement.

La réclame pourrait attirer l'attention sur la possibilité de consommer du vin dans les cafés et restaurants à un prix raisonnable. Ce sont peut-être surtout les femmes qui seront touchées; en effet, la bière est essentiellement consommée par les hommes; en outre, certaines femmes préfèrent encore ne pas paraître en public un verre de bière à la main, alors que ce n'est vraisemblablement pas le cas pour le vin.

Les jeunes fréquentant beaucoup les cafés, les amener à y consommer du vin entraînerait une progression considérable de la consommation. Les jeunes n'ont pas encore acquis l'habitude de consommer exclusivement de la bière. Au surplus, c'est peut-être là un moyen de familiariser avec le vin et de les amener à en consommer régulièrement, même en d'autres occasions.

5. Adaptation du produit au goût des consommateurs

En essayant d'adapter autant que possible le vin au goût du consommateur, on pourrait en stimuler la consommation. Auparavant, il n'était pas nécessaire que le vin soit immédiatement consommable; le changement des habitudes de consommation exige, au contraire, qu'il le soit maintenant; en effet le vin n'est plus guère acheté pour être conservé par le client. Les méthodes modernes de vinification permettent effectivement de rendre le vin plus rapidement consommable⁽¹⁾.

La vente du vin doit être axée autant que possible sur l'évolution des goûts. Les vendeurs connaissent les préférences de leurs clients au bout d'un certain temps et doivent en tenir le plus grand compte dans leurs offres.

(1) W. BISET, "Evolution du marché des vins en Belgique" Revue Belge des vins et spiritueux, novembre 1968, pages 394-396

6. Amélioration de la transparence du marché

Le caractère très hétérogène du produit "vin" empêche le consommateur d'avoir une vue d'ensemble de la gamme offerte.

Il s'ensuit que le consommateur de vin n'est pas capable d'y trouver celui qui correspond parfaitement à ses goûts. Dans bien des cas, le vin est acheté à l'aveuglette. Aussi, remplace-t-on souvent le vin par une autre boisson dont l'achat ne présente aucune difficulté.

En accroissant la transparence du marché, on pourrait stimuler la consommation du vin; toutes les catégories participant au marché du vin pourraient, par exemple, organiser une campagne d'information auprès du consommateur. En outre, une spécification claire et plus compréhensible des vins, comprenant notamment l'indication du pays d'origine, du cru, ainsi que la distinction entre vins de qualité et vins de consommation courante, pourrait stimuler la consommation. Enfin, certaines indications concernant le goût pourraient faciliter l'achat aux profanes.

7. Susciter les occasions de consommer du vin

Il ressort du chapitre V que le vin est encore une boisson occasionnelle pour de nombreuses personnes. On boit surtout du vin entre amis, en famille et les jours de fête. Dans le but d'inciter ceux qui ne boivent pas de vin et ceux qui n'en boivent que rarement à en consommer plus souvent, on pourrait insister sur le fait que le vin convient à de nombreuses circonstances. En outre, on pourrait essayer de faire admettre par un nombre croissant de consommateurs que le vin est une boisson de tous les jours et non une boisson occasionnelle. Pour une partie des buveurs de vin (ceux qui en consomment surtout à table ou devant le poste de télévision), le vin a déjà cette réputation.

8. Elimination des obstacles à la consommation de vin

Les principales raisons qui dissuadent les gens de consommer du vin sont : le goût, la santé et la méconnaissance du vin.

Il est vraisemblable que la non-consommation de vin pour des raisons de goût est essentiellement imputable à la méconnaissance du vin. La multiplication des occasions de dégustation augmenterait vraisemblablement le nombre des consommateurs. Ces dégustations sont très rares jusqu'à présent. La plupart du temps, elles sont organisées par les gros importateurs. Parfois, ces manifestations sont organisées par des clubs gastronomiques et des confréries de vigneron ou à l'occasion de visites de caves. Le Comité belge pour la publicité des vins français organise aussi des réunions groupant des négociants en vins, des restaurateurs, etc... au cours desquelles le vin est dégusté et apprécié ⁽¹⁾. Cette forme de promotion du vin ne s'adresse toutefois qu'à une faible partie de la population et presque uniquement à des "buveurs de vin" qui désirent choisir un bon vin. Si ces dégustations s'adressaient non seulement aux buveurs de vin, mais aussi à ceux qui n'en boivent pas, la consommation pourrait s'en trouver accrue à long terme.

Un meilleur contrôle de la composition du vin, ce qui empêcherait la commercialisation de mélanges douteux, permettrait de dissiper la crainte qu'éprouvent certaines personnes pour leur santé.

L'argument du "prix" joue sans aucun doute aussi un rôle important. Le prix élevé du vin constitue souvent, pour ceux qui n'en boivent pas, un obstacle et pour les autres, un frein à une consommation plus fréquente.

(1) J.C.L. PAUWELS, o.c. p. 47-48

9. Publicité

La publicité permet d'influencer la masse et d'attirer de nouveaux consommateurs. Mais, dans le secteur du vin, cette action manque d'efficacité parce que les producteurs peuvent difficilement proposer leur propre marque. Aussi, la publicité est-elle organisée par des centres de distribution offrant certains types de vin à des prix avantageux. Le moyen publicitaire le plus fréquemment utilisé est la feuille publicitaire et, dans une moindre mesure, la presse⁽¹⁾.

Des enquêtes indiquent que 4,21 % des annonces faites dans la presse publicitaire ont trait aux boissons. La part des annonces relative au vin n'est que de 0,06 % de l'ensemble des annonces ou de 1,4 % des annonces ayant trait aux boissons. Une publicité sérieuse et globale, organisée par toutes les catégories participant aux marchés des vins permettrait d'améliorer les maigres connaissances du consommateur belge et aurait une incidence favorable sur la consommation.

(1) J.C.L. PAUWELS, o.c., p. 46.

A N N E X E S



ANNEXE 1

LES ENQUÊTES

Nous avons réalisé deux enquêtes pour compléter les maigres statistiques officielles.

Après avoir établi un questionnaire provisoire, nous avons procédé à quelques sondages qui ont permis d'établir le questionnaire de la première enquête. La seconde, plus réduite, avait uniquement pour objectif d'approfondir les réponses à certaines questions.

1. Taille de l'échantillon

Toutes les questions ont été formulées pour que les réponses soient du type "ou/non". Si nous appelons p la probabilité qu'un élément de la population possède une caractéristique déterminée et que q en est la probabilité complémentaire, l'erreur type s , par rapport au résultat d'un échantillon de n éléments, est donnée par le binôme :

$$s = \sqrt{\frac{p q}{n}}$$

Pour les valeurs données de p , q et s , nous pouvons calculer la taille de l'échantillon :

$$n = \frac{p q}{s^2} \quad (1)$$

La valeur de s est choisie en fonction de la fiabilité souhaitée. Comme il est d'usage dans une telle étude de marché, il a été convenu qu'une caractéristique de population, indiquée en pourcentage de la population belge possédant cette caractéristique, doit se situer, avec 95 % de probabilité, dans une fourchette s'écartant de 2,5 % de la moyenne correspondante des échantillons. Sur la base de cette limitation centrale qui permet d'appliquer les propriétés de la distribution normale à des moyennes d'échantillons de taille suffisante, on peut dire que :

$$1,96 s = 2,5$$

$$\text{ou que } s = 1,27 \% = 0,0127.$$

Etant donné que la somme des probabilités complémentaires p et q est égale à l'unité, la taille de l'échantillon est maximale pour $p = q = 0,5$.

En effet, pour ces valeurs, le produit, pq , est maximal. En appliquant la formule (1), on trouve alors pour la taille d'échantillon la plus sûre :

$$n = \frac{0,25}{(0,0127)^2} = 1.550.$$

Remarquons toutefois que la fiabilité réelle de certains résultats est inférieure à la valeur calculée ci-dessus. La raison en est que certaines questions sont posées exclusivement aux consommateurs de vin, qui ne représentent que 48,2 % des personnes interrogées.

La seconde enquête était accessoirement et uniquement axée sur les consommateurs de vin. Leur nombre a été fixé assez arbitrairement à 500.

2. Composition de l'échantillon

Etant donné qu'entre autres inconvénients, le sondage aléatoire exige une connaissance parfaite de la population, on a établi un échantillon en grappes. Dans ce cas, ce ne sont pas les individus de l'ensemble de l'univers qui sont choisis de façon aléatoire, mais certains groupes d'individus. Ces groupes, ensemble, constituent l'ensemble de l'univers. Un échantillon en grappes est précis s'il y a peu de similitude entre les éléments composant chaque groupe. La population belge répond dans une large mesure à ce critère. Dans la présente étude, les communes ont été choisies au hasard. On disposait de 29 enquêtes, chacune d'elles portant sur trois communes. Au total, il a donc fallu sélectionner 87 communes. Pour parvenir à un total de 1.550 enquêtes, 18 enquêtes ont été effectuées dans chaque commune, ce qui correspond à 1.566 enquêtes au total.

Dans la sélection des communes, il a été tenu compte de leur taille. Sur un axe, on a figuré les communes choisies, la distance prise par chaque commune étant proportionnelle au nombre de ses habitants. Ainsi, une grande commune a plus de chances d'être prise dans l'échantillon et une commune dont les habitants dépassent un nombre déterminé peut être prise plusieurs fois. La sélection proprement dite a été faite au moyen de la table des nombres aléatoires.

Après le tirage au sort, il reste à localiser les personnes à interroger. Dans la présente étude, c'est l'échantillonnage aréolaire simple à deux degrés qui a été appliqué. De nouveau, des groupes ont été tirés au sort, à savoir des rues et, dans ces rues, des maisons. La méthode adoptée ici a été la méthode aléatoire.

3. Test χ^2

Les valeurs de χ^2 sont mentionnées sous chaque tableau indiquant les résultats de l'enquête.

En tant qu'hypothèse nulle, on a supposé qu'il n'existe aucune relation entre les nombres et les modes de classification. L'écart relatif entre les groupes de données obtenues et le groupe escompté est indiqué par la statistique de χ^2 ,

$$\chi^2 = \sum_{i=1}^s \frac{(x_i - \theta_i)^2}{\theta_i}$$

dans laquelle s indique le nombre de classes, x_i le nombre obtenu dans la i^{me} classe et θ le nombre escompté dans cette classe.

Lorsque la valeur calculé de χ^2 est petite, il est très probable que la différence entre la valeur constatée et la valeur calculée résulte des différences entre les échantillons et on adopte alors l'hypothèse nulle de l'absence de relation significative.

Cependant, si la valeur calculé de χ^2 est importante, il y a de fortes chances pour que l'échantillon provienne d'une population dans laquelle les diverses caractéristiques étudiées ne sont pas indépendantes. On peut prouver que la répartition limite du nombre χ^2 , est la répartition de χ^2 avec un nombre de degrés de liberté égal au nombre de classes moins un.

Les réponses de l'enquête ont été ventilées dans chaque cas en fonction de quatre critères : sexe, province, revenu et âge. Les seuils et plafonds de probabilité des valeurs de χ^2 dans l'hypothèse nulle sont toujours mentionnés. Seuls les tableaux suffisamment significatifs et apportant de nouvelles données figurent dans la présente étude.

ANNEXE II

Questionnaires concernant les enquêtes

I. PREMIERE ENQUETE

PROJET D'ENQUETE DE L'INSTITUT DES SCIENCES ECONOMIQUES APPLIQUEES
DE LOUVAIN (1971)

Enquête sur la consommation de vin en Belgique

MADAME	1	1
MONSIEUR	2	

Je suis étudiant à l'université catholique de Louvain. Nous faisons une enquête sur la consommation de vin en Belgique. Vous êtes l'une des 1500 personnes du pays que nous allons interroger. Nous attachons une grande importance à vos idées et j'aimerais, si vous le voulez bien, vous poser quelques questions.

Notre définition du vin est large : par vin, nous entendons vin rouge, vin blanc, vin rosé, vin mousseux (champagne, cidre, vin pétillant), apéritifs (martini, gancia, cinzano), sherry, porto.

1. POUVEZ-VOUS ME DIRE SELON QUELLE FREQUENCE VOUS CONSOMMEZ (énumérer chacune des boissons ci-dessous) ?

Si la personne interrogée ne boit du vin qu'une fois par an, passer à la question 22.

Présenter la fiche	Quotidien- nement 1	au moins une fois par semaine 2	au moins une fois par mois 3	au moins une fois par trimestre 4	au moins une fois par an 5	Jamais 6	Ne sait pas 7
Enumérer							
Lait et chocolat							
Café							
Thé							
Bière							
Eaux minérales							
Limonade, boissons à base de cola							
Jus de fruits							
Liqueurs douces							
Alcools secs							
Vin rouge							
Vin blanc							
Vin rosé							
Vin mousseux							
Apéritifs							

2

3

4

5

6

7

8

9

10

11

12

13

14

15

Présenter la fiche Énumérer	Quotidienne- ment ou pres- que	au moins une fois par semaine	au moins une fois par mois	au moins une fois par trimestre	au moins une fois par an	jamais
France						
Allemagne						
Italie						
Espagne						
Luxembourg						
Belgique						
Autres pays						

25

26

27

28

29

30

31

32

Si la France est citée dans les 4 premières colonnes, poser les deux questions suivantes, dans le cas contraire, passer à la question 8.

6.	QUELS VINS FRANCAIS AVEZ-VOUS CONSOMMES CES 3 DERNIERS MOIS ? (ne pas énumérer)		33
	Bordeaux	1	
	Bourgogne	2	
	Beaujolais	3	
	Vin de la Loire (Anjou)	4	
	Côtes-du-Rhône	5	
	...	6	
	Ne sait pas	7	
	Pas de réponse	8	
7.	PARMI LES VINS CITES, VOTRE PREFERENCE VA-T-ELLE VERS CERTAINES APPELLATIONS (MARQUES), SI OUI, LESQUELLES ?		34
	-		
	-		
	-		
	-		
	-		
8.	ABSTRACTION FAITE DE L'OCCASION A LAQUELLE VOUS CONSOMMEZ DU VIN, QUELS SONT LES TYPES DE VINS QUE VOUS PREFEREZ ? (ne pas énumérer, indiquer deux types de vins au maximum)		
	vin blanc	1	35
	vin rouge	2	36
	vin rosé	4	
	vin mousseux	5	
	apéritifs	6	
	aucune préférence particu- lière	7	
9.	ABSTRACTION FAITE DE L'OCCASION A LAQUELLE VOUS CONSOMMEZ DU VIN, QUEL PAYS PRODUCTEUR PREFEREZ-VOUS ?		
	Allemagne	1	37
	Espagne	2	
	Italie	3	
	France	4	
	Luxembourg	5	
	Autres pays	6	
	Aucune préférence	7	

10.	POUVEZ-VOUS M'INDIQUER LES RAISONS POUR LESQUELLES VOUS PREFEREZ PRECISEMENT DU VIN PROVENANT DE CE PAYS ? (ne pas énumérer)		38
	- c'est un vin puissant (riche en alcool)	1	
	- il est plus sucré	2	
	- vin léger (plus agréable à boire)	3	
	- il est meilleur marché	4	
	- il est plus sain	5	
	- il correspond à mes goûts	6	
	- la plupart des gens boivent du vin de ce pays	7	
	- ...	8	
	- ne sait pas.	9	
11.	AVEZ-VOUS CONSOMME DU VIN LUXEMBOURGEOIS CES TROIS DERNIERS MOIS, SI OUI, LEQUEL ? (ne pas énumérer)		39
	- Riesling & Sylvaner (Rivaner)	1	
	- Riesling	2	
	- Sylvaner	3	
	- Elbling	4	
	- Auxerrois	5	
	- Pinot Gris (Ruländer)	6	
	- Oui, mais ignore lequel	7	
	- Non	8	
12.	QUAND AVEZ-VOUS ACHETE DU VIN POUR LA DERNIERE FOIS ? (ne pas énumérer)		40
	Il y a		
	- moins de 7 jours	1	
	- entre 7 et 14 jours	2	
	- entre 15 et 30 jours	3	
	- entre 1 et 3 mois	4	
	- il y a plus de 3 mois	5	
	- n'achète pas de vin	6	
	- ne sait pas	7	

13. COMBIEN DE BOUTEILLES DE VIN DES CLASSES DE PRIX SUIVANTES
AVEZ-VOUS ACHETE LA DERNIERE FOIS ?

Enumérer	1-3 (1)	4-6 (2)	7-12 (3)	13-24 (4)	24-72 (5)	72 (6)	en fût (7)	néant (8)
< 30 F								
30 - 50 F								
51 - 70 F								
71 - 100 F								
101 - 200 F								
> 200 F								

41
42
43
44
45
46

14. PAR QUELLES QUANTITES ACHETEZ-VOUS LE PLUS SOUVENT ?

moins de 3 bouteilles	1
3 à 6 bouteilles	2
7 à 12 bouteilles	3
13 à 24 bouteilles	4
25 à 72 bouteilles	5
plus de 72 bouteilles	6
en fût	7
selon les circonstances	8

47

15. QUELLE EST LA FREQUENCE DE VOS ACHATS DE VIN ?

hebdomadaire	1
mensuelle	2
trimestrielle	3
annuelle	4
irrégulière	5
en certaines occasions particulières	6
suivant l'année de production	7

48

16. OU ACHETEZ-VOUS EN GENERAL LE VIN CHER OU LE VIN DE QUALITE (noter la réponse) ET LE VIN DE CONSOMMATION COURANTE ?

	Plus de 50 F vin cher ou vin de qualité	Moins de 50 F vin bon marché
- Grand magasin et supermarché	1	1
- Détaillant (épiciier)	2	2
- Grossiste-importateur	3	3
- Producteur	4	4
- Détaillant spécialisé en vins	5	5
- ...	6	6
- Selon les circonstances	7	7
- N'en achète pas.	8	8

49
50

17. POUVEZ-VOUS INDIQUER, A L'AIDE DE CES FICHES, QUELS SONT LES CRITERES DETERMINANTS POUR VOS ACHATS DE VIN ?
(indiquer les deux critères essentiels)

- marque (appellation)	1
- année de production	2
- offres spéciales	3
- cru	4
- négociant en vins	5
- prix	6
- vin recommandé par un "connaisseur"	7
- âge du vin	8
- réclame	9
- suivant le degré alcoolique	10
- ne sait pas	11

51
52
53
54

18. QUI DECIDE DANS VOTRE MENAGE										
	homme plus que femme		ensemble		femme plus que homme		autres		ne sait pas	
	1		2		3		4		5	
- type de vin qui sera acheté										55
- lieu d'achat										56
- prix										57
- pays d'origine										58
- quantité										59
19. AVEZ-VOUS DU VIN EN RESERVE, SI OUI, COMBIEN DE BOUTEILLES DES TYPES SUIVANTS :										
	Néant	<3	3-6	7-12	13-24	25-72	>72	en fût	ne sait pas	
	(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)	(7)	(8)	(9)	
vin rouge										60
vin blanc										61
vin rosé										62
apéritif										63
vin mousseux										64
20. ACHETEZ-VOUS DU VIN LE PLUS SOUVENT PENDANT UNE PERIODE DETERMINEE DE L'ANNEE, SI OUI, LAQUELLE ?										
.....										
21. CONSOMMEZ-VOUS DAVANTAGE DE VIN A CERTAINES PERIODES DE L'ANNEE QU'A D'AUTRES, SI OUI, LESQUELLES ?										
.....										
Passer à la question 23										

22.	POUR QUELLES RAISONS BUVEZ-VOUS SI PEU DE VIN ?			
	- pour des raisons de goût (préfère une autre boisson)	1	67	
	- pour raison de santé	2		
	- trop cher	3		
	- difficile à acheter	4		
	- ne bois pas d'alcool	5		
	- ne connais pas les vins	6		
	- privilège des classes supérieures	7		
	- ne sais pas ...	8		
23.	Y A-T-IL D'AUTRES PERSONNES DANS VOTRE MENAGE QUI BOIVENT DU VIN ?			
		oui	1	68
		non	2	
24.	SI OUI, LESQUELLES ?			
		homme	1	69
		femme	2	
		enfants	3	
		autres	4	
25.	ETES-VOUS MARIE ?			
		oui	1	70
		non	2	
		divorcé	3	
		veuf (veuve)	4	
26.	COMBIEN D'ENFANTS AVEZ-VOUS ?			
		0	1	71
		1	2	
		2	3	
		3	4	
		4	5	
		5	6	
		6	7	
		6 et plus	8	

27. QUEL EST CHEZ VOUS L'AGE DU PLUS JEUNE ET DU PLUS AGE ?

	1 an 1	1-5 ans 2	5-10 ans 3	10-20 ans 4	> 20 ans 5
plus jeune					
plus âgé					

72
73

28. QUELLE EST LA PROFESSION :

	Indé- pendant 1	Ouvrier 2	Employé subalter- ne 3	Employé supéri- eur 4	Agricul- teur 5	Sans profes- té 6	Retrai- té 7	Pas de réponse 8
homme								
femme								

74
75

29. POUVEZ-VOUS ME DIRE, A L'AIDE DE CETTE GRILLE D'AGE, DANS QUELLE CLASSE D'AGE (HOMME ET FEMME) VOUS VOUS SITUEZ ? (présenter la fiche)

	A=1	B=2	C=3	D=4	E=5	F=6	Pas de réponse=9
Homme							
Femme							

1
2

30. QUELLE EST VOTRE FORMATION ?

	Formation primaire 1	Format. moyenne 2	Format. second. 3	Form.sup. non univ. 4	Format. univers. 5	Ne sais pas 6	Pas de réponse 7
Homme							
Femme							

3
4

31. POUVEZ-VOUS ME DIRE DANS QUELLE CLASSE DE REVENUS SE SITUE VOTRE MENAGE ? (revenus nets mensuels ou revenus nets annuels)
(présenter la carte)

--

pas de réponse

5

9

COMMUNE
RUE
PROVINCE

N°

6
7
8

TYPE DE LOGEMENT : - maison unifamiale
- villa
- maison ouvrière
- appartement
- ferme
- grand ensemble

1
2
3
4
5
6

DATE

HEURE

DUREE DE L'ENQUETE

NOM DE L'ENQUETEUR

RESPONSABLE DE LA COMMUNE

9
10

Le(la) soussigné(e) déclare sur son honneur que les informations ci-dessus ont été obtenues aux lieux mentionnés et qu'il (elle) a réalisé l'enquête au mieux de ses possibilités.

Signature

REMARQUES EVENTUELLES AU VERSO

Présenter la fiche	Quotidiennement 1	au moins une fois par semaine 2	au moins une fois par mois 3	au moins une fois par trimestre 4	au moins une fois par an 5	Jamais 6	Ne sais pas 7
Enumérer							
Vin rouge							
Vin blanc							
Vin rosé							
Vin mousseux et champagne							
Apéritifs							

7

8

9

10

11

6. QUELS VINS FRANCAIS AVEZ-VOUS BU AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS (maximum 4)

Bordeaux	1	Vin d'Alsace	14	33
Médoc	2	Pinot	15	34
Pomerol	3	Sylvaner	16	35
St. Emillion	4	Muscat	17	36
Entre-deux-mers	5	Riesling	18	37
Bourgogne	6	Traminer	19	38
Côte d'Or	7	Gewürstraminer	20	39
Macon	8	Vin du Midi	21	40
Beaujolais	9	Champagne	22	
Côtes du Rhône	10	Autres vins français	23	
Chateauneuf du pape	11	Ne sais pas	24	
Vin de la Loire	12	Aucun	25	
Rosé d'Anjou	13			

7. AVEZ-VOUS UNE PREFERENCE POUR CERTAINES APPELLATIONS, SI OUI, POUR LESQUELLES

-
-
-
-

8. QUELS VINS LUXEMBOURGEOIS AVEZ-VOUS BUS AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS ? (maximum 3)

Riesling	1	
Sylvaner	2	
Riesling et Sylvaner (Rivaner)	3	
Elbling	4	
Auxerrois	5	41
Pinot	6	42
Traminer	7	43
Autres vins luxembourgeois	8	
Ne sais pas	9	
Aucun		

9.	AVEZ-VOUS UNE PREFERENCE POUR CERTAINES APPELLATIONS, SI OUI, POUR LESQUELLES		
	-		
	-		
	-		
	-		
10.	QUELS VINS ITALIENS AVEZ-VOUS BUS AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS ? (maximum 3)		
	Chianti	1	
	Lacrima Christi	2	
	Valpolicella	3	44
	Marsala	4	45
	Bardolino	5	46
	Autres vins italiens	6	
	Ne sais pas	7	
	Aucun	8	
11.	AVEZ-VOUS UNE PREFERENCE POUR DES APPELLATIONS DETERMINEES, SI OUI, POUR LESQUELLES ?		
	-		
	-		
	-		
	-		
12.	QUELS VINS ALLEMANDS AVEZ-VOUS BUS AU COURS DES TROIS DERNIERS MOIS ? (maximum 3)		
	Vin du Rhin	1	
	Vin de la Moselle (Riesling)	2	47
	Vin du Palatinat	3	48
	Liebfraumlch	4	49
	Autres vins allemands	5	
	Ne sais pas	6	
	Aucun		

13.	AVEZ-VOUS UNE PREFERENCE POUR CERTAINES APPELLATIONS DETERMINEES, SI OUI, POUR LESQUELLES		
	-		
	-		
	-		
	-		
14.	OU ACHETEZ-VOUS GENERALEMENT		
	- du vin de qualité supérieure, plus de 100 frs		
	- des vins de qualité, 50 à 100 frs		
	- du vin de consommation courante, moins de 50 frs		
		+ de 100 F	50-100 F - de 50 F
	Grand magasin et supermarché		1
	Détaillant (épiciier)		2
	Grossiste-importateur		3
	Producteur		4 50
	Détaillant spécialisé en vins		5 51
	Selon les circonstances		6 52
	N'en achète pas		7
	...		8
15.	SI VOS REVENUS AUGMENTAIENT, CONSOMMERIEZ-VOUS DAVANTAGE DE VIN ?		
		oui	
		non	
		ne sais pas	
			53

16.

VOULEZ-VOUS INDIQUER, SUR CETTE LISTE, LES VINS QUE VOUS AVEZ DEJA BUS ET CEUX QUE VOUS N'AVEZ PAS ENCORE BUS, MAIS QUE VOUS CONNAISSEZ, NE SERAIT-CE QUE DE NOM.

Vin	Déjà bu	Connu	
<u>Vin français</u>			54
Bordeaux			55
Médoc			56
Pomerol			57
St. Emillion			58
Entre-deux-mers			59
Bourgogne			60
Côte d'Or			61
Macon			62
Beaujolais			63
Côtes du Rhône			64
Chateauneuf du pape			65
Vin de la Loire			66
Rosé d'Anjou			67
Vin d'Alsace			68
Pinot			69
Sylvaner			70
Muscat			71
Riesling			72
Traminer			73
Gewürstraminer			74
Vin Midi			75
<u>Vins allemands</u>			76
Vin du Rhin			77
Vin de la Moselle (Riesling)			78
Vin du Palatinat			79
Liebfraumilch			80

Vin	Déjà bu	Connu	
<u>Vins luxembourgeois</u> _			6
Riesling			7
Sylvaner			8
Riesling Sylvaner (Rivaner)			9
Elbling			10
Auxerrois			11
Pinot			12
Traminer			13
<u>Vins italiens</u> _ _ _			14
Chianti			15
Lachrima Christi			16
Valpolicella			17
Marsala			18
Bardolino			19
			20
			21
17. ETES-VOUS MARIE ?			22
	- oui		1
	- non		2
	- divorcé		3
	- veuf (veuve)		4
18. COMBIEN D'ENFANTS AVEZ-VOUS			23
	- 0		1
	- 1		2
	- 2		3
	- 3		4
	- 4		5
	- 5		6
	- 6 et plus		7

19. QUELLE EST LA PROFESSION

	Indé- pend. 1	ou- vrier 2	employé subal- terne 3	emp. sup. 4	agri- cult. 5	prof. libé- rale 6	sans prof. 7	retrai- té 8	Pas de réponse 9
homme									
femme									

24

25

20. POUVEZ-VOUS MÊTRE, A L'AIDE DE CETTE GRILLE D'AGES, DANS QUELLE CLASSE (homme et femme) VOUS VOUS SITUEZ ? (présenter la fiche)

	A=1	B=2	C=3	D=4	E=5	F=6	décédé 7	Pas de rép. 8
homme								
femme								

26

27

21. QUELLE EST VOTRE FORMATION (homme et femme) ?

	Form. prim. 1	Form. moyenne 2	Form. second. 3	Form. sup. non univ. 4	Formation universit. 5	Ne sais pas 6	Pas de réponse 7
homme							
femme							

28

29

22. POUVEZ-VOUS M'INDIQUER DANS QUELLE CLASSE DE REVENUS SE SITUE VOTRE MENAGE ? (revenu net mensuel ou revenu net annuel) (présenter la fiche)

Pas de réponse

9

30

A N N E X E I I I

Tableaux

TABLEAU I
Importations de vin dans l'UEBL (quantité et valeur)

Année	Volume	Valeur en prix courants (mio de FB)	Valeur en prix constants	Volume (pourcentage de 1953)	Valeur en prix courants (pourcentage de 1953)	Valeur en prix constants (pourcentage de 1953)
1950	466.860	669	-	96,9	98,3	-
1951	488.320	707	-	101,5	104	-
1952	496.750	727	-	103,5	106,9	-
1953	481.690	680	680	100	100	100
1954	543.497	761,4	752,7	117,7	111,9	110,6
1955	560.176	755,7	748,9	116,2	122,3	110,1
1956	613.320	835,3	803,4	127,2	122,8	118,1
1957	660.403	921,9	861,1	136,9	135,4	126,6
1958	587.502	876,3	811,3	121,8	128,8	119,3
1959	613.350	861,2	783,2	127,2	126,6	115,1
1960	688.554	974,5	873,0	142,9	143,2	128,3
1961	737.549	1.054,2	947,7	152,9	155,0	139,3
1962	694.529	1.020,5	905,6	144,0	150,0	133,1
1963	780.084	1.185,0	1.030,4	161,9	184,2	151,5
1964	832.650	1.323,9	1.104,0	172,8	194,6	162,3
1965	1.007.960	1.589,0	1.273,0	209,2	233,7	187,2
1966	923.694	1.649,6	1.269,1	191,7	242,6	186,6
1967	987.675	1.735,8	1.298,7	205,0	255,3	190,9
1968	1.070.239	1.849,8	1.347,4	222,1	272,0	198,1
1969	1.176.833	2.009,4	1.409,8	244,3	295,5	207,3
1970	1.318.695	2.285,9	1.545,5	273,4	336,2	227,2

Sources : - jusqu'en 1963 : L. STAMPA, "Vins et spiritueux en Belgique", Bruxelles, Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, p.20.

- à partir de 1963 : chiffres calculés à l'aide des données de la Revue belge des vins et spiritueux.

- la valeur en prix constants est calculée au moyen de l'indice d'augmentation générale des prix depuis 1953.

<p style="text-align: center;">TABLEAU 2</p> <p style="text-align: center;">Evolution de la valeur moyenne de l'hectolitre de vin importé par l'UEBL</p>			
Année	Valeur de l'hectolitre en prix courants (FB)	Variation annuelle (pourcentage)	Valeur de l'hectolitre en prix constants (FB)
1953	1.411	-	1.411
1954	1.399	-0,9	1.385
1955	1.350	-3,5	1.337
1956	1.362	+0,9	1.310
1957	1.395	+2,4	1.304
1958	1.492	+7,0	1.381
1959	1.405	-5,8	1.277
1960	1.415	+0,7	1.286
1961	1.428	+0,9	1.285
1962	1.468	+2,8	1.304
1963	1.519	+3,5	1.321
1964	1.590	+4,6	1.326
1965	1.576	-0,8	1.263
1966	1.785	+13,3	1.374
1967	1.757	-1,6	1.315
1968	1.728	-1,7	1.259
1969	1.707	-1,2	1.198
1970	1.733	+1,5	1.172

Sources : Chiffres calculés à l'aide des données du tableau 1.

TABLEAU 3		
Production de vin mousseux en Belgique		
Année	Vin mousseux (hl)	Vin pétillant (1) (hl)
1956	1.721	429
1957	2.630	305
1958	2.248	809
1959	2.599	924
1960	2.491	1.243
1961	2.639	1.770
1962	2.635	2.987
1963	3.081	4.052
1964	3.395	5.294
1965	3.975	5.220
1966	4.489	6.271
1967	4.425	9.675
1968	4.315	11.093
1969	4.618	10.958
1970	5.346	12.911

Sources : 1956 à 1959 : L. STAMPA, "Vins et spiritueux en Belgique", Bruxelles, Confédération nationale belge des industries et du commerce des vins, spiritueux et liqueurs, 1965, p. 28).

1960 à 1970 : documents de l'I.N.S.

(1) La statistique du vin pétillant concerne aussi le vin pétillant produit à partir de boissons fermentées provenant de fruits autres que le raisin.

TABLEAU 4 Production et consommation de vins de fruits en Belgique		
Année	Production (hl.)	Consommation (hl.)
1960	30.929	35.726
1961	41.754	48.463
1962	61.762	69.781
1963	68.146	85.411
1964	59.844	75.408
1965	84.405	101.508
1966	64.867	79.190
1967	60.003	75.194
1968	79.361	96.495
1969	62.546	77.484
1970	72.231	85.059

Source : Documents de l'I.N.S.

TABLEAU 5

Production et consommation de cidres et poirés
mousseux en Belgique

Année	Production (hl.)	Consommation (hl.)
1960	16.852	15.677
1961	17.152	15.970
1962	18.325	16.732
1963	22.280	19.536
1964	24.606	22.504
1965	27.059	23.589
1966	31.344	28.104
1967	36.374	32.272
1968	43.317	38.432
1969	47.095	41.185
1970	53.265	46.090

Sources : 1960 à 1964 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1965,
tome 86, Bruxelles, I.N.S., 1965, p. 291

1965 à 1970 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1971,
tome 91, Bruxelles, I.N.S., 1971.

TABLEAU 6			
Consommation de vin par habitant en Belgique			
Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)
1900	4,65	1958	6,45
1910	6,62	1959	6,69
1920	7,83	1960	7,41
1925	7,70	1961	8,23
1930	5,30	1962	7,61
1935	4,22	1963	8,62
1940	1,85	1964	3,71
1945	1,67	1965	10,62
1950	5,40	1966	9,09
1955	6,29	1967	9,98
1956	6,85	1968	11,11
1957	7,31	1969	11,27
		1970	12,95

Sources : 1900 à 1958 : C. REUSS, L'Evolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique 1900-1958, Bulletin de l'Institut de l'U.C.L., mars 1960, pp. 118 et 119.

1959 à 1970 : Documents de l'I.N.S.

TABLEAU 7
Consommation de vin par habitant en Belgique

Année (1)	Consommation (litres)	Année (1)	Consommation (litres)
1953/54	5,5	1961/62	7,7
1954/55	6,3	1962/63	7,7
1955/56	6,4	1963/64	8,1
1956/57	6,8	1964/65	8,9
1957/58	5,9	1965/66	7,7
1958/59	6,8	1966/67	9,6
1959/60	7,2	1967/68	10,1
1960/61	7,6	1968/69	10,5
		1969/70	12,0

Source : Statistique agricole, Office statistique des Communautés Européennes, 1971, n° 1, p. 137.

(1) Par "1953/54", on entend la période du 1er septembre 1953 au 31 août 1954. Cette remarque vaut aussi pour les exercices suivants

TABLEAU 8					
Consommation de bière par habitant en Belgique (1)					
Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)
1900	221	1951	115	1961	116,9
1905	224	1952	117	1962	113,7
1910	219	1953	117	1963	116
1920	143	1954	111	1964	120,1
1925	185	1955	113	1965	116,8
1930	204	1956	110	1966	116,8
1935	167	1957	114	1967	120,9
1940	124	1958	115	1968	121,8
1945	94	1959	119,4	1969	126,9
1950	118	1960	113,1	1970	127,1

Sources :

- 1900-1958 : C. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique 1900-1958", Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'U.C.L., n° 2, mars 1960, pp. 118 et 119.
- 1959-1969 : L'industrie brassicole belge, Bruxelles, Société générale de Banque, 1970, p.12
- 1970 : I.N.S. : communication

(1) La structure des données diffère légèrement suivant les sources utilisées; les écarts pour les valeurs comparables sont inférieurs à 4 %.

TABLEAU 9

Consommation d'alcool de bouche par habitant en Belgique (1)

Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)
1900	9,37	1951	1,44	1961	1,44
1905	5,69	1952	1,39	1962	1,70
1910	5,23	1953	1,32	1963	1,88
1920	2,50	1954	1,34	1964	1,85
1925	1,87	1955	1,34	1965	2,24
1930	3,19	1956	1,34	1966	1,89
1935	1,17	1957	1,38	1967	1,92
1940	1,35	1958	1,38	1968	2,19
1945	0,90	1959	1,33	1969	2,16
1950	1,39	1960	1,54	1970	2,63

Sources : 1900-1945 : C. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique 1900-1958", Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'U.C.L., n° 2, mars 1960, pp. 118 et 119.

1950-1970 : "Revue Belge des Vins et Spiritueux", septembre 1971, p. 53.

(1) La structure des données diffère suivant la source utilisée; les écarts pour les valeurs comparables sont négligeables.

TABLEAU 10		
Consommation d'alcool et de liqueurs dans un échantillon de la population belge		
Boisson	Pourcentage de la population ayant consommé au cours de la dernière année	Pourcentage de la population ayant consommé au cours de la dern. semaine
<u>Alcool et liqueurs :</u>		
"Cognac français"	29	-
"Cognac autre que français" et "Brandy"	15	-
Wisky écossais	36	-
gin	17	-
rhum	14	-
vodka	6	-
schnaps, akwavit et genièvre	23	-
pastis	11	-
Un des alcools susvisés	58	23
Liqueurs	33	
<u>Vin</u> (non liquoreux)	60	21
<u>Apéritifs</u>	43	13

Source : Radioscopie de l'Europe, 325.000.000 d'Européens, Reader's Digest, 1970

TABLEAU 11			
Consommation d'eau gazeuse et de limonade par habitant en Belgique			
Année	Consommation (litres)	Année	Consommation (litres)
1935	13,92	1959	41,00
1940	7,03	1960	39,11
1945	10,42	1961	43,95
1950	19,01	1962	44,82
1951	20,04	1963	49,96
1952	23,13	1964	53,73
1953	24,68	1965	54,89
1954	25,08	1966	58,98
1955	29,59	1967	64,87
1956	29,05	1968	65,01
1957	34,67	1969	74,10
1958	35,23	1970	77,35

Sources : 1935-1958 : C. REUSS, "L'évolution de la consommation des boissons alcoolisées en Belgique, 1900-1958", Bulletin de l'Institut de Recherches Economiques et Sociales de l'U.C.L., n°2, mars 1960, pp. 118 et 119.

1959 : L. STAMPA, o.c., p. 46

1960-1964 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1965, tome 86, Bruxelles, I.N.S. 1965, p. 291.

1965-1970 : Annuaire statistique de la Belgique, année 1971, tome 91 Bruxelles, I.N.S., 1971.

<p style="text-align: center;">TABLEAU 12</p> <p style="text-align: center;">Consommation de boissons non alcooliques dans un échantillon de la population belge</p>		
Boissons	Pourcentage de la population ayant consommé au cours de la dernière année	Pourcentage de la population ayant consommé au cours de la dernière semaine
<u>Boissons non alcooliques</u>		
Jus de fruit naturel	49	-
Sirops	14	-
Limonade et soda	68	-
Boissons à base de cola	34	-
Au moins une des 4 boissons ci-dessus	82	75
Eaux minérale et tonics	45	31
<hr style="border-top: 1px dashed black;"/>		
Vin (autres qu'apéritifs)	60	21
Apéritifs	43	13
Bière	79	61

Source : Radioscopie de l'Europe, 325.000.000 d'Européens, Reader's Digest, 1970.

TABLEAU 13

Fréquence de consommation de boissons sélectionnées, en pourcentage d'une échantillon de la population belge en 1971

Boissons	Fréquence	Total	Sexe		Provinces									
			Femmes	Hommes	Fl.occ.	Fl.or.	Anvers	Limb.	Brab.	Nam.	Liège	Hainaut	Lux.	
Lait cacao	0	50.6	51.4	49.6	35.2	47.2	45.5	55.0	55.2	70.8	58.3	40.1	56.8	
	1	11.5	10.9	12.4	11.1	12.6	13.7	11.0	11.3	8.3	10.4	12.5	0	
	2	3.0	2.6	3.7	8.0	3.3	4.7	2.8	2.3	0	1.2	1.4	0	
	3	1.3	1.6	0.8	1.2	0	1.7	1.8	2.0	2.8	0	0.5	0	
	4	1.7	1.4	2.3	1.2	1.4	3.0	0	1.5	0	3.1	0.9	8.1	
	5	31.8	32.1	31.2	43.2	35.3	31.3	29.4	27.6	18.1	25.8	36.6	35.1	
Café	0	93.6	93.2	94.5	96.3	90.7	95.3	94.5	94.5	93.1	89.0	94.0	94.6	
	1	1.7	1.5	2.0	2.5	2.3	0.4	0.9	1.7	2.8	1.8	2.3	0	
	2	0.3	0.4	0	0	0.5	0	0	0.3	1.4	0	0.5	0	
	3	0.1	0.2	0	0	0	0	1.8	0	0	0	0	0	
	4	0.1	0.2	0	0	0	0.9	0	0	0	0	0	0	
	5	4.2	4.5	3.5	1.2	5.6	4.3	2.8	3.5	2.8	9.2	3.2	5.4	
Thé	0	14.2	16.1	11.1	11.7	12.1	26.9	13.8	16.0	4.2	8.6	8.3	18.9	
	1	14.8	15.8	13.2	14.8	12.6	28.2	8.3	18.3	9.7	2.5	12.0	10.3	
	2	7.5	8.1	6.5	10.5	8.8	7.7	3.7	7.3	1.4	10.4	6.9	7.5	
	3	3.0	3.1	2.8	0	3.3	5.1	2.8	2.9	0	3.1	3.2	3	
	4	3.0	2.6	3.7	2.5	2.8	2.1	4.6	2.0	6.9	4.3	2.8	3	
	5	57.5	54.2	62.6	60.5	60.5	29.9	67.0	53.5	77.8	71.2	65.7	77.5	
Bière	0	46.1	41.3	53.9	53.1	44.9	36.8	33.9	48.3	51.4	34.4	59.7	59.5	
	1	22.4	21.0	24.6	21.0	23.4	26.5	22.9	20.6	19.4	28.8	17.1	18.3	
	2	5.1	5.5	4.5	5.6	7.9	7.3	5.5	2.9	5.6	6.1	1.9	5.4	
	3	2.0	1.9	2.2	0	0.9	3.4	5.5	2.0	4.2	0.6	1.9	0	
	4	1.9	2.0	1.8	1.9	1.4	2.1	2.8	2.6	2.8	2.5	3.5	0	
	5	22.5	28.4	12.9	18.5	21.5	23.9	29.4	23.5	16.7	27.6	19.0	16.2	

Boissons	Fréquence	Total	Sexe		Provinces								
			Femmes	Hommes	Fl.occ.	Fl.or.	Anv.	Limb.	Brab.	Nam.	Liège	Hainaut	Jux.
Eau minérale	0	45.2	48.6	39.8	41.4	46.5	52.6	34.9	46.8	44.4	47.9	38.9	51.4
	1	15.3	15.0	15.8	12.3	13.5	12.8	10.1	17.5	20.8	17.2	19.0	8.1
	2	4.5	3.9	5.5	3.7	3.3	4.7	3.7	3.5	11.1	5.5	5.1	5.4
	3	1.7	1.6	1.8	1.2	2.8	1.3	1.8	0.9	2.8	1.2	2.8	0
	4	1.5	0.9	2.5	1.2	2.3	3	1.8	0.6	0	1.2	1.9	0
	5	31.7	29.9	34.6	40.1	31.6	25.6	47.7	30.7	20.8	27.0	32.4	35.1
Limonade, boissons à base de cola	0	25.1	28.6	19.8	17.3	22.3	29.9	38.5	24.5	15.3	28.2	24.2	24.3
	1	17.9	18.0	17.9	16.0	17.7	20.5	23.9	18.7	16.7	17.2	15.3	8.1
	2	5.8	5.6	6.2	68.0	6.0	6.8	3.7	5.2	8.3	7.4	2.8	10.8
	3	2.4	2.6	2.2	3.1	3.3	3.8	0.9	1.7	4.2	1.8	1.4	2.7
	4	2.1	1.5	3.0	0.6	2.3	2.1	2.8	1.7	4.2	3.1	1.9	0
	5	46.5	43.7	50.9	56.2	48.4	36.8	30.3	48.1	51.4	42.3	54.4	34.1
Jus de fruits	0	11.0	13.7	6.7	5.6	9.3	12.8	6.4	13.7	11.1	11.7	11.1	15.9
	1	19.7	22.2	15.8	14.2	20.5	19.2	22.0	24.5	19.4	14.7	18.5	21.6
	2	9.3	8.6	10.4	12.3	10.2	8.5	10.1	6.1	12.5	9.8	8.3	18.9
	3	4.8	4.2	5.9	4.9	3.7	12.4	5.5	2.0	5.6	3.1	3.7	0
	4	3.9	4.5	2.9	3.7	4.7	4.7	3.7	1.5	8.3	6.7	3.2	0
	5	51.2	46.7	58.4	59.3	51.6	42.3	52.3	52.2	43.1	54.0	55.1	40.5
Liqueurs	0	2.1	2.0	2.3	0	1.9	3.0	1.8	2.6	2.8	1.8	2.3	2.7
	1	11.1	10.1	12.7	11.1	9.3	9.4	5.5	9.9	13.9	13.5	16.2	13.5
	2	12.8	12.1	14.0	11.7	14.4	9.8	5.5	11.9	22.2	12.9	17.1	13.5
	3	9.5	9.5	9.5	14.2	5.1	13.7	5.5	9.9	6.9	9.8	9.3	2.7
	4	14.5	15.4	13.1	17.3	12.6	15.0	19.3	9.6	13.9	14.7	15.7	35.1
	5	49.9	50.9	48.2	45.7	56.7	49.1	62.4	56.1	40.3	47.2	39.4	32.4
Genièvre, spiritueux	0	3.1	2.0	4.9	3.1	2.8	4.3	3.7	5.0	1.4	1.2	0.9	2.7
	1	10.9	6.5	17.8	12.3	11.2	12.4	5.5	9.0	12.5	12.3	11.1	16.2
	2	9.1	7.2	12.2	9.9	7.5	7.7	5.5	11.1	15.3	10.4	7.9	5.4
	3	7.0	6.8	7.2	6.8	4.2	9.0	7.3	8.7	4.2	6.7	6.5	2.7
	4	11.2	11.3	11.2	15.4	12.6	8.5	16.5	9.0	12.5	12.3	8.3	16.2
	5	58.6	66.2	46.7	52.5	61.7	58.1	61.5	57.1	54.2	57.1	65.3	36.8

Boissons	Fréquence	Total	Sexe		Province									
			Femmes	Hommes	Fl.occ.	Fl.or.	Anv.	Limb.	Brab.	Nam.	Liège	Hainaut	Lux.	
Vin rouge	0	6.9	5.8	8.7	5.6	4.7	3.4	4.6	7.6	8.3	10.4	10.7	8.1	
	1	19.1	17.4	21.8	17.9	17.2	15.0	6.4	20.4	29.2	17.2	26.5	32.4	
	2	10.8	10.3	11.7	14.8	12.1	13.7	7.3	12.2	5.6	6.1	9.3	5.4	
	3	5.1	4.9	5.4	7.4	6.0	8.5	0.9	4.1	2.8	1.8	6.0	2.7	
	4	18.4	19.3	16.9	11.7	21.4	23.1	26.6	19.8	20.8	19.0	7.9	16.2	
	5	39.6	42.2	35.4	42.6	38.6	36.3	54.1	35.9	33.3	45.4	39.5	35.1	
Vin blanc	0	1.4	0.8	2.3	1.2	0	1.3	3.7	0.6	2.8	2.5	2.3	0	
	1	10.2	10.8	9.4	9.9	8.8	6.4	5.5	13.4	11.1	9.8	13.0	13.2	
	2	12.1	11.2	13.6	14.2	11.2	15.8	5.5	14.0	6.9	8.6	12.0	13.5	
	3	6.4	6.6	6.0	7.4	7.9	10.3	3.7	5.0	6.9	3.1	6.2	0	
	4	19.7	20.1	19.0	16.0	25.1	23.5	22.9	19.0	22.2	19.6	11.1	11.6	
	5	50.1	50.4	49.7	51.2	47.0	42.7	58.7	48.1	50.0	56.4	54.6	51.4	
Vin rosé	0	0.6	0.3	1.0	1.2	0	0.4	0	0.9	0	1.2	0.5	0	
	1	6.7	6.4	7.3	4.9	5.6	4.3	1.8	8.2	9.7	9.8	8.2	3.1	
	2	7.5	7.6	7.6	12.3	4.2	9.9	6.4	7.6	5.6	4.3	8.8	5.1	
	3	5.8	5.4	6.6	4.3	6.5	8.2	2.8	4.7	5.6	2.5	10.2	2.7	
	4	15.8	15.1	17.0	13.0	16.3	14.2	20.2	17.9	20.8	16.0	12.0	15.2	
	5	63.2	65.2	60.5	64.2	67.4	62.9	68.8	60.6	58.3	66.3	60.2	67.6	
Vin mousseux	0	0.2	0.1	0.3	0	0	0.4	0	0	0	0.6	0.5	0	
	1	3.0	2.5	3.9	1.9	2.3	3.0	1.8	3.2	5.6	1.2	6.7	0	
	2	6.8	6.1	8.1	10.5	5.1	5.6	10.1	5.6	5.6	4.9	8.8	10.8	
	3	6.2	5.7	7.0	5.6	5.1	8.5	3.7	6.5	4.2	5.5	7.9	2.7	
	4	21.8	22.1	21.6	19.1	26.5	28.2	20.2	21.1	19.4	23.9	15.3	13.5	
	5	61.7	63.5	59.1	63.0	60.9	54.3	64.2	63.6	65.3	63.8	61.6	73.0	
Apéritifs	0	2.5	2.3	2.9	3.7	1.9	1.7	0.9	2.6	1.4	2.5	4.7	0	
	1	15.1	14.8	15.7	19.8	14.4	12.5	6.4	11.7	16.7	9.8	26.5	27.0	
	2	9.5	8.8	10.6	13.6	7.9	10.8	4.6	11.1	9.7	8.6	8.4	2.7	
	3	5.0	5.5	4.2	5.6	4.2	5.2	4.6	4.1	2.8	5.5	7.0	5.4	
	4	18.8	18.7	19.3	14.8	21.9	22.0	23.9	19.6	22.8	19.0	11.6	10.8	
	5	48.8	49.9	47.3	42.6	49.8	47.8	59.6	50.7	45.8	54.6	41.9	54.1	

Boissons	Fréquence	Total	Revenu (1.000 F) par mois									
			< 7	7 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 et plus				
Eau minérale	0	45.2	35.4	36.5	45.0	53.9	50.5	58.3				
	1	15.3	11.3	20.6	13.7	14.1	19.0	16.7				
	2	4.5	3.6	5.9	3.1	3.1	5.7	4.5				
	3	1.7	2.6	2.4	1.1	2.1	1.0	0.8				
	4	1.5	1.0	1.2	1.5	1.6	1	1.5				
	5	31.7	46.2	33.5	35.5	25.1	22.9	18.2				
Limonade, boissons à base de cola	0	25.1	20.0	25.9	27.0	35.1	25.0	15.2				
	1	17.9	12.3	17.1	19.0	17.8	18.3	15.7				
	2	5.8	1.5	6.5	5.3	4.2	12.5	10.6				
	3	2.4	2.1	2.9	2.3	2.6	3.8	6.1				
	4	2.1	2.6	1.2	2.3	3.1	1.0	3.0				
	5	46.5	61.5	46.5	44.1	37.2	39.4	48.5				
Jus de fruits	0	11.0	8.7	7.1	8.7	15.7	11.4	16.7				
	1	19.7	11.3	15.9	22.4	17.8	24.8	31.1				
	2	9.3	5.6	11.2	10.6	11.5	13.3	8.3				
	3	4.8	1.5	4.7	5.3	8.4	5.7	5.3				
	4	3.9	2.1	3.5	4.9	4.2	3.8	7.6				
	5	51.2	70.8	57.6	47.9	42.4	41.0	31.0				
Liqueurs	0	2.1	1.0	2.9	2.7	1.6	1.0	2.3				
	1	11.1	4.6	8.8	11.0	12.6	13.3	21.2				
	2	12.8	10.3	12.4	12.2	16.8	21.0	16.7				
	3	9.5	6.7	10.0	8.7	11.5	8.6	15.2				
	4	14.5	13.8	10.0	19.8	11.5	16.2	14.2				
	5	49.9	63.6	55.9	45.6	46.1	40.0	29.5				
Genièvre, spiritueux	0	3.1	2.1	4.1	3.8	2.1	3.8	5.3				
	1	10.9	3.6	9.4	9.9	14.2	20.0	22.7				
	2	9.1	5.1	5.3	7.6	13.2	13.3	18.9				
	3	7.0	2.6	5.3	9.9	6.3	8.6	5.1				
	4	11.2	9.7	7.1	9.5	14.2	10.5	11.4				
	5	58.6	76.9	68.8	59.3	50.0	43.8	35.6				

Boissons	Fréquence	Total	Revenus (1.000 F) per mois							
			<7	7 à 10	10 à 15	15 à 20	20 à 25	25 et plus		
Vin rouge	0	6.9	5.6	2.4	6.1	7.3	9.6	12.9		
	1	19.1	14.7	16.7	21.5	31.7	37.9			
	2	10.8	10.0	8.7	18.8	19.2	15.9			
	3	5.1	7.1	4.9	7.9	4.8	6.8			
	4	18.4	14.7	21.3	17.3	18.3	11.4			
5	39.6	51.2	42.2	27.2	16.3	15.2				
Vin blanc	0	1.4	0.6	1.9	2.1	1.9	1.5			
	1	10.2	9.4	7.6	12.0	14.3	20.5			
	2	12.1	7.1	11.8	17.8	19.0	28.0			
	3	6.4	6.5	6.5	8.4	8.6	12.1			
	4	19.7	14.7	20.9	19.4	20.0	15.9			
5	50.1	61.8	51.3	40.3	36.2	22.0				
Vin rosé	0	0.6	0	1.1	1	0	0			
	1	6.7	4.7	4.9	7.3	12.5	15.2			
	2	7.5	4.1	7.2	12.6	13.5	20.5			
	3	5.8	2.9	4.6	8.4	9.6	10.6			
	4	15.8	15.9	14.4	13.6	19.2	17.4			
5	63.2	72.4	67.7	57.1	45.2	36.4				
Vin mousseux	0	0.2	0	0	0.5	0	0.8			
	1	3.0	3.5	2.3	4.7	5.7	3.0			
	2	6.8	5.3	5.7	13.1	11.4	14.4			
	3	6.2	2.9	5.3	9.4	8.6	17.4			
	4	21.8	18.2	21.0	23.0	30.5	27.3			
5	61.7	70.0	65.6	49.2	43.8	37.1				
Apéritifs	0	2.5	1.2	1.9	2.6	3.8	9.2			
	1	15.1	11.2	14.8	22.2	22.9	33.6			
	2	9.5	7.6	9.5	13.2	15.2	14.5			
	3	5.0	4.6	6.5	6.3	6.7	6.1			
	4	18.8	17.1	19.4	19.0	19.0	18.3			
5	48.8	58.2	47.9	36.5	32.4	18.3				

Boissons	Fréquence	Total	Femmes : classes d'âge						Hommes : classes d'âge					
			< 25	de 25 à 35	de 36 à 45	de 46 à 55	de 56 à 65	> 66	< 25	de 25 à 35	de 36 à 45	de 46 à 55	de 56 à 65	> 66
Lait cacao	0	50.6	45.8	47.5	51.6	52.2	51.3	55.1	53.3	50.0	56.2	50.4	44.8	45.2
	1	11.5	16.9	8.2	12.4	13.0	8.7	8.8	13.3	16.7	7.7	13.4	15.2	8.6
	2	3.0	1.7	7.1	1.8	1.1	2.0	1.4	6.7	7.3	3.1	1.7	4.0	2.2
	3	1.3	1.7	2.7	0.5	1.3	3.4	0	0	0	0.8	1.7	1.6	0
	4	1.7	1.7	2.2	0	1.6	2.0	0	0	2.1	1.5	2.5	4.1	2.2
	5	31.8	32.2	32.2	33.6	31.5	35.3	29.3	26.7	24.0	30.8	30.3	30.4	41.9
Café	0	93.6	93.2	93.4	95.0	95.1	93.3	89.1	93.3	95.8	94.6	93.3	94.4	95.7
	1	1.7	1.7	2.7	0	1.1	1.3	2.7	3.3	2.1	2.3	1.7	1.6	1.1
	2	0.3	0	0.5	0	0	0.7	0.7	0	0	0	0	0	0
	3	0.1	1.7	0	0	0	0.7	0	0	0	0	0	0	0
	4	0.1	0	0	0	0.5	0.7	0	0	0	0	0	0	0
	5	4.2	3.4	3.3	4.6	5.3	3.3	7.5	3.3	2.1	3.1	5.0	4.0	3.2
Thé	0	14.2	16.9	11.5	16.1	19.6	14.7	17.0	3.3	11.5	7.7	12.6	10.4	15.0
	1	14.8	20.3	19.1	14.2	15.8	14.0	14.3	13.3	16.7	14.6	12.6	14.4	7.5
	2	7.5	1.7	6.6	10.6	12.0	6.0	6.1	10.0	9.4	8.5	5.0	1.5	8.6
	3	3.0	1.7	1.6	5.5	1.1	4.0	4.1	0	3.1	3.1	4.2	2.4	2.2
	4	3.0	1.7	4.4	3.2	1.6	1.3	2.7	6.7	1.0	4.6	3.4	3.2	5.4
	5	57.5	57.6	56.8	50.5	50.0	60.0	55.8	66.7	58.3	61.5	62.2	68.0	61.3
Bière	0	46.1	40.7	43.7	42.7	39.7	43.3	36.3	66.7	60.4	55.4	53.8	45.6	50.5
	1	22.4	20.3	24.6	23.4	23.4	16.0	15.1	23.3	24.0	23.8	28.6	28.0	18.3
	2	5.1	8.5	4.4	4.6	3.3	10.0	5.5	6.7	4.2	6.2	5.0	2.4	4.3
	3	2.0	1.7	2.7	1.8	3.3	0.7	0.7	0	1.0	3.8	1.7	3.2	1.1
	4	1.9	3.4	1.6	1.8	2.2	2.0	2.1	0	1.0	3.1	0.8	3.2	1.1
	5	22.5	25.4	23.0	25.7	28.3	28.0	40.4	3.3	9.4	7.7	10.1	17.6	24.7
Eau minérale	0	45.2	39.0	46.4	52.5	58.7	44.0	40.8	46.7	42.7	43.1	46.2	33.9	29.0
	1	15.3	10.2	19.7	13.4	15.2	14.7	14.3	16.7	14.6	20.8	17.6	11.3	12.9
	2	4.5	3.4	3.3	3.7	2.2	5.3	4.1	3.3	9.4	6.2	4.2	4.0	4.3
	3	1.7	5.1	1.1	1.4	0.5	1.3	2.7	0	1.0	1.5	2.5	1.5	3.2
	4	1.5	1.7	1.6	0.5	1.1	0	1.4	0	3.1	3.1	2.5	3.2	1.1
	5	31.7	40.7	27.9	28.6	22.3	34.7	36.7	33.3	29.2	25.4	26.9	46.0	49.5

Boissons	Fréquence	Total	Femmes : classes d'âge					Hommes : classes d'âge						
			< 25	25 à 35	36 à 45	46 à 55	56 à 65	> 66	< 25	25 à 35	36 à 45	45 à 55	56 à 65	> 66
Limonade, Boissons à base de cola	0 1 2 3 4 5	25.1 17.9 5.8 2.4 2.1 46.5	40.7 16.9 1.7 3.4 1.7 35.6	39.6 17.6 7.7 3.3 0 31.9	33.5 22.5 6.9 2.3 2.3 32.6	28.3 21.2 3.3 4.3 2.2 40.8	18.1 13.4 6.7 1.3 0 60.4	15.0 12.9 4.8 1.4 2.0 63.9	23.3 30.0 3.3 0 6.7 36.7	27.1 18.8 11.5 4.2 3.1 35.4	23.1 23.8 7.7 0.8 3.1 41.5	21.0 17.5 5.0 1.7 4.2 50.4	14.4 13.6 5.6 2.4 2.4 61.6	11.8 11.8 2.2 3.2 1.1 69.9
Jus de fruits	0 1 2 3 4 5	11.0 19.7 9.3 4.8 3.9 51.2	11.9 25.4 6.8 8.5 5.1 42.4	13.7 29.0 10.4 2.2 3.3 41.5	16.1 26.1 9.6 4.6 5.5 38.1	19.0 20.7 9.8 5.4 4.9 40.2	8.7 16.7 6.7 4.7 6.0 57.3	9.5 14.3 6.1 2.7 2.7 64.6	10.0 26.7 13.3 6.7 0 43.3	8.3 20.8 12.5 9.4 5.2 43.8	7.7 21.5 13.8 6.9 0 50.0	5.9 10.9 10.9 4.2 5.0 63.0	5.6 8.1 6.5 7.3 4.0 68.5	5.4 15.1 7.5 1.1 1.1 69.6
Liqueurs	0 1 2 3 4 5	2.1 11.1 12.8 9.5 14.5 49.9	3.4 5.1 6.8 8.5 15.3 61.0	1.1 17.5 14.2 6.6 13.7 47.0	2.3 10.1 13.8 13.3 18.8 41.7	1.6 11.4 13.0 10.9 15.2 47.8	4.0 6.7 12.7 10.0 16.7 50.0	0 4.8 7.5 6.1 12.2 69.4	6.7 26.7 13.3 10.0 13.3 30.0	3.1 17.7 16.7 7.3 15.6 39.6	2.3 8.5 16.2 10.0 11.5 51.5	3.1 10.9 16.0 13.1 12.6 43.7	0.8 12.8 11.2 11.2 15.2 48.8	1.1 11.8 10.8 4.3 10.8 61.3
Genièvre, spiritueux	0 1 2 3 4 5	3.1 10.9 9.1 7.0 11.2 58.6	3.4 5.1 5.1 6.8 6.8 72.9	1.1 8.7 10.9 4.9 8.2 66.1	1.4 8.8 7.4 8.3 14.4 59.7	2.7 7.1 5.4 9.8 13.6 61.4	2.0 4.0 10.7 6.0 14.0 63.3	2.0 2.0 2.0 4.1 6.8 83.0	6.7 30.0 6.7 13.3 10.0 33.3	7.3 28.1 13.5 10.4 8.3 32.3	4.6 11.5 15.4 7.7 16.9 43.8	1.7 21.8 14.3 7.6 10.1 44.5	5.6 14.4 11.2 4.8 8.0 56.0	4.3 11.8 7.5 4.3 12.9 59.1
Vin rouge	0 1 2 3 4 5	6.9 19.1 10.8 5.1 18.4 39.6	6.8 15.3 18.6 3.4 18.6 37.3	5.5 24.7 13.7 6.0 17.6 32.4	5.5 18.3 12.4 4.1 23.4 36.2	6.0 17.9 9.8 7.1 21.7 37.5	6.0 14.7 7.3 6.7 16.0 49.3	5.4 9.5 4.1 0.7 15.6 64.6	10.0 26.7 6.7 6.7 13.3 36.7	10.4 20.8 19.8 8.3 11.5 29.2	7.7 23.8 13.1 4.6 18.5 32.3	7.6 24.4 11.8 5.9 20.2 30.3	10.5 22.6 11.3 3.0 14.5 37.9	7.5 12.9 4.3 5.4 21.5 40.4

Boissons	Fréquence	Total	Femmes : classes d'âge					Hommes : classes d'âge						
			<25	25 à 35	36 à 45	46 à 55	56 à 65	>66	<25	25 à 35	36 à 45	46 à 55	56 à 65	>66
Vin blanc	0	1.4	1.7	0.5	2.8	0	0	0	2.1	3.1	1.7	3.2	2.2	
	1	10.2	1.7	14.2	10.1	16.3	10.0	4.8	11.5	9.2	11.8	8.1	7.5	
	2	12.1	16.9	12.0	12.8	13.6	8.0	5.4	17.7	17.7	13.4	11.3	6.5	
	3	6.4	5.1	9.8	5.0	7.6	9.3	2.0	6.7	4.6	8.4	4.8	3.2	
	4	19.7	20.3	19.1	24.8	23.4	16.0	15.0	16.7	23.1	19.3	13.7	23.7	
	5	50.1	54.2	44.3	44.5	39.1	56.7	72.8	53.3	42.3	45.4	58.9	57.0	
Vin rosé	0	0.6	1.7	0.5	0.5	0	0	0	2.1	1.5	0.8	0	1.1	
	1	6.7	1.7	9.3	6.5	7.1	6.0	4.8	6.9	7.4	7.6	7.5	4.3	
	2	7.5	10.3	8.2	9.2	8.7	3.0	1.4	10.3	11.6	9.2	0.8	3.2	
	3	5.8	3.4	6.0	6.0	6.0	7.3	0.7	6.9	7.4	8.4	6.5	6.5	
	4	15.8	17.2	13.7	21.2	17.4	11.3	8.2	20.7	14.7	18.5	16.5	17.2	
	5	63.2	65.5	62.3	56.7	60.9	67.3	85.0	55.2	56.8	55.6	69.1	67.7	
Vin mousseux	0	0.2	0	0.5	0	0	0	0	0	0.8	0	0	0	
	1	3.0	0	4.9	2.3	2.7	2.7	0.7	10.3	6.3	1.7	2.4	3.2	
	2	6.8	10.2	9.8	5.1	8.7	2.0	2.7	13.8	8.3	7.6	8.0	2.2	
	3	6.2	6.8	9.8	5.1	5.4	6.0	0	0	8.3	7.6	4.8	7.5	
	4	21.8	18.6	24.6	26.9	27.2	18.0	11.6	13.8	20.8	23.5	19.2	24.7	
	5	61.7	64.4	50.3	60.6	56.0	71.3	85.0	62.1	55.2	59.7	65.6	62.4	
Apéritifs	0	2.5	8.5	4.4	0.5	2.2	2.0	0.7	3.4	3.1	5.4	4.1	1.1	
	1	15.1	15.3	25.7	13.8	12.5	16.0	4.1	37.9	19.8	16.3	8.9	6.5	
	2	9.5	8.5	9.3	12.0	10.9	8.7	2.0	3.4	15.6	12.4	8.9	6.5	
	3	5.0	1.7	7.7	5.1	8.2	4.7	1.4	0	3.1	7.0	3.3	4.3	
	4	18.8	27.1	14.2	21.2	23.4	16.0	15.0	20.7	14.6	19.4	21.2	20.4	
	5	48.8	39.0	38.8	47.5	42.9	52.7	76.9	34.5	43.8	39.5	55.3	61.3	
Explications	0		Quotidiennement ou presque											
	1		Au moins une fois par semaine											
	2		Au moins une fois par mois											
	3		Au moins une fois par trimestre											
	4		Au moins une fois par an											
	5		Jamais											

Base : 1.552 personnes interrogées

Source : enquête directe

TABLEAU 14							
Consommation de vin par habitant dans les pays de la CEE							
Année (1)	Consommation (litre)						
	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	CEE
1953/54	8,2	133	100	0,8	5,5	27,2	68
1954/55	8,9	137	105	1,1	6,3	27,0	71
1955/56	9,1	138	108	1,3	6,4	26,8	72
1956/57	7,8	139	108	1,5	6,8	28,6	72
1957/58	7,6	124	108	1,5	5,9	26,5	68
1958/59	10,2	123	110	1,5	6,8	29,6	69
1959/60	10,9	128	110	1,7	7,2	34,2	70
1960/61	13,3	129	110	2,2	7,5	32,4	71
1961/62	12,7	123	110	2,3	7,7	30,4	69
1962/63	12,9	121	112	2,6	7,7	26,3	69
1963/64	12,2	125	105	2,6	8,1	23,0	68
1964/65	14,7	118	111	2,9	8,9	37,9	69
1965/66	15,4	117	112	3,3	7,7	31,2	69
1966/67	15,1	115	113	3,8	9,6	34,0	69
1967/68	15,3	112	116	4,1	10,1	35,8	69
1968/69	15,9	112	116	5,0	10,5	33,2	69
1969/70	16,0	108	115	4,1	12,0	37,0	68

Source : Statistique agricole, Officie statistique des Communautés Européennes, 1971, n° 1, p. 137

(1) Par "1953/54", on entend la période du 1er septembre 1953 au 31 août 1954.
 Cette remarque vaut aussi pour les exercices suivants.

TABLEAU 15						
Consommation de bière par habitant dans les pays de la CEE						
Année	Consommation (litre)					
	Allemagne	France	Italie	Pays-Bas	U.E.B.L.	CEE
1965	122,0	39,2	9,1	37,2	116,8	61,1
1966	125,8	38,8	10,1	39,0	116,8	63,7
1967	127,2	39,1	10,7	44,3	120,1	64,7
1968	129,4	40,0	10,4	45,4	121,8	65,1

Source : L'industrie brassicole belge, Bruxelles, Société Générale de Banque, 1970, p.12.

TABLEAU 16

Consommation de boissons alcooliques dans quelques pays d'Europe

Boissons	Pourcentage de la population ayant consommé cette boisson au cours de la dernière année						
	R.F.A.	Italie	France	Pays-Bas	Belgique	Luxemb.	Grande-Bret.
<u>Bière</u>	78	55	61	60	79	71	59
<u>Cidre</u>	35	1	35	12	15	32	28
<u>Vin :</u>							
Rouge ou blanc	70	84	86	56	57	82	14
Champagne	7	7	63	10	15	35	15
Autres vins mousseux	49	42	42	22	15	22	14
Un des vins de ce groupe	78	88	92	60	60	86	19
<u>Apéritifs</u>	30	50	70	60	43	67	77
<u>Alcool et liqueurs</u>							
"Cognac français"	25	14	41	32	29	56	19
"Autres cognacs" et "brandy"	51	30	10	33	15	14	21
whisky écossais	20	12	25	13	36	34	52
gin	14	6	7	10	17	13	31
rhum	36	6	49	14	14	33	29
vodka	11	5	7	5	6	5	18
Schnaps, akwavit	53	21	37	50	23	48	2
pastis	7	1	53	4	11	15	1
un des alcools précités	76	45	76	70	58	80	84
liqueurs	41	28	52	20	33	40	29

Source : Radioscopie de l'Europe, 325.000.000 d'Européens, Reader's Digest, 1970

TABLEAU 17
Ventilation des motifs invoqués par les non-consommat de vin, par classe d'âge, en Belgique
en 1971 (pourcentage)

Motif Classe d'âge	Goutt	Santé	Trop cher	Difficile à acheter	Ne bois pas d'al- cool	Ne connais pas	Priviège des classes supérieures	Ne sais pas
< 25 j	62.5	7.5	0.0	0.0	7.5	12.5	2.5	7.5
26 j - 35 j	60.6	6.4	9.2	0.0	2.8	15.6	0.0	5.5
36 j - 45 j	44.1	13.5	7.1	0.0	6.5	22.9	1.2	4.7
46 j - 55 j	35.3	24.7	8.0	0.0	3.3	26.0	0.0	2.7
56 j - 65 j	38.8	27.6	7.9	0.7	3.9	16.4	1.3	3.3
> 65 j	28.4	35.2	9.1	0.6	5.1	15.9	2.3	3.4
Valeur moyenne	41.2	21.8	7.8	0.3	4.6	19.2	1.1	4.0

Base : 797 personnes interrogées
Seuil de probabilité supérieur : 1,000
Seuil de probabilité inférieur : 0,000

TABLEAU 18
Dépenses de boissons en Belgique en prix de 1963 (10⁶ FB)

Année	Eau minérale et limonade		Bière		Alcool de bouche		Vin et autres boissons		Dépenses totales de boissons		Dépenses totales au titre de la consommation privée	
	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice	Valeur absolue	Indice
1953	2.013	100	11.170	100	2.393	100	2.155	100	17.731	100	337.369	100
1954	2.048	101,7	10.597	94,8	2.468	103,1	2.396	111,1	17.509	98,7	347.827	103
1955	2.438	121,1	10.888	97,4	2.520	105,3	2.467	114,4	12.313	103,2	363.047	109,3
1956	2.409	119,6	10.619	95	2.524	105,4	2.685	124,5	18.237	102,8	375.551	111,6
1957	2.899	144	11.051	98,9	2.690	112,4	2.962	137,4	19.602	110,5	390.068	115,6
1958	2.984	148,2	11.142	99,7	2.548	106,4	2.642	122,5	19.316	108,9	383.745	115,-
1959	3.436	170,6	11.627	104	2.455	102,5	2.750	127,6	20.268	114,3	395.290	117,4
1960	3.344	166,1	11.069	99	3.191	133,3	3.087	143,2	20.691	116,6	417.488	123,7
1961	3.791	188,3	11.418	102,2	3.017	126,0	3.304	153,3	21.530	121,4	426.000	126,2
1962	3.892	193,3	11.171	100	3.545	148,1	3.099	143,8	21.707	122,4	443.031	131,5
1963	4.388	217,9	11.618	104	3.953	165,1	3.297	152,9	23.256	131,1	464.598	137,7
1964	4.946	245,7	12.174	108,9	3.959	165,4	3.591	166,6	24.670	139,1	480.023	142,2
1965	4.791	238,0	11.916	106,6	4.796	200,4	3.921	181,9	25.424	143,3	501.051	148,5
1966	5.179	257,2	11.898	106,5	4.069	170	3.728	172,9	24.874	140,2	517.793	153,4
1967	5.719	284,1	12.369	110,7	4.150	173,4	3.869	179,5	26.107	147,2	530.384	157,2
1968	5.747	285,4	12.468	111,6	4.813	201,1	4.356	202,1	27.384	154,4	560.424	160,1
1969	6.558	325,7	12.977	116,1	4.735	197,8	4.834	224,3	29.104	164,1	591.005	175,1

Source : Annuaire statistique de la Belgique, tome 90, 1970, Bruxelles, INS, 1971

TABLEAU 19

Evolution de la répartition des dépenses de boissons entre les différents types de boissons en Belgique (prix de 1963)

Boissons	1953 %	1969 %	Variation de la part au cours de la période de 1953 à 1959 (%)
Eau minérale et limonade	11,4	22,5	+ 97,4
Bière	63,0	44,6	- 29,2
Alcool	13,5	16,3	+ 20,7
Vins et autres boissons	12,1	16,6	+ 37,2
Ensemble des boissons	100	100	
	5,2 % des dépenses totales de la consommation privée	4,9 % des dépenses totales de la consommation privée	

Source : chiffres calculés à partir du tableau 18

TABLEAU 20

Part des boissons dans le budget total des ménages des diverses classes de revenus en Belgique en 1961

Boissons	Chef de famille ouvrier				
	cat.1	cat.2	cat.3	cat.4	moyenne
<u>Boissons non alcool.</u>					
Eau minérale	126	122	238	243	178
Autres	356	461	468	404	426
Total	482	583	707	647	604
<u>Boissons alcooliques</u>					
Bière de table	620	526	468	444	518
Autres	288	478	634	680	511
Vins	209	256	340	448	304
Apéritifs	54	53	97	161	86
Spiritueux	263	322	358	577	364
Total	1.434	1.635	1.897	2.307	1.783
TOTAL DES BOISSONS	1.916	2.218	2.604	2.954	2.387
Consommation totale	96.264	96.777	110.041	117.685	104.294

Boissons	Chef de famille employé			
	cat.1	cat.2	cat.3	moyenne
<u>Boissons non alcool.</u>				
Eau minérale	237	321	388	295
Autres	469	522	454	493
Total	706	843	842	788
<u>Boissons alcooliques</u>				
Bière de table	473	475	257	449
Autres	673	977	923	847
Vins	415	821	1.584	750
Apéritifs	124	265	418	227
Spiritueux	428	818	1.339	723
Total	2.113	3.356	4.521	2.996
TOTAL DES BOISSONS	2.819	4.199	5.363	3.784
Consommation totale	123.883	162.017	213.532	152.537

Boissons	Chef de famille inactif			
	cat.1	cat.2	cat.3	moyenne
<u>Boissons non alcool.</u>				
Eau minérale	76	170	256	147
Autres	143	230	184	187
Total	219	400	440	334
<u>Boissons alcooliques</u>				
Bière de table	399	448	270	397
Autres	304	432	1.174	513
Vins	171	347	790	355
Apéritifs	34	128	217	106
Spiritueux	211	360	705	362
Total	1.119	1.715	3.156	1.733
TOTAL DES BOISSONS	1.338	2.115	3.596	2.067
Consommation totale	49.941	79.044	118.324	74.351

Source : Chiffres calculés à partir des données de l'enquête de l'I.N.S. : Enquête sur les budgets des ménages en 1961. Etudes statistiques et économétriques, n° 5, Bruxelles, I.N.S., 1963, pages 48 et suivantes.

Catégorie 1, catégorie 2... indiquent la progression des classes de revenu.

TABLEAU 21
Part des dépenses annuelles moyennes de boissons en Belgique par rapport aux dépenses de consommation totale en 1961

Boissons	Chef de famille ouvrier				Chef de famille employé			Chef de famille inactif					
	cat.1	cat.2	cat.3	cat.4	moyenne	cat.1	cat.2	cat.3	moyenne	cat.1	cat.2	cat.3	moyenne
<u>Boissons non alcool.</u>													
Eau minérale	1,3	1,3	2,2	2,1	1,7	1,9	2,0	1,8	1,9	1,5	2,1	2,2	2,0
Autres	3,7	4,7	4,2	3,4	4,1	3,8	3,2	2,1	3,2	2,9	2,9	1,5	2,5
Total	5,0	6,0	6,4	5,5	5,8	5,7	5,2	3,9	5,1	4,4	5,0	3,7	4,5
<u>Boissons alcooliques</u>													
Bière de table	6,5	5,4	4,2	3,8	5,0	3,8	3,0	1,2	2,9	8,0	5,6	2,3	5,4
Bière	3,0	4,9	5,7	5,8	4,9	5,3	6,0	4,3	5,5	6,0	5,5	9,9	6,9
Vins	2,1	2,7	3,1	3,8	2,9	3,4	5,1	7,5	4,9	3,5	4,4	6,7	4,7
Apéritifs	0,6	0,5	0,9	1,4	0,8	1,0	1,6	1,9	1,5	0,7	1,5	1,9	1,4
Spiritueux	2,7	3,4	3,3	4,3	3,5	3,5	5,0	6,3	4,8	4,3	4,6	5,9	4,9
Total	14,9	16,9	17,2	16,9	17,1	17,0	20,7	21,2	19,6	22,5	21,7	27,7	23,3
TOTAL DES BOISSONS	19,9	22,9	23,6	25,1	22,9	22,7	25,9	25,1	24,7	26,3	26,7	30,4	27,8

Source : Enquête sur les budgets des ménages en 1961, Etudes statistiques et économétriques n° 5, Bruxelles

I.N.S., 1963, pages 48 et suivantes.

Catégorie 1, catégorie 2... indiquent la progression des classes de revenu

TABEAU 22

Part des boissons dans l'ensemble du budget des ménages de certaines catégories de ménages d'ouvriers et d'employés et de l'ensemble des ménages d'agriculteurs en Belgique en 1963/64 (1)

Boissons	Ménages d'ouvriers							
	Ensemble des ménages	Ménage à 2 enfants	Ménages à 4,5 et 6 enfants	Communes de moins de 2.000 habitants	Communes de plus de 100.000 habitants	Région néerlandophone	Région francophone	
<u>Boissons non alcool.</u>								
Eau minérale	191	170	169	189	302	150	210	
Autres	710	813	948	649	742	749	613	
Total	901	983	1.117	838	1.044	399	953	
<u>Boissons alcooliques</u>								
Bière	1.325	1.193	1.371	1.190	981	477	1.514	
Vins	492	367	525	473	503	259	769	
Apéritifs et spirit.	615	485	525	730	490	1.362	732	
Total	2.432	2.045	2.421	2.393	1.974	2.098	2.865	
TOTAL DES BOISSONS	3.333	3.028	3.538	3.231	3.018	2.397	3.718	
Consommation totale	136.613	131.061	169.285	135.221	125.730	136.316	129.763	

(1) 1963/64 : Période du 1er septembre 1963 au 31 août 1964.

Boissons	Ménages d'employés			Ménages d'agriculteurs
	Ensemble des ménages	Ménages à 2 et 3 enfants, consommation < 180.000 F.	Ménages à 2 et 3 enfants, consommation > 180.000 F.	
<u>Boissons non-alcool.</u>				
Eau minérale	403	200	213	147
Autres	745	707	520	693
Total	1.148	907	733	840
<u>Boissons alcooliques</u>				
Bière	1.450	987	893	1.347
Vin	1.007	347	547	240
Apéritifs et spirit.	1.470	667	827	853
Total	3.927	2.001	2.267	2.440
TOTAL DES BOISSONS	5.075	2.908	3.000	3.280
Consommation totale	201.379	133.360	133.360	133.360

Source : Chiffres calculés à partir des données de l'enquête de l'Office statistique des Communautés européennes. Enquête sur les budgets familiaux en 1963/64, Belgique, Statistiques sociales, série spéciale, n° 2, Bruxelles, Office Statistique des Communautés Européennes.

TABLEAU 23

Part des dépenses annuelles moyennes consacrées aux boissons par rapport aux dépenses de consommation totales de certaines catégories de ménages d'ouvriers et d'employés et de l'ensemble des ménages d'agriculteurs en Belgique en 1963/64 (1) (par mille)

Boissons	Ménages d'ouvriers							Région franco- phone
	Ensemble des ménages	Ménages à 2 enfants	Ménages à 4,5 et 6 enfants	Communes de moins de 2.000 habitants	Communes de plus de 100.000 habitants	Région néerlandophone	Région franco- phone	
<u>Boissons non alcool.</u>								
Eau minérale	1,4	1,3	1,0	1,4	2,4	1,1	1,5	
Autres	5,2	6,2	5,6	4,8	5,9	5,5	4,6	
Total	6,6	7,5	6,6	6,2	8,3	6,6	6,1	
<u>Boissons alcooliques</u>								
Bière	9,7	9,1	8,1	8,8	7,8	10,0	3,4	
Vins	3,6	2,8	3,1	3,5	4,0	1,9	5,5	
Apéritifs et spirit.	4,5	3,7	3,1	5,4	3,9	3,5	5,6	
Total	17,8	15,6	14,3	17,7	15,7	15,4	20,5	
TOTAL DES BOISSONS	24,4	23,1	20,9	23,9	24,0	22,0	25,6	

(1) 1963/64 : période du 1er septembre 1963 au 31 août 1964.

Boissons	Ménages d'employés			Ménages d'agri- culteurs
	Ensemble des ménages	Ménages à 2 et 3 en- fants. Consommation < 180.000 F.	Ménages à 2 et 3 enfants. Consommation > 180.000 F.	
<u>Boissons non alcool.</u>				
Eau minérale	2,0	1,5	1,6	1,1
Autres	3,7	5,3	3,9	5,2
Total	5,7	6,8	5,5	6,3
<u>Boissons alcooliques</u>				
Bière	7,2	7,9	6,7	10,1
Vin	5,0	2,6	4,1	1,8
Apéritifs et spirit.	7,3	5,0	6,2	6,4
Total	19,5	15,0	17,0	18,3
TOTAL DES BOISSONS	25,2	21,8	22,5	24,6

Source : Enquête sur les budgets familiaux en 1963/64. Belgique, statistiques sociales. Série spéciale, n° 2, Bruxelles, Office statistique des Communautés Européennes.

TABLEAU 25 (a)
Importance des achats de vin en Belgique en 1971, par sexe (%)

Nombre Sexe	Moins de 3 bouteilles	3 à 6	7 à 12	13 à 24	25 à 72	Plus de 72	En fft	Selon les circonstances
Femmes	22.7	23.2	20.0	9.5	8.4	4.1	2.1	10.0
Hommes	21.9	23.2	17.4	7.4	12.3	4.8	3.9	9.0
Moyenne	22.4	23.2	18.9	8.6	10.0	4.4	2.9	9.6

Base : 729 consommateurs de vin
 Seuil de probabilité inférieur = 0,5290
 Seuil de probabilité supérieur = 0,4710

TABLEAU 25 (b)
Importance des achats de vin effectués en Belgique en 1971 par classe de revenu (%)

Classe de revenus (F.B. par mois)	Nombre		Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fût	Selon les cir- constances
Moins de 7.000			36.4	25.0	20.5	6.8	2.3	2.3	0.0	6.8
7.000 - 10.000			23.8	27.0	17.5	7.9	6.3	3.2	0.0	14.3
10.000 - 15.000			18.7	31.7	20.3	5.7	8.9	2.4	1.6	10.6
15.000 - 20.000			24.6	22.0	21.2	8.5	13.6	4.2	1.7	4.2
20.000 - 25.000			19.2	24.7	20.5	12.3	5.5	4.1	4.1	9.6
Plus de 25.000			13.0	18.0	19.0	12.0	17.0	6.0	11.0	4.0
Moyenne			21.1	24.8	20.0	8.8	10.2	3.8	3.5	7.9

Base : 521 consommateurs de vin

Seuil de probabilité inférieur : 0,9974

Seuil de probabilité supérieur : 0,0026

TABLEAU 25 (c)
Importance des achats de vin en Belgique en 1971, par province (%)

Province	Nombre	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts	Selon les circonstances
Flandre Occidentale		24.4	25.6	14.0	5.8	8.1	4.7	2.3	15.1
Flandre Orientale		15.6	18.8	30.2	9.4	9.4	9.4	1.0	6.3
Anvers		23.7	30.5	18.6	6.8	12.7	0.8	2.5	4.2
Limbourg		3.5	17.2	20.7	6.9	6.9	0.0	3.4	10.3
Brabant		21.6	24.1	17.3	9.9	8.0	3.1	3.1	13.0
Namur		11.8	26.5	5.9	8.8	26.5	5.9	5.9	8.8
Liège		19.4	19.4	29.0	8.1	9.7	1.6	3.2	9.1
Hainaut		27.2	20.0	14.4	9.6	8.0	8.0	4.0	8.8
Luxembourg		23.5	17.6	17.6	17.6	11.8	0.0	0.0	11.8
Moyenne		22.4	23.2	18.9	8.6	10.0	4.4	2.9	9.6

Base : 729 consommateurs de vin

Seuil de probabilité inférieur : 0,9405

Seuil de probabilité supérieur : 0,0595

TABLEAU 25 (d)
Importance des achats unitaires de vins en Belgique en 1971, par classes d'âge (%)

Nombre Classe d'âge (années)	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts	Selon les cir- constances
Moins de 25 ans	36.2	25.5	17.0	6.4	4.3	2.1	0.0	8.5
25 - 35 ans	25.2	27.6	19.0	8.6	9.2	1.2	2.5	6.7
36 - 45 ans	19.8	22.0	21.5	9.0	9.0	4.0	4.5	10.2
46 - 55 ans	17.0	22.2	20.9	11.1	12.4	5.2	1.3	9.8
56 - 65 ans	23.0	23.8	15.6	4.9	11.5	4.9	4.9	11.5
Plus de 65 ans	26.7	13.3	16.7	5.0	11.7	13.3	1.7	11.7
Moyenne	22.6	23.1	19.1	8.2	10.1	4.4	2.9	9.6

Base : 722 consommateurs de vin

Seuil de probabilité inférieur : 0,8816

Seuil de probabilité supérieur : 0,1184

TABLEAU 26 (a)

Achats de vin en Belgique en 1971 dans la classe de prix de 30 à 50 FB, ventilés par sexe et importance de l'achat (%)

Importance de l'achat	Moins de 3 bouteilles							En fûts	Selon les circonstances
	3 à 6	7 à 12	13 à 24	25 à 72	Plus de 72	Plus de 72			
Sexe									
Femmes	16.2	13.4	9.9	4.8	4.3	1.5	0.3	43.6	
Hommes	14.6	12.3	9.9	4.6	7.3	2.0	0.3	43.0	

Base : 697 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,1617

Seuil de probabilité supérieur : 0,8383

TABLEAU 26 (b)

Achats de vin en Belgique en 1971, dans la classe de prix de 30 à 50 FB, ventilés par classes de revenu et importance de l'achat (%)

Importance de l'achat	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bouteilles	7 à 12 bouteilles	13 à 24 bouteilles	25 à 72 bouteilles	Plus de 72 bouteilles	En fûts	Selon les circonstances
Classe de revenu (FB par mois)								
Moins de 7.000	16.3	20.9	4.7	11.6	4.7	2.3	2.3	37.2
7.000 - 10.000	16.4	16.4	9.8	3.3	8.2	3.3	0.0	+2.6
10.000 - 15.000	19.5	14.4	10.2	5.9	6.8	1.7	0.0	41.5
15.000 - 20.000	17.2	6.0	8.6	6.9	4.3	0.9	0.0	56.0
20.000 - 25.000	15.3	12.5	5.6	2.8	2.8	2.8	0.0	58.3
Plus de 25.000	8.2	7.2	8.2	7.2	6.2	2.1	1.0	59.8

Base : 507 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7174

Seuil de probabilité supérieur : 0,2826

TABLEAU 26 (c)
Achats de vin en Belgique en 1971 dans la classe de prix de 30 à 50 FB, ventilés par provinces et importance de l'achat (%)

Importance de l'achat	Provinces										
	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout	En fûts	Selon les circonstances			
Flandre Occidentale	21.4	14.3	3.6	4.8	2.4	1.2	1.2	1.2	51.2		
Flandre Orientale	13.3	12.2	14.4	8.9	3.3	4.4	0.0	0.0	43.3		
Anvers	18.3	11.3	9.6	2.6	8.7	0.0	0.0	0.0	49.6		
Limbourg	20.7	17.2	6.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	55.2		
Brabant	12.7	16.7	14.7	3.3	4.0	0.7	0.0	0.0	48.0		
Namur	8.8	8.8	5.9	8.8	11.8	2.9	0.0	0.0	52.9		
Liège	9.8	14.8	6.6	1.6	4.9	1.6	0.0	0.0	60.7		
Hainaut	17.1	9.4	8.5	6.0	7.7	3.4	0.0	0.0	47.9		
Luxembourg	17.6	5.9	11.8	11.8	11.8	0.0	5.9	5.9	35.3		

Base : 697 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9804

Seuil de probabilité supérieur : 0,0196

TABLEAU 26 (d)

Achats de vin en Belgique en 1971 dans la classe de prix de 30 à 50 FB, ventilés par classes d'âge et importance de l'achat (%)

Importance de l'achat Classes d'âge	Moins de 3 à 6 bouteilles							Plus de 72 bouteilles			Selon les circonstances
	3 à 6	7 à 12	13 à 24	25 à 72	Plus de 72	En fûts					
Moins de 25 ans	21.7	13.0	13.0	0.0	2.2	0.0	0.0	50.0			
25 - 35 ans	13.0	8.1	14.9	3.1	1.9	0.6	0.0	58.4			
36 - 45 ans	17.7	9.8	12.2	5.5	4.3	1.8	0.0	43.8			
46 - 55 ans	15.0	15.6	8.8	5.4	10.9	3.4	0.0	40.8			
56 - 65 ans	16.1	5.9	14.4	5.9	5.1	1.7	0.8	50.0			
Plus de 65 ans	13.0	7.4	16.7	5.6	7.4	1.9	1.9	46.3			

Base : 690 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9298

Seuil de probabilité supérieur : 0,0702

TABLEAU 27
Fréquence des achats de vin en Belgique en 1971 par provinces
(%)

Provinces	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Irrégulièrement	Offres spéc.	Année de production
Flandre Occidentale	5.9	12.9	16.5	18.8	41.2	2.4	2.4
Flandre Orientale	1.0	19.8	20.8	17.7	34.4	6.3	0.0
Anvers	2.5	14.3	15.1	16.8	48.7	1.7	0.8
Limbourg	10.3	17.2	24.1	10.3	37.9	0.0	0.0
Brabant	16.0	14.2	11.7	15.4	42.0	0.0	0.6
Namur	20.6	17.6	5.9	23.5	32.4	0.0	0.0
Liège	21.0	17.7	11.3	21.0	29.0	0.0	0.0
Hainaut	19.4	15.3	18.5	15.3	26.6	4.0	0.8
Luxembourg	25.0	12.5	0.0	12.5	43.8	6.3	0.0

Base : 727 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9995

Seuil de probabilité supérieur : 0,0005

TABLEAU 28

Volume des importations de tous les types de vins dans l'UEBL (hectolitres)

Pays	Années										
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	1971
Total	737.549	694.529	780.084	832.650	1.007.960	923.694	987.675	1.070.239	1.176.353	1.18.659	
France	343.741	320.768	387.652	339.444	356.244	398.671	470.698	483.837	502.992	508.555	
Algérie	17.844	17.793	10.231	15.948	17.186	100.320	35.981	205.917	83.044	81.001	
Portugal	49.945	39.372	59.701	115.764	183.879	90.649	49.838	33.992	36.080	30.705	
Chili	5.502	6.524	8.320	16.306	14.531	5.201	2.902	1.956	4.868	1.339	
Grèce	8.284	5.430	19.213	23.310	6.768	31.949	67.659	99.723	239.714	456.134	
Yougoslavie	4.139	628	542	497	783	495	174	154	128	1.059	
Cypré	6.190	3.187	4.078	5.200	2.907	371	515	440	159	16	
Italie	81.346	107.643	120.711	116.402	126.913	24.929	19.475	102.867	91.221	90.176	
Espagne	132.321	118.723	124.493	158.689	246.662	26.194	83.470	69.940	108.776	37.992	
Allemagne de l'O.	7.807	7.545	7.135	8.377	12.212	10.963	12.815	13.412	15.109	15.326	
Hongrie	385	106	106	54	169	88	81	102	89	411	
Pays-Bas	14.668	5.849	6.495	6.225	7.138	8.720	5.216	5.511	4.515	10.520	
Suisse	439	393	569	586	828	452	486	515	510	1.055	
Maroc	45.070	38.479	14.471	7.073	4.549	10.836	3.586	747	56.280	2.420	

Source : Jusqu'en 1968 : Revue belge des vins et spiritueux, juillet 1969, page 249

1969/70 : Revue belge des vins et spiritueux, 1971

TABLEAU 29

Valeur des importations de tous les types de vins dans l'UEBL
(1.000.000 FB)

Pays	Années										
	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970	
Total	1.054,2	1.020,5	1.185,0	1.323,9	1.589,0	1.649,6	1.735,8	1.849,8	2.009,4	2.285,9	
France	693,4	672,8	765,4	851,4	984,2	1.113,7	1.182,9	1.262,1	1.393,1	1.542,2	
Algérie	11,9	14,6	8,1	12,4	12,8	55,9	69,4	102,2	43,4	45,7	
Portugal	85,4	63,6	77,1	101,6	149,6	92,3	84,9	78,4	84,8	83,0	
Chili	3,2	3,4	4,5	8,1	7,8	2,9	2,0	1,2	3,2	1,1	
Grèce	11,0	7,1	14,8	16,9	8,4	26,5	43,7	59,5	147,7	290,6	
Yougoslavie	2,6	5,6	6,0	0,5	0,8	9,0	3,1	3,2	0,3	1,6	
Chypre	3,0	1,4	2,0	2,4	2,5	1,8	2,5	2,1	0,8	-	
Italie	81,9	124,3	182,8	175,6	203,9	206,1	190,7	172,8	129,9	148,3	
Espagne	73,6	65,9	73,4	97,2	148,8	81,1	59,1	53,5	82,5	75,0	
All. de l'Ouest	17,4	15,9	19,6	20,4	28,7	29,5	34,8	40,8	42,7	50,3	
Hongrie	3,7	2,5	2,1	0,04	0,2	2,6	2,3	2,4	0,2	0,6	
Pays-Bas	33,4	13,7	15,6	15,4	16,7	19,5	14,7	15,3	13,6	17,0	
Suisse	9,5	7,7	1,3	1,3	1,4	1,2	1,4	1,6	1,7	4,1	
Maroc	18,0	15,0	5,9	3,3	2,1	3,5	1,3	0,3	21,5	1,2	

Source : Jusqu'en 1968 : Revue belge des vins et spiritueux, juillet 1969, page 249

1969-1970 : Revue belge des vins et spiritueux, 1971

TABLEAU 30

Evolution de la part, en volume, des principaux exportateurs de vins vers l'UEBL

(pourcentage de l'ensemble des importations dans l'UEBL)

Année	France	Portugal	Italie	Espagne	Grèce	Algérie
1950	29,5	29,2	8,3	4,7	-	-
1951	34,9	20,8	11,6	4,8	-	-
1952	34,6	20,9	17,3	6,1	-	-
1953	37,1	14,7	14,3	15,1	-	-
1954	39,1	10,4	9,6	26,6	-	-
1955	39,4	15,4	8,1	19,0	-	-
1956	44,7	18,8	8,6	8,5	-	-
1957	37,7	18,7	11,9	11,4	-	-
1958	27,4	21,4	14,9	14,3	-	-
1959	38,6	11,2	15,9	15,8	-	-
1960	41,8	6,7	14,7	14,6	-	-
1961	46,6	6,7	11,0	17,9	-	-
1962	46,2	5,7	15,5	17,0	-	-
1963	49,7	7,6	15,5	16,0	-	-
1964	40,7	13,9	13,9	19,0	-	-
1965	35,3	18,2	12,5	24,4	-	-
1966	43,1	9,8	13,5	13,6	3,4	10,8
1967	47,6	5,0	12,0	8,4	6,8	13,7
1968	45,2	3,3	9,6	6,5	9,3	19,2
1969	42,7	3,0	7,7	9,2	20,3	7,0
1970	38,5	2,3	6,8	6,6	35,3	6,9

Source : jusqu'en 1963 : Revue belge des vins et spiritueux, avril 1963
 1964/70 : Chiffres calculés à partir du tableau 28

TABLEAU 31

Evolution de la part, en valeur, des principaux exportateurs de vin vers l'UEBL

(pourcentage de l'ensemble des importations dans l'UEBL)

Année	France	Portugal	Italie	Espagne	Grèce	Algérie
1950	52,0	32,9	5,3	2,5	-	-
1951	56,2	20,0	7,2	2,5	-	-
1952	56,5	18,5	8,8	3,3	-	-
1953	58,6	15,5	8,9	6,1	-	-
1954	60,3	12,9	7,2	9,8	-	-
1955	61,5	13,6	6,8	7,8	-	-
1956	62,8	14,0	7,1	4,0	-	-
1957	60,2	14,3	8,2	5,4	-	-
1958	52,0	16,3	10,5	6,9	-	-
1959	58,3	11,4	10,5	8,0	-	-
1960	61,3	8,4	9,7	7,4	-	-
1961	65,7	8,1	7,7	6,9	-	-
1962	65,9	6,2	12,1	6,5	-	-
1963	64,6	6,5	15,4	6,2	-	-
1964	64,3	7,6	13,2	7,3	-	-
1965	61,9	9,4	12,8	9,3	-	-
1966	67,5	5,5	12,4	4,9	1,6	3,3
1967	68,1	4,8	10,9	3,4	2,5	3,9
1968	68,2	4,2	9,3	2,8	3,2	5,5
1969	69,3	4,2	6,9	4,1	7,3	2,1
1970	67,4	3,6	6,4	3,2	12,5	1,9

Source : Jusqu'en 1963 : Revue belge des vins et spiritueux, avril 1963
 1964/70 : chiffres calculés à partir du tableau 29

TABLEAU 32

Répartition des quantités de vins importées par l'UEBL, entre les autres Etats membres de la Communauté et le reste du monde
(pourcentage de l'ensemble des importations)

Année	Part provenant des pays de la CEE	Part provenant des autres pays
1960	59,7	30,3
1961	60,6	39,4
1962	63,6	36,4
1963	66,9	33,1
1964	56,5	43,5
1965	49,8	50,2
1966	58,8	41,2
1967	61,5	38,5
1968	56,5	43,5
1969	52,1	47,9
1970	47,3	52,7

Source : chiffres calculés à partir du tableau 29

TABLEAU 33

Exportations de vins italiens vers l'UEBL (hl)

	1965	1966	1967	1968	1969	1970
Vins mousseux	544	553	490	656	587	735
Vins non mousseux titrant						
- 13° ou moins	56.788	53.496	55.032	48.433	56.667	55.922
- 13° à 15°	39.325	36.104	29.526	20.392	7.015	4.856
- 15° à 18°	10.109	13.391	14.197	13.279	3.903	1.369
- 18° à 22°					380	452
- plus de 22 °					283	
Vermouths						
18° ou moins	7.769	8.983	8.530	9.454	22.054	27.142
plus de 18 °	11.754	11.670	9.839	7.694	932	

Sources : 1965/69 : H. BROCHIER : "Vooruitzichten voor de Italiaanse wijn", (Perspectives pour les vins italiens), Revue belge des vins et spiritueux, septembre 1970, page 11

1970 : H. BROCHIER : "Importations de vins en 1970", Revue belge des vins et spiritueux, juin 1971, page 21.

TABLEAU 34 (a)

Fréquence de consommation de vins français en Belgique en 1971, en fonction du sexe

Sexe	Fréquence (pourcentage)						
	Quotidienne- ment ou pres- que	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par semestre	Au moins 1 fois par an	Jamais	Ne sais pas
Femmes	10.4	40.0	19.9	9.9	1.6	9.2	9.0
Hommes	16.7	39.7	22.7	8.2	1.3	7.3	4.1

Base : 750 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9733

Seuil de probabilité supérieur : 0,0267

TABIEAU 34 (b)

Fréquence de consommation de vins français en Belgique en 1971, en fonction du revenu

Classe de revenu (FB par mois)	Fréquence (pourcentage)							Ne sais pas
	Quotidienne- men ou pres- que	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais		
Moins de 7.000	22.9	37.5	8.3	14.6	0.0	6.3	10.1	
7.000 à 10.000	9.5	33.3	22.2	11.1	1.6	14.3	7.0	
10.000 à 15.000	11.0	31.5	18.1	10.2	2.4	17.3	9.1	
15.000 à 20.000	9.9	38.8	23.1	10.7	2.5	5.8	4.1	
20.000 à 25.000	13.3	52.0	21.3	6.7	0.0	4.0	2.7	
Plus de 25.000	17.5	51.5	17.5	8.7	0.0	3.9	1.0	

Base : 537 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9994

Seuil de probabilité supérieur : 0,0006

TABLEAU 34 (c)

Fréquence de consommation de vins français en Belgique en 1971, par province

Provinces	Fréquence (pourcentage)							Jamais	Ne sais pas
	Quotidienne- ment ou pres- que	Au moins une fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an		
Flandre Occidentale	11.2	25.8	30.3	12.4	2.2	10.1	7.9		
Flandre Orientale	9.2	39.8	24.5	15.3	2.0	3.1	6.1		
Anvers	6.6	27.3	25.6	22.3	0.8	7.4	9.9		
Limbourg	6.7	36.7	23.3	3.3	3.3	16.7	10.0		
Brabant	14.2	41.4	24.9	1.8	0.6	8.9	8.3		
Namur	20.6	58.8	14.7	0.0	0.0	5.9	0.0		
Liège	26.6	40.6	6.3	4.7	3.1	14.1	4.7		
Hainaut	15.9	52.4	12.7	6.3	1.6	7.1	4.0		
Luxembourg	5.3	57.9	10.5	5.3	0.0	10.5	10.5		

Base : 750 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 34 (d)

Fréquence de consommation de vin français en Belgique en 1971, par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Fréquence (pourcentage)							Jamais	Ne sait pas
	Quotidienne- ment ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an		
Moins de 25 ans	10.4	43.8	10.4	4.2	4.2	4.2	14.6	12.5	
25 à 35 ans	8.8	36.8	26.9	10.5	3.5	10.5	8.2	5.3	
35 à 45 ans	12.7	38.1	24.3	10.5	1.1	10.5	6.6	6.6	
45 à 55 ans	10.8	42.7	19.1	11.5	0.6	11.5	7.0	8.3	
55 à 65 ans	18.7	39.0	16.3	7.3	0.0	7.3	11.4	7.3	
Plus de 65 ans	22.2	44.4	19.0	4.8	0.0	4.8	4.8	4.8	

Base : 743 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9561

Seuil de probabilité supérieur : 0,0439

TABLEAU 34 (e)

Fréquence de consommation de vins allemands en Belgique en 1971 par provinces

Provinces	Fréquence (pourcentage)							Jamais	Ne sais pas
	Quotidienne ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an	Au moins 1 fois par an		
Flandre Occidentale	2.2	1.1	14.6	9.0	7.9	55.1	10.1		
Flandre Orientale	1.0	5.2	13.4	10.3	6.2	53.6	10.3		
Anvers	2.5	4.1	9.8	15.6	9.0	45.1	13.9		
Limbourg	0.0	0.0	10.0	6.7	10.0	60.0	13.3		
Brabant	0.0	6.0	14.9	7.1	4.8	54.2	13.1		
Namur	0.0	8.8	0.0	2.9	5.9	82.4	0.0		
Liège	1.6	4.7	15.6	4.7	3.1	57.8	12.5		
Hainaut	0.8	1.6	7.9	7.9	5.6	67.5	8.7		
Luxembourg	0.0	5.3	10.5	5.3	0.0	63.2	15.5		

Base : 749 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8147

Seuil de probabilité supérieur : 0,1853

TABIEAU 34 (f)

Fréquence de consommation de vins allemands en Belgique en 1971 en fonction du revenu

Classe de revenus (FB par mois)	Fréquence (pourcentage)							Ne sais pas
	Quotidienne- ment ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais		
Moins de 7.000	0.0	0.0	6.4	6.4	2.1	68.1	17.0	
7.000 à 10.000	0.0	7.8	12.5	1.6	4.7	62.5	10.9	
10.000 à 15.000	0.8	0.8	10.3	10.3	5.6	58.7	13.5	
15.000 à 20.000	0.8	6.6	13.2	13.2	9.1	50.4	6.6	
20.000 à 25.000	1.3	4.0	8.0	8.0	8.0	60.0	10.7	
Plus de 25.000	1.0	5.8	20.4	14.6	11.7	42.7	3.9	

Base : 536 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9854

Seuil de probabilité supérieur : 0,0146

TABLEAU 34 (g)

Fréquence de consommation de vins italiens en Belgique en 1971 par province

Provinces	Fréquence (pourcentage)							
	Quotidienne- ment ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais	Ne sais pas	
Flandre Occidentale	2.2	5.6	5.6	6.7	5.6	64.0	10.1	
Flandre Orientale	1.0	3.1	1.0	6.2	10.3	69.1	9.3	
Anvers	1.6	0.0	4.1	7.4	8.2	64.8	13.3	
Limbourg	3.3	3.3	6.7	3.3	6.7	63.3	13.3	
Brabant	2.4	6.5	5.4	3.0	8.3	60.7	13.7	
Namur	0.0	5.9	0.0	8.8	0.0	85.3	0.0	
Liège	10.9	7.8	4.7	3.1	6.3	59.4	7.8	
Hainaut	5.6	11.1	4.8	5.6	5.6	61.1	6.3	
Luxembourg	0.0	5.3	0.0	0.0	5.3	73.7	15.8	

Base : 749 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9545

Seuil de probabilité supérieur : 0,0455

TABLEAU 34 (h)
Fréquence de consommation de vins espagnols en Belgique en 1971 par classe de revenus

Classes de revenu (FB par mois)	Fréquence (pourcentage)						
	Quotidienne- ment ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais	Ne sais pas
Moins de 7.000	2.1	0.0	2.1	0.0	0.0	80.9	14.9
7.000 à 10.000	0.0	0.0	3.1	3.1	3.1	79.7	10.9
10.000 à 15.000	3.2	3.2	1.6	2.4	4.0	72.2	13.5
15.000 à 20.000	0.0	0.0	9.1	6.6	6.6	71.9	5.8
20.000 à 25.000	1.3	1.3	4.0	0.0	8.0	78.7	6.7
Plus de 25.000	1.0	2.9	5.8	4.9	10.7	72.8	1.9

Base : 536 consommateurs de vin
Source : enquête directe
Seuil de probabilité inférieur : 0,9957
Seuil de probabilité supérieur : 0,0043

TABLEAU 35
Importations de vins français dans l'UEBL (hl)

Vins	1961	1962	1963	1964	1965	1966	1967	1968	1969	1970
<u>AOC</u>										
Bordeaux	98.008	68.710	93.687	89.329	106.820	118.190	106.713	124.825	124.753	110.177
Bourgogne										
-Beaujolais	57.452	46.774	39.471	45.461	63.863	60.434	66.113	59.909	25.819	28.552
-autres Bourgogne									37.018	35.392
Côtes du Rhône	10.749	10.658	12.301	12.245	16.568	19.089	19.823	21.826	22.661	22.540
Vins d'Alsace	4.015	4.692	4.343	5.572	6.410	5.576	5.935	6.151	6.547	7.679
Vins d'Anjou	-	-	-	-	-	-	-	-	24.300	31.203
Champagne	11.049	13.197	14.582	16.111	20.173	21.704	21.731	23.391	25.587	25.414
Vins mousseux	1.869	824	967	1.112	1.009	1.579	1.900	2.400	3.525	4.405
Autres AOC	19.043	20.012	23.215	22.229	27.380	25.862	31.471	39.162	18.668	16.937
<u>VDQS</u>										
Côtes de Provence	-	-	-	-	-	-	-	-	-	4.262
Vin de table	93.688	100.622	124.743	100.557	87.779	95.640	100.082	93.287	98.412	103.313
"Vins vinés"										
-maximum 13°	13.468	21.780	37.015	2.305	-	7.908	-	82	245	-
-plus de 13°	3.449	25.107	25.407	8.593	34	-	20	-	4.209	714
Vins de liqueur(1) et	3.019	5.285	11.717	9.168	4.819	11.849	12.529	10.353	3.935	3.275
Vins spéciaux	-	792	361	-	-	741	-	1.498	-	-
Vermouths	1.792	4.070	7.913	8.888	16.809	15.869	18.336	10.435	3.347	3.672
Apéritifs à base de vin	640	2.039	2.197	2.374	1.347	845	2.268	1.825	2.193	3.619
TOTAL	318.241	324.572	397.914	323.944	353.011	385.286	386.321	395.144	401.341	401.554

Source : Statistiques françaises des exportations
(1) y compris les V.D.M. (Vins de Mistelles) et Mistella

TABLEAU 36

Volume des différents types d'AOC en pourcentage de l'ensemble des exportations d'AOC français vers l'UEBL en 1970

(%)

Types de vins	Part
Bordeaux	39,1
Beaujolais	10,1
Autres vins de Bourgogne	12,5
Côtes-du-Rhône	7,9
Vins d'Alsace	2,7
Vins d'Anjou	11,1
Champagne	9,0
Vins mousseux	1,6
Autres AOC	6,0
TOTAL	100,0

Source : données du tableau 35

TABLEAU 37			
Consommation de vins italiens et connaissance de ces vins			
Types de vin	ni connu, ni consommé	connu et consommé	connu, mais pas consommé
Chianti	43,3	39,8	16,9
Lacrima Christi	78,6	15,0	6,4
Valpolicella	82,1	13,3	4,5
Marsala	84,8	10,5	4,8
Baroldino	90,5	5,2	4,3

TABLEAU 38			
Consommation de vins allemands et connaissance de ces vins			
Types de vin	ni connu, ni consommé	connu et consommé	connu, mais pas consommé
Vins du Rhin	46,2	39,0	14,8
Vins de la Moselle (Riesling)	31,9	53,8	14,3
Vins du Palatinat	88,1	4,0	7,9
Liebfraumlch	58,1	32,1	9,8

TABLEAU 39			
Consommation de vins luxembourgeois et connaissance de ces vins			
Type de vin	ni connu, ni consommé	connu et consommé	connu, mais pas consommé
Riesling	44,8	41,4	13,8
Sylvaner	61,0	29,0	10,0
Riesling Sylvaner (Rivaner)	69,5	21,7	8,8
Elbling	82,4	11,4	6,2
Auxerrois	90,7	5,0	4,3
Pinot	87,6	8,1	4,3
Traneiver	85,5	10,7	3,8

TABLEAU 40			
Importations de vins de qualité et de vins de consommation courante dans l'UEBL (hl.)			
Types de vin	1962	1969	Evolution par rapport à 1962
Vins mousseux et assimilés	35.000	45.000	} 57 %
AOC	185.000	300.000	
Vins de table, vermouths compris	475.000	850.000	79 %
Total	695.000	1.195.000	72 %

Source : "Physionomie du marché belge", Informations des Bouteilleries Belges Réunies, s.a. Bruxelles, décembre 1970.

TABLEAU 41		
Importations dans l'UEBL de vins de consommation courante, par pays de production (en hl, chiffres arrondis au millier)		
	1962	1969
France	150.000	215.000
Italie	95.000	85.000
Total des pays de la CEE	245.000	300.000
Portugal	30.000	20.000
Espagne	115.000	104.000
Grèce	5.000	240.000
Maroc	38.000	56.000
Algérie	18.000	83.000
Total des pays non membres de la CEE	206.000	503.000

Source : "Physionomie du marché belge", Information des Bouteilleries Belges Réunies, s.a., Bruxelles, décembre 1970, page 7

TABLEAU 42

Evolution de la part des vins de consommation courante et des vins de qualité dans l'ensemble des exportations de vins français vers l'UEBL (%)

Année	Vins de qualité (1)	Vins de consommation courante (2)
1950	96,5	3,5
1951	94,5	5,5
1952	93,1	6,9
1953	86,5	13,5
1954	84,2	15,3
1955	81,9	18,1
1956	99,8	0,2
1957	68,3	31,7
1958	74,5	25,5
1959	75,2	24,8
1960	63,5	36,5
1961	68,3	31,7
1962	62,1	37,9
1963	60,2	39,8
1964	65,6	34,4
1965	73,4	26,6
1966	72,5	27,5
1967	71,7	28,3
1968	74,9	25,1
1969	74,5	25,5
1970	72,4	27,6

Source : Chiffres calculés à partir du tableau 35

(1) La rubrique "vins de qualité" comprend les vins suivants : Bordeaux, Bourgogne (Beaujolais compris), Côtes-du-Rhône, Vins d'Alsace, Vins d'Anjou, Champagne, vins mousseux.

(2) La rubrique "vins de table" comprend les VDGS, mais non les vins vinés, les vins de liqueur, les vins spéciaux, les vermouths et les apéritifs à base de vin.

TABLEAU 43.1

Fréquence de consommation de vin rouge dans un échantillon de la population belge en 1971, en fonction du sexe (%)

Sexe	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Femmes	5,8	17,4	10,3	4,9	19,3	42,2
Hommes	8,7	21,8	11,7	5,4	16,9	35,4

Base : 1.548 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9876

Seuil de probabilité supérieur : 0,0124

TABLEAU 43.2

Fréquence de consommation de vin rouge dans un échantillon de la population belge en 1971,
par classe de revenu (%)

Revenu mensuel (en FB)	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Moins de 7.000	5.6	9.7	2.6	4.1	14.4	63.6
7.000 à 10.000	2.4	14.7	10.0	7.1	14.7	51.2
10.000 à 15.000	6.1	16.7	8.7	4.9	21.3	42.2
15.000 à 20.000	7.3	21.5	18.8	7.9	17.3	27.2
20.000 à 25.000	9.6	31.7	19.2	4.8	18.3	16.3
Plus de 25.000	12.9	37.9	15.9	6.8	11.4	15.2

Base : 1.055 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 43.3

Fréquence de consommation de vin rouge dans un échantillon de la population belge en 1971
par provinces (%)

Provinces	Quotidienne- ment ou presque	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Flandre Occidentale	4.7	17.2	12.1	6.0	21.4	38.6
Flandre Orientale	5.6	17.9	14.8	7.4	11.7	42.6
Anvers	3.4	15.0	13.7	8.5	23.1	36.3
Limbourg	4.6	6.4	7.3	0.9	26.6	54.1
Brabant	7.6	20.4	12.2	4.1	19.8	35.9
Namur	8.3	29.2	5.6	2.8	20.8	33.3
Liège	10.4	17.2	6.1	1.8	19.0	45.4
Hainaut	10.7	26.5	9.3	6.0	7.9	39.5
Luxembourg	8.1	32.4	5.4	2.7	16.2	35.1

Base : 1.550 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 43.4

Fréquence de consommation de vin rouge dans un échantillon de la population belge en 1971
par classes d'âge (%)

Classe d'âge (années)	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Moins de 25 ans	7.9	19.1	14.6	4.5	16.9	37.1
25 à 35 ans	7.2	23.4	15.8	6.8	15.5	31.3
36 à 45 ans	6.3	20.4	12.6	4.3	21.6	34.8
46 à 55 ans	6.6	20.5	10.6	6.6	21.1	34.7
56 à 65 ans	8.0	18.2	9.1	5.1	15.3	44.2
Plus de 65 ans	6.3	10.8	4.2	2.5	17.9	58.3

Base : 1.532 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 43.5

Fréquence de consommation de vin blanc dans un échantillon de la population belge en 1971,
par provinces (%)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Flandre Orientale	1.2	9.9	14.2	7.4	16.0	51.2
Flandre Occidentale	0.0	8.8	11.2	7.9	25.1	47.0
Anvers	1.3	6.4	15.8	10.3	23.5	47.7
Limbourg	3.7	5.5	5.5	3.7	22.9	58.7
Brabant	0.6	13.4	14.0	5.0	19.0	48.1
Namru	2.8	11.1	6.9	6.9	22.2	50.0
Liège	2.5	9.8	8.6	3.1	19.6	56.4
Hainaut	2.3	13.0	12.0	6.9	11.1	54.6
Luxembourg	0.0	13.5	13.5	0.0	21.6	51.4

Base : 1.551 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9986

Seuil de probabilité supérieur : 0,0014

TABLEAU 43.6

Fréquence de consommation de vin blanc dans un échantillon de la population belge, en 1971, par classe de revenu (%)

Revenu mensuel en FB	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Moins de 7.000	0.5	3.1	4.1	3.6	17.4	71.3
7.000 à 10.000	0.6	5.4	7.1	6.5	14.7	61.8
10.000 à 15.000	1.9	7.6	11.8	6.5	20.5	51.3
15.000 à 20.000	2.1	12.0	17.8	8.4	19.4	40.3
20.000 à 25.000	1.9	14.3	19.0	8.6	20.0	36.2
Plus de 25.000	1.5	20.5	28.0	12.1	15.9	22.0

Base : 1.056 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABEAU 43.7

Fréquence de consommation de vin blanc dans un échantillon de la population belge en 1971, par classe d'âge (%)

Classes d'âge (années)	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Moins de 25	1.1	3.4	16.9	5.6	19.1	53.9
25 à 35	1.1	13.3	14.0	9.3	18.3	44.1
36 à 45	2.9	9.8	14.7	4.9	24.1	43.7
46 à 55	0.7	14.5	13.5	7.9	21.8	41.6
56 à 65	1.5	9.1	9.5	7.3	15.0	57.7
Plus de 65	0.8	5.8	5.8	2.5	18.3	66.7

Base : 1.533 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 43.8

Fréquence de consommation de vin rosé dans un échantillon de la population belge en 1971,
par provinces (%)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Flandre Orientale	1.2	4.9	12.3	4.3	13.0	64.4
Flandre Occidentale	0.0	5.6	4.2	6.5	16.3	67.4
Anvers	0.4	4.3	9.9	8.2	14.2	62.9
Limbourg	0.0	1.8	6.4	2.8	20.2	60.8
Brabant	0.9	8.2	7.6	4.7	17.9	60.6
Namru	0.0	9.7	5.6	5.6	20.8	58.3
Liège	1.2	9.8	4.3	2.5	16.0	65.3
Hainaut	0.5	8.3	8.8	10.2	12.0	60.2
Luxembourg	0.0	8.1	5.4	2.7	16.2	67.6

Base : 1.546 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9589

Seuil de probabilité supérieur : 0,0411

TABLEAU 43.9

Fréquence de consommation d'apéritifs dans un échantillon de la population belge en 1971,
par provinces (%)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Flandre Orientale	3.7	19.8	13.6	5.6	14.8	12.6
Flandre Occidentale	1.9	14.4	7.9	4.2	21.9	49.8
Anvers	1.7	12.5	10.8	5.2	22.0	47.8
Limbourg	0.9	6.4	4.6	4.6	23.9	55.6
Brabant	2.6	11.7	11.1	4.1	19.6	50.7
Namur	1.4	16.7	9.7	2.8	23.6	45.3
Liège	2.5	9.8	8.6	5.5	19.0	34.6
Hainaut	4.7	26.5	8.4	7.0	11.6	41.9
Luxembourg	0.0	27.0	2.7	5.4	10.8	54.1

Base : 1.546 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9998

Seuil de probabilité supérieur : 0,0002

TABLEAU 43.10

Fréquence de consommation de vins mousseux dans un échantillon de la population belge, en 1971,
par classes de revenu (%)

Revenu mensuel en FB	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre	Au moins 1 fois par an	Jamais
Moins de 7.000	0.0	2.6	2.1	1.5	12.9	80.9
7.000 à 10.000	0.0	3.5	5.3	2.9	18.2	70.2
10.000 à 15.000	0.0	2.3	5.7	5.3	21.0	55.5
15.000 à 20.000	0.5	4.7	13.1	9.4	23.0	49.2
20.000 à 25.000	0.0	5.7	11.4	8.6	30.5	43.8
Plus de 25.000	0.8	3.0	14.4	17.4	27.3	37.1

Base : 1.054 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 44.1
Fréquence de consommation de vin rouge par les consommateurs belges en
1971 par provinces (pourcentages)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Flandre Orientale	12.2	39.2	32.4	16.2
Flandre Occidentale	11.6	43.0	30.2	15.1
Anvers	8.4	36.8	33.7	21.1
Limbourg	23.8	33.3	38.1	4.8
Brabant	17.1	46.1	27.6	9.2
Namur	18.2	63.6	12.1	6.1
Liège	29.3	48.3	17.2	5.2
Hainaut	20.4	50.4	17.7	11.5
Luxembourg	16.7	66.7	11.1	5.6

Base : 650 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9982

Seuil de probabilité supérieur : 0,0018

TABLEAU 44.2

Fréquence de consommation de vin rouge par les consommateurs belges en 1971, par classes de revenu (%)

Revenu mensuel en FB	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Moins de 7.000	25.6	44.2	11.6	18.6
7.000 à 10.000	6.9	43.1	29.3	20.7
10.000 à 15.000	16.7	45.8	24.0	13.5
15.000 à 20.000	13.2	38.7	34.0	14.2
20.000 à 25.000	14.7	48.5	29.4	7.4
Plus de 25.000	17.5	51.5	21.6	9.3

Base : 468 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8976

Seuil de probabilité supérieur : 0,1024

TABLEAU 44.3

Consommation de vin rouge par les belges buveurs de vin en 1971, par classe d'âge (%)

Classes d'âge (années)	Quotidienne	Au moins 1 une fois par semaine	Au moins 1 une fois par mois	Au moins 1 une fois par trimestre
Moins de 25 ans	17.1	41.5	31.7	9.8
25 à 35 ans	13.5	43.9	29.7	12.8
36 à 45 ans	14.5	46.7	28.9	9.9
46 à 55 ans	14.9	46.3	23.9	14.9
56 à 65 ans	19.8	45.0	22.5	12.6
Plus de 65 ans	26.3	45.6	17.5	10.5

Base : 643 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,3027

Seuil de probabilité supérieur : 0,6973

TABLEAU 44.4

Fréquence de consommation de vin blanc par les belges buveurs de vin en 1971, par sexe (%)

Sexe	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Femmes	2.8	36.7	38.1	22.4
Hommes	7.5	29.9	43.3	19.3

Base : 468 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9525

Seuil de probabilité supérieur : 0,0475

TABLEAU 44.5

Fréquence de consommation de vin blanc par les belges buveurs de vin en 1971, par provinces (%)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Flandre Orientale	3.8	30.2	43.4	22.6
Flandre Occidentale	0.0	31.7	40.0	28.3
Anvers	3.8	19.0	46.3	30.4
Limbourg	20.0	30.0	30.0	20.0
Brabant	1.8	40.7	42.5	15.0
Namur	10.0	40.0	25.0	25.0
Liège	10.3	41.0	35.9	12.8
Hainaut	6.8	37.8	35.1	20.3
Luxembourg	0.0	50.0	50.0	0.0

Base : 468 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9899

Seuil de probabilité supérieur : 0,0101

TABLEAU 44.6

Fréquence de consommation de vin rosé par les belges buveurs de vin en 1971, par provinces (%)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Flandre Orientale	5.4	21.6	54.1	18.9
Flandre Occidentale	0.0	34.3	25.7	40.0
Anvers	1.9	18.9	43.4	35.8
Limbourg	0.0	16.7	58.3	25.0
Brabant	4.1	38.4	35.6	21.9
Namur	0.0	46.7	26.7	26.7
Liège	6.9	55.2	24.1	13.8
Hainaut	1.7	30.0	31.7	36.7
Luxembourg	0.0	50.0	33.3	16.7

Base : 320 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9346

Seuil de probabilité supérieur : 0,0654

TABLEAU 44.7

Fréquence de consommation d'apéritifs par les consommateurs belges en 1971, par provinces (pourcentage)

Provinces	Quotidienne	Au moins 1 fois par semaine	Au moins 1 fois par mois	Au moins 1 fois par trimestre
Flandre Orientale	8.7	46.4	31.9	13.0
Flandre Occidentale	6.6	50.8	27.9	14.8
Anvers	5.7	41.4	35.7	17.1
Limbourg	5.6	38.9	27.8	27.8
Brabant	8.9	39.6	37.6	13.9
Namur	4.5	54.5	31.8	9.1
Liège	9.3	37.2	32.6	20.9
Hainaut	10.0	57.0	18.0	15.0
Luxembourg	0.0	76.9	7.7	15.4

Base : 497 personnes interrogées

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,5712

Seuil de probabilité supérieur : 0,4288

TABLEAU 45.1

Réserve de vin rouge, par belge buveur de vin, en 1971, par provinces

Provinces	Réserve										Sans opinion
	Néant	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts			
Flandre Orientale	26.4	5.7	24.1	11.5	5.7	9.2	14.9	1.1	1.1	1.1	1.1
Flandre Occidentale	16.3	12.2	11.2	15.3	13.3	15.3	12.2	0.0	0.0	1.1	1.1
Anvers	26.7	19.2	13.3	10.0	8.3	10.0	9.2	2.5	2.5	3.8	3.8
Limbourg	40.0	20.0	20.0	6.7	0.0	3.3	6.7	0.0	0.0	3.3	3.3
Brabant	23.8	12.8	23.2	7.3	9.8	7.9	8.5	1.2	1.2	5.5	5.5
Namur	17.6	2.9	14.7	11.8	17.6	11.8	11.8	2.9	2.9	3.8	3.8
Liège	16.1	16.1	9.7	16.1	14.5	12.9	3.2	1.6	1.6	3.7	3.7
Hainaut	30.6	3.3	8.3	12.4	9.9	19.0	11.6	0.0	0.0	5.0	5.0
Luxembourg	41.2	5.9	5.9	11.8	29.4	0.0	5.9	0.0	0.0	0.0	0.0
Moyenne	24.8	11.3	15.6	11.2	10.4	11.5	10.0	1.1	1.1	4.2	4.2

Base : 733 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9998

Seuil de probabilité supérieur : 0,0002

TABIEAU 45.2

Réserve de vin rouge par belge buveur de vin en 1971, par classes de revenus

Classes de revenus FB	Réserve										Sans opinion
	Néant	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts			
Moins de 7.000	46.7	4.4	11.1	8.9	13.3	11.1	4.4	0.0	0.0	0.0	0.0
7.000 - 10.000	34.4	10.9	25.0	6.3	9.4	7.8	3.1	0.0	0.0	0.0	3.1
10.000 - 15.000	27.3	15.7	17.4	16.5	4.1	9.9	5.8	0.8	0.8	0.8	2.5
15.000 - 20.000	24.4	15.1	11.8	12.6	16.8	10.9	6.7	0.8	0.8	0.8	0.8
20.000 - 25.000	25.7	10.8	25.7	6.8	6.8	12.2	10.8	1.4	1.4	1.4	0.0
Plus de 25.000	11.8	3.9	5.9	10.8	8.8	21.6	27.5	3.9	3.9	3.9	5.9
Moyenne	25.9	11.0	15.4	11.2	9.7	12.6	10.5	1.3	1.3	1.3	2.3

Base : 525 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABIEAU 45.3

Réserve de vin blanc par belge buveur de vin en 1971, par provinces

Provinces	Réserve									
	Néant	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts	Sans opinion	
Flandre Occidentale	44.2	10.5	16.3	7.0	8.1	10.5	1.2	1.2	1.2	
Flandre Orientale	32.7	17.3	15.3	12.2	9.2	6.1	3.1	0.0	4.1	
Anvers	38.3	13.3	16.7	10.0	7.5	9.2	2.5	1.7	0.8	
Limbourg	50.0	23.3	3.3	0.0	6.7	6.7	6.7	0.0	3.3	
Brabant	39.0	12.8	11.6	13.4	7.3	6.1	3.0	0.6	6.1	
Namru	47.1	2.9	11.8	8.8	8.8	2.9	5.9	0.0	11.8	
Liège	43.5	8.1	8.1	16.1	8.1	3.2	0.0	0.0	12.9	
Hainaut	46.3	3.3	13.2	11.6	14.0	6.6	1.7	0.0	3.3	
Luxembourg	70.6	0.0	5.9	11.8	11.8	0.0	0.0	0.0	0.0	
Moyenne	41.8	10.9	13.0	11.1	9.0	6.7	2.5	0.5	4.0	

Base : 732 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9647

Seuil de probabilité supérieur : 0,0353

TABLEAU 45.4

Réserve de vin blanc par belge buveur de vin en 1971, par classes de revenus

Classes de revenus (FB)	Réserve										Sans opinion
	Néant	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts			
Moins de 7.000	57.8	6.7	8.9	6.7	8.9	4.4	2.2	0.0			4.4
7.000 - 10.000	46.9	7.8	18.8	14.1	9.4	0.0	1.6	0.0			1.6
10.000 - 15.000	47.5	16.7	12.5	9.2	8.3	3.3	0.0	0.0			2.5
15.000 - 20.000	36.1	15.1	10.9	16.8	11.8	5.9	1.7	0.8			0.8
20.000 - 25.000	48.6	8.1	23.0	9.4	8.1	6.8	0.0	0.0			0.0
Plus de 25.000	20.6	5.8	13.7	10.8	13.7	16.7	6.9	2.0			5.9
Moyenne	40.6	11.8	14.3	11.1	10.3	6.7	2.1	0.6			2.5

Base : 524 consommateurs de vin

Source : Enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 45.5

Réserve de vin rosé par belge buveur de vin en 1971, par provinces

Provinces	Réserve										Sans opinion
	Néant	Moins de 3 bouteilles	3 à 6 bout.	7 à 12 bout.	13 à 24 bout.	25 à 72 bout.	Plus de 72 bout.	En fûts			
Flandre Occidentale	68.6	7.0	9.3	7.0	4.7	2.3	1.2	0.0	0.0	0.0	0.0
Flandre Orientale	56.3	5.1	11.2	9.2	2.0	3.1	0.0	0.0	0.0	0.0	3.1
Anvers	63.3	12.5	10.8	5.0	2.5	0.8	0.8	1.7	2.5	0.0	2.5
Limbourg	76.7	6.7	3.3	0.0	3.3	6.7	0.0	0.0	0.0	0.0	3.3
Brabant	72.4	8.0	4.9	4.3	3.7	0.6	0.6	0.0	0.0	0.0	5.5
Namur	67.6	0.0	11.8	0.0	2.9	2.9	2.9	0.0	0.0	0.0	11.8
Liège	62.9	9.7	4.8	6.5	1.6	1.6	0.0	0.0	0.0	0.0	12.9
Hainaut	68.6	6.6	9.9	6.6	2.5	0.8	0.8	0.0	0.0	0.0	4.1
Luxembourg	94.1	0.0	0.0	0.0	5.9	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0
Moyenne	68.7	7.5	8.2	5.5	3.0	1.6	0.7	0.3	0.0	0.0	4.5

Base : 731 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8321

Seuil de probabilité supérieur : 0,1679

TABLEAU 46.1 Consommation de vin à table en Belgique en 1971, par provinces	
Provinces	Buveurs de vin ayant consommé du vin aux repas au cours du dernier mois (%)
Flandre Occidentale	64.8
Flandre Orientale	56.7
Anvers	51.6
Limbourg	60.0
Brabant	67.1
Namur	82.4
Liège	85.9
Hainaut	71.2
Luxembourg	94.7
Moyenne	66.4.

Base : 746 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 46.2	
Consommation de vin à table en Belgique en 1971, par classes de revenus	
Revenus (FB)	Consommateurs de vin ayant but du vin aux repas au cours du dernier mois (%)
Moins de 7.000	68.8
7.000 - 10.000	50.8
10.000 - 15.000	56.7
15.000 - 20.000	68.6
20.000 - 25.000	74.7
Plus de 25.000	85.1
Moyenne	67.7

Base : 535 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 47.1				
Consommation de vin avec l'entrée, par provinces				
Provinces	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Flandre Occidentale	43.4	30.2	18.9	7.5
Flandre Orientale	37.0	33.3	9.3	20.4
Anvers	58.1	31.1	4.1	6.8
Limbourg	68.8	6.3	6.3	18.8
Brabant	45.2	30.8	11.5	12.5
Namur	37.5	41.7	8.3	12.5
Liège	41.5	26.4	20.8	11.3
Hainaut	32.9	31.7	13.4	22.0
Luxembourg	42.1	31.6	21.1	5.3
Moyenne	43.8	30.5	12.3	13.4

Base : 479 personnes ayant consommé du vin au cours d'un repas

Source : Enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9532

Seuil de probabilité supérieur : 0,468

TABLEAU 47.2				
Consommation de vin avec l'entrée, en fonction du revenu				
Revenu (FB)	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Moins de 7.000	63.3	16.7	13.3	6.7
7.000 - 10.000	46.7	40.0	6.7	6.7
10.000 - 15.000	51.5	30.9	10.3	7.4
15.000 - 20.000	45.2	35.7	7.1	11.9
20.000 - 25.000	35.7	28.6	23.2	12.5
Plus de 25.000	36.0	27.9	14.0	22.1
Moyenne	44.4	30.5	12.4	12.7

Base : 354 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : Enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9708

Seuil de probabilité supérieur : 0,0292

TABLEAU 47.3				
Consommation de vin avec le poisson, par provinces				
Provinces	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Flandre Occidentale	36.5	32.7	17.3	13.5
Flandre Orientale	20.4	37.0	13.0	29.6
Anvers	39.7	31.5	15.1	13.7
Limbourg	50.0	12.5	31.3	6.3
Brabant	22.1	31.7	26.0	20.0
Namur	29.2	54.2	0.0	16.7
Liège	39.6	20.8	20.8	18.9
Hainaut	37.8	24.4	15.9	22.0
Luxembourg	52.6	26.3	15.8	5.3
Moyenne	33.3	30.2	18.0	18.4

Base : 477 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9887

Seuil de probabilité supérieur : 0,0113

TABLEAU 47.4				
Consommation de vin avec le poisson, en fonction du revenu				
Revenus (FB)	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Moins de 7.000	40.0	30.0	20.0	10.0
7.000 - 10.000	50.0	33.3	6.7	10.0
10.000 - 15.000	47.8	25.4	14.9	11.9
15.000 - 20.000	34.9	36.1	12.0	16.9
20.000 - 25.000	21.4	37.5	19.6	21.4
Plus 25.000	23.3	25.6	20.9	30.2
Moyenne	34.1	31.0	16.2	18.8

Base : 352 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9876

Seuil de probabilité supérieur : 0,0124

TABLEAU 47.5				
Consommation de vin avec la viande, par provinces				
Provinces	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Flandre Occidentale	22.6	47.2	20.8	9.4
Flandre Orientale	7.4	48.1	16.7	27.8
Anvers	15.1	30.1	39.7	15.1
Limbourg	12.5	25.0	37.5	25.0
Brabant	8.7	35.6	32.7	23.1
Namur	12.5	58.3	12.5	16.7
Liège	13.2	22.6	28.3	35.8
Hainaut	11.0	34.1	25.6	29.3
Luxembourg	5.3	21.1	63.2	10.5
Moyenne	12.1	36.0	29.3	22.6

Base : 478 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : Enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9993

Seuil de probabilité supérieur : 0,0007

TABLEAU 47.6				
Consommation de vin avec la viande, en fonction du revenu				
Revenu (FB)	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Moins de 7.000	10.0	36.7	26.7	26.7
7.000 - 10.000	13.3	56.7	20.0	10.0
10.000 - 15.000	16.2	29.4	36.8	17.6
15.000 - 20.000	13.3	42.2	26.5	18.1
20.000 - 25.000	16.1	30.4	32.1	21.4
Plus de 25.000	7.0	30.2	31.4	31.4
Moyenne	12.5	35.7	30.0	21.8

Base : 353 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8196

Seuil de probabilité supérieur : 0,1804

TABLEAU 47.7				
Consommation de vin avec les spaghetti, par provinces				
Provinces	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquences)			
	Jamais	Parfois	Généralement	Toujours
Flandre Occidentale	90.4	3.8	5.8	0.0
Flandre Orientale	66.7	16.7	5.6	11.1
Anvers	79.7	9.5	2.7	8.1
Limbourg	87.5	0.0	0.0	12.5
Brabant	67.6	8.6	8.6	15.2
Namur	75.0	12.5	0.0	12.5
Liège	39.6	20.8	13.2	26.4
Hainaut	53.7	17.1	8.5	20.7
Luxembourg	63.2	5.3	21.1	10.5
Moyenne	67.2	11.7	7.3	13.8

Base : 479 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9999

Seuil de probabilité supérieur : 0,0001

TABLEAU 47.8				
Consommation de vin avec des plats froids, par provinces				
Provinces	Personnes ayant consommé du vin à un repas au cours du dernier mois (pourcentage par groupes de fréquence)			
	Jamais	Parfois	Généralem.	Toujours
Flandre Occidentale	65.4	25.0	7.7	1.9
Flandre Orientale	47.3	40.0	5.5	7.3
Anvers	74.0	20.5	2.7	2.7
Limbourg	93.8	6.3	0.0	0.0
Brabant	46.6	26.2	17.5	9.7
Namur	37.5	37.5	12.5	12.5
Liège	50.9	28.3	7.5	13.2
Hainaut	37.5	30.0	20.0	12.5
Luxembourg	44.4	33.3	16.7	5.6
Moyenne	53.0	27.8	11.2	8.0

Base : 474 personnes ayant consommé du vin à un repas

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9998

Seuil de probabilité supérieur : 0,0002

TABLEAU 48.1

Décision d'achat de vin de consommation courant en Belgique en 1971 par lieux d'achat

Lieux d'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres person.	Sans opinion
Grand magasin et supermarché	25.8	32.1	37.8	1.4	2.9
Détaillant	36.5	15.9	45.2	0.8	1.6
Importateur et grossiste	40.5	29.4	27.8	2.4	0.0
Producteur	33.3	44.4	22.2	0.0	0.0
Détaillant spécialisé en vins	31.3	29.9	31.3	3.0	4.5
Autres lieux d'achat	35.5	22.6	32.3	6.5	3.2
Selon les circonstances	28.6	42.9	21.4	7.1	0.0
Aucun lieu d'achat déterminé	37.8	36.5	17.6	6.8	1.4
Moyenne	33.2	28.7	33.5	2.6	2.0

Base : 656 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9931

Seuil de probabilité supérieur : 0,0069

TABLEAU 48.2

Décision d'achat de vin de qualité en Belgique en 1971, par lieux d'achat

Lieux d'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
Grand magasin et supermarché	25.4	34.1	34.8	2.2	3.6
Détaillant	34.8	19.6	42.4	1.1	2.2
Importateur et grossiste	42.0	31.0	25.9	1.1	0.0
Producteur	52.6	31.6	15.8	0.0	0.0
Détaillant spécialisé en vin	31.0	32.1	31.0	2.4	3.6
Autres lieux d'achats	34.3	28.6	25.7	8.6	2.9
Selon les circonstances	25.0	37.5	25.0	0.0	12.5
Aucun lieu d'achat déterminé	38.9	20.8	36.1	4.2	0.0
Moyenne	33.2	28.7	33.5	2.6	2.0

Base : 630 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9938

Seuil de probabilité supérieur : 0,0062

TABLEAU 49.1					
Décision d'achat de vin coûtant moins de FB la bouteille, en Belgique, en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire					
Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	24.3	18.9	48.6	2.7	5.4
4 - 6 bouteilles	33.3	33.3	26.7	6.7	0.0
7 - 12 bouteilles	27.3	36.4	36.4	0.0	0.0
13 - 24 bouteilles	60.0	0.0	40.0	0.0	0.0
24 - 72 bouteilles	20.0	40.0	20.0	0.0	20.0
Plus de 72 bout.	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
En fût	33.3	33.3	33.3	0.0	0.0
Quantité indéterminée	36.2	28.3	32.0	1.8	1.6
Moyenne	35.5	28.0	32.7	1.9	1.9

Base : 685 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,3741

Seuil de probabilité supérieur : 0,6259

TABLEAU 49.2

Décision d'achat de vin coûtant de 30 à 50 FB la bouteille, en Belgique, en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire

Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	27.1	29.0	39.3	3.7	0.9
4 - 6 bouteilles	25.6	32.2	37.8	1.1	3.3
7 - 12 bouteilles	30.9	27.9	38.2	2.9	0.0
13 - 24 bouteilles	28.1	46.9	21.9	0.0	3.1
24 - 72 bouteilles	56.4	23.1	17.9	0.0	2.6
Plus de 72 bout.	41.7	33.3	16.7	8.3	0.0
En fût	50.0	0.0	50.0	0.0	0.0
Quantité indéterminée	39.6	25.4	31.4	1.5	2.1
Moyenne	35.5	28.1	32.7	1.9	1.9

Base : 688 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8793

Seuil de probabilité supérieur : 0,1207

TABLEAU 49.3

Décision d'achat de vin coûtant de 50 à 70 FB la bouteille, en Belgique en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire.

Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	24.2	30.6	38.7	1.6	4.8
4 - 6 bouteilles	32.8	36.1	23.0	1.5	6.6
7 - 12 bouteilles	29.4	31.4	39.2	0.0	0.0
13 - 24 bouteilles	50.0	25.0	25.0	0.0	0.0
24 - 72 bouteilles	34.5	41.4	14.1	0.0	0.0
Plus de 72 bouteilles	41.2	35.3	23.5	0.0	0.0
En fût	60.0	0.0	40.0	0.0	0.0
Quantité indéterminée	37.0	25.5	33.6	2.5	1.4
Moyenne	35.5	28.1	32.7	1.9	1.9

Base : 688 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7484

Seuil de probabilité supérieur : 0,2516

TABLEAU 49.4

Décision d'achat de vin coûtant de 70 à 100 FB la bouteille, en Belgique, en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire

Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	30.3	24.2	42.4	3.0	0.0
4 - 6 bouteilles	25.0	10.7	57.1	0.0	7.1
7 - 12 bouteilles	47.8	30.4	21.7	0.0	0.0
13 - 24 bouteilles	29.4	52.9	17.6	0.0	0.0
24 - 72 bouteilles	45.0	25.0	25.0	0.0	5.0
Plus de 72 bout.	72.7	18.2	9.1	0.0	0.0
En fût	16.7	50.0	33.3	0.0	0.0
Quantité indéterminée	35.2	28.2	32.6	2.2	1.8

Base : 687 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8518

Seuil de probabilité supérieur : 0,1482

TABLEAU 49.5

Décision d'achat de vin coûtant de 100 à 200 FB la bouteille, en Belgique, en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire

Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Homme plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	20.8	45.8	33.3	0.0	0.0
4 - 6 bouteilles	27.3	18.2	54.5	0.0	0.0
7 - 12 bouteilles	62.5	0.0	37.5	0.0	0.0
13 - 24 bouteilles	33.3	33.3	33.3	0.0	0.0
24 - 72 bouteilles	37.5	50.0	12.5	0.0	0.0
Plus de 72 bouteilles	85.7	0.0	14.3	0.0	0.0
En fût	0.0	50.0	50.0	0.0	0.0
Quantité indéterminée	35.4	27.7	32.7	2.1	2.1
Moyenne	35.5	27.9	32.8	1.9	1.9

Base : 687 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,3431

Seuil de probabilité supérieur : 0,6569

TABLEAU 49.6

Décision d'achat de vin coûtant plus de 200 FB la bouteille, en Belgique, en 1971, en fonction du volume de l'achat unitaire

Volume de l'achat	Personne prenant la décision				
	Hommes plus que femme	Ensemble	Femme plus que homme	Autres personnes	Sans opinion
1 - 3 bouteilles	15.4	53.8	30.8	0.0	0.0
4 - 6 bouteilles	0.0	66.7	33.3	0.0	0.0
7 - 12 bouteilles	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0
13 - 24 bouteilles	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
24 - 72 bouteilles	50.0	50.0	0.0	0.0	0.0
Plus de 72 bout.	100.0	0.0	0.0	0.0	0.0
En fût	0.0	0.0	100.0	0.0	0.0
Quantité indéterminée	36.2	27.3	32.6	2.0	2.0
Moyenne	35.7	27.9	32.6	1.9	1.9

Base : 687 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,0869

Seuil de probabilité supérieur : 0,9131

TABLEAU 50.1

Lieux d'achat des vins de qualité en Belgique, en 1971, par provinces

Provinces	Lieu d'achat (% des achats)									
	Grand magasin et supermarché	Détail- lant	Importateur et grossiste	Produc- teur	Détaillant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances	Pas d'achat		
Flandre Occidentale	20.2	13.1	28.6	4.8	6.0	4.8	3.6	19.0		
Flandre Orientale	15.3	21.2	35.3	1.2	21.2	2.4	1.2	2.4		
Anvers	23.8	15.5	27.4	0.0	19.0	4.8	0.0	9.5		
Limbourg	19.0	23.8	38.1	0.0	4.8	4.8	0.0	9.5		
Brabant	24.5	11.6	25.2	2.7	14.3	0.7	4.8	15.3		
Namur	6.1	6.1	27.3	6.1	30.3	9.1	0.0	15.2		
Liège	23.3	21.7	21.7	3.3	15.0	8.3	3.3	3.3		
Hainaut	27.0	9.6	26.1	4.3	4.3	13.0	2.6	13.0		
Luxembourg	16.7	33.3	33.3	16.7	0.0	0.0	0.0	0.0		
Moyenne	21.7	14.5	27.7	3.0	13.4	5.5	2.5	11.7		

Base : 635 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABIEAU 50.2.

Lieux d'achat des vins de qualité en Belgique en 1971, en fonction des revenus

Revenus (FB)	Lieux d'achat (% des achats)								
	Grand magasin et supermarché	Détaillant	Importateur et grossiste	Producteur	Détaillant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances	Pas d'achat	
Moins de 7.000	24.3	16.2	13.5	0.0	16.2	8.1	0.0	21.6	
7.000 - 10.000	25.0	21.4	19.6	1.8	7.1	3.6	1.8	19.6	
10.000 - 15.000	25.5	23.6	17.9	2.8	7.5	4.7	2.8	15.1	
15.000 - 20.000	18.8	13.9	38.6	1.0	11.9	4.0	3.0	8.9	
20.000 - 25.000	20.3	17.2	31.3	4.7	10.9	4.7	4.7	6.3	
Plus de 25.000	18.6	6.2	39.2	7.2	17.5	6.2	1.0	4.1	
Moyenne	21.7	16.1	28.6	3.3	11.7	5.0	2.4	11.3	

Base : 461 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9975

Seuil de probabilité supérieur : 0,0025

TABLEAU 50.3

Lieux d'achat des vins de qualité en Belgique en 1971, par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Lieux d'achat (% des achats)								
	Grand magasin et supermarché	Détail- lant	Importateur et grossiste	Produc- teur	Détaillant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances	Pas d'achats	
Moins de 25	26.7	24.4	15.6	0.0	11.1	4.4	2.2	15.6	
25 - 35	21.7	15.4	30.8	3.5	11.2	4.9	3.5	9.1	
36 - 45	18.4	12.7	30.4	2.5	15.2	5.1	4.1	11.4	
46 - 55	23.0	15.1	31.0	3.2	12.7	4.0	0.0	11.1	
56 - 65	23.9	11.9	26.6	4.6	11.0	4.6	0.9	16.5	
Plus de 65	20.8	12.5	16.7	2.1	22.9	14.6	2.1	8.3	
Moyenne	21.8	14.5	27.8	3.0	13.4	5.4	2.4	11.8	

Base : 629 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7085

Seuil de probabilité supérieur : 0,2915

TABLEAU 50.4

Lieux d'achat des vins de consommation courante, en Belgique, en 1971, par provinces

Provinces	Lieux d'achat (% des achats)									
	Grand magasin et supermarché	Détaillant	Importateur et grossiste	Producteur	Détaillant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances	Pas d'achat		
Flandre Orientale	30.9	22.2	12.3	1.2	8.6	6.2	1.2	17.3		
Flandre Occidentale	26.7	25.6	20.9	1.2	12.8	3.5	1.2	8.1		
Anvers	40.4	21.1	15.6	0.0	10.1	2.8	1.8	8.3		
Limbourg	27.3	22.7	27.3	4.5	9.1	0.0	4.5	4.5		
Brabant	27.9	20.4	24.5	0.7	8.8	1.4	2.7	13.6		
Namur	9.7	12.9	19.4	3.2	38.7	9.7	0.0	6.5		
Liège	27.6	17.2	17.2	0.0	12.1	5.2	5.2	13.5		
Hainaut	41.1	9.8	18.8	3.6	3.6	9.8	1.8	11.6		
Luxembourg	33.3	33.3	20.0	0.0	6.7	6.7	0.0	0.0		
Moyenne	31.6	19.4	19.2	1.4	10.3	4.7	2.1	11.3		

Base : 661 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9994

Seuil de probabilité supérieur : 0,0006

TABLEAUX 50.5

Lieux d'achat des vins de consommation courante en 1971, en Belgique, en fonction du revenu

Revenus (FB)	Lieux d'achat (% des achats)									
	Grand magasin et supermarché	Détail- lant	Importateur et grossiste	Produc- teur	Détail- lant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances d'achats	Pas		
Moins de 7.000	27.9	25.6	16.3	0.0	14.0	4.7	0.0	11.6		
7.000 - 10.000	35.0	25.0	16.7	1.7	8.3	0.0	1.7	11.7		
10.000 - 15.000	30.4	27.0	15.7	1.7	7.8	5.2	1.7	10.4		
15.000 - 20.000	30.0	20.9	24.5	0.9	9.1	3.6	0.0	10.9		
20.000 - 25.000	32.3	16.9	24.6	1.5	6.2	1.5	3.1	13.8		
Plus de 25.000	33.7	8.7	18.8	0.0	13.7	6.3	1.2	17.5		
Moyenne	31.5	20.7	19.7	1.1	9.5	3.8	1.5	12.5		

Base : 473 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,3224

Seuil de probabilité supérieur : 0,6776

TABLEAU 50.6

Lieux d'achats de vins de consommation courante en 1971, en Belgique, par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Lieux d'achat (% des achats)									
	Grand magasin et supermarché	Détail- lant	Importateur et grossiste	Produc- teur	Détaillant spécialisé en vins	Autres lieux d'achat	Selon les circonstances d'achats	Pas		
Moins de 25	32.6	17.4	13.0	0.0	10.9	4.3	2.2	19.6		
25 - 35	34.2	17.1	19.9	1.4	10.3	3.4	1.4	12.2		
36 - 45	30.8	16.4	21.4	1.9	11.3	5.0	3.8	9.4		
46 - 55	31.9	23.7	23.7	0.7	7.4	3.7	0.7	3.1		
56 - 65	31.6	23.7	13.2	0.9	9.6	5.3	0.9	14.5		
Plus de 65	27.8	16.7	16.7	3.7	16.7	9.3	3.7	5.6		
Moyenne	31.8	19.4	19.1	1.4	10.4	4.7	2.0	11.2		

Base : 654 consommateurs de vin
 Source : enquête directe
 Seuil de probabilité inférieur : 0,4288
 Seuil de probabilité supérieur : 0,5712

TABLEAU 51.1						
Préférence du Belge buveur de vin pour certains types de vin en 1971, par sexe						
Sexe	Préférence (%)					
	Vin blanc	Vin rouge	Vin rosé	Vins mousseux	Apéritifs	Aucune préférence
Femmes	23.5	49.4	11.9	5.1	5.1	5.1
Hommes	16.8	63.7	6.3	5.5	3.6	4.1
Moyenne	20.7	55.4	9.6	5.2	4.4	4.7

Base : 878 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9992

Seuil de probabilité supérieur : 0,0008

TABLEAU 51.2

Préférence du Belge buveur de vin pour certains types de vin, en 1971, par provinces

Provinces	Préférence (%)					
	Vin blanc	Vin rouge	Vin rosé	Vins mousseux	Apéritifs	Aucune préférence
Flandre Occidentale	21.8	56.4	9.1	1.8	9.1	1.8
Flandre Orientale	28.0	49.5	11.2	3.7	1.9	5.6
Anvers	23.7	51.8	7.9	7.2	2.2	7.2
Limbourg	27.0	43.2	8.1	5.4	10.8	5.4
Brabant	19.1	59.8	8.3	5.4	4.9	2.5
Namur	7.3	65.9	14.6	4.9	0.0	7.3
Liège	19.2	53.4	12.3	4.1	5.5	5.5
Hainaut	16.4	55.5	9.6	8.2	4.1	6.2
Luxembourg	23.8	66.7	9.5	0.0	0.0	0.0
Moyenne	20.7	55.4	9.6	5.2	4.4	4.7

Base : 146 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8099

Seuil de probabilité supérieur : 0,1901

TABLEAU 51.3

Préférence du Belge buveur de vin pour certains types de vin en 1971, par classes de revenus

Revenu (FB)	Préférence (%)					
	Vin blanc	Vin rouge	Vin rosé	Vins mousseux	Apéritifs	Aucune préférence
Moins de 7.000	18.5	55.6	5.6	11.1	1.9	7.4
7.000 - 10.000	24.0	56.0	6.7	1.3	4.0	8.0
10.000 - 15.000	25.5	47.0	10.1	6.7	8.7	2.0
15.000 - 20.000	20.6	57.4	9.6	5.9	4.4	2.2
20.000 - 25.000	17.6	65.9	6.6	4.4	2.2	3.3
Plus de 25.000	17.9	62.4	6.0	4.3	5.1	4.3
Moyenne	21.1	56.8	7.9	5.5	5.0	3.9

Base : 622 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8101

Seuil de probabilité supérieur : 0,1899

TABLEAU 51.4

Préférence du Belge buveur de vin pour certains types de vin en 1971,
par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Préférence (%)					
	Vin blanc	Vin rouge	Vin rosé	Vins mousseux	Apéri- tifs	Aucune préférence
Moins de 25	14.3	50.0	14.3	7.1	8.9	5.4
25 - 35	19.6	58.3	7.5	5.5	5.5	3.5
36 - 45	22.4	49.8	12.3	5.9	5.5	4.1
46 - 55	25.3	53.3	10.4	4.4	1.6	4.9
56 - 65	19.9	58.9	8.5	3.5	3.5	5.7
Plus de 65	15.1	63.0	4.1	6.8	4.1	6.8
Moyenne	20.8	55.1	9.7	5.3	4.5	4.7

Base : 870 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,5260

Seuil de probabilité supérieur : 0,4740

TABLEAU 52.1

Préférence du Belge buveur de vin pour un pays producteur déterminé,
en 1971, en fonction du sexe

Sexe	Pays producteur préféré (%)						
	Allem.	Espagne	Italie	France	Luxemb.	Autres pays	Aucune préférence
Femmes	7.2	2.1	4.9	71.7	0.7	1.6	11.6
Hommes	6.7	0.6	5.4	77.7	1.3	1.0	7.3
Moyenne	7.0	1.5	5.1	74.3	0.9	1.3	9.8

Base : 742 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7907

Seuil de probabilité supérieur : 0,2093

TABLEAU 52.2.

Préférence du Belge buveur de vin pour un pays producteur déterminé,
en 1971, par provinces

Province	Pays producteur préféré (%)						
	Allem.	Espagne	Italie	France	Luxemb.	Autres pays	Aucune préférence
Flandre Occidentale	4.5	0.0	4.5	73.0	1.1	2.2	14.6
Flandre Orientale	4.1	1.0	1.0	80.6	1.0	2.0	10.2
Anvers	16.9	3.4	3.4	63.6	0.8	1.7	10.2
Limbourg	3.3	6.7	10.0	66.7	0.0	6.7	6.7
Brabant	7.7	1.2	4.2	76.2	1.2	0.6	8.9
Namur	0.0	0.0	0.0	93.9	3.0	0.0	3.0
Liège	9.4	1.6	0.4	70.3	0.0	0.0	9.4
Hainaut	3.3	0.8	10.6	74.8	0.8	0.0	9.8
Luxembourg	0.0	0.0	0.0	84.2	0.0	5.3	10.5
Moyenne	7.0	1.5	5.1	74.3	0.9	1.3	9.8

Base : 742 consommateurs

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9971

Seuil de probabilité supérieur , 0,0029

TABLEAU 52.3

Préférence du Belge buveur de vin pour un pays producteur déterminée,
en 1971, par classes de revenu

Revenu (FB)	Pays producteur préféré (%)						
	Allem.	Espagne	Italie	France	Luxemb.	Autres Pays	Aucune préférence
Moins de 7.000	0.0	0.0	8.3	70.8	0.0	4.2	16.7
7.000 - 10.000	11.1	1.6	4.8	58.7	1.6	1.6	20.6
10.000 - 15.000	9.5	2.4	10.3	66.7	0.8	2.4	7.9
15.000 - 20.000	11.0	2.5	3.4	73.7	1.7	0.8	6.8
20.000 - 25.000	9.3	1.3	4.0	84.0	0.0	0.0	1.3
Plus de 25.000	5.9	0.0	0.0	89.1	1.0	1.0	3.0
Moyenne	8.5	1.5	5.1	74.4	0.9	1.5	8.1

Base : 531 consommateurs

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9995

Seuil de probabilité supérieur : 0,0005

TABLEAU 52.4

Préférence du Belge buveur de vin pour un pays producteur déterminé en 1971, par classes d'âges

Classes d'âge (années)	Pays producteur préféré (%)						
	Allem.	Espagne	Italie	France	Luxemb.	Autres pays	Aucune préférence
Moins de 25	14.3	0.0	14.3	59.2	0.0	0.0	12.2
25 - 35	7.7	4.2	4.2	73.2	0.0	1.2	9.5
36 - 45	7.9	0.0	4.5	73.6	1.7	1.7	10.7
46 - 55	7.7	0.0	5.1	73.7	1.9	1.9	9.6
56 - 65	4.9	0.8	4.9	77.9	0.8	0.8	9.8
Plus de 65	0.0	4.8	0.0	85.5	0.0	1.6	8.1
	7.1	1.5	4.9	74.3	1.0	1.4	9.9

Base : 735 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9880

Seuil de probabilité supérieur : 0,0120

TABLEAU 53.1

Qualités typiques déterminant la préférence du Belge buveur de vin en 1971, par sexe

Sexe	Caractères motivant la préférence (%)									
	Vin fort	Très sucré	Vin léger	Bon marché	Sain	Correspond à mes goûts	La plupart des gens boivent du vin de ce pays	Autres motifs	Ne sais pas	
Femmes	1.0	2.6	6.4	2.0	1.8	37.6	13.0	24.0	11.5	
Hommes	2.0	2.0	5.7	3.0	2.0	44.0	8.7	25.2	7.1	
Moyenne	1.5	2.3	6.1	2.5	1.9	40.3	11.2	24.5	9.7	

Base : 689 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7172

Seuil de probabilité supérieur : 0,2828

TABLEAU 53.2

Qualités typiques déterminant la préférence du Belge buveur de vin, en 1971, par provinces

Provinces	Caractère motivant la préférence (%)									
	Vin fort	Très sucré	Vin léger	Bon marché	Sain	Correspond à mes goûts	La plupart des gens boivent du vin de ce pays	Autres motifs	Ne sais pas	
Flandre Occidentale	2.5	0.0	2.5	1.3	0.0	49.4	13.9	12.7	17.7	
Flandre Orientale	1.1	3.3	0.0	0.0	1.1	48.4	12.1	25.3	8.8	
Anvers	1.8	2.7	0.0	1.8	1.8	45.0	10.8	21.6	14.4	
Limbourg	0.0	0.0	3.6	0.0	3.6	42.9	7.1	39.3	3.0	
Brabant	1.2	2.5	11.9	2.5	1.2	35.6	8.1	23.7	13.1	
Namur	0.0	0.0	11.8	2.9	5.9	47.1	5.9	17.6	8.6	
Liège	0.0	5.2	8.6	3.4	1.7	50.0	5.2	24.1	1.7	
Hainaut	2.7	2.7	10.0	6.4	3.6	26.4	9.1	37.3	1.8	
Luxembourg	0.0	0.0	0.0	0.0	0.0	11.1	72.2	11.1	5.6	
Moyenne	1.5	2.3	6.1	2.5	1.9	40.3	11.2	24.5	9.7	

Base : 689 consommateurs

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,000

Seuil de probabilité supérieur : 0,000

TABLEAU 53.3.

Qualités typiques déterminant la préférence du Belge buveur de vin en 1971, en fonction du revenu

Revenus (FB)	Caractères motivant la préférence (%)									
	Vin fort	Très sucré	Vin léger	Bon marché	Sain	Correspond à mes goûts	La plupart des gens boivent du vin de ce pays	Autres motifs	Ne sais pas	
Moins de 7.000	0.0	2.3	14.0	4.7	2.3	44.2	4.7	16.3	11.6	
7.000 - 10.000	0.0	0.0	8.0	6.0	2.0	38.0	12.0	24.0	10.0	
10.000 - 15.000	0.8	4.2	7.6	2.5	0.0	36.1	10.1	25.2	13.4	
15.000 - 20.000	1.8	2.6	3.5	3.5	2.6	34.2	14.0	28.9	8.8	
20.000 - 25.000	2.7	0.0	5.3	0.0	2.7	48.0	14.7	24.7	2.7	
Plus de 25.000	2.0	3.0	4.0	0.0	1.0	50.0	6.0	30.0	4.0	
Moyenne	1.4	2.4	6.2	2.4	1.6	41.1	10.6	25.3	6.1	

Base : 501 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,8670

Seuil de probabilité supérieur : 0,1330

TABLEAU 53.4

Qualités typiques déterminant la préférence du Belge buveur de vin en 1971, par classe d'âge

Classe d'âge (années)	Caractères motivant la préférence (%)									
	Vin fort	Très sucré	Vin léger	Bon marché	Sain	Correspond à mes goûts	La plupart des gens boivent du vin de ce pays	Autres motifs	Ne sais pas	
Moins de 25	4.4	6.7	6.7	4.4	2.2	24.4	11.1	33.3	6.7	
26 - 35	0.6	3.1	4.4	1.9	1.2	48.1	8.7	21.2	10.6	
36 - 45	2.5	1.8	4.9	1.8	1.8	35.0	14.1	28.2	9.8	
46 - 55	1.4	2.1	5.0	2.8	1.4	33.3	14.9	28.4	10.6	
56 - 65	0.9	0.9	9.6	2.6	2.6	46.5	6.1	21.1	9.6	
Plus de 65	0.0	0.0	8.5	3.4	1.7	52.5	11.9	15.3	6.6	
Moyenne	1.5	2.2	6.0	2.5	1.8	40.5	11.3	24.6	9.7	

Base : 682 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,7264

Seuil de probabilité supérieur : 0,2736

TABLEAU 54

Préférence des Belges buveurs de vin en 1971 pour certains pays producteurs en fonction des qualités typiques des vins

Qualités typiques	Pays producteurs de vin							Moyenne
	Allem.	Espagne	Italie	France	Luxemb.	Autres	Aucune préférence	
Vin fort	0.0	0.0	2.7	1.3	0.0	0.0	0.0	1.2
Très sucré	9.7	18.2	2.7	1.3	0.0	0.0	0.0	2.2
Vin léger	7.7	0.0	7.9	5.7	14.3	10.0	5.0	6.1
Bon marché	0.0	9.1	2.7	2.6	0.0	10.0	0.0	2.5
Sain	0.0	0.0	0.0	2.3	14.3	0.0	0.0	2.0
Correspond à mes goûts	48.1	45.5	31.6	41.8	14.3	30.0	20.0	40.7
La plupart des gens consomment du vin de ce pays	5.8	0.0	2.7	13.5	0.0	0.0	0.0	11.3
Autres motifs	25.0	18.2	44.8	23.2	57.2	40.0	10.0	24.7
Ne sais pas	3.9	9.1	5.3	8.7	0.0	10.0	65.0	9.7
Moyenne	7.6	1.6	5.6	79.8	1.0	1.5	2.9	100.0

Base : 682 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 1,0000

Seuil de probabilité supérieur : 0,0000

TABLEAU 55.1

Principaux critères accessoires ayant déterminé le Belge buveur de vin en 1971, par sexe

Sexe	Préférence (%)										
	Marque	Année de production	Offres spéciales	Cru	Négociant en vins	Prix	Recomm. par un connais.	Age du vin	Réclame	Teneur alcool	Ne sais pas
Femmes	19.8	12.8	5.9	12.9	5.5	12.8	9.8	9.1	4.0	1.2	6.3
Hommes	23.3	17.9	3.6	13.7	4.7	10.0	10.6	8.0	1.8	2.0	4.4
Moyenne	21.3	15.0	4.9	13.2	5.2	11.6	10.1	8.6	3.1	1.6	5.5

Base : 1.277 réponses multiples

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9836

Seuil de probabilité supérieur : 0,0164

TABLEAU 55.2

Principaux critères accessoires ayant déterminé le Belge buveur de vin à acheter du vin en 1971, en fonction du revenu

Revenu	Préférence (%)										
	Marque	Année de production	Offres spéciales	Cru	Négoc. en vins	Prix	Recom. par un connais.	Age du vin	Réclame	Teneur en alcool	Ne sais pas
Moins de 7.000	13.0	11.7	7.8	19.5	5.2	6.5	13.0	7.8	2.6	5.2	7.8
7.000 - 10.000	24.1	13.0	2.8	13.0	3.7	12.0	10.2	5.6	8.3	1.9	5.6
10.000 - 15.000	21.8	10.6	6.0	14.4	6.5	12.5	9.3	9.3	3.7	0.9	5.1
15.000 - 20.000	21.4	12.4	6.5	10.0	6.5	11.9	10.0	10.4	5.5	1.5	4.0
20.000 - 25.000	25.0	19.5	3.9	11.7	2.3	9.4	7.0	13.3	2.3	2.3	3.1
Plus de 25.000	19.5	23.2	4.9	15.7	6.5	8.1	13.0	7.0	0.5	0.5	1.1
Moyenne	21.2	15.2	5.4	13.6	5.5	10.5	10.3	9.1	3.7	1.6	4.0

Base : 915 réponses multiples

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9842

Seuil de probabilité supérieur : 0,0158

TABLEAU 55.3

Principaux critères accessoires ayant déterminé le Belge buveur de vin en 1971, par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Préférences (%)										
	Marque	Année de production	Offres spéciales	Cru	Méroc. en vins	Prix	Recomm. par un connais.	Age du vin	Réclame	Teneur en alcool	Ne sais pas
Moins de 25	24.1	13.3	2.4	12.0	1.2	13.3	7.2	15.7	4.3	1.7	4.8
26 - 35	19.9	14.3	5.2	13.2	7.0	11.8	9.4	11.1	1.7	1.7	4.5
36 - 45	19.1	16.6	4.8	13.7	5.7	11.1	12.1	7.0	3.8	0.5	5.7
46 - 55	22.6	14.1	6.7	10.7	5.9	11.5	11.5	7.0	3.0	1.9	5.2
56 - 65	24.8	13.6	4.4	12.6	3.4	14.6	7.3	6.8	3.9	2.1	6.3
Plus de 65	19.4	16.5	3.9	20.4	3.9	6.8	8.7	8.7	1.9	1.9	7.8
Moyenne	21.3	14.8	5.0	13.2	5.2	11.7	10.0	8.6	3.1	1.5	5.5

Base : 1.263 réponses multiples

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,4076

Seuil de probabilité supérieur : 0,5924

TABLEAU 56.1
Périodes de consommation de vin en Belgique en 1971, par provinces

Provinces	Consommation (%)				
	Fêtes de fin d'année	Jours de fête	Période hivernale	Sans préférence	Autres
Flandre Occidentale	19.8	16.3	14.0	45.3	4.7
Flandre Orientale	34.1	19.5	20.7	23.2	2.4
Anvers	34.6	13.1	12.1	35.5	4.7
Limbourg	11.1	14.8	25.9	33.3	14.8
Brabant	14.1	15.6	20.3	42.2	7.8
Namur	10.7	17.9	7.1	60.	3.6
Liège	11.3	18.9	9.4	58.5	1.9
Hainaut	8.4	19.4	13.6	40.8	7.8
Luxembourg	8.3	33.3	25.0	33.3	0.0
Moyenne	21.1	17.1	15.8	40.4	5.6

Base : 626 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9992

Seuil de probabilité supérieur : 0,0008

TABLEAU 56.2

Période de consommation de vin en Belgique en 1971, par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Consommation (%)				
	Fêtes de fin d'année	Jours de fêtes	Période hivernale	Sans préférence	Autres
Moins de 25	10.3	17.9	15.4	48.7	7.7
26 - 35	25.2	18.4	18.4	33.3	4.8
36 - 45	26.2	13.1	18.8	35.0	6.9
46 - 55	20.5	18.2	16.7	40.2	4.5
56 - 65	13.9	18.8	12.9	47.5	6.9
Plus de 65	19.0	19.0	0.0	59.5	2.4
Moyenne	21.3	17.1	15.8	40.3	5.6

Base : 621 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9247

Seuil de probabilité supérieur : 0,0753

TABLEAU 57.1

Epoques d'achat de vin en Belgique en 1971 par provinces

Provinces	Achats (%)				
	Fêtes de fin d'année	Jours de fêtes	Période hivernale	Sans préférence	Autres
Flandre Occidentale	7.0	10.5	4.7	74.4	3.5
Flandre Orientale	16.2	7.4	4.4	66.2	5.9
Anvers	22.3	7.4	3.2	60.6	6.4
Limbourg	7.7	11.5	3.8	69.2	7.7
Brabant	9.1	14.5	3.6	65.5	7.3
Namur	0.0	7.7	3.8	76.9	11.5
Liège	14.3	12.2	6.1	65.3	2.0
Hainaut	20.6	15.0	15.0	42.1	7.5
Luxembourg	0.0	38.5	15.4	46.2	0.0
Moyenne	13.6	11.9	6.4	62.0	6.0

Base : 579 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,9992

Seuil de probabilité supérieur : 0,0003

TABLEAU 57.2

Epoques d'achat de vin en Belgique en 1971 par classes d'âge

Classes d'âge (années)	Achats (%)				
	Fêtes de fin d'année	Jours de fêtes	Période hivernale	Sans préférence	Autres
Moins de 25	17.9	12.8	7.7	56.4	5.1
26 - 35	15.1	11.1	4.8	62.7	6.3
36 - 45	13.2	10.5	6.6	63.2	6.6
46 - 55	12.3	12.3	6.6	61.5	7.4
56 - 65	14.3	16.3	8.2	55.1	6.1
Plus de 65	10.5	7.9	2.6	78.9	0.0
Moyenne	13.7	12.0	6.3	61.9	6.1

Base : 575 consommateurs de vin

Source : enquête directe

Seuil de probabilité inférieur : 0,0585

Seuil de probabilité supérieur : 0,9415

Informations internes sur L'AGRICULTURE

	Date	Langues
N° 1 Le boisement des terres marginales	juin 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 2 Répercussions à court terme d'un alignement du prix des céréales dans la CEE en ce qui concerne l'évolution de la production de viande de porc, d'œufs et de viande de volaille	juillet 1964	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 3 Le marché de poissons frais en république fédérale d'Allemagne et aux Pays-Bas et les facteurs qui interviennent dans la formation du prix du hareng frais	mars 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 4 Organisation de la production et de la commercialisation du poulet de chair dans les pays de la CEE	mai 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 5 Problèmes de la stabilisation du marché du beurre à l'aide de mesures de l'Etat dans les pays de la CEE	juillet 1965	F D
N° 6 Méthode d'échantillonnage appliquée en vue de l'établissement de la statistique belge de la main-d'œuvre agricole	août 1965	F ⁽¹⁾ D ⁽²⁾
N° 7 Comparaison entre les « trends » actuels de production et de consommation et ceux prévus dans l'étude des perspectives « 1970 » 1. Produits laitiers 2. Viande bovine 3. Céréales	juin 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 8 Mesures et problèmes relatifs à la suppression du morcellement de la propriété rurale dans les Etats membres de la CEE	novembre 1965	F ⁽¹⁾ D
N° 9 La limitation de l'offre des produits agricoles au moyen des mesures administratives	janvier 1966	F D
N° 10 Le marché des produits d'œufs dans la CEE	avril 1966	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 11 Incidence du développement de l'intégration verticale et horizontale sur les structures de production agricole – Contributions monographiques	avril 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 12 Problèmes méthodologiques posés par l'établissement de comparaisons en matière de productivité et de revenu entre exploitations agricoles dans les pays membres de la CEE	août 1966	F ⁽¹⁾ D
N° 13 Les conditions de productivité et la situation des revenus d'exploitations agricoles familiales dans les Etats membres de la CEE	août 1966	F D
N° 14 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « bovins – viande bovine »	août 1966	F D
N° 15 Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles – « sucre »	février 1967	F D ⁽¹⁾
N° 16 Détermination des erreurs lors des recensements du bétail au moyen de sondages	mars 1967	F ⁽¹⁾ D ⁽³⁾

⁽¹⁾ Epuisé.

⁽²⁾ La version allemande est parue sous le n° 4/1963 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

⁽³⁾ La version allemande est parue sous le n° 2/1966 de la série « Informations statistiques » de l'Office statistique des Communautés européennes.

		Date	Langues
N° 17	Les abattoirs dans la CEE I. Analyse de la situation	juin 1967	F D
N° 18	Les abattoirs dans la CEE II. Contribution à l'analyse des principales conditions de fonctionnement	octobre 1967	F D
N° 19	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles - « produits laitiers »	octobre 1967	F D ⁽¹⁾
N° 20	Les tendances d'évolution des structures des exploitations agricoles - Causes et motifs d'abandon et de restructuration	décembre 1967	F D
N° 21	Accès à l'exploitation agricole	décembre 1967	F D
N° 22	L'agrumiculture dans les pays du bassin méditerranéen - Production, commerce, débouchés	décembre 1967	F D
N° 23	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE - Partie I	février 1968	F D
N° 24	Situation et tendances des marchés mondiaux des principaux produits agricoles - « céréales »	mars 1968	F D
N° 25	Possibilités d'un service de nouvelles de marchés pour les produits horticoles non-comestibles dans la CEE	avril 1968	F D
N° 26	Données objectives concernant la composition des carcasses de porcs en vue de l'élaboration de coefficients de valeur	mai 1968	F D
N° 27	Régime fiscal des exploitations agricoles et imposition de l'exploitant agricole dans les pays de la CEE	juin 1968	F D
N° 28	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE - Partie I	septembre 1968	F D
N° 29	Les établissements de stockage de céréales dans la CEE - Partie II	septembre 1968	F D
N° 30	Incidence du rapport des prix de l'huile de graines et de l'huile d'olive sur la consommation de ces huiles	septembre 1968	F D
N° 31	Points de départ pour une politique agricole internationale	octobre 1968	F D
N° 32	Volume et degré de l'emploi dans la pêche maritime	octobre 1968	F D
N° 33	Concepts et méthodes de comparaison du revenu de la population agricole avec celui d'autres groupes de professions comparables	octobre 1968	F D
N° 34	Structure et évolution de l'industrie de transformation du lait dans la CEE	novembre 1968	F D
N° 35	Possibilités d'introduire un système de gradation pour le blé et l'orge produits dans la CEE	décembre 1968	F D
N° 36	L'utilisation du sucre dans l'alimentation des animaux - Aspects physiologiques, technologiques et économiques	décembre 1968	F D

(¹) Epuisé.

		Date	Langues
N° 37	La production de produits animaux dans des entreprises à grande capacité de la CEE – Partie II	février 1969	F D
N° 38	Examen des possibilités de simplification et d'accélération de certaines opérations administratives de remembrement	mars 1969	F D
N° 39	Evolution régionale de la population active agricole – I : Synthèse	mars 1969	F D
N° 40	Evolution régionale de la population active agricole – II : R.F. d'Allemagne	mars 1969	F D
N° 41	Evolution régionale de la population active agricole – III : Bénélux	avril 1969	F D
N° 42	Evolution régionale de la population active agricole – IV : France	mai 1969	F
N° 43	Evolution régionale de la population active agricole – V : Italie	mai 1969	F D
N° 44	Evolution de la productivité de l'agriculture dans la CEE	juin 1969	F D
N° 45	Situation socio-économique et perspectives de développement d'une région agricole déshéritée et à déficiences structurelles – Etude méthodologique de trois localités siciliennes de montagne	juin 1969	F (¹)
N° 46	La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent I. R.F. d'Allemagne	juin 1969	F D
N° 47	La formation de prix du hareng frais dans la Communauté économique européenne	août 1969	F D
N° 48	Prévisions agricoles – I : Méthodes, techniques et modèles	septembre 1969	F D
N° 49	L'industrie de conservation et de transformation de fruits et légumes dans la CEE	octobre 1969	F D
N° 50	Le lin textile dans la CEE	novembre 1969	F D
N° 51	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – Synthèse, R.F. d'Allemagne, G.D. de Luxembourg	décembre 1969	F D
N° 52	Conditions de commercialisation et de formation des prix des vins de consommation courante au niveau de la première vente – France, Italie	décembre 1969	F D
N° 53	Incidences économiques de certains types d'investissements structurels en agriculture – Remembrement, irrigation	décembre 1969	F
N° 54	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – Synthèse, Belgique et G.D. de Luxembourg, Pays-Bas, France	janvier 1970	F

(¹) Cette étude n'est pas disponible en langue allemande.

		Date	Langues
N° 55	Les équipements pour la commercialisation des fruits et légumes frais dans la CEE – R.F. d'Allemagne, Italie	janvier 1970	F
N° 56	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale I. Autriche	mars 1970	F D
N° 57	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale II. Danemark	avril 1970	F D
N° 58	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale III. Norvège	avril 1970	F D
N° 59	Constatation des cours des vins de table à la production I. France et R.F. d'Allemagne	mai 1970	F D
N° 60	Orientation de la production communautaire de viande bovine	juin 1970	F D en prép.
N° 61	Evolution et prévisions de la population active agricole	septembre 1970	F D
N° 62	Enseignements à tirer en agriculture d'expérience des «Revolving funds»	octobre 1970	F D
N° 63	Prévisions agricoles II. Possibilités d'utilisations de certains modèles, méthodes et techniques dans la Communauté	octobre 1970	F D
N° 64	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IV. Suède	novembre 1970	F D
N° 65	Les besoins en cadres dans les activités agricoles et connexes à l'agriculture	décembre 1970	F D
N° 66	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale V. Royaume-Uni	décembre 1970	F D
N° 67	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VI. Suisse	décembre 1970	F D
N° 68	Formes de coopération dans le secteur de la pêche I. Synthèse, R.F. d'Allemagne, Italie	décembre 1970	F D
N° 69	Formes de coopération dans le secteur de la pêche II. France, Belgique, Pays-Bas	décembre 1970	F D
N° 70	Comparaison entre le soutien accordé à l'agriculture aux Etats-Unis et dans la Communauté	janvier 1971	F D
N° 71	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VII. Portugal	février 1971	F D
N° 72	Possibilités et conditions de développement des systèmes de production agricole extensifs dans la CEE	avril 1971	F D
N° 73	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale VIII. Irlande	mai 1971	D

		Date	Langues
N° 74	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique – Partie I	mai 1971	F ⁽¹⁾ D en prép. ⁽¹⁾
N° 75	Constatation de cours des vins de table II. Italie, G.D. de Luxembourg	mai 1971	F D
N° 76	Enquête auprès des consommateurs sur les qualités de riz consommées dans la Communauté	juin 1971	F D I
N° 77	Surfaces agricoles pouvant être mobilisées pour une réforme de structure	août 1971	F D
N° 78	Problèmes des huileries d'olive Contribution à l'étude de leur rationalisation	octobre 1971	F I
N° 79	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française I. Synthèse	décembre 1971	F I
N° 80	Gestion économique des bateaux pour la pêche à la sardine – Recherche des conditions optimales – Italie, Côte Méditerranéenne française II. Résultats des enquêtes dans les zones de pêche	décembre 1971	F I
N° 81	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles I. Italie	janvier 1972	F D
N° 82	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles II. R.F. d'Allemagne, France	janvier 1972	F D
N° 83	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	février 1972	F
N° 84	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles II. R.F. d'Allemagne	février 1972	D
N° 85	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles III. Pays-Bas	février 1972	N
N° 86	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale IX. Finlande	avril 1972	F D
N° 87	Recherche sur les incidences du poids du tubercule sur la floraison du dahlia	mai 1972	F D
N° 88	Le marché foncier et les baux ruraux – Effets des mesures de réforme des structures agricoles III. Pays-Bas	juin 1972	F D
N° 89	Agriculture et politique agricole de quelques pays de l'Europe occidentale X. Aperçu synoptique	septembre 1972	F en prép. D

(1) Etude adressée uniquement sur demande.

		Date	Langues
N° 90	La spéculation ovine	Septembre 1972	F D en prép.
N° 91	Méthodes pour la détermination du taux d'humidité du tabac	Octobre 1972	F D en prép.
N° 92	Recherches sur les révélateurs pouvant être additionnés au lait écrémé en poudre	Octobre 1972	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 93	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - I : Italie	Novembre 1972	F D en prép. I
N° 94	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - II : Benelux	Décembre 1972	F D en prép. N
N° 95	Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole - III : R.F. d'Allemagne	Décembre 1972	F D
N° 96	Recherche sur les additifs pouvant être utilisés comme révélateurs pour la matière grasse butyrique - Partie II	Janvier 1973	F ⁽¹⁾ D ⁽¹⁾
N° 97	Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin - I : Caractéristiques et possibilités d'utilisation	Janvier 1973	F D
N° 98	Dispositions fiscales en matière de coopération et de fusion d'exploitations agricoles - IV : Italie	Janvier 1973	F I
N° 99	La spéculation ovine II. France, Belgique	Février 1973	F D en prép.
N° 100	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté I. Bases et suggestions d'une politique de développement	Février 1973	F D I
N° 101	Coûts de construction de bâtiments d'exploitation agricole - Etables pour vaches laitières, veaux et jeunes bovins à l'engrais	Mars 1973	F en prép. D
N° 102	Crédits à l'agriculture I. Belgique, France, G.D. de Luxembourg	Mars 1973	F D
N° 103	La spéculation ovine III. R.F. d'Allemagne, Pays-Bas	Avril 1973	F D en prép.
N° 104	Crédits à l'agriculture II. R.F. d'Allemagne	Avril 1973	F en prép. D
N° 105	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté II. France	Mai 1973	F D
N° 106	Intégration verticale et contrats en agriculture I. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D
N° 107	Agriculture de montagne dans la région alpine de la Communauté III. R.F. d'Allemagne	Juin 1973	F D

⁽¹⁾ Etude adressée uniquement sur demande.

	Date	Langues
N° 108 Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – « 1977 » I. Royaume-Uni	Août 1973	F en prép. D E en prép.
N° 109 Projections de la production et de la consommation de produits agricoles – « 1977 » II. Danemark, Irlande	Août 1973	F en prép. D E en prép.
N° 110 Nouvelles formes de collaboration dans le domaine de la production agricole IV. Synthèse	Septembre 1973	F D
N° 111 Modèles d'analyse d'entreprises de polyculture-élevage bovin II. Données technico-économiques de base Circonscription Nord-Picardie et région limoneuse du Limbourg belge	Septembre 1973	F D en prép.
N° 112 La consommation du vin et les facteurs qui la déterminent II. Belgique	Septembre 1973	F N

